This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 321 780

5865

University of California.

FROM THE LIBRARY OF

DR. FRANCIS LIEBER,

Professor of History and Law in Columbia College, New York.

THE GIFT OF

MICHAEL REESE,

Of San Francisco.

1873.

vol. II 4800

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE

—

TOME I.

Paris. — Typ. Lacrampe et Comp., rue Damiette, 2.

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE

SOUVENIRS HISTORIQUES

DE

M. LE BARON MENEVAL

ANCIEN SECRÉTAIRE DU PORTEFEUILLE DE NAPOLÉON PREMIER CONSUL ET EMPEREUR, ANCIEN SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS DE L'IMPÉRATRICE-RÉGENTE.

—

Seconde Édition

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

—

La vérité... rien que la vérité.

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR,

RUE DE LA PAIX, 6.

—

1844

De216
.2
M5
v.1

AVIS DE L'ÉDITEUR.

—

La première édition de cet ouvrage, dont plusieurs traductions étrangères et les réimpressions de la contrefaçon belge ont constaté le succès, ayant été rapidement épuisée, l'éditeur, pour satisfaire à la curiosité du nombre toujours croissant des lecteurs, publie cette seconde édition, qui a été revue avec soin et notablement augmentée. On y trouvera en effet des additions importantes, et de nouveaux détails qui sont de nature à éclaircir de plus en plus l'histoire privée et l'histoire politique de l'Empereur. Des corrections, des développements jugés nécessaires, et la disposition dans un meilleur ordre de quelques parties, donneront en même temps plus de clarté au style, plus de liaison aux idées, et plus d'intérêt au récit.

—

AVANT-PROPOS

L'Empereur me dit un jour : « Dans l'ordre de la na-« ture, je dois mourir avant vous; quand je ne serai « plus, que ferez-vous? Vous écrirez. » Et comme je répondais par un geste négatif, il ajouta : « Vous ne « résisterez pas au désir d'écrire des mémoires. » Je rejetai bien loin l'idée que je pusse lui survivre. Je ne pouvais prévoir que le chêne vigoureux serait, peu d'années après, abattu par une horrible tempête, et que l'humble plante qui s'élevait sous son abri végéterait encore après lui. Napoléon, à ses derniers moments à Sainte-Hélène, entre autres recommandations contenues dans les instructions qu'il laissa à ses exécuteurs testamentaires, exprima le désir que des personnes, au nombre desquelles il voulut bien me nommer, s'occupassent du soin de *redresser les idées de son fils sur les faits et sur les choses*, et portassent à sa connaissance des communications qui *auraient un intérêt particulier pour*

lui. La mort prématurée de l'héritier direct de ce grand nom ne m'a pas permis de remplir, en ce qui me concerne, cette honorable mission. Depuis que j'ai eu à déplorer la perte du fils de l'Empereur, en rapprochant les paroles que son père m'avait adressées, dans un autre temps, du vœu échappé de ses lèvres mourantes à Sainte-Hélène, j'ai souvent pensé que je n'avais plus de motif pour garder le silence. J'ai longtemps hésité devant une tâche qu'une juste défiance m'a empêché jusqu'ici de remplir. Cependant l'âge s'avance ; quelque inhabile que soit ma plume, je ne puis tarder davantage à mettre au jour, non des mémoires (le temps n'est pas encore arrivé), mais quelques souvenirs qui, je ne me le dissimule point, seront trouvés bien incomplets. Cette publication, si elle n'accomplit pas toute la recommandation qui m'a été faite, offrira du moins une esquisse, faible sans doute, mais fidèle, du caractère de Napoléon, en même temps qu'elle sera un juste hommage rendu à une mémoire qui me sera toujours chère et sacrée. *C'est icy un livre de bonne foy*, comme dit Montaigne, un écrit sans prétention, et dont tout le mérite est d'être vrai. J'ai cherché à faire connaître Napoléon tel qu'il a été, et tel qu'il sera inévitablement jugé quand il sera mieux connu, sans me préoccuper du reproche de partialité aveugle que des esprits encore prévenus seraient tentés de m'adresser. J'ai voulu être juste, non exclusif. En jugeant avec sévérité la conduite de quelques hommes qu'aucune considération ne peut absoudre, je n'ai pas cru devoir rappeler l'attention sur d'autres personnages qui ont été entraînés par des circonstances recon-

mues par Napoléon lui-même avoir été plus fortes que les hommes. *Que ceux qui sont sans péché leur jettent la première pierre !* (Saint Jean.)

Depuis le mois d'avril 1802 j'ai été attaché à la personne de Napoléon. Des fatigues multipliées et l'état d'épuisement dans lequel je revins à Paris après les désastres de la retraite de Moscou, me rendaient le repos nécessaire. L'Empereur, dont le cœur a toujours été plein de la religion des souvenirs, comprenant le besoin que j'avais de repos, mais ne voulant pas m'éloigner de lui, me nomma secrétaire des commandements de l'Impératrice, emploi auquel il avait refusé jusqu'alors de nommer. Je fus donc attaché sous ce titre à cette princesse, qui fut dans le même temps déclarée régente. Lorsque je revis l'Empereur, il exigea de moi la promesse de revenir à lui quand le rétablissement de ma santé le permettrait ; et chaque fois que j'avais l'honneur de le voir, il ne manquait pas de me rappeler cet engagement. Pendant le temps qu'il passa à Paris ou à Saint-Cloud, durant le cours des années 1813 et 1814, il me recevait presque journellement en audience particulière le soir ; et pendant les absences auxquelles la guerre l'obligeait, je lui écrivais tous les jours.

En me conformant, autant que cela est en mon pouvoir et dans ma volonté, à ce que je considère comme un ordre de l'Empereur, je me suis particulièrement attaché aux temps qui ont suivi son second mariage. Le récit que je publie est destiné à rappeler quelques traits épars de son histoire privée ; non à peindre le conquérant et le législateur, mais à faire connaître Napoléon

dans son intimité, surtout comme époux et comme père. Dans une vie aussi largement remplie, la politique et les affaires du gouvernement se mêlent à tout; l'homme historique est presque toujours le personnage principal : on ne peut donc pas négliger ces grandes pages de l'histoire de Napoléon. J'ai été ainsi reporté à des souvenirs qui remontent au commencement de ce siècle.

Pour ne point sortir du cercle que je m'étais d'abord tracé, j'ai consigné dans des notes biographiques, en forme d'*introduction*, quelques-uns des faits les moins connus, antérieurs à l'année 1810, et même à l'époque de mon entrée au cabinet de Napoléon. Initié, quoique bien jeune alors, en qualité de secrétaire du principal négociateur, aux importantes transactions de Lunéville, du concordat et de la paix d'Amiens, appelé après la paix d'Amiens dans le cabinet du premier Consul, cette situation a été un nouveau motif pour moi de jeter un coup d'œil rétrospectif sur des époques déjà anciennes et sur les premières années de l'Empire. Le principal motif qui m'a porté à faire précéder cette faible esquisse de notes qui me sont personnelles, est l'opinion où je suis que celui qui entreprend de fournir des matériaux à l'histoire doit faire connaître à quel titre il se charge de cette mission. Soit qu'il obéisse à une dernière volonté, soit qu'il s'impose l'obligation d'apporter son témoignage dans les débats de la cause solennelle que jugera la postérité, soit qu'il cède aux sollicitations de ses amis, il faut qu'on sache par quels moyens il a été instruit des choses qu'il raconte, comment il a connu

les personnages qu'il met en scène, et quelle position, occupée par lui, justifie la confiance qu'il réclame. Il m'a donc paru nécessaire de raconter avec simplicité les circonstances qui m'ont amené auprès de Napoléon et la part que j'ai eue dans sa confiance. Quelque gêne que j'éprouve à entretenir les autres de moi, je parlerai de ce qui m'est personnel, non pour le vain plaisir de me mettre en scène (car, comme on l'a fort bien dit, avec quelque modestie qu'on parle de soi, il y a quelque chose de plus modeste encore, c'est de n'en point parler du tout), mais je me dois de mettre le lecteur à portée de juger du degré de foi qu'il peut ajouter à mes récits. Je n'ai pas été assez en évidence pour offrir mon caractère en garantie de ma véracité. Tout ce que je puis dire, c'est que je ne rapporterai rien dont je n'aie été le témoin oculaire ou le dépositaire immédiat. Mon but n'est pas de raconter les événements généraux qui sont de notoriété publique, je n'en citerai que ce qui sera nécessaire à l'intelligence de mon récit; les faits connus seront rappelés seulement pour servir de lien aux autres. La nature de cet écrit ne m'a pas permis d'observer un classement méthodique. Lorsqu'une circonstance me rappellera un fait ayant quelque rapport avec le sujet du récit, je reproduirai ce fait, quoiqu'il n'arrive pas dans l'ordre chronologique.

J'ai à me justifier de parler de l'ex-impératrice Marie-Louise sans son aveu. L'interruption totale des rares communications qui, jusqu'en 1830, avaient existé entre Parme et Paris, le silence opiniâtre qui y a succédé, la distance qui nous sépare du temps où la duchesse de

même temps que de deuil. Toutes les opinions se réunissent dans un sentiment d'admiration, que cette mémoire excite au plus haut point; mais les sympathies populaires lui sont particulièrement acquises; elles s'adressent au chef animé d'un amour sincère de la patrie, qui a conçu ces hautes pensées d'administration dont la réalisation a fait la grandeur et la prospérité de la France, et qui, survivant à leur auteur, ont été la règle et la sauvegarde des gouvernements qui ont succédé à l'Empire. C'est à lui que sont dus ces exemples de vertus civiques et militaires, d'héroïsme, d'abnégation, de constance, et surtout cette haine vigoureuse de la domination étrangère, qui entretient parmi nous le sentiment salutaire de la nationalité. C'est par lui que la France sait tout ce qu'elle vaut. Le nom de Napoléon est pour elle un palladium : il exprime la dignité, la grandeur, l'honneur national, sentiments immortels dont le legs a été recueilli par la nation fière de l'homme qui l'avait saluée du nom de *grande*.

Le nombre infini des écrits publiés sur Napoléon n'a pu contenter toute la curiosité des lecteurs. On s'attend à trouver, dans chaque publication nouvelle, quelque chose de nouveau et de révélateur. C'est qu'en effet, l'histoire de Napoléon est encore à faire. Des écrivains, animés d'ailleurs d'intentions droites, lui ont prêté des actions, un langage, des habitudes qui tendent à faire de cet homme extraordinaire un personnage de convention. Une juste appréciation de ce caractère d'élite, une peinture vraie de ses rapports publics ou privés, la fidélité du *costume*, enfin la couleur locale, manquent à la plu-

part de leurs récits, que déparent souvent des circonstances romanesques. D'autres ont cru que Napoléon ne marchait qu'enveloppé d'ombres épaisses, qu'il cachait de sinistres desseins, enfin qu'il ne s'éleva que par des manœuvres d'une hypocrisie raffinée. On a oublié que la conscience qu'il avait de sa force le dispensait de recourir à des voies obliques et mystérieuses; que, dans les actes de sa politique extérieure et du gouvernement de l'État, il a toujours procédé avec une franchise poussée quelquefois jusqu'à la rudesse, et que sa probité naturelle et le sentiment de sa propre dignité ne lui ont jamais permis de recourir au mensonge et à la corruption. Si, en général, il n'a pris conseil que de lui-même, ses ministres ont été les exécuteurs de tous ses desseins; rien n'a été fait sans leur concours, et à cet égard, ils n'ont rien à cacher. C'est dans le secret des cabinets de nos ennemis, qu'il faut aller chercher les lumières qui nous manquent encore. Un coin du voile a été levé par les écrivains de la coalition; mais ils n'ont pas tout dit. Ce que les souverains étrangers n'auraient pu ni peut-être voulu tenter contre ce grand adversaire, a été tramé et accompli sans scrupule par leurs ministres, qui ont eu l'initiative et la conduite de leur politique, et qui n'ont pas toujours mis leurs maîtres dans leur secret. Ils se sont couverts, aux yeux des peuples, de la responsabilité qui, dans les gouvernements absolus, pèse sur les souverains. Tous les moyens leur ont été bons; le succès les a justifiés.

Malgré la brièveté de cette esquisse, l'objet principal que je me suis proposé, en la traçant, a été, je le répète, de fournir quelques matériaux à l'historien futur de Na-

poléon, s'il juge à propos de les consulter. En ce qui concerne les détails des événements, les causes et les effets des importantes résolutions qui ont signalé son règne, c'est à une main plus habile que la mienne, et à laquelle les documents les plus riches et les plus abondants n'ont pas manqué, qu'il appartiendra de les retracer. L'époque que les travaux et le génie de Napoléon ont immortalisée ne peut manquer d'être bien connue. La marche de la vérité est lente; mais à mesure qu'elle répand ses rayons, les nuages se dissipent. Les révélations que le temps amènera montreront Napoléon élevé au sommet des grandeurs par des moyens que la morale avoue; elles le représenteront pur de tous crimes, droit, magnanime, désintéressé pour lui-même, exempt de petites passions, doué de tous les genres de courage, constamment occupé du soin d'améliorer la condition humaine, enfin irréprochable et mû par la seule ambition d'avoir voulu faire de la France la nation la plus glorieuse et la plus prospère, trop grand peut-être pour une société vieillie!

SOUVENIRS HISTORIQUES.

INTRODUCTION

I

Ma sortie du collége. — Palissot. — Détails qui lui sont relatifs. — Hommes de lettres et artistes qui le fréquentaient. — Mademoiselle Bourgoin et M. Antoine. — Urbain Domergue. — Je fais, chez lui, la connaissance de Louis Bonaparte. — Retour du général Bonaparte de l'Égypte. — Sur sa relâche en Corse. — Lettres du Directoire qui le rappellent. — Louis Bonaparte. — Sur le discours du lieutenant d'artillerie Bonaparte, destiné au concours ouvert par l'Académie de Lyon. — Opinion de Napoléon sur J.-J. Rousseau. — Napoléon Français, non Italien. — La conscription m'atteint. — Séjour de six mois au 5e régiment de dragons. — Prise et exécution de Frotté à Verneuil. — Retour à Paris. — Ma présentation à Joseph Bonaparte. — Mon emploi auprès de ce ministre. — Fête donnée à Mortfontaine à l'occasion de la paix avec les États-Unis d'Amérique. — Description de cette terre. — J'y vois Napoléon pour la première fois. — M. de Lafayette. — Réflexions à son sujet.

Je n'avais pas entièrement achevé mes études au collége Mazarin, dans lequel j'étais pensionnaire, lorsque les événements de la Révolution, devenant

chaque jour plus orageux, et menaçant de détruire tous les anciens établissements, atteignirent enfin les colléges. Je sortis de Mazarin, comme les religieux auxquels les portes de leurs couvents étaient violemment ouvertes. Je n'avais pas de but déterminé. J'étais tourmenté par un désir vague de profiter de mes réminiscences de collége, pour m'exercer dans plusieurs genres de littérature à la fois, sans vocation, et *invitâ Minervâ*. J'éprouvai, comme on le dit trivialement mais justement des jeunes gens échappés du collége, le besoin de jeter ma gourme. Quelques essais d'écolier me rapprochèrent d'un homme qui était alors à peu près le doyen des littérateurs. Je fus accueilli par le respectable Palissot avec la bienveillance qu'il montrait aux jeunes gens que la pureté de son goût engageait à recourir à ses conseils. M. Palissot, naturellement bon et obligeant, dont une femme d'esprit a dit avec justesse qu'il avait l'esprit malin et le cœur bête, avait été entraîné à embrasser le genre de littérature le plus hérissé d'épines, celui de la satire. Sa comédie des *Philosophes* lui avait fait de mortels ennemis. Il avait écrit cette comédie à l'instigation du duc de Choiseul. Ce ministre, alarmé du progrès de la secte philosophique qui comptait à sa tête Voltaire, ennemi secret, Diderot et d'Alembert, adversaires déclarés, voulut ajouter à ses moyens de répression l'arme si puissante du ridicule. Les

mordantes hyperboles de Palissot devaient lui attirer l'inimitié des philosophes, qui se déchaînèrent contre lui d'une manière furieuse. Le désir de se venger inspira à l'auteur de la comédie des *Philosophes* une imitation de *la Dunciade*, de Pope. Les traits acérés dont il perça ses ennemis allumèrent dans leurs cœurs une haine inextinguible. Leur rancune, qu'ils léguèrent à leurs héritiers, le poursuivit jusque dans son extrême vieillesse. M. Palissot m'a souvent raconté que, pour toute récompense des heures chagrines que cette lutte avait semées sur sa vie, il n'avait obtenu de la marquise de Pompadour qu'un sourire dont elle crut l'avoir suffisamment payé. Rencontrant un jour la favorite, accompagnée du duc de Choiseul, qui conduisait sa calèche, l'auteur de la comédie des *Philosophes* lui fut présenté par le ministre. Madame de Pompadour daigna s'arrêter un moment, et sans lui adresser la parole, elle le remercia par un signe de tête et un sourire des plus gracieux, devant lesquels le bon Palissot se confondait en révérences.

Palissot s'était mis trois fois sur les rangs, comme aspirant au fauteuil académique. Trois fois une ligue ourdie par Naigeon, exécuteur testamentaire de Diderot, et par Lalande, le Diogène de la philosophie, réussit à l'écarter. A sa dernière présentation, le général Bonaparte, à la prière de Chénier, vint à l'Institut pour lui donner sa voix. L'intrigue

fit tourner au désavantage de Palissot une démarche qui devait être décisive pour lui. Le bruit se répandit que le général Bonaparte apportait un suffrage favorable aux prétentions de l'abbé Leblanc, concurrent de Palissot, auteur oublié d'une traduction en vers de *Lucrèce*, et d'une tragédie de *Manco-Capac*, dont la chute fut décidée par ce vers devenu proverbe :

Crois-tu d'un tel forfait Manco-Capac capable?

L'abbé Leblanc, poëte inoffensif qui n'avait blessé aucun amour-propre, fut élu. Chénier dit à ce sujet au général Bonaparte, surpris de ce choix : « Général, il fallait que vous vinssiez ici pour être battu. »

Découragé par l'inutilité de ses tentatives, Palissot renonça aux honneurs de l'Institut. Il se consola de ses mésaventures académiques dans le sein de sa famille et de l'amitié, et en ajoutant quelques vers à sa *Dunciade*. La place d'administrateur perpétuel de la bibliothèque Mazarine, qu'il dut à l'amitié de François de Neufchâteau, et les pensions qu'il obtint sous le Consulat et sous l'Empire, lui permirent d'achever honorablement une carrière illustrée par des écrits qui auraient dû lui ouvrir les portes de l'Institut, si les vieilles rancunes des philosophes avaient pu être désarmées.

Je rencontrais chez Palissot plusieurs littérateurs d'un mérite plus ou moins distingué. C'était Chénier (Marie-Joseph), dont il avait encouragé les débuts, et dont le talent s'élevait à la plus grande hauteur, quand la mort vint l'enlever, encore dans la vigueur de l'âge; c'étaient Lebrun, le poëte lyrique, et Saint-Ange, auteur d'une traduction en vers des *Métamorphoses d'Ovide*, qui avaient changé leurs noms d'*Écouchard* et de *Fariau* contre des noms qu'ils trouvaient plus poétiques; c'était Félix Nogaret, l'Aristénète français, qui affectait du cynisme, mais qui professait une véritable amitié pour Palissot. Legouvé, Talma, mademoiselle Contat, venaient visiter quelquefois le doyen des auteurs du Théâtre-Français. Les visites de ses amis et une modeste partie de whist occupaient ses soirées. Il allait rarement au théâtre, dont il déplorait la décadence, comme les vieillards, chez lesquels les imperfections du présent s'augmentent encore des illusions et des regrets du passé. Talma et mademoiselle Contat avaient seuls le privilége de l'y ramener. A ces talents hors ligne s'adjoignit un talent naissant que Palissot, qui aimait à exercer une sorte de patronage, protégeait avec la chaleur qu'il mettait à servir ses nouvelles connaissances. Mademoiselle Bourgoin se destinait à l'emploi des jeunes premières au Théâtre-Français. Elle lui avait été présentée par M. Antoine, architecte de la Mon-

naie, dont elle était l'élève. Elle avait alors seize ans, était très-jolie, étourdie et piquante, avec des manières ingénues. Elle n'eut pas de peine à mettre dans ses intérêts un vieillard tout disposé à se laisser séduire par ses manières affectueuses et caressantes. M. Antoine, son maître, avait pris autrefois, pour vocation décidée, une passion irrésistible pour le théâtre. Lekain, son ami, avait combattu de toutes ses forces cette théâtromanie, et l'avait empêché d'abandonner un état utile et honorable pour une carrière incertaine et précaire, dans laquelle il n'avait à espérer que la médiocrité. M. Antoine en savait gré à son ami; mais il ne pouvait s'empêcher de regretter de n'avoir pas débuté par le rôle de don Sanche, dans la tragi-comédie de *Don Sanche d'Aragon*, de Corneille. Les débuts de mademoiselle Bourgoin étaient l'unique objet de sa sollicitude, et il était venu chercher, chez son voisin Palissot, un protecteur auprès des comédiens pour son élève favorite. Mademoiselle Bourgoin venait presque tous les soirs avec son maître, répéter devant Palissot différents passages des rôles qu'elle avait choisis pour ses débuts, et elle recevait du poëte des encouragements et des conseils.

Entre autres gens de lettres que j'eus occasion de rencontrer chez Palissot, Urbain Domergue, membre de l'Institut et grammairien distingué, se faisait remarquer par une simplicité et une bonho-

mie qui lui faisaient des amis de tout le monde. Il n'avait qu'une passion, celle de la grammaire. C'était une espèce de culte. Son zèle pour la propagation de cet art et de profondes études l'avaient conduit à introduire dans le système grammatical de nouveaux termes et des innovations qui ne furent pas accueillis avec faveur. Des démêlés qu'il eut avec Lebrun, le plus irascible des poëtes, et sa manie d'écrire en vers lui attirèrent de mordantes épigrammes. Son heureuse insouciance n'en fut pas troublée. Ennemi de tout ce qui pouvait déranger sa paresse, il avait abandonné le soin exclusif de ses affaires à une jeune servante qui n'y mettait pas beaucoup d'ordre ni d'économie; mais il ne s'en inquiéta jamais. C'était un philosophe épicurien, à l'élégance près. Je fis chez Urbain Domergue la connaissance d'un des frères du général Bonaparte, récemment arrivé d'Égypte, d'où il avait été envoyé en mission auprès du Directoire. Louis Bonaparte employait les loisirs de son séjour à Paris à suivre des cours. Il fréquentait des amis de la littérature, des artistes et des professeurs. Il préludait à la culture des lettres, pour lesquelles il avait un goût inné, et qui ont fait sa consolation dans le rang suprême et dans la retraite à laquelle il s'est condamné. Il était bon et d'une droiture de cœur qui lui avait fait adopter la devise : *fais ce que dois advienne que pourra*, devise à laquelle il a été

constamment fidèle. Il me traitait avec bienveillance. Quoiqu'on ne pût pas présager alors la haute fortune à laquelle il est parvenu, son mérite personnel et sa qualité de frère de l'illustre général Bonaparte lui donnaient déjà une supériorité derrière laquelle la modestie de ma position trouva un généreux abri.

Il y avait peu de mois que Louis Bonaparte était revenu d'Égypte, lorsque le général Bonaparte débarqua inopinément à Fréjus (1). Je n'entrepren-

(1) Voici une note contenant des détails curieux sur la relâche du général Bonaparte en Corse. Cette note m'a été communiquée par M. Barberi, qui était à cette époque payeur du Trésor à Ajaccio. Je puis certifier la véracité de son auteur.

A son retour d'Égypte, le général Bonaparte, ayant été forcé de relâcher en Corse, voulut utiliser le séjour qu'il fit dans cette île. Prévoyant qu'il pourrait rencontrer sur les côtes de France des obstacles à sa prompte arrivée à Paris, il s'occupa de préparer les moyens d'éviter les lenteurs de la quarantaine et les embûches qu'il redoutait. Dès que sa présence devant Ajaccio fut connue de M. Barberi, payeur du trésor, cet ami de sa famille s'empressa de monter sur une barque, et de se rendre à portée de la frégate qui portait le général en chef, pour le féliciter sur son retour. Le général demanda les journaux, dont il était privé depuis longtemps, et des fruits; il témoigna aussi le plaisir qu'il aurait à venir à terre au milieu de ses compatriotes.

Pendant que M. Barberi s'occupait de faire parvenir à bord les objets demandés, son père, président de la commission sanitaire, exposait aux commissaires rassemblés par ses soins, les motifs plausibles d'admettre le général en libre pratique, pour satisfaire aux vœux de la population qui manifestait le plus vif enthousiasme; mais les commissaires alléguèrent la rigidité des règlements et la grave responsabilité qui pèserait sur leurs têtes. Ce refus, pouvait compromettre les desseins de Napoléon, dont un mot de Murat au fils Barberi lui avait fait saisir toute la portée; le président, n'écoutant que le zèle de l'amitié et son dévouement, convaincu qu'il n'y avait pas de malades à bord, proposa à la commission de santé de se rendre en corps auprès du général, pour lui offrir au moins des félicitations. Cet avis adopté, on monta sur le canot de la

drai pas de décrire l'enthousiasme que cette nouvelle excita dans Paris, comme dans toute la France, où elle fut accueillie avec le pressentiment que le libérateur que la nation attendait était arrivé. Je m'arrêterai sur un fait qui n'a pas été éclairci; une correspondance ignorée et qui était restée inédite, jusqu'au moment où je l'ai consignée dans le numéro du *Spectateur militaire* du 15 mai 1840, fixera les idées du lecteur sur le mérite de l'assertion généralement accréditée, que le général Bona-

santé, sous le patronage d'un homme sûr, qui reçut l'ordre d'aborder la frégate en feignant un accident de manœuvre, de telle manière que les commissaires fussent contraints d'entrer en contact avec l'équipage. Toute interdiction serait alors levée, M. Barberi ayant la certitude que ses collègues ne voudraient pas subir eux-mêmes la quarantaine. Ce plan, exécuté avec la décision convenable, eut un plein succès. Napoléon, entouré de Berthier, de Murat, d'Andreossy, etc., s'empressa de rassurer les commissaires, et sans délai on se rendit à terre, où le général Bonaparte et sa suite furent accueillis avec le plus vif empressement.

Le premier soin du général fut de remédier au pitoyable état où il vit les troupes rangées sur son passage. Apprenant que depuis dix-neuf mois elles étaient sans solde et sans prestation aucune, et que le payeur, pour les soutenir, avait épuisé ses ressources personnelles et celles de sa famille, il se hâta, pour parer aux plus pressants besoins, de mettre à la disposition de M. Barberi tout l'argent qu'il avait (environ 40,000 fr.), ne se réservant que la somme nécessaire pour payer ses frais de poste jusqu'à Paris. En félicitant le payeur sur le désintéressement dont sa famille avait fait preuve, il exprima son indignation de l'incurie de l'administration, si peu soucieuse du bien-être du soldat.

Napoléon, impatient de continuer sa route, attendait que les vents favorables lui permissent de sortir du golfe d'Ajaccio. A trois reprises différentes on se flatta que le vent avait changé. Enfin un officier envoyé par le contre-amiral Ganteaume vint avertir le général, au milieu d'un bal que lui donnait la ville, que les vents avaient tourné du côté du sud, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Chacun se rendit sans délai à bord. Je puis ajouter à ces détails ceux qui m'ont été donnés par un témoin oculaire, M. Amédée Jaubert, secrétaire interprète du général

parte est revenu d'Égypte contre le gré du Directoire.

Lorsque j'ai publié cette correspondance, j'ai exprimé le désir que la publicité pût amener des révélations qui ne laissassent plus de doute sur la question de savoir si les lettres dont il s'agit avaient été reçues en Égypte par le général Bonaparte, et si elles avaient conséquemment autorisé son retour. J'ai à dire comment ce problème historique, qui ne peut plus avoir aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité, se trouve résolu. Les lettres dont se compose cette correspondance sont au nombre de sept. La première était déjà connue ; elle a été citée dans plusieurs publications. Elle est datée du 7 prairial an VII (26 mai 1799), et signée par trois directeurs,

en chef. On mit à la voile et on se dirigea vers la côte de Toulon, près de laquelle stationnait une escadre anglaise, qui heureusement n'aperçut point les frégates. Vers le soir du 16 vendémiaire, on laissa dériver vers les montagnes qui s'élèvent au-dessus de Nice et de Gênes ; et ce ne fut que le lendemain de très-bonne heure qu'on découvrit que l'on était dans les environs de Fréjus. Le général, malgré les observations qui lui avaient été faites durant la nuit par le contre-amiral, était décidé à s'embarquer sur une chaloupe que la famille Barberi lui avait procurée, et à gagner la côte, lorsque le commandant de Saint-Rapheau, petit poste militaire situé à une lieue environ de Fréjus, vint avec un canot auprès de la frégate, et y reçut Napoléon et sa suite, qui débarquèrent à Saint-Rapheau et franchirent à pied la distance qui les séparait de Fréjus. La frégate resta en panne et au large. L'escadron à pied des guides qui avait accompagné le général en chef alla finir sa quarantaine à Toulon, et Napoléon se mit sans retard en route pour Paris.

Les faits qui concernent MM. Barberi étant connus de Pozzo di Borgo, celui-ci en conserva une rancune qui le porta à dire au fils Barberi dans un moment de dépit : « Dieu vous pardonne ! sans vous les événements auraient eu une autre issue. »

condition exigée par la Constitution de l'an III pour valider les actes émanés du Directoire. Cette lettre a été transmise le même jour par le président Merlin de Douai à l'amiral Bruix. Publiée isolément, et n'étant appuyée d'aucun témoignage qui lui donnât de l'autorité, elle a été regardée jusqu'à présent comme supposée. Dans des mémoires inédits, Lareveillère-Lépeaux, ancien membre du Directoire, l'un des trois signataires de l'ordre dont je parle, dit qu'il ne se souvient pas d'avoir signé de lettre qui eut pour objet le rappel du général Bonaparte de l'Égypte; c'est une erreur de mémoire de M. Lareveillère-Lépeaux. L'existence de cette lettre et la signature qu'il y a apposée ne peuvent pas plus être révoquées en doute que l'authenticité des lettres qui l'accompagnaient, et dont les originaux existent.

L'assertion contenue dans les mémoires publiés sous le nom de M. de Bourrienne, qui tranche cette question en la déclarant absurde, n'a pas paru une autorité suffisante. On ne peut accorder une confiance absolue aux allégations contenues dans des mémoires publiés sous le nom d'un homme qui ne les a pas composés. On sait que l'éditeur de ces mémoires offrit à M. de Bourrienne, réfugié dans le Holstein, où il fuyait les poursuites de ses créanciers, une somme qu'on dit être de trente mille francs, pour obtenir sa signature avec quelques

notes et pièces justificatives ; M. de Bourrienne était déjà atteint de la maladie dont il est mort peu d'années après, dans une maison de santé de Caen. Plusieurs hommes de lettres coopérèrent à la rédaction de ses mémoires. J'avais rencontré, en 1825, M. de Bourrienne à Paris, il me dit qu'on lui avait proposé d'écrire contre l'Empereur : « Mal-« gré le mal qu'il m'a fait, avait-il ajouté, je ne « m'y résoudrai jamais ; ma main se sécherait plu-« tôt. » Si M. de Bourrienne avait rédigé lui-même ses mémoires, il n'y aurait pas avancé que, lorsqu'il était ministre de l'Empereur à Hambourg, il travaillait, avec des agents du comte de Lille, à la rédaction de proclamations en faveur de ce prince, et qu'en 1814 il en acceptait des remerciements du roi Louis XVIII. Il n'aurait pas dit que Napoléon lui avait confié, en 1805, qu'il n'avait jamais conçu la pensée d'une expédition en Angleterre, et que le projet de descente, dont il entourait les apprêts de tant d'éclat, n'était qu'un leurre propre à amuser les niais. L'Empereur savait fort bien que jamais projet ne fut plus sérieusement conçu, plus positivement arrêté. M. de Bourrienne n'aurait parlé ni de ses entretiens particuliers avec Napoléon ni des prétendues confidences dont il était rendu dépositaire, quand, depuis le 20 octobre 1802, Napoléon ne l'avait plus reçu. Lorsqu'en 1805, l'Empereur, oubliant ses torts, le nomma son ministre plénipo-

tentiaire à Hambourg, il lui accorda l'audience d'usage; mais il n'ajouta pas à cette grâce le retour de son ancienne amitié; il refusa constamment, avant et depuis, de le recevoir, et ne correspondit pas avec lui.

Les témoignages de M. Amédée Jaubert et du général Eugène Merlin, qui ont été, le premier, secrétaire interprète, et l'autre, aide-de-camp du général en chef de l'armée d'Égypte, méritent un examen plus sérieux. Ces deux témoins, chacun dans sa qualité respective, n'ont point quitté la personne du général en chef pendant la durée de l'expédition, et se sont embarqués avec lui pour la France. Ils ont été, toute proportion gardée, dans une position aussi favorable que M. de Bourrienne, pour être instruits des ordres donnés par le général en chef et de ce qui se passait autour de lui, soit avant son départ, soit au moment où il s'est effectué. Ils n'ont rien entendu dans la traversée qui pût leur faire soupçonner que des ordres du Directoire rappelassent le général Bonaparte en France. Ils s'accordent à dire que son départ paraissait avoir été décidé par la réception des gazettes anglaises, contenant des nouvelles détaillées des revers essuyés par nos armées en Italie et en Allemagne, gazettes envoyées par les amiraux anglais au quartier-général de l'armée française.

Ces témoignages, sans être décisifs, étaient un

grand argument en faveur de l'opinion que les lettres qui rappelaient le général Bonaparte n'avaient pas été reçues en Egypte. Depuis que ces lettres ont été livrées à la publicité, les paroles de Napoléon lui-même sont venues répandre un nouveau jour sur cette question.

Dans des notes dictées par lui à Sainte-Hélène, il est dit qu'il a reçu, durant le siége de Saint-Jean-d'Acre, le 27 floréal an VII (13 mai 1799), des lettres de France qui l'informaient du fâcheux état de nos affaires, et que ces nouvelles avaient été le principal motif qui l'avait porté à lever le siége et à se rapprocher d'Alexandrie. Ces lettres ne pouvaient être celles qui renfermaient les ordres du Directoire, puisque celles-ci sont datées du 7 prairial (26 mai) de la même année, et qu'elles n'ont été expédiées que le 23 du même mois (11 juin). Il est plus que probable que les lettres reçues devant Saint-Jean-d'Acre étaient celles qui furent envoyées par Joseph Bonaparte et remises par le Grec Bourbaki.

Mais ce qui achève de dissiper tous les doutes, c'est le fait suivant, qui m'a été communiqué par le général Bertrand, auquel l'Empereur l'a raconté à Sainte-Hélène. Nommer le général Bertrand, c'est citer un homme digne de toute confiance par la noblesse de son caractère et par la juste considération que lui a acquise une constante fidélité au malheur.

Le général Bonaparte, que le Directoire croyait encore en Égypte, était débarqué à Fréjus le 17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799). Il se rendait à Paris lorsqu'il rencontra, entre Fréjus et Lyon, un courrier porteur de dépêches adressées au général en chef de l'armée d'Égypte. Ces lettres portaient la révocation de l'ordre qui lui avait été donné de revenir en France, et lui enjoignaient de rester en Afrique. Ce fut par la lecture de ces dépêches que le général Bonaparte apprit en même temps l'ordre par lequel il était rappelé et le contre-ordre qui devait le retenir en Égypte; le Directoire l'informait en même temps que le Gouvernement avait jeté les yeux sur le général Lecourbe, qu'il avait l'intention de charger du commandement de la principale armée. Quand nous avions à peu près perdu l'Italie et que la guerre était reportée sur le Var, le Directoire avait éprouvé un besoin pressant des talents du général Bonaparte, et il désirait ardemment sa présence. Mais quand la victoire de Zurich et les succès obtenus en Hollande l'eurent rassuré, semblable au matelot qui oublie son vœu après la tempête, il s'empressa de révoquer l'ordre de rappel dont il avait pressé l'expédition trois mois auparavant, ordre qui lui avait été arraché par la considération de l'imminence du péril qui menaçait la République à cette époque. Le général Bonaparte ne reçut donc qu'à Paris les lettres du Directoire que

l'amiral Bruix était chargé de lui remettre, s'il parvenait à aborder en Égypte, la copie de celle que cet amiral lui avait expédié de Carthagène, et les lettres de Barras et de Talleyrand.

Quant au choix du général Lecourbe, sur lequel le Directoire s'était arrêté, l'Empereur ne l'improuvait pas tout à fait. Il faisait cas de ce général, et lui reconnaissait les qualités de l'homme de guerre. Il avait pris de lui une idée favorable en trouvant dans les papiers saisis chez le général Moreau après son arrestation, en 1804, plusieurs lettres que Lecourbe écrivait à ce général pendant la campagne de Hohenlinden, pour l'aiguillonner, vaincre ses irrésolutions et lui souffler son audace. L'Empereur s'était privé à regret des services du général Lecourbe, parce qu'il avait surpris en lui tant de malveillance à l'occasion du procès de Moreau, qu'il n'avait pas jugé pouvoir l'employer. Un jour que Lecourbe traversait le jardin des Tuileries, il aperçut l'Empereur à une fenêtre du palais; il dirigea sur lui un regard plein d'un sentiment si haineux, que Napoléon ne put jamais l'oublier. Quand, durant les Cent-Jours, Lecourbe revint à lui, l'Empereur s'empressa de l'accueillir, et lui confia un commandement important.

Lettres relatives au rappel du général Bonaparte en France.

I.

AU GÉNÉRAL BONAPARTE, COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE D'ORIENT.

« Paris, le 7 prairial an VII.

« Les efforts extraordinaires, citoyen général, « que l'Autriche et la Russie viennent de déployer, « la tournure sérieuse et presque alarmante que la « guerre a prise, exigent que la République con- « centre ses forces. Le Directoire vient en consé- « quence d'ordonner à l'amiral Bruix d'employer « tous les moyens qui sont en son pouvoir pour se « rendre maître de la Méditerranée et pour se porter « en Égypte, à l'effet d'en ramener l'armée que « vous commandez. Il est chargé de se concerter « avec vous sur les moyens à prendre pour l'embar- « quement et le transport. Vous jugerez, citoyen « général, si pouvez avec sécurité laisser en Égypte « une partie de vos forces ; et le Directoire vous au- « torise, dans ce cas, à en confier le commandement « à qui vous jugerez convenable.

« Le Directoire vous verrait avec plaisir à la tête

« des armées républicaines, que vous avez jusqu'à « présent si glorieusement commandées.

« *Signé* TREILHARD, LAREVEILLÈRE-LÉPEAUX, BARRAS. »

II.

LETTRE DU DIRECTOIRE A L'AMIRAL BRUIX (ÉCRITE DE LA MAIN DU SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL LAGARDE, ET SIGNÉE PAR MERLIN DE DOUAI).

« Paris, le 7 prairial an VII.

« Le Directoire exécutif, citoyen général, après « avoir réfléchi sur la situation actuelle des choses, « a senti la nécessité de réunir et de concentrer le « plus possible les forces de la République. En con- « séquence, il vous ordonne de prendre les moyens « les plus prompts pour effectuer votre jonction « avec la flotte espagnole. Dès qu'elle sera opérée, « vous chercherez la flotte anglaise; et si, comme il « est vraisemblable, vous êtes alors supérieur en « force à l'ennemi, vous le combattrez. Aussitôt que « vous aurez mis les Anglais hors d'état de s'opposer « avec succès à vos opérations, vous ferez voile pour « l'Égypte, à l'effet d'y embarquer l'armée. Vous « vous concerterez sur les moyens avec le général

« Bonaparte, et vous pourrez laisser en Égypte une « partie de ses forces, s'il le juge nécessaire.

« Vous remettrez au général Bonaparte la lettre « ci-jointe, qui lui communique le projet du Direc- « toire.

« Le président du Directoire exécutif,

« *Signé* MERLIN.

« Par le Directoire exécutif, le secrétaire-général,

« *Signé* LAGARDE. »

(Par un arrêté du Directoire du 14 germinal an VII (3 avril 1799), Bruix, ministre de la Marine, avait été nommé amiral de l'armée navale de Brest (grade équivalant à celui de capitaine-général en Espagne), pour que l'amiral Massaredo n'eût pas de répugnance à servir sous lui.)

III.

LETTRE AUTOGRAPHE DU CITOYEN TALLEYRAND, MINISTRE DE LA MARINE PAR INTÉRIM, A L'AMIRAL BRUIX.

« Paris, le 9 prairial an VII.

« Voilà votre mission revenue à votre première « idée, mon cher Bruix. J'en suis enchanté. Vous

« voilà hors du vague; vous avez un but, un but « prescrit, un but de la plus grande importance. Le « Directoire n'écrit qu'un mot à Bonaparte. Je lui « envoie une lettre de Barras à laquelle j'ai joint « quelques lignes. Le Directoire s'en rapporte à vous « pour l'instruire de notre situation intérieure et « extérieure. Ramenez-le. On vous recommande le « secret le plus absolu sur votre mission. Adieu, je « vous embrasse et vous aime bien. Comptez sur « moi pour la vie.

« *Signé* CH.-MAUR. TALLEYRAND.

« *P. S.* Mon opinion est que Belleville, notre « consul à Gènes, sera votre successeur; cela n'est « pas encore décidé, mais le Directoire ne détermi- « nera son choix que dans les premiers jours de la « décade prochaine. Sieyès arrivera du 20 au 24. »

IV.

L'AMIRAL BRUIX AU CITOYEN BONAPARTE, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ORIENT.

« Carthagène, le 29 prairial an VII.

« Citoyen général,

« Le Directoire exécutif m'a ordonné d'opérer « ma jonction avec l'escadre espagnole, d'attaquer

« ensuite l'ennemi, et, après l'avoir battu, d'aller en « Égypte pour y prendre et porter en France l'ar- « mée que vous commandez.

« Déjà ma jonction est faite, et l'armée combinée « est forte de quarante-deux vaisseaux de ligne; « mais cette force ne nous donne pas encore la su- « périorité sur les Anglais; ils ont soixante vais- « seaux dans la Méditerranée. Néanmoins, par des « manœuvres bien concertées, on peut les battre « avant qu'ils soient réunis en un seul corps d'ar- « mée. C'est ce que j'espère de faire, si mes démar- « ches instantes auprès de l'amiral espagnol et de « la cour de Madrid réussissent.

« Ce succès obtenu, je vous préviens, citoyen gé- « néral, que je ne perdrai pas un instant pour me « porter sur Alexandrie, immédiatement après le « combat. Faites donc vos dispositions pour retenir « le moins de temps possible la flotte sur la côte « d'Égypte. Vous devez compter, général, sur tous « les efforts dont je suis capable pour renverser « tous les obstacles et me rendre aussi prompte- « ment que je pourrai auprès de vous. Néanmoins, « il m'est impossible de vous préciser l'époque de « mon arrivée; et comme il n'y a rien de moins « certain que le résultat d'un combat naval, ni « même que je réussisse à attaquer l'ennemi avant « sa réunion complète, je dois vous engager, citoyen « général, à ne prendre les dernières mesures pour

« l'embarquement de votre armée que lorsque vous « serez prévenu par des frégates que je vous déta- « cherai, sitôt après l'événement, de l'arrivée pro- « chaine de l'armée navale.

« Croyez, citoyen général, que ce sera pour moi « le plus beau jour, et pour la brave armée que je « commande, un jour de gloire et de bonheur, que « celui où elle pourra rendre à la patrie les héros « qui l'ont tant illustrée.

« Agréez mes salutations fraternelles et respec- « tueuses.

« *Signé* E. BRUIX.

« *P. S.* J'ai promis au Grec qui vous remettra « cette lettre que vous lui feriez un présent de cinq « cents louis. Je pense, citoyen général, que, mal- « gré l'énormité de cette somme, vous n'hésiterez « pas à la lui donner.

« *Signé* E. BRUIX. »

Les lettres V et VI sont adressées par le ministre de la Marine par intérim Talleyrand à l'amiral Bruix, en date des 13 et 27 prairial. Elles rappellent, entre autres instructions, les ordres du Directoire du 7 prairial, et insistent sur leur exécution.

VII.

MINUTE DE LA LETTRE ÉCRITE PAR L'AMIRAL BRUIX AU CITOYEN JOSEPH BONAPARTE, EN DATE DE PARIS, LE 22 VENDÉMIAIRE AN VIII.

« Recevez, citoyen, le compliment que mon cœur « vous adresse sur l'heureux retour de votre frère. « Le bonheur de votre famille est un bonheur pu- « blic. J'apprends que vous partez cette nuit ou de- « main pour Fréjus. Je vous envoie des pièces qui « peuvent intéresser votre frère et vous.

« 1° Copie de la lettre que j'ai reçue du Direc- « toire en rade de Vado. C'est d'après cette lettre « que j'ai envoyé à votre frère celle que je vous ai « montrée à Paris. Vous savez pourquoi, ma jonc- « tion opérée avec les Espagnols, les forces supé- « rieures de l'ennemi se sont opposées à tout projet « ultérieur.

« 2° Deux lettres du Directoire à votre frère; je « devais les remettre moi-même.

« 3° Une lettre du citoyen Talleyrand, qui devait « avoir la même destination, et qui en contenait « une du directeur Barras.

« 4° Copie de la lettre par laquelle Talleyrand « m'adressait ces dépêches.

« Je partage votre joie, et vous salue cordiale-
« ment.

« *Signé* E. BRUIX. »

Peu de temps après le 18 brumaire, les consuls occupant encore le palais du Luxembourg, je me trouvais chez le colonel Louis Bonaparte qui venait d'être nommé au commandement du 5e régiment de dragons; il logeait rue de Vaugirard, hôtel de la Trémouille. Il me montra un manuscrit d'une quinzaine de pages in-folio, tout entier de la main de Napoléon. C'était la minute d'un discours composé par lui, n'étant encore que lieutenant d'artillerie, sur le sujet d'un prix proposé au concours par l'académie de Lyon : *Quels sont les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur?* Louis Bonaparte avait entrepris de déchiffrer ce manuscrit; mais, rebuté par les difficultés, il y avait renoncé. C'était la première fois que je voyais l'écriture de Napoléon; je crus avoir sous les yeux les caractères d'une langue inconnue; cependant un vif sentiment de curiosité et d'intérêt me porta à demander à Louis Bonaparte de me confier ce manuscrit. Je voulais essayer si je serais plus patient ou plus heureux que lui. Je passai huit jours à étudier ces caractères, que je parvins à déchiffrer avec une peine infinie, sauf cinq ou six mots que je

laissai en blanc. Je rapportai le manuscrit avec ma traduction au colonel Louis Bonaparte, qui, se contentant de la copie que j'avais faite, saisit brusquement l'original, et avant qu'il m'eût été possible de prévenir son mouvement, le lança dans la cheminée. Le feu, qui était très-ardent, consuma en un instant cette précieuse relique, et je n'en pus rien sauver.

Ce discours n'était pas achevé, si j'en juge par la minute que j'ai lue. La dernière main y manquait; ce qui me ferait douter qu'il ait pu remporter le prix, comme on l'avait d'abord annoncé, et même qu'il ait pu participer au concours. Il m'est resté de la lecture de cet écrit, autant que je puis m'en souvenir, qu'il y avait beaucoup d'imagination, peu d'art et de liaison dans la composition, mais des pensées douces, une philanthropie un peu fastueuse et une sensibilité rêveuse, exprimée avec l'exaltation et la candeur de la jeunesse (1). Une définition pittoresque du sentiment et de la mélancolie, de l'enthousiasme pour la musique du *Devin de village*, à l'auteur de laquelle Napoléon aurait voulu qu'on eût élevé une statue pour cette seule composition, et une phrase qui termine son discours, sont les passages qui m'ont le plus frappé. Pour donner une définition du sentiment, l'auteur du discours pro-

(1) J'ai entendu dire à l'Empereur que, dans son adolescence, il ne pouvait pas lire sans pleurer les *Épreuves du sentiment*, par Arnauld Baculard.

menait le lecteur dans les sites les plus favorables à la méditation, qu'il peignait tantôt à grands traits, tantôt avec des détails descriptifs. Il le transportait de la cabane du berger dans l'église de Saint-Pierre de Rome, et décrivait les impressions qu'éprouve le voyageur à sa première entrée dans cette immense basilique, éclairée par la clarté mystérieuse d'une lampe. Telle est l'impression que j'ai conservée de la lecture de ce curieux manuscrit, impression qui serait peut-être modifiée, si je le relisais aujourd'hui.

Le goût que Napoléon avait alors pour la musique du *Devin de village* paraîtra singulier à ceux qui savent qu'il mettait la musique italienne au-dessus de la musique française, et qu'il n'aimait pas les écrits de Jean-Jacques (1). Il avait retenu tous les

(1) Il portait sur *la Nouvelle Héloïse* à peu près le même jugement que Voltaire. Quant à ses écrits politiques, le propos suivant montre ce qu'il en pensait. J'ai entendu Stanislas Girardin raconter que, dans une excursion que Napoléon fit à Ermenonville dans la première année du Consulat, il s'était arrêté devant le tombeau de Jean-Jacques Rousseau. Après l'avoir considéré pendant quelque temps en silence, il laissa échapper ces paroles : « Il aurait peut-être mieux valu, pour le repos « de la France, que cet homme n'eût jamais existé. »

Depuis que ces lignes sont écrites, des Mémoires de Stanislas Girardin ont été publiés. J'y trouve un article ayant pour titre : *Visite du premier Consul à Ermenonville*, où la même anecdote est rapportée avec les développements suivants : « Arrivé devant l'île des Peupliers, « il (le premier Consul) s'est arrêté devant le tombeau de Jean-Jacques, « et a dit : « Il eût mieux valu, pour le repos de la France, que cet « homme n'eût jamais existé. — Eh ! pourquoi, citoyen consul? dit Gi- « rardin. — C'est lui qui a préparé la Révolution française. — Je croyais, « citoyen consul, que ce n'était pas à vous à vous plaindre de la Révolu-

airs de cette charmante pastorale, et aimait à les chanter, non pas tout à fait comme le disait Rousseau de Louis XV, avec la voix la plus fausse de son royaume, mais avec une voix dont la justesse n'était pas le mérite constant. A ces impressions d'adolescence qui avaient survécu à l'âge mûr, se joignait, ou plutôt avait succédé un sentiment passionné pour la musique italienne, qu'il écoutait avec délices, et qui était la plus puissante distraction apportée à ses grands et pénibles travaux (1).

« tion. — Eh bien ! répliqua-t-il, l'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux « valu, pour le repos de la terre, que Rousseau ni moi n'eussions jamais « existé. » Et il reprit d'un air rêveur sa promenade.

Cette anecdote, que le caractère connu de celui qui la rapporte ne permet pas de révoquer en doute, prouve que le génie, à l'aspect de la tâche qui lui est imposée, tombe quelquefois dans le découragement, et que, semblable au Christ au jardin des Olives, si une pareille comparaison peut être admise, il recule devant le calice d'amertume qui lui est présenté.

(1) Ce goût de Napoléon pour la musique italienne ne devrait pas être un argument en faveur de l'opinion qui a voulu le déshériter du nom de Français, en lui attribuant les mœurs et les habitudes italiennes et la connaissance exclusive de la langue italienne. Je ne veux pas renouveler gratuitement une polémique contre une prétention qui ne pourrait pas être soutenue aujourd'hui; mais je profiterai de cette occasion pour donner l'extrait d'une lettre adressée à ce sujet au rédacteur du journal américain *le Courrier des États-Unis*, par l'homme qui a le mieux connu l'Empereur, et qui lui était uni par la plus tendre amitié autant que par les liens du sang.

« Napoléon n'était pas né en Italie; il est né à Ajaccio le 15 août 1769, « dans l'île de Corse, qui était occupée par les troupes françaises dès « l'année 1764. L'intérieur de l'île fut entièrement soumis à la France « en 1768. Napoléon n'avait jamais été en Italie avant que les armées « françaises ne lui en ouvrissent le chemin. Il n'avait donc pu y contracter les habitudes du caractère italien. Charles Bonaparte, son père, « nommé député des états de la province de Corse à la cour, en 1777, le « conduisit et le laissa au collége d'Autun, en Bourgogne. Il obtint de-

Mais le passage du discours qui m'a laissé la plus profonde impression, et qui me revient sans cesse à la mémoire, surtout depuis vingt-cinq ans, c'est la phrase qui le termine. C'était une espèce de prophétie dont une croyance populaire et un préjugé touchant attribuent le don aux génies supérieurs et aux mourants :

Le Ciel prête aux mourants des accents prophétiques.

C'était comme un pressentiment de la destinée future de ce grand et auguste infortuné. Voici cette phrase, que je cite littéralement : *Les grands hommes sont des météores destinés à brûler pour éclairer leur siècle.*

« puis, pour lui, une place à l'École militaire de Brienne, en Champa-
« gne, d'où il fut envoyé à celle de Paris, avant d'être nommé officier
« d'artillerie en 1787. Il ne savait pas alors un mot de la langue italienne;
« ses habitudes et son langage durent être entièrement ceux d'un Fran-
« çais de la vieille France, puisqu'on voit à quel âge il vint en Bour-
« gogne, en Champagne, à Paris. Dans ses garnisons de Valence et de
« Grenoble, à Marseille, il fut connu de Mounier, l'ex-constituant, de
« l'abbé Raynal et d'autres amis de la liberté naissante, dont il embrassa
« avec ardeur les principes. Il passa peu de mois de son premier semestre
« dans sa ville natale, et ce fut pour y faire des recherches historiques et
« rédiger un essai sur les révolutions de la Corse, écrit en bon français,
« qu'il envoya à l'abbé Raynal. Cet auteur célèbre lui répondit, entre
« autres choses : « Cet écrit est rempli de traits qui décèlent un génie
« du premier ordre. » Napoléon ne savait pas alors un mot d'italien. Il
« en apprit quelques-uns dans ses courts passages en Corse, quelques
« uns dans ses campagnes d'Italie, comme beaucoup d'officiers de l'ar-
« mée française; mais, n'en déplaise à M. le professeur V., Napoléon n'a
« jamais su parfaitement d'autre langue que la langue française. » Nous pouvons ajouter qu'il a été tout ce qu'il a voulu être, et a joint à la variété de ses connaissances le talent d'un grand écrivain.

M. de Las Cases rapporte, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, que le prince de Talleyrand, pour faire sa cour à l'Empereur, avait fait rechercher à Lyon ce discours, qu'il lui présenta un jour. L'Empereur en lut quelques pages et le jeta au feu. Il paraît, d'après cela, que ce discours a été présenté au concours. Ce que j'en ai vu serait donc la minute, qui, dans ce cas, aurait été la composition de premier jet, dont la correction aurait affaibli la couleur et détruit l'originalité; cette minute du discours inachevé serait restée dans les papiers de Napoléon jusqu'au jour où elle passa dans les mains de son frère. Quoi qu'il en soit, il est à désirer que cette première production de sa jeunesse ne soit pas perdue. Dans le discours qui a été imprimé en 1826 et qui fait partie d'un recueil publié sous le nom du général Gourgaud, je n'ai pas reconnu celui que j'avais lu en 1800. Il me restait l'espérance que M. le comte de Saint-Leu aurait conservé la copie que je lui ai remise; mais une lettre de ce prince, écrite de Florence le 31 mars 1840, m'apprend que ce mémoire académique, dont il retrouve dans son souvenir quelque idée, n'est pas en sa possession, et qu'il ne saurait dire dans quelle main il peut se trouver. Ce n'est point sous le rapport du mérite littéraire que la perte de cette composition serait regrettable; l'intérêt en serait bien minime aujourd'hui, si elle ne servait à prouver par quelles sé-

rieuses études se développaient les facultés dont la nature avait doué l'homme appelé à opérer de si grandes choses. Son auteur y mettait, au reste, bien peu d'importance, puisque le retrouvant sous sa main, plus de dix ans après, il voulait le jeter au feu. Il ne l'abandonna à son frère que sur les instances de celui-ci, et avec la condition de le brûler, condition que le colonel Louis Bonaparte exécuta trop religieusement, à mon grand regret.

La conscription de l'an VII vint m'atteindre. Je ne me sentais pas de vocation pour l'état militaire. Une constitution peu robuste et une santé qui, sans être faible, me rendait inhabile aux fatigues de la guerre, m'éloignaient de la carrière des armes. Cependant chaque citoyen devait payer son tribut à la patrie; aucun n'en était exempt. Les diverses démarches auxquelles je me livrai, pour obtenir une exemption de service, eurent pour effet de retarder pendant plus d'une année toute décision à mon égard. Ces démarches, qui me mirent en relation avec des personnes de divers états, m'amenèrent enfin jusqu'au premier Consul. La Providence guide ainsi l'homme vers le but qu'elle lui a marqué, par des voies qu'il ne peut soupçonner. Mes efforts pour me soustraire à l'application de la loi sur la conscription furent la route obscure et ignorée qui me conduisit à la protection de l'homme qui passe pour avoir été inflexible dans

l'exécution de cette loi, et en avoir poussé la rigueur jusqu'à ses dernières limites.

Louis Bonaparte avait été fait colonel du 5e régiment de dragons. Son régiment fut envoyé dans la Vendée. Il m'engagea à le rejoindre à Verneuil, dans le Perche, où il était cantonné; je m'y rendis dans les derniers jours de juin. La pacification de la Vendée était sur le point de s'accomplir. A peine arrivé au gouvernement, le premier Consul avait tourné ses regards vers ce malheureux pays, et s'était occupé des moyens de mettre un terme aux discordes qui le déchiraient. Tous les efforts faits par les gouvernements qui l'avaient précédé, pour arriver à ce but, avaient été à peu près infructueux. Il était réservé au premier Consul de terminer cette guerre cruelle, où le vainqueur avait toujours à pleurer sa victoire. Il y parvint par un mélange habile de rigueur et d'indulgence, et par une volonté ferme. Les chefs de chouans, divisés entre eux, découragés par leurs revers, et incapables de résister au déploiement de forces dirigées contre eux, finirent par se soumettre. Un seul, Frotté, résistait encore. Surpris, il voulut parlementer, mais en encourageant en même temps ses lieutenants à attendre des temps meilleurs. Les lettres qu'il leur adressait furent interceptées, et servirent à prouver son manque de foi. Il fut traduit devant une commission militaire, et fusillé

avec quelques-uns de ses compagnons. La mort de Frotté fut le dernier acte de cette guerre sanglante. L'excitation des esprits était encore telle à cette époque, que le jour où Frotté et ses complices furent exécutés, les habitants de Verneuil se renfermèrent dans leurs maisons, et les rues de cette ville furent désertes. Frotté fut saisi dans la maison du général commandant à Alençon, chez lequel il s'était réfugié, et qui le livra. C'était le même Guidal qui fut depuis impliqué dans une trame révolutionnaire dans le Midi, et qui finit malheureusement dans l'affaire Mallet.

Après six mois passés au 5e de dragons, où je comptais pour la forme sur les rôles, je pus quitter, sans être recherché, ce semblant de service militaire. Le colonel Louis Bonaparte, qui connaissait mon peu de goût pour le noviciat de maréchal de France, me présenta à son frère Joseph Bonaparte, récemment arrivé de son ambassade de Rome, après l'attentat qui le força de quitter cette ville, au mois de décembre 1797. Son caractère d'ambassadeur ne l'avait pas mis à l'abri de la violation du droit des gens, commise en sa personne. Des partisans de la Révolution s'étaient réfugiés sous la juridiction du palais de France. Ils y avaient été poursuivis par les troupes papales, qui massacrèrent plusieurs des révolutionnaires. Dans cette sédition, sa vie avait été menacée, et il avait vu tuer à ses côtés le gé-

néral Duphot, qui était destiné à épouser la sœur de sa femme, devenue depuis madame Bernadotte, et aujourd'hui reine de Suède. Victime de son généreux dévouement, ce général fut atteint d'un coup mortel, pendant qu'il secondait les efforts de Joseph Bonaparte, pour engager les mécontents à se retirer, et les troupes du pape à cesser le feu. L'ambassadeur ne dut la vie qu'à l'intrépidité et au sang-froid qu'il déploya dans cet affreux événement. Plus heureux que l'envoyé français Basseville, cruellement égorgé par la populace romaine, quatre ans auparavant, il put échapper au danger qu'il courut. Il trouva un refuge dans la maison de l'ambassadeur d'Espagne, le chevalier d'Azzara.

Joseph Bonaparte écrivait alors sa nouvelle de *Moïna*, production légère, mais qui se recommande par la simplicité du sujet, par la douceur des sentiments et par les grâces du style. Cette circonstance me mit en relations avec ce digne Mécène, qui m'accueillit avec la plus grande bienveillance, et me voua depuis ce temps un intérêt qui ne s'est jamais démenti, et dont je conserverai toute ma vie la plus vive reconnaissance.

Lorsqu'il fut chargé de négocier la paix avec les envoyés américains, il voulut bien m'attacher à sa personne en qualité de secrétaire. Les négociations de la paix avec les États-Unis furent heureusement terminées par un traité qui fut signé le 30 sep-

tembre 1800 par les conseillers d'État Joseph Bonaparte, Rœderer et Fleurieu pour la France, et par MM. Ellsworth, Davie et Murray pour les États-Unis. Par cette convention, dont la durée fut fixée à huit ans, les droits des neutres furent solennellement établis. C'était une victoire remportée sur l'Angleterre. Le grand principe que *le pavillon couvre la marchandise*, principe soutenu et défendu depuis avec tant de vigueur, fut expressément reconnu. Les objets de contrebande furent réduits aux seules munitions de guerre : le droit de visite des navires neutres fut régularisé, et le droit de blocus restreint aux places réellement bloquées.

Ce traité fut célébré par une fête qui fut donnée à Mortfontaine deux jours après. Le premier Consul s'y rendit avec sa famille. Les deuxième et troisième consuls avec les ministres, les présidents et plusieurs membres du Conseil d'État, du Sénat, du Corps Législatif et du Tribunat y assistèrent. Le Corps diplomatique y fut aussi invité. Plusieurs personnes qui avaient autrefois servi en Amérique, sous différents titres, s'y trouvaient réunies. M. de Lafayette et M. de Larochefoucaud-Liancourt assistèrent à la fête, et voulurent bien se charger d'inviter les Américains qui se trouvaient à Paris, et servir d'interprètes entre Joseph Bonaparte et ceux qui ne parlaient pas français. Ce furent eux qui indiquèrent les sujets des emblèmes et des inscrip-

tions qui rappelaient les faits les plus marquants de la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Il y avait un grand nombre de jolies femmes, à la tête desquelles figuraient les deux plus jeunes sœurs du premier Consul, mesdames Leclerc et Murat.

La fête de Mortfontaine fut très-brillante. La beauté du lieu seconda le goût et la magnificence qui y furent déployés. Mortfontaine était déjà dans ce temps une des plus belles terres de France. Elle est devenue presque sans rivale, grâce aux améliorations et aux embellissements qu'y a ajoutés le goût éclairé de son illustre propriétaire. Le château et le parc n'ont rien de particulièrement remarquable; mais les étangs parsemés d'îles plantées, animés par le mouvement de barques et de navires à voile d'une coupe élégante, entourés de bosquets et d'allées impénétrables au soleil, offrent un aspect ravissant. Ces étangs forment d'immenses nappes d'eau, séparées par des chaussées, et communiquant par des écluses sur une longueur de près de deux lieues. Les coteaux sont couverts d'une grande quantité d'arbres verts, et couronnés par de beaux bois. Sur leurs pentes s'élèvent des roches de grès dont quelques-unes sont colossales. L'une d'elles justifie l'inscription qu'elle porte :

Sa masse indestructible a fatigué le Temps.

(Delille.)

Tous les sites se trouvent réunis dans cette petite vallée des étangs; la nature vivante y contraste avec la nature morte. Des hameaux et des moulins, groupés d'une manière pittoresque, y entretiennent la vie et le mouvement, tandis qu'à l'extrémité règne une étendue de sables arides, dignes du désert, et où l'illusion est entretenue par des ruines dans le style mauresque.

Le premier jour de la fête, un concert fut donné, dans lequel on entendit Garat et les artistes les plus distingués de Paris. Il y eut, le lendemain, une grande chasse à courre. Le soir, deux petites comédies furent jouées par Fleury, Dazincourt, mesdemoiselles Contat, Devienne et Mézerai, sur un théâtre dont le fond s'ouvrait sur le parc. Cette échappée découvrait un petit bois qu'éclairaient des feux qui, par le mélange habilement ménagé d'ombre et de lumière, produisaient un effet magique. Les acteurs du Théâtre-Français jouèrent avec leur talent accoutumé. Fleury et mademoiselle Contat, invités à la fête, se firent remarquer par leur bonne tenue et par leur amabilité. Les propriétaires de Mortfontaine goûtèrent beaucoup ces deux artistes qu'ils invitèrent plusieurs fois à dîner, pendant l'hiver suivant, dans leur jolie maison de la rue du Rocher.

Après le spectacle, il fut tiré un feu d'artifice qui termina la fête. Il avait été dressé sur le pre-

mier étang, en face du château. Il laissait voir, à la lueur des artifices, l'emblème de l'alliance de la France et de l'Amérique.

Ce fut là que je vis Napoléon pour la première fois. Je n'eus pas occasion d'en être remarqué. En le voyant entouré de ce prestige de grandeur qui imprimait le respect à tous ceux qui l'approchaient, je ne soupçonnais pas que je serais appelé un jour à vivre dans sa familiarité. Il fut très-affable avec tout le monde. Il renonça aux affaires pour se livrer aux plaisirs de la fête. La bibliothèque du château, dans laquelle son cabinet avait été établi, fut presque toujours déserte. Il s'entretint avec chacun de sa spécialité : il parla même de musique à Garat.

Pendant le court séjour que le premier Consul fit à Mortfontaine, il lui fut présenté par M. Cambry, préfet du département de l'Oise, des médailles d'or du temps des empereurs romains. Ces médailles avaient été trouvées sur les confins du département, dans une petite plaine entourée de montagnes, où l'on a cru reconnaître des restes de retranchements. Le premier Consul les donna aux ministres américains, en les invitant à les porter en Amérique.

Le premier Consul causa beaucoup avec M. de Lafayette. Il avait de l'estime pour ce général. Si sa conduite, pendant les terribles crises de la Révolution, où tant d'hommes ont laissé leur vie ou

leur honneur, ne paraissait pas au premier Consul avoir toujours été à la hauteur de ces circonstances, il la trouvait honorable, et il lui tenait compte de ses bonnes intentions. Toute la renommée de M. de Lafayette reposait sur une persévérance opiniâtre dans les mêmes idées. Il en était resté à la prise de la Bastille. Il n'avait pas fait un pas depuis 1789, ni descendu du cheval blanc sur lequel il se voyait toujours à la tête de la garde nationale. Il avait rêvé pour la France la forme du gouvernement américain ; et, plein de cette utopie, il n'avait jamais voulu admettre ni la différence des deux pays, ni les nécessités des temps, ni la disposition des esprits. Les résultats du 18 brumaire bouleversaient tout son passé. Immobile, quand tout changeait autour de lui, soit par conviction, soit par calcul, il resta fidèle à ses maximes, quand chacun faisait bon marché de ses croyances, et que les serments étaient une monnaie dont le type changeait sans cesse. La situation de M. de Lafayette était une nouveauté qui avait quelque chose d'original et de piquant pour les uns, et de respectable pour les autres. Quelle que fût la manière de penser de Napoléon sur son compte, un tel homme avait pour lui une valeur réelle. Il dut songer à en tirer parti, car c'était un instrument dont il ne devait pas négliger l'emploi. Il désira donc le placer au Sénat. M. de Lafayette remercia le premier Consul de ses

bonnes dispositions, et le pria de les reporter sur son fils, alléguant son goût pour la retraite, et l'éloignement qu'il éprouvait à rentrer dans la vie publique. Napoléon le comprit. Il avait besoin du père, mais non du fils; il ne le pressa pas. Cependant il continua à le recevoir, et resta avec lui dans des rapports d'estime. Jusque-là, M. de Lafayette était conséquent avec lui-même; et ses scrupules, quelle qu'en fût la cause, étaient respectables. Depuis, soit qu'il ne trouvât pas son compte dans l'indifférence avec laquelle sa résistance était accueillie, et qu'il se lassât de l'obscurité où il était rentré, soit que la force de ses convictions l'emportât, l'ouverture des votes sur la question du consulat à vie lui parut une circonstance favorable pour rappeler sur lui l'attention. Il pouvait s'abstenir de voter; non-seulement il vota, mais encore il adressa son vote au premier Consul, avec une lettre qui est trop connue pour que je la rapporte ici. Cette action ne produisit pas l'effet que son auteur en attendait. Elle eut pour résultat naturel d'éloigner M. de Lafayette du premier Consul, qui cessa de s'occuper de lui.

II

Joseph Bonaparte est nommé plénipotentiaire au congrès de Lunéville. — Refus du plénipotentiaire autrichien de traiter sans le concours d'un ministre anglais. — De l'admission d'un plénipotentiaire anglais au congrès. — Note dictée par l'Empereur à ce sujet. — Renouvellement des hostilités. — Passage de Moreau et de Lahorie à Lunéville. — Victoire de Hohenlinden. — Signature de la paix. — Du traité de Lunéville. — Personnel de la légation française. — Le général Clarke. — Anecdote. — Le général Hugo et ses fils Abel et Victor. — Anatole de Lawoestyne. — Retour à Paris. — De la répartition des indemnités. — Été passé à Mortfontaine. — Le comte de Cobenzl et M. Hoppé. — Hôtes divers du château. — Le poëte Casti. — Andrieux. — Le Plessis-Chamant. — Lucien Bonaparte.

Moins d'un mois après, le frère du premier Consul fut nommé ministre plénipotentiaire au congrès de Lunéville. Le plénipotentiaire autrichien fut le comte Louis de Cobenzl, ancien ambassadeur à Pétersbourg, le même qui avait signé le traité de Campo-Formio avec le général Bonaparte. Le télégraphe ayant annoncé l'arrivée de ce ministre à Strasbourg, Joseph Bonaparte partit à l'instant de Paris, sans emmener madame Joseph, qui dut le

rejoindre plus tard. Mais le comte de Cobenzl ne s'était arrêté qu'un moment à Strasbourg; apprenant à Lunéville que le ministre de France n'y était pas encore arrivé, il avait continué sa route sur Paris. Les plénipotentiaires français et autrichien se rencontrèrent à moitié chemin. M. de Cobenzl désira venir jusqu'à Paris. Je lui cédai ma place dans la voiture de Joseph Bonaparte : je pris la sienne dans sa voiture avec M. Hoppé, son secrétaire d'ambassade, et nous rétrogradâmes sur Paris.

M. de Talleyrand céda sa maison de la rue d'Anjou au ministre autrichien, qu'il connaissait déjà, ayant étudié le droit avec lui et avec M. de Choiseul-Gouffier, à Strasbourg, sous le professeur Koch, devenu membre du Tribunat. Le lendemain de son arrivée, M. de Cobenlz fut présenté au premier Consul. Il eut avec lui plusieurs entretiens. Après huit jours passés à Paris, les deux négociateurs en repartirent pour Lunéville, où ils arrivèrent dans les premiers jours de novembre. Le ministre autrichien allégua, dès l'ouverture des conférences, qu'il ne pouvait traiter sans le concours d'un ministre anglais, sa cour étant liée par un traité avec l'Angleterre. Le premier Consul avait été au-devant de tout ce qui pouvait favoriser une réconciliation avec cette puissance. Des négociations s'étaient ouvertes à Londres par l'intermédiaire de M. Otto, agent français, pour l'échange des prisonniers, dans le but

d'arriver à la signature d'un armistice naval, sur les mêmes bases que celui qui avait été conclu avec l'Autriche (1).

L'Angleterre avait demandé à être admise au congrès comme partie contractante; cette prétention paraissait suspecte. Si cette puissance désirait sincèrement la paix, elle pouvait la négocier séparément, et sans se joindre à l'Autriche. La position relative de la France et de l'Angleterre était bien différente de celle de la France à l'égard de l'Autriche. Tout était sujet de discussion avec l'Angleterre; il y avait vingt ans qu'aucun traité n'était intervenu entre les deux États. Depuis ce temps, la révolution de 1789, les guerres de la République, avaient changé la face de l'Europe. L'Angleterre avait considérablement accru ses possessions d'outre-mer aux dépens de la France et de ses alliés, et démesurément étendu sa puissance dans l'Inde. Tous les points de négociation devaient être abordés pour la première fois. Avec l'Autriche, on partait de bases déjà posées; c'était un renouvellement de traités. Les négociations pouvaient difficilement être simultanées, et

(1) Le récit des transactions diplomatiques, dirigées par Joseph Bonaparte, au congrès de Lunéville, dans les conférences du concordat et au congrès d'Amiens, contient des développements puisés aux sources officielles. On y a joint quelques détails sur les négociations relatives à l'admission d'un plénipotentiaire anglais au congrès de Lunéville, à la répartition des indemnités stipulées par le traité en faveur des princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin, et aux préliminaires de Londres qui ont précédé la paix d'Amiens.

des difficultés devaient les entraver à chaque pas; le gouvernement français était donc porté à soupçonner le cabinet anglais de manquer de sincérité. Pour s'en assurer, et l'obliger à dévoiler ses desseins secrets, il proposa :

1° D'admettre un négociateur anglais à Lunéville, en convenant que les hostilités seraient suspendues sur mer comme elles l'étaient sur terre, afin que les puissances contractantes fussent, autant que possible, dans les mêmes conditions. Cette demande était juste. La France ne pouvait être en guerre avec une des puissances et en suspension d'hostilités avec l'autre. Si l'armistice naval avait pour la France l'avantage de rétablir les relations de commerce de ses ports avec ses colonies, et de lui permettre de ravitailler et de recruter son armée d'Égypte, l'armistice continental donnait à l'Autriche le moyen de réorganiser ses armées, de fortifier ses places avec l'argent de l'Angleterre, et de se préparer à recommencer la lutte avec avantage. En réponse, le ministère anglais refusait de laisser entrer dans les ports et dans les places bloqués aucune munition navale ou militaire, mais seulement pour quatorze jours de vivres, quand la plupart des établissements, Malte exceptée, étaient loin d'en manquer. C'était rendre l'armistice illusoire.

2° Le premier Consul offrit alors de négocier en continuant les hostilités sur terre ainsi que sur mer,

comme cela s'était pratiqué dans maintes négociations. C'était un moyen d'accélérer la conclusion de la paix, parce que les deux puissances alliées, pressées par les succès que la supériorité des armes françaises leur assurerait inévitablement, seraient intéressées à abréger les négociations, pour ne pas rendre la paix tous les jours plus désavantageuse pour elles. — Cette proposition ne parut pas acceptable au cabinet anglais.

3° On fit une autre proposition : on offrit d'accepter l'armistice proposé par le ministère britannique, quelque désavantageux qu'il fût, si l'Angleterre voulait entrer en négociation séparée. Dans cette attente, on retarda de huit jours la reprise des hostilités contre l'Autriche.—Le ministère britannique refusa.

4° Enfin, pour dernière proposition, le gouvernement français demanda à laisser entrer en parlementaire dans Alexandrie six frégates armées en flûte. C'était rentrer dans le but de l'armistice qu'il avait proposé au cabinet anglais. Le secours d'environ quatre mille hommes, que cette expédition aurait pu porter à l'armée d'Orient, ne pouvait équivaloir aux avantages que retirerait l'Autriche de la prolongation de l'armistice continental par les subsides anglais, qui accroîtraient ses ressources et ses moyens militaires. C'était encore un moyen d'obliger les Anglais à en finir promptement, pour empêcher l'arrivée des frégates en Égypte; car il

se serait écoulé plus d'un mois avant qu'elles fussent en état d'appareiller.

Ces différentes propositions furent rejetées. Elles ne pouvaient convenir qu'à un ministère désireux de la paix ; car, quand on a réellement la volonté de s'entendre, on est bientôt d'accord. Ces refus successifs décelaient assez l'éloignement qu'avait le cabinet britannique pour la paix. En se présentant au congrès comme liée d'intérêt avec l'Autriche, l'Angleterre n'avait sans doute pas l'intention de se sacrifier pour son alliée, et d'obtenir pour elle des restitutions au prix de ses propres conquêtes. Elle ne voulait donc que gagner du temps, et intervenir dans les négociations de Lunéville pour en entraver la marche et faire naître quelque cause de rupture. *Admettre unnégociateur anglais à Lunéville*, disait Napoléon, *c'était lui mettre entre les mains la navette et les fils pour tramer une nouvelle coalition.*

Au reste, ces subtilités n'aboutirent qu'à retarder d'un an la paix dont l'Angleterre avait rejeté l'offre avec tant de dédain en janvier 1800, après le 18 brumaire, et qu'elle sollicita en 1801 (21 mars).

A la suite de la troisième note, dictée à Sainte-Hélène sur l'ouvrage du général Mathieu Dumas, qui a pour titre *Précis des événements militaires*, l'Empereur fait les réflexions suivantes :

« C'était un spectacle assez satisfaisant pour un « vrai Français, que celui des changements qui s'é-

« taient opérés en si peu de mois. En janvier 1800, « la France sollicitait la paix ; lord Grenville répon- « dait par un torrent d'injures, se permettant les « plus étranges insinuations. Il désirait qu'un prince « de cette race de rois qui, durant tant de siècles, sut « maintenir au dedans la prospérité de la nation et « lui assurer de la considération et du respect au « dehors, remontât sur le trône de France. Il ex- « hortait le premier Consul à constater par des « preuves la légitimité de son gouvernement ; et « aujourd'hui c'était le même lord Grenville qui « demandait comme grâce d'être admis à traiter « avec la République ; il proposait même d'acheter « cette grâce par des concessions navales.

« Les négociations pour un armistice naval fu- « rent rompues. Les places d'Ingolstadt, d'Ulm et « de Philisbourg furent remises par l'empereur à « la France pour prix d'une prolongation de trêve « de six semaines. Peu de mois après, la paix de « Lunéville sauva la maison d'Autriche, et rendit « le calme au continent. Et enfin, peu après, le « cabinet de Saint-James signa les préliminaires de « Londres, par lesquels l'oligarchie anglaise con- « fondue reconnut la république française, agran- « die non-seulement des provinces belges, mais « encore du Piémont, de Gênes et de toute l'Italie. « Et de combien de millions ne s'était pas accrue « la dette de l'Angleterre ! Tel fut le résultat de la

« politique passionnée de Pitt. » (Ce qui suit a été également dicté par l'Empereur, mais n'a pas été imprimé dans les mémoires qui portent son nom.) « Pitt ne voulant la paix qu'autant que la Belgique « serait cédée à l'Autriche, n'était pas sincère en « demandant à entrer au congrès de Lunéville. « Pendant les six semaines qu'ont duré les pour- « parlers entre M. Otto et lord Grenville sur la « question de l'armistice naval, si celui-ci eût été « disposé à la paix, il l'eût insinué et l'eût prouvé « dans ses conversations confidentielles. Il ne dit « rien qui pût détruire l'impression contraire. Lors- « qu'on négocia les préliminaires de Londres, dès « les premières paroles de lord Hawkesbury, on vit « que le cabinet anglais était sincère. — M. Mathieu « Dumas montre peu d'habitude des affaires, en s'i- « maginant que la rupture de la négociation entre « les deux pays a tenu à l'admission ou au refus « d'admettre six frégates dans le port d'Alexandrie. « C'eût été aussi fou de la part de l'Angleterre que « de la part de la France. Il arrive à la guerre « qu'une armée de cent mille hommes bat en re- « traite après avoir perdu trente à quarante hus- « sards dans une reconnaissance que fait le général « en chef; est-ce qu'une si légère perte est la cause « de la retraite? non, mais la retraite est le résul- « tat de la reconnaissance. »

L'Angleterre se refusant à toute proposition, et

de son côté le comte de Cobenzl persistant dans sa déclaration de ne pas traiter sans le concours d'un envoyé anglais, les hostilités recommencèrent, malgré la présence à Lunéville des plénipotentiaires français et autrichien. Le général Moreau, qui était à Paris, où il s'était rendu après la prolongation de l'armistice, en partit le 19 novembre pour se remettre à la tête de l'armée du Rhin. Le général Lahorie, son chef d'état-major, qui l'avait précédé, passa à Lunéville. Au lieu de descendre chez le ministre de France, il alla directement chez le ministre d'Autriche. Moreau arriva à Lunéville quelques jours après. Sans attendre sa visite, le ministre de France alla le voir à l'auberge où il était descendu. J'accompagnai Joseph Bonaparte chez Moreau, qui le reçut dans une salle basse éclairée par une lampe. Il était vêtu d'une redingote bleue sans marques distinctives de son grade, et fumait sa pipe. La visite fut courte et assez insignifiante. Le peu d'empressement de Moreau et l'incartade de Lahorie laissaient soupçonner des dispositions peu amicales de la part du premier et de son entourage. Avant de continuer sa route, le général Moreau rendit sa visite à Joseph Bonaparte, chez lequel il trouva le comte de Cobenzl. Après une conversation générale, qui ne dura pas plus d'une demi-heure, il remonta dans sa voiture de voyage, qui l'attendait à la porte.

Les préliminaires d'une paix avantageuse à l'Autriche avaient été signés à Paris le 28 juillet 1800, mais ils n'avaient pas été ratifiés par l'empereur d'Allemagne. Six semaines après, le cabinet autrichien avait demandé à reprendre les négociations, au prix de la remise des places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philisbourg. Si l'Autriche, renonçant à son système dilatoire, fût entrée franchement dans la négociation, et n'eût pas voulu tenter de nouveau le sort des armes, elle aurait pu sauver Mantoue et la Toscane, et rétablir le roi de Sardaigne en Piémont. L'offre en fut faite au plénipotentiaire autrichien. La modération de la France enhardit l'Autriche à élever ses prétentions, et à insister sur l'admission d'un plénipotentiaire anglais. Pendant ces débats, l'armistice expirait. L'Autriche préféra courir la chance des combats; mais le retour du général Bonaparte avait ramené la victoire sous nos drapeaux. Les espérances du cabinet de Vienne furent trompées; le gain de la bataille d'Hohenlinden et une suite de victoires qui conduisirent nos armées jusqu'aux portes de Vienne, mirent fin aux irrésolutions de l'Autriche. Un nouvel armistice avait été conclu pour trente jours, à Steyer, entre Moreau et l'archiduc Charles, un mois après le renouvellement des hostilités. Le comte de Cobenzl se résigna alors à traiter sans la coopération de l'Angleterre; mais l'occasion favorable était perdue. Après la victoire d'Hohenlinden, les con-

ditions ne furent plus les mêmes. Ainsi les ennemis de la France conspiraient pour sa grandeur, et conduisaient Napoléon par la main au faîte de la puissance. Déjà ils avaient refusé trois fois la paix à des conditions inespérées. A mesure que le gouvernement français se montrait plus modéré, leurs prétentions grandissaient. L'expérience ne put les éclairer.

Le point de la négociation que le ministre autrichien défendit avec le plus d'opiniâtreté, fut la conservation des États ecclésiastiques allemands. Il aurait voulu que les électeurs et les princes ecclésiastiques obtinssent sur la rive droite l'équivalent de ce qu'ils laissaient sur la rive gauche. L'Autriche sentait que leur suppression était un coup mortel porté à son influence, et plus tard à sa domination en Allemagne. Mais leur conservation eût absorbé la plus grande partie des biens disponibles sur la rive droite. Où donc les autres princes, dont l'héritage appartenait à leurs familles, auraient-ils trouvé le dédommagement de leurs pertes? D'ailleurs l'abus de conserver à l'autorité ecclésiastique des intérêts temporels à défendre, et de laisser l'Allemagne morcelée entre des milliers de petites principautés ou seigneuries exerçant le droit de souveraineté, appelait une réforme attendue depuis longtemps. Un seul des quatre électeurs ecclésiastiques fut conservé; son siége fut transféré de Mayence à Ratisbonne.

La conservation du grand-duc de Toscane en Italie tenait aussi fort à cœur à l'Autriche. A l'ouverture du congrès, ce prince eût pu conserver ses États. L'Autriche se bornait plus tard à demander pour lui les trois légations qu'elle avait d'abord convoitées pour elle-même; mais l'Italie devait lui échapper comme l'Allemagne. L'indemnité du grand-duc fut le duché de Salzbourg. L'intérêt maritime de la France, la sûreté des nouveaux États d'Italie, la nécessité d'écarter de ce pays l'influence ennemie de l'Autriche, décidèrent le premier Consul à profiter des avantages que la guerre lui avait procurés. Des ouvertures personnelles que fit M. de Cobenzl à Joseph Bonaparte furent, pour le plénipotentiaire français, un motif de plus pour insister sur la cession de la Toscane, qui fut consentie. Un ultimatum fut notifié au ministre autrichien. Malgré tous ses efforts et la menace de chercher des ressources dans son désespoir, le cabinet de Vienne dut fléchir, en regrettant amèrement de n'avoir pas écouté les premières propositions de la France. La paix fut signée le 9 février. Le traité de Lunéville assurait à la France la Belgique, et lui donnait la limite du Rhin, Mantoue et la ligne de l'Adige, en Italie. Il renversait l'édifice gothique de l'empire d'Allemagne, en supprimant les souverainetés ecclésiastiques, en réduisant à un petit nombre de souverainetés réelles cette foule de petites principautés féodales sans con-

sistance, et incapables de se faire respecter; et il jetait les fondements de la confédération du Rhin.

Un fait notable marqua le cours des négociations de Lunéville. Une suspension d'armes avait été conclue à Trévise, le 16 janvier, entre les généraux Brune et Bellegarde, commandant les armées belligérantes en Italie. Par cette convention, l'importante place de Mantoue restait aux Autrichiens, bloquée seulement à 800 toises par les troupes françaises. Par une convention signée à Lunéville, huit jours après, Mantoue nous était cédée avec les places de Peschiera, Sermione, Ferrare, Ancône, et avec les châteaux de Vérone et de Legnago. Notre diplomatie pouvait être fière de l'avoir emporté sur nos armes.

La conduite habile, ferme et désintéressée de Joseph Bonaparte seconda le génie et la puissance du premier Consul : aussi le Tribunat émit-il le vœu qu'un témoignage de la satisfaction nationale fût offert au plénipotentiaire français.

Pendant la stagnation des négociations, arriva à Lunéville le courrier Moustache apportant la nouvelle de l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise. On se figure aisément la stupeur dans laquelle cet exécrable attentat jeta toute la ville. Le comte de Cobenzl s'empressa de venir en témoigner son horreur au ministre de France, et de le féliciter sur le bonheur qu'avait eu son frère d'échapper à un si grand péril. Les autorités civiles et

militaires vinrent exprimer les mêmes sentiments.

Les fils des conseillers d'État Portalis, Siméon et Rœderer furent attachés à la légation française. Les deux premiers, après la chute du gouvernement impérial, ont passé au service du gouvernement qui lui a succédé. Le troisième, fidèle à la cause qu'il avait embrassée, après avoir servi honorablement l'État dans les préfectures, se retira volontairement. Il reporta dans l'exploitation des verreries, qui ont fondé la fortune de sa famille, une partie de son activité et de ses talents, en charmant ses loisirs par la culture des lettres.

M. Laforêt, secrétaire de la légation, amena à Lunéville M. de Moustier, fils d'un ancien ministre de Louis XVI sous lequel il avait été consul aux États-Unis. Il servait de père à ce jeune homme, auquel il maria depuis sa fille. De Moustier fut nommé, à l'issue du congrès, secrétaire de légation en Saxe. Il servit alors et depuis dans les légations avec un grand zèle. Son père, l'un des agents les plus dévoués du comte de Lille, chercha en vain à l'attirer dans le camp ennemi. La Restauration arriva; mais alors de Moustier, dont une menace d'exhérédation n'avait pu ébranler la fidélité, ne résista pas à la voix d'un père qui revenait fort de son crédit auprès du nouveau souverain. Il ne se servit au reste de sa faveur que pour obliger ses anciens amis. Il a terminé sa carrière diplomatique par la

mission qu'il a remplie en 1826 près la cour d'Espagne.

Le général Clarke fut envoyé à Lunéville comme gouverneur de la ville et commandant du département. Il fêta l'anniversaire du 18 brumaire, jour de l'ouverture des conférences, par un dîner splendide auquel succéda un grand bal. Pendant la durée du congrès, on dansait chez lui à peu près toutes les semaines. Les plénipotentiaires dînaient alternativement l'un chez l'autre. Les autorités et les principaux de la ville y étaient ordinairement invités. On jouait un jeu très-modéré, ou l'on allait passer une heure au théâtre, dont la troupe était passable. Pendant les intervalles des négociations, nous fîmes plusieurs excursions dans les environs de Lunéville; nous visitâmes les verreries, les papeteries et les différentes usines des Vosges, le haras de Rosières, et les salines de Dieuze et de Moyenvic.

L'ancien château du roi Stanislas avait été désigné pour recevoir les plénipotentiaires; mais comme on reconnut qu'il fallait beaucoup d'argent et de temps pour l'approprier à une destination temporaire, on loua pour eux des maisons particulières. Le ministre de France logea chez un M. de Fresnel, dont le fils était général au service d'Autriche, comme la plupart des officiers lorrains, dont les armées autrichiennes se sont recrutées à l'époque de l'émigration.

Il y avait à Lunéville plusieurs anciens généraux retirés du service, qui étaient fréquemment invités chez les plénipotentiaires. Pendant notre séjour, il y vint un général que le désir d'étaler le luxe de ses broderies y avait sans doute attiré. Il paraissait avoir été porté aux premiers grades par l'erreur de quelque représentant du peuple. La naïveté de ses fanfaronnades fit pendant un moment l'amusement de la petite ville. On lui faisait raconter que dans une bataille sa bravoure et sa bonne mine l'avaient fait remarquer de Suwaroff, qui s'était écrié : « Quel est ce jeune Français qui porte la terreur et la mort dans nos rangs? — Maréchal, c'est le général Liébaut! — Je m'en *avais* douté. »

M. Hugo, chef de bataillon de la 20e demi-brigade, jeune officier plein de feu et d'activité, qui avait servi pendant la dernière campagne à l'état-major du général Moreau, était chargé du commandement de la place de Lunéville, sous les ordres du général Clarke. Lorsque Joseph Bonaparte devint roi de Naples, il appela dans son armée cet officier, qu'il avait eu occasion de connaître et d'apprécier pendant le congrès. Le général Hugo suivit ce prince en Espagne, où il lui rendit d'importants services, et rentra en France avec lui en 1813. Il a publié sur ses campagnes, et principalement sur les événements militaires d'Espagne, des mémoires que précède une notice très-intéressante écrite par l'aîné de

ses fils, Abel Hugo, auteur de plusieurs ouvrages estimés. Le plus jeune des fils du général s'est acquis une réputation européenne. Victor Hugo est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, où l'on remarque les beautés et les défauts d'une imagination brillante, à laquelle l'étude des bons modèles n'a pas manqué, mais qui s'est affranchie des voies communes pour s'ouvrir une route nouvelle. Élevés par une mère ennemie des principes de la Révolution, Victor et ses deux frères puisèrent dans l'éducation qu'elle leur donna des préjugés qui ne tardèrent pas à céder à la maturité de leur jugement. Depuis la mort de sa mère, Victor Hugo est revenu à une plus juste appréciation du génie de l'empereur Napoléon. Il est aujourd'hui l'un des plus grands admirateurs des bienfaits de son administration, et de la gloire militaire de la France, à laquelle le général Hugo a participé.

Je ne dois point passer sous silence l'arrivée à Lunéville du jeune Anatole de Lawoestyne, que son père y avait amené au comte de Cobenzl, son oncle. A l'époque où il vint à Lunéville, Anatole avait douze à treize ans. C'était un enfant charmant. Le comte de Cobenzl parut s'affectionner à lui. Il désirait le conduire en Autriche, pour qu'il y achevât son éducation et y prît du service. Des instincts français, et le goût que montrait Anatole pour un uniforme sur lequel la victoire répandait tant d'é-

clat, découragèrent les bonnes dispositions du diplomate autrichien. Lawoestyne nous resta. Cet enfant, auquel je m'attachai, me devint de plus en plus cher; il fut un frère pour moi. Il entra de bonne heure à l'École Militaire de Fontainebleau. A sa sortie, il fut placé dans un régiment de cavalerie; sa bravoure et ses brillantes qualités lui procurèrent un avancement rapide. A vingt-six ans, il était colonel, et commandait, à la désastreuse affaire de Waterloo, le 3e régiment de chasseurs. La chute du gouvernement impérial vint interrompre une carrière qu'il parcourait avec tant de succès. Toutes les idées grandes et héroïques marquaient cette époque à jamais mémorable. Quelle impression dut produire dans l'âme ardente et généreuse de Lawoestyne le renversement de tant d'espérances! A une ère de grandeur et de gloire succédaient le retour des idées gothiques et le règne d'un prince affermi, par les malheurs de sa famille, dans la haine de nos institutions. L'indignation et le mépris de Lawoestyne éclatèrent par une scène concertée avec ses amis Jacqueminot et Duchand, à laquelle la tournure gaie et originale de leur esprit donna une physionomie piquante. Ils se présentèrent successivement et se réunirent au café Tortoni, affublés du costume grotesque de ces vieilles caricatures de l'ancien régime, qu'ils nommèrent plaisamment voltigeurs de Louis XIV, esprits obtus

que les grands événements qui s'étaient passés n'avaient pu éclairer, et qui, comme Épiménide, semblaient s'être endormis en 1788, pour ne se réveiller qu'en 1814. Anatole et ses amis jouèrent dans ce café une scène si vraie, qu'elle eut un succès prodigieux. La sensation qu'elle fit dans Paris fut telle, que l'autorité crut devoir sévir contre le principal auteur. Anatole se retira en Belgique, d'où sa famille est originaire. Il alla s'établir à la campagne, auprès de Bruxelles, et y vécut fidèle à ses souvenirs jusqu'à l'époque de la révolution de juillet. Il revint alors en France, et rentra au service. Il a, pendant quelques années, commandé le département de Seine-et-Oise en qualité de maréchal-de-camp; il est aujourd'hui lieutenant-général.

Après la signature de la paix, les plénipotentiaires quittèrent Lunéville pour revenir à Paris. Je me souviens que Siméon et moi voulûmes célébrer ce grand événement par quelques scènes, destinées à être jouées par la troupe des comédiens de Lunéville. Nous nous enfermâmes, à cet effet, pendant une partie de la nuit qui suivit la signature de la paix; mais Thalie fut rebelle à nos efforts. Nous n'accouchâmes que de quelques couplets, à l'enfantement desquels mon confrère en Apollon eut la principale part.

Le comte de Cobenzl et Joseph Bonaparte revin-

rent ensemble à Paris. Des conférences eurent lieu pour l'exécution de l'article du traité relatif au partage des indemnités entre les princes, privés, par la cession qui en était faite à la France, de leurs possessions sur la rive gauche du Rhin. L'article 7 du traité de Lunéville avait stipulé que l'empire serait tenu de donner aux princes héréditaires, dépossédés sur la rive gauche du Rhin, un dédommagement pris dans le sein dudit empire, suivant des arrangements qui seraient ultérieurement déterminés. Le premier Consul, satisfait d'avoir assuré aux princes laïques qui se trouvaient dans ce cas, une compensation, en leur donnant l'espérance d'un agrandissement qui devait lui attacher ces princes, ne pressa pas beaucoup le règlement de ces indemnités. La lenteur germanique et les prétentions de l'Autriche l'entravèrent pendant plus d'un an. Le gouvernement français, déterminé à ne pas y céder, et à profiter de tous les avantages qu'il s'était assurés par le traité de Lunéville, voulut déjouer les intrigues et les sourdes menées suscitées pour l'écarter de toute participation dans le partage des indemnités. Il proposa au cabinet russe de se joindre à lui pour presser la conclusion de ces affaires. En conséquence, M. de Buhler, ministre de Russie à Munich, et M. de La Forêt, qui avait été nommé ministre de France dans la même résidence après la signature de la paix de Lunéville, furent envoyés

à Ratisbonne pour présenter à la diète un plan général d'indemnisation.

Après sept mois de discussions, le règlement et la répartition définitive des indemnités furent consommés. La suprématie qu'exerça la France dans les nouveaux arrangements commença à établir son influence en Allemagne. Cette affaire fut conduite par le premier Consul avec une habileté dont l'école de M. de Talleyrand attribue une grande part à ce ministre; il a été sans contredit un instrument précieux pour l'exécution d'une grande idée politique. Le concours de la Russie dans les opérations de Ratisbonne ne donna à cette puissance que le rôle de témoin; la France y eut toute la prépondérance. Sa haute influence et l'exagération des demandes des parties intéressées la servirent à merveille. Le partage des indemnités réclamées par les petits princes donna lieu à une foule d'abus. La justice distributive fut rarement observée, et il n'y a pas d'exagération à dire que les possessions à répartir furent mises à l'encan. Mais les plaintes timides qui s'élevèrent furent étouffées. Les princes qui profitèrent des abus ne s'en vantèrent pas; ceux qui en souffrirent n'osèrent pas élever une voix qui arrivât jusqu'au premier Consul. Il eut cependant des soupçons qui ne s'éclaircirent que plusieurs années après. M. Helflinger, ministre de France dans une des cours secondaires d'Allemagne, parvint enfin à se

procurer la liste des exactions avec le nom de leurs auteurs. L'Empereur l'envoya à M. le comte Mollien, ministre du Trésor public, avec ordre de faire verser à la caisse d'amortissement les sommes indûment perçues. Les soins de la guerre et diverses considérations l'empêchèrent de poursuivre rigoureusement l'exécution de cet ordre. La Restauration sauva la bourse des coupables, qui eurent le double avantage de rester impunis, et d'obtenir la faveur du nouveau gouvernement, en se montrant ennemis et victimes du gouvernement déchu.

Joseph Bonaparte passa dans sa belle terre de Mortfontaine presque tout l'été de 1801. Là se trouvait réuni ce que Paris renfermait alors de plus distingué dans plus d'un genre. Mesdames Bacciochi, Leclerc et Murat, sœurs du premier Consul; Lucien Bonaparte; le comte de Cobenzl, qui s'y établit pendant la plus grande partie de l'été; le poëte Casti, auteur du poëme des *Animaux parlants* et de tant de productions spirituelles, naïf et malin, et le plus indépendant des hommes; madame de Staël, qui se faisait alors la protectrice de M. de Chateaubriand, et charmait les soirées par la lecture d'*Atala* et de *René;* Stanislas Girardin, propriétaire de la terre d'Ermenonville, enlevé, en 1827, à l'estime des gens de bien et des amis d'une sage liberté; M. Miot, distingué par la variété de ses connaissances et par ses talents administratifs; Rœderer, publiciste, écri-

vain et parleur spirituel, — ces trois derniers, amis constants et dévoués de Joseph Bonaparte; — Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, qu'une prodigieuse facilité et une tête heureusement organisée rendaient propre à tout; M. de Jaucourt, modèle d'urbanité, qui avait porté les affections du cœur jusqu'à l'héroïsme, dont l'attachement à l'ancienne famille des Bourbons s'est réveillé en 1814, et qui paraissait lié à ses hôtes par un dévouement sincère; les poëtes Arnault, Andrieux, Boufflers, Fontanes; madame de Boufflers, ci-devant madame de Sabran, aimable et spirituelle; Marmont, Chauvelin, Mathieu de Montmorency qu'une ancienne liaison avec madame de Staël ramenait assez fréquemment à Mortfontaine, et plusieurs autres hommes d'État et littérateurs français et étrangers, faisaient de cette belle terre un séjour de délices. Les journées se partageaient entre la chasse, la pêche, la promenade et le jeu; le soir on faisait des lectures ou de la musique, on jouait des proverbes. M. de Cobenzl savait par cœur nos poëtes, et principalement nos auteurs dramatiques; il répétait des scènes comiques avec une verve qui approchait de la bouffonnerie; il organisait de petits jeux, des charades, ou des tableaux en action où il avait toujours un rôle, et dont les sœurs du premier Consul étaient les premiers personnages. M. de Cobenzl parlait le français sans accent; il n'avait d'allemand que le nom.

Quoique louche, gros, gras et court, ses manières étaient aisées et gracieuses. Sa conversation était en général superficielle et abondait en saillies, son esprit était plus ingénieux que profond. Il affectait une vivacité et une égalité d'humeur que trahissait souvent une préoccupation soudaine. Il n'avait pas achevé le récit d'une anecdote très-gaie, genre qu'il affectionnait, que ses traits devenaient immobiles, le sérieux remplaçait le rire, son regard indécis s'arrêtait comme une machine dont les mouvements capricieux cessent tout à coup, sans cause apparente d'interruption. Son affectation de paraître enchanté de tout, et de trouver que ce qu'on lui proposait était justement ce qu'il avait désiré, faisait le tourment de l'excellente madame Joseph Bonaparte, qui ne put jamais surprendre en lui le soupçon d'une préférence.

M. Hoppé, son unique secrétaire d'ambassade, était le type des employés de la chancellerie allemande. C'était un petit homme déjà sur le retour, avec de gros yeux plissés, fatigués par l'application donnée au déchiffrement des vieilles chartes et à la rédaction des notes diplomatiques. Il avait la vue si basse, que son nez prenait autant de part à son travail que ses yeux. Minutieux observateur des formes, il aimait à étaler sa science en fait de petites particularités du métier, dont il ne cessait de signaler la haute importance, et à citer à cette occasion sa

vieille expérience. Il avait longtemps résidé à Paris, comme attaché à l'ambassade du comte de Mercy d'Argenteau. C'était d'ailleurs un fort bon homme, dévoué au comte de Cobenzl, qui en retour lui témoignait beaucoup d'amitié.

Madame de Staël, roulant dans ses doigts une fleur ou un brin de bruyère, soutenait avec nos beaux esprits une conversation tantôt enjouée, tantôt sérieuse, mais toujours étincelante de traits d'esprit.

Joseph Bonaparte avait bien voulu inviter mon vieil ami Palissot à Mortfontaine. Je l'y amenai pour quelques jours. Ce vétéran des beaux esprits du siècle de Louis XV, dont la vie s'était passée dans des salons témoins de ses succès, ne se trouvait plus dans sa sphère. Chaque époque a ses idées, ses goûts, son caractère, qui lui sont propres. Palissot était accueilli avec distinction ; on avait pour lui la déférence due à son âge ; il était sensible aux égards qu'on lui témoignait, et cherchait à se monter au diapason d'une société qui était nouvelle pour lui ; mais il se sentait dépaysé. Il regagna avec plaisir la solitude qu'il avait quittée pour un monde qui n'était pas dans ses habitudes, et qui ne répondait pas à ses souvenirs.

Le poëte Casti répétait le soir ce qu'il avait composé dans la journée. Il a fait à Mortfontaine une partie de son poëme des *Animaux parlants*. On le rencontrait assis au pied d'un des arbres séculaires

qui ombrageaient les roches éparses sur les coteaux des étangs, cherchant l'inspiration, qui n'était jamais rebelle à son génie facile. Casti était *poëte lauréat* de Vienne. Il avait succédé à Métastase dans cette charge de poëte impérial qui s'est éteinte avec lui. C'est M. de Cobenzl qui l'avait présenté à Mortfontaine. Il avait alors près de quatre-vingts ans; mais il avait la verdeur et la vivacité de la jeunesse. Doué d'une constitution de fer, il avait passé victorieusement par les plus violents remèdes. Il ne lui en était resté qu'un nasonnement qui gênait un peu sa prononciation. Il était en continuelle hostilité avec mesdames Leclerc et Murat, qui l'avaient choisi pour victime. Tantôt elles lui enlevaient sa perruque, pendant qu'il méditait gravement dans son fauteuil, tantôt elles venaient brouiller l'échiquier au moment où il était absorbé par un coup difficile. Aussi leur gardait-il rancune, et refusait-il de leur adresser des vers qui lui coûtaient si peu. Il était plus complaisant pour madame Bacciochi, sur le nom de laquelle il fit un madrigal qu'on trouva un matin collé sur la glace de la cheminée du salon. Ce madrigal roulait sur les mots *baccio* et *occhi*, en l'honneur des yeux de madame Élisa, qui les avait très-beaux. Le bon et spirituel Andrieux, auteur de charmantes comédies, et de poésies que n'eût pas désavouées Voltaire, était un des habitués de Mortfontaine. La carrière législative

l'avait enlevé aux lettres, auxquelles le rendit la suppression du Tribunat. Il avait eu envie de traduire en vers les *Animaux parlants* de Casti; il n'a pas exécuté ce projet. Il s'est borné à traduire la nouvelle de ce poëte, qui a pour titre la *Bulle d'Alexandre VI.*

Il y avait assez souvent à Mortfontaine de grandes chasses à courre et à tir, dirigées par le général Berthier et par M. d'Haneucourt, qui s'essayaient, le premier à la charge de grand-veneur, et l'autre à celle de capitaine des chasses.

L'hospitalité des propriétaires de Mortfontaine était noble et honorable. Ils charmaient leurs hôtes par une politesse naturelle et par des manières simples et affectueuses.

Le voisinage de la terre de Plessis-Chamant dont Lucien Bonaparte était propriétaire, rendait fréquentes les communications avec Mortfontaine, et contribuait à l'agrément des deux résidences. Elles n'avaient rien de fastueux, mais elles étaient le rendez-vous d'hommes de mérites divers. Sous ce rapport, le Plessis était l'émule de Mortfontaine. Le goût dominant au Plessis était celui des représentations tragiques; l'acteur Lafond les dirigeait. Lucien était veuf de sa première femme Christine Boyer, qui lui avait laissé deux filles. L'une a épousé le prince romain Gabrieli; l'autre s'est remariée en secondes noces à lord Dudley Stuart. Madame Bac-

ciochi, tendrement attachée à son frère, passait l'été au Plessis; elle protégeait hautement le poëte Fontanes. La marquise de Santa-Cruz, Espagnole que Lucien avait connue dans son ambassade de Madrid, aidait madame Bacciochi à faire les honneurs de sa maison; elle passait pour exercer sur son esprit une grande influence.

III

Excursions de Mortfontaine à la Malmaison. — Énumération des événements politiques de 1800 à 1802. — Négociations et signature du concordat. — Épuration du Tribunat. — Opposition de quelques généraux. — Bernadotte. — Préliminaires de Londres. — Note dictée par l'Empereur. — Coup d'œil jeté sur les résultats de l'administration du premier Consul. — Arrivée de lord Cornwallis à Paris. — Conférences préliminaires. — Ouverture du congrès d'Amiens. — Négociations. — M. Merry. — Lord Cornwallis. — Loyauté de ce ministre. — Signature de la paix à l'Hôtel-de-Ville. — Insinuation faite au premier Consul de se faire roi. — Aveu du général Sébastiani à la Chambre des Députés. — État de maison des ministres plénipotentiaires. — Accueil des principales autorités. — Un chant inédit du poëme de *Vert-Vert*. — Mariage de Louis Bonaparte.

De Mortfontaine, Joseph Bonaparte faisait d'assez fréquentes excursions à la Malmaison, où j'avais l'honneur de l'accompagner. Nous y passions une partie de la journée, et nous revenions à Mortfontaine après le dîner. Il n'y avait alors qu'une seule table qui offrait une réunion de famille. Le premier Consul ocupait un des côtés, ayant auprès de lui madame Louis Bonaparte, et madame Bonaparte occupait le côté opposé. Les aides-de-camp

du premier Consul et sa maison étaient admis à sa table ; habituellement un des consuls, un ministre, une ou deux dames étaient au nombre des convives, rarement des étrangers.

Je n'entrerai pas dans le détail des événements qui se passèrent dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre la signature du traité de Lunéville et le concordat, et que fit éclore l'apparition au pouvoir du puissant génie qui exerçait déjà une si grande influence sur les destinées de l'Europe. Je me contenterai de mentionner le rapprochement qui s'opéra entre l'empereur Paul et le premier Consul, la mort violente de ce prince ; le renvoi de sept mille prisonniers russes qui se trouvaient en France, armés et habillés aux frais de l'État ; le changement de système de l'empereur Alexandre, qui succéda à son père ; le rétablissement de la pension de 200,000 roubles faite au comte de Lille à Mittau ; la mission infructueuse du général Duroc à Pétersbourg ; la paix qui s'ensuivit entre l'Angleterre et la Russie ; la présence à Paris d'un Bourbon créé roi par la toute-puissance du premier Consul, qui *faisait des rois et n'avait point voulu l'être ;* et la reddition du Caire, signal de l'évacuation de l'Égypte, qui eut lieu bientôt après.

Aux négociations du congrès de Lunéville succédèrent des conférences pour le concordat. Le rétablissement de la religion était une idée arrêtée

dans l'esprit du premier Consul. Il était pénétré de l'importance d'une religion. Le catholicisme paraissait détruit. La plupart des hommes influents dans les affaires de l'État étaient portés vers le protestantisme, mais la très-grande majorité des Français tenait au culte catholique. Dans presque tous les départements, cet attachement est indestructible (1). Malgré la confiance inouïe qu'inspirait le premier Consul, il n'était pas en son pouvoir de choisir entre les deux cultes. En adoptant le protestantisme, il fallait s'attendre à des dissensions d'autant plus vives, que la conviction était plus enracinée, rallumer par conséquent des querelles de religion et créer un schisme, quand les progrès de la civilisation et les sentiments personnels du chef de l'État lui prescrivaient d'éteindre tous les partis. Mais indépendamment du motif que, né dans la religion catholique, il lui répugnait de l'abandonner pour une autre, dont les avantages ne lui paraissaient pas décisifs, d'autres motifs le portaient à donner la préférence au catholicisme. La France n'est pas isolée, elle est entourée d'États catholiques; elle avait besoin de tous ses avantages. En renonçant à sa communion, elle réveillait en Europe des inquiétudes sur sa politique et sur ses

(1) Voir ce que dit à ce sujet M. Desmarest, ancien chef de la police sous le Consulat et l'Empire, dans ses *Témoignages historiques*, p. 75.

principes, quand elle avait à calmer par tous les moyens celles qu'avait inspirées la Révolution. Dans la situation où la France et son chef se trouvaient placés, il mettait dans ses intérêts le pape, en profitant de son influence, qui n'était point alors à craindre, et qui ne pouvait que servir le Gouvernement. L'Italie restait attachée à la France. L'arrière-pensée du premier Consul était de ramener le culte catholique à la pureté de l'Évangile, et d'arriver à la séparation du spirituel et du temporel, si propre à assurer la paix religieuse. Cet immense résultat, qui fut sur le point d'être obtenu plus tard, aurait eu une influence incalculable sur la tranquillité de l'Europe; et les discordes religieuses, qui ont causé tant de troubles et de malheurs, auraient cessé de faire craindre leur retour. Le premier Consul, en cela comme sur bien d'autres points, avait devancé un ordre de choses qui ne peut manquer de s'établir plus tard. Mais en matière religieuse, il faut procéder lentement et par gradation. Les réformes de ce genre ne se calculent pas dans le cabinet, elles sont l'ouvrage des circonstances. Le tout est de venir à propos; il n'appartient à aucun pouvoir humain de les avancer. Ce qu'il importait d'abord, c'était de réunir les esprits divisés sur les croyances religieuses, et de satisfaire au vœu presque général des habitants de la France. Une partie de ces considérations a été développée par

les conseillers d'État qui ont exposé les motifs des négociations du concordat devant le Tribunat et le Corps Législatif.

Préoccupé de ces grandes idées, le premier Consul résolut de tenter un rapprochement avec le pape. Il eut beaucoup de résistance à vaincre dans ses conseils. Monsignor Spina, archevêque de Corinthe, fut envoyé à Paris pour nouer une négociation. Les articles préliminaires proposés par le Gouvernement ayant été agréés par le conseil des cardinaux, avec quelques modifications, le pape, pour donner plus de solennité à cet acte, et en assurer le prompt accomplissement, envoya son secrétaire d'État, le cardinal Consalvi, qui arriva à Paris dans les premiers jours de juin. Il eut avec le premier Consul plusieurs conférences, à la suite desquelles des négociations s'ouvrirent entre les envoyés du pape, qui furent le cardinal Consalvi, l'archevêque de Corinthe et le père Caselli, théologien consultant de Sa Sainteté, et le plénipotentiaire français Joseph Bonaparte, auquel le premier Consul adjoignit le conseiller d'État Cretet, et l'abbé Bernier qu'il avait déjà employé dans la Vendée, à son entière satisfaction, pour seconder la mission conciliatrice du général Hédouville.

Huit jours après l'arrivée à Paris du cardinal Consalvi, un concile national fut convoqué. Quarante-cinq archevêques et évêques et quatre-vingts

députés ecclésiastiques du second ordre s'assemblèrent à Notre-Dame. Par une nouvelle déclaration des principes de l'Eglise gallicane, cette assemblée proclama que l'Eglise de France avoue le pape pour son chef, mais ne lui reconnaît aucun droit sur le temporel de l'Etat. Cette déclaration parut destinée à fixer les bases de la convention projetée et à en appuyer les négociations. Elles traînèrent en longueur ; mais la crainte que le premier Consul ne prêtât l'oreille aux suggestions des conseillers d'Etat dont la majorité inclinait au protestantisme, et la menace d'établir une Eglise gallicane, décidèrent le cardinal Consalvi à en finir.

Les articles préliminaires réglés avec monsignor Spina, archevêque de Corinthe, furent convertis en traité définitif. Les signataires furent le cardinal Consalvi, l'archevêque de Corinthe et le père Caselli, théologien consultant de Sa Sainteté; et de la part de la France, Joseph Bonaparte, auquel le premier Consul adjoignit le conseiller d'État Crétet et l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers, qui avait été l'âme des conseils de la Vendée.

Quand le concordat fut connu, le parti républicain et les idéologues, comme Napoléon les appelait, blâmèrent hautement cet accommodement avec la cour de Rome, prétendant que c'était revenir aux idées gothiques, introduire un pouvoir étranger dans l'Etat, et accorder un privilége au clergé catho-

lique, dans un pays où l'égalité des cultes était proclamée. D'autres moins passionnés, en convenant que cet accord avait quelques avantages, auraient voulu voir admis le mariage des prêtres. Mais la clause, dont l'omission a été d'autant plus regrettable qu'elle fut dans la suite la source de fâcheux démêlés entre le pape et l'Empereur, est la fixation d'un délai dans lequel le pape aurait été tenu d'instituer canoniquement les évêques. Il en fut question dans les conférences qui eurent lieu pour la négociation du concordat. Mais on jugea qu'on avait déjà obtenu du pape d'assez grandes concessions, pour ne pas devoir insister sur celle-là. Cette omission est devenue une arme funeste dans les mains du chef de l'Eglise. Ceux qui ont reproché au Gouvernement de n'avoir pas exigé le mariage des prêtres, ou de n'avoir pas établi une Eglise gallicane, n'ont point réfléchi que ces matières ne s'improvisent pas; que c'était avoir obtenu beaucoup pour le moment; qu'il fallait attendre de la marche des événements les améliorations de la nécessité desquelles la nation et le Gouvernement convenaient.

Quoi qu'il en soit, le concordat opéra un grand bien. Il fut un gage de réconciliation pour la très-grande majorité des Français. En faisant disparaître les distinctions de prêtre insermenté et assermenté, il dissipa aussi les scrupules qu'inspiraient les acquisitions des biens nationaux. La morale re-

trouva la sanction puissante de la religion, et le respect pour les opinions religieuses assura l'empire des lois. D'un autre côté, le concordat prépara les réformes exigées par les progrès des connaissances humaines que méditait Napoléon, mais qui ne pouvaient être que le produit du temps et des événements. Le clergé cessa d'être un corps dans l'Etat, et d'être propriétaire; il fut salarié et soumis à une discipline qu'il observa pendant plusieurs années d'une manière conforme aux lois, en se renfermant dans les limites qui lui étaient tracées. Contenu par la main ferme du chef de l'Etat, il n'aurait pas tenté de les franchir, si, profitant de toutes les préoccupations du Gouvernement il n'avait pas été encouragé à élever ses prétentions, et à susciter des tracasseries qui croissaient à mesure que les temps devenaient plus difficiles. On ne peut nier que l'esprit d'empiétement de la cour de Rome n'ait mis à de rudes épreuves la patience et la modération de l'Empereur, et n'ait rendu souvent vaines les précautions que lui avait suggérées sa prévoyance pour défendre l'État contre les entreprises sacerdotales. Les troubles occasionnés par la partie influente du clergé, enhardi dans ses hostilités par les revers qu'ont essuyés nos armes, ont donné gain de cause aux détracteurs du concordat, et ont justifié en apparence les censures dont il a été l'objet. Sans doute le gouvernement de la France a re-

tiré des fruits amers d'un acte inspiré par le désir de ramener la paix dans l'Église et accordé aux vœux du représentant sur la terre d'un Dieu de paix et de charité. Mais il aurait triomphé des embarras qu'il lui a causés, si la paix de l'Europe lui eût permis d'épurer la puissance spirituelle du pape de l'alliage des intérêts temporels, le plus grand obstacle à toute paix religieuse.

Un bref du pape, qui parut en même temps que la ratification du concordat, exhorta les évêques français à donner la démission de leurs siéges, en leur assignant un terme de trois mois pour se prononcer. Presque tous les anciens titulaires s'empressèrent de répondre à l'invitation pressante du Saint-Père, et de lui renvoyer leurs titres. Un très-petit nombre d'anciens prélats qui s'étaient retirés en Angleterre se montrèrent récalcitrants, et formèrent un centre d'opposition qu'on appela la petite Eglise; leur résistance passa inaperçue. La bulle qui supprimait les archevêchés et les évêchés existant à l'époque de la Révolution, n'en reçut pas moins son exécution. Aux vingt-trois archevêchés et aux cent trente-quatre évêchés supprimés succédèrent dix archevêchés seulement et cinquante évêchés.

Aucune publicité ne fut donnée aux articles du concordat. La communication de cet acte ne fut point faite au Tribunat ni au Corps Législatif, après sa conclusion. Le motif apparent de cet

ajournement fut d'attendre la démission des prélats titulaires des anciens siéges; parmi ceux qui étaient émigrés, il s'en trouvait dont on était fondé à prévoir le refus. Mais la raison principale fut la crainte de livrer brusquement aux discussions des esprits ombrageux et spéculatifs qui dominaient la tribune nationale, des matières qui touchaient au repos des consciences. La publication du concordat fut remise à l'époque de l'ouverture de la seconde session du Corps Législatif. Cet intervalle de temps fut employé à préparer, au sein du Conseil d'État, les divers règlements nécessaires pour coordonner le système religieux de l'État avec les besoins de la nation et avec les progrès des lumières.

Je dois parler, à propos du concordat, d'une mesure que décida en grande partie la prochaine présentation de cette convention au Corps Législatif et au Tribunat. Une assez vive opposition avait marqué les sessions de ces deux assemblées, et en particulier du Tribunat. La plupart des lois présentées avaient été défavorablement accueillies; deux même avaient été rejetées. Des paroles hostiles avaient été prononcées à la tribune. Elles firent penser au premier Consul qu'il ne pouvait pas compter sur une coopération sincère, et que la présence des tribuns qu'il jugeait malveillants ou égarés par un faux zèle pour les libertés publiques, nuirait à l'introduction des améliorations qu'il avait conçues. Le

renouvellement des cinquièmes du Tribunat et du Corps Législatif qui, aux termes de la Constitution, devait s'opérer annuellement, lui parut une occasion favorable d'éloigner les membres qui s'étaient le plus opposés à l'acceptation des lois proposées par le Gouvernement. Le mode de renouvellement annuel des cinquièmes des membres du Corps Législatif et du Tribunat n'ayant pas été déterminé par l'acte constitutionnel, le Sénat se trouvait libre d'y procéder, ou par l'élection ou par la voie du sort. Il adopta le premier parti. En réalisant les quatre cinquièmes des deux autorités, les vingt tribuns les plus récalcitrants ne furent pas réélus. L'influence du Gouvernement fut reconnue dans cet acte du Sénat; on se réfugia dans l'objection que la loi n'était pas matériellement violée. Cette épuration, car il faut l'appeler par son nom, excita alors et excite encore aujourd'hui la réprobation d'hommes honorables, indépendants, plus familiarisés avec les théories qu'éclairés par la pratique, et qui ont pour devise : Périsse l'État plutôt que les principes! mais cette mesure était impérieusement commandée par la nécessité. Il fallait ou persister dans la volonté ferme de faire de bonnes lois, ou y renoncer, en subissant le joug d'hommes qui, pour la plupart, jugeant faible un gouvernement naissant, voulaient se rendre nécessaires en embrassant une opposition systématique. Le choix

du premier Consul entre ces deux alternatives n'était pas douteux.

Une session extraordinaire fut convoquée le 5 avril. La première loi qui y fut présentée fut le concordat. Il fut adopté à une très-forte majorité.

Le 18 avril, jour de Pâques, un *Te Deum* fut chanté dans l'église de Notre-Dame, pour célébrer le rétablissement du culte et la paix d'Amiens. Le premier Consul prit à cette occasion une livrée verte avec galons d'or. La messe fut dite par le cardinal Caprara; le Corps diplomatique y assista. Les évêques nommés prêtèrent serment. Le soir, il y eut illumination générale. L'opposition qu'avait montrée le philosophisme se traduisit, de la part de quelques généraux, par des quolibets qui n'excitèrent que le sourire. La première irritation leur avait inspiré les plus mauvais desseins contre la personne du premier Consul, qui ne les ignora pas; mais la réflexion les leur fit abandonner.

Ce fut dans le même temps que Bernadotte, commandant l'armée de l'Ouest, fut violemment soupçonné d'avoir favorisé l'émission de libelles provoquant l'insurrection et l'assassinat du premier Consul. Le général de brigade Simon, chef de l'état-major, fut éloigné de l'armée. J'ai vu Napoléon à cette époque, très-animé contre Bernadotte, et menacer de le faire juger par un conseil de guerre. L'absence de preuves suffisantes et l'intervention de

Joseph Bonaparte, son beau-frère, furent ce qui le sauva.

Des trois prélats envoyés de Rome pour négocier le concordat, le cardinal Consalvi et monsignor Spina étaient des hommes très-éclairés. Le père Caselli, qui leur avait été adjoint pour leur servir de conseil dans tout ce qui concernait les formes, les cas de conscience et le protocole pontifical, était un homme simple et de bonne foi, renfermé dans le cercle des questions théologiques, dont il avait fait l'étude de sa vie. Le cardinal Consalvi, sans blâmer ouvertement le décret du concile de Trente qui prescrit le célibat des prêtres, ne repoussait pas, dans la conversation, l'idée de leur permettre le mariage. Il ne proscrivait pas les jeux de la scène, et ne se serait pas fait scrupule, disait-il, d'assister à la représentation d'une pièce morale sur nos théâtres. Ces discours ne l'engageaient à rien; ils étaient une concession sans conséquence faite à l'esprit philosophique qui l'assiégeait à Paris. Tout en parlant comme un homme affranchi de préjugés, il n'aurait pu se conduire que selon l'esprit de l'Eglise. Il ne parlait aussi librement du mariage des prêtres que parce que cette question avait été écartée, soit qu'elle n'entrât pas dans les vues du premier Consul, soit qu'il ne voulût pas compliquer des questions déjà assez épineuses.

Le concordat est l'acte le plus important peut-

être du gouvernement de Napoléon. Après l'avoir considéré sous ses rapports politiques et dans ses effets généraux, il manquerait quelque chose à l'appréciation de cette grande œuvre, si l'on passait sous silence la part qu'y ont eue les sentiments personnels du chef de l'État. Quelques-uns ont pensé que les croyances religieuses n'étaient, aux yeux de Napoléon, que des superstitions consacrées par le temps, et qu'en rétablissant le culte catholique, il ne s'en servait que comme d'un instrument de son ambition, sans tenir autrement compte de l'influence sociale de la religion. Ceux qui ont parlé ainsi ignoraient que Bonaparte était sincèrement religieux, et j'ajouterai catholique. Il détestait également le cynisme philosophique qui inspire le dédain de la religion, considérée par lui au contraire comme l'appui de la morale et des bonnes mœurs, et la bigoterie qui restreint l'intelligence humaine. Si, dans des conversations familières, ou dans des discussions où l'entraînait l'abondance de ses idées, envisageant l'histoire du catholicisme dans ces vicissitudes diverses, il a porté des jugements applicables à certains lieux ou à certains temps, on serait dans une grande erreur, si l'on en concluait qu'en flétrissant les abus et les excès commis au nom de la religion par ses ministres, il méconnut l'influence civilisatrice du christianisme, et qu'il fut un philosophe scep-

tique ou incrédule. Son respect pour la doctrine de l'Évangile était le résultat de sa conviction et des impressions de son enfance, qui étaient toujours vivantes dans son âme; témoin les idées religieuses que réveillait en lui la cloche de l'église de Rueil, qu'il entendait du jardin de la Malmaison, et son recours aux consolations et aux secours de la religion dans son heure suprême, à Sainte-Hélène. En rétablissant le culte catholique en France, il comblait le vide que son absence laissait dans l'Etat, mais il obéissait en même temps à un instinct religieux.

La première mesure fut la création d'un ministère des Cultes. La direction en fut confiée à Portalis, qui prit le titre de conseiller d'Etat chargé des affaires concernant les cultes, et peu après celui de ministre. C'était un savant jurisconsulte et un orateur fleuri, d'un caractère doux et conciliant. On lui a reproché trop de flexibilité, peut-être avec raison. Mais dans les fonctions qu'il avait à remplir, cette facilité était un avantage plus qu'un inconvénient; c'était l'homme de bien que Cicéron définit : *Vir bonus et dicendi peritus*. Sa philanthropie égalait son savoir et son éloquence.

Monsignor Spina, créé cardinal après la signature du concordat, resta à Paris comme chargé d'affaires. Il y fut remplacé par cardinal Caprara, qui avait été nommé légat *a latere*. Ce cardinal,

quoique arrivé dans le courant de septembre à Paris, ne fut présenté au premier Consul que le 9 avril suivant.

L'évacuation de l'Egypte fut un coup très-sensible pour le premier Consul. La mort tragique de Kléber fut un malheur; peut-être, s'il eût vécu, la France aurait-elle conservé cette importante conquête. La signature des préliminaires de Londres fut une puissante diversion à ce fâcheux dénouement de l'expédition d'Egypte. Le but que poursuivait le premier Consul, depuis son avénement au pouvoir, était rempli. Sa première démarche avait été un appel au roi d'Angleterre, pour arriver à une pacification qui satisfît les intérêts des deux pays; cet appel ne fut pas entendu. Une autre négociation fut tentée; mais le ministre britannique ne jugea pas le nouveau gouvernement assez bien établi; et les négociations n'amenèrent aucun résultat.

En même temps que la paix continentale se signait à Lunéville, MM. Pitt, Dundas et Grenville, fougueux partisans de la guerre, jugeant la paix avec la France inévitable, se retiraient pour faire place à de nouveaux ministres. Ils ne voulaient pas encourir, aux yeux de l'aristocratie et du commerce anglais, la responsabilité d'une épreuve qui ferait voir si l'état de paix était plus avantageux à ces deux classes influentes de la nation, que l'état de guerre.

Les ministres que remplaçaient MM. Addington et Hawkesbury avaient ordonné que les bateaux pêcheurs fussent poursuivis et capturés comme les bâtiments de guerre. En réponse à la communication qui fut donnée à M. Otto, remplissant à Londres les fonctions de commissaire français pour l'échange des prisonniers, d'un acte qui violait tous les usages et toutes les lois de la guerre, M. Otto avait déclaré qu'il avait reçu l'ordre de quitter l'Angleterre, où son séjour devenait inutile, mais que son gouvernement n'userait pas de représailles, et que les bâtiments français armés en course continueraient à laisser la pêche libre et sans trouble. Pour réponse à la note du commissaire français, le nouveau ministère révoqua l'ordre de traiter en ennemis les bâtiments pêcheurs. Cet abandon d'une mesure qui avait donné à la guerre un caractère de barbarie indigne d'une nation civilisée, annonçait des dispositions moins hostiles. Dans les explications qui eurent lieu à ce sujet, les ministres anglais laissèrent entrevoir une tendance à un rapprochement. En effet, un mois après, M. Otto reçut une note qui contenait l'offre d'envoyer à Paris un plénipotentiaire autorisé à traiter de la paix. Cette ouverture fut accueillie avec empressement par le premier Consul, qui accrédita M. Otto pour recevoir les propositions du ministère anglais, et pour traiter préalablement, et de préférence à une négociation d'ap-

parat, des articles préliminaires de la pacification. En conséquence, lord Hawkesbury remit à M. Otto un aperçu, écrit de sa main, des bases de la paix. C'était l'abandon par la France et par ses alliés de leurs plus importantes colonies, de l'Egypte et de Malte. Ces propositions, qui reproduisaient des prétentions jugées inadmissibles à une autre époque, n'ayant pas été agréées par le premier Consul, lord Hawkesbury demanda au gouvernement français sur quelles bases il entendait traiter. M. Otto fit les propositions suivantes :

L'Égypte restituée à la Porte;

Malte restituée à l'Ordre, en rasant les fortifications;

L'île de Ceylan cédée à l'Angleterre;

Le cap de Bonne-Espérance et tous les autres établissements restitués à la France et à ses alliés;

Le Portugal conservé dans son intégrité.

Le gouvernement anglais chicana sur ces points, se déclarant toutefois disposé à entrer en composition sur Malte. Il renonçait à la Martinique, mais il voulait, ou retenir la Trinité, possession espagnole, et Tabago, île française, et, dans ce cas, déclarer ports francs Demerari, Essequibo et Berbice, possessions hollandaises; ou abandonner la Trinité, mais garder les îles françaises de Sainte-

Lucie et de Tabago, avec Demerari, Essequibo et Berbice. Cette alternative était embarrassante pour le gouvernement français : il fallait sacrifier l'Espagne ou la Hollande. Pour sauver à ces puissances la perte des importantes colonies dont l'Angleterre demandait la cession, le premier Consul consentit à abandonner la colonie française de Tabago, mais le gouvernement anglais ne voulut pas se contenter de cette île, quoique M. Otto offrît d'y joindre Curaçao.

Enfin, après six mois de négociations, les préliminaires de la paix furent signés. Les principales conditions furent que toutes les possessions qui avaient appartenu à la France et à ses alliés leur seraient restituées, à l'exception de Ceylan et de la Trinité; — que le cap de Bonne-Espérance serait ouvert au commerce des deux nations; — que l'Égypte serait remise à la Porte; — que la république des Sept-Iles serait reconnue; — que le Portugal serait maintenu dans son intégrité; — enfin que Malte serait évacuée par les troupes anglaises et rendue à l'Ordre, et que la puissance garante de l'indépendance de cette île serait ultérieurement désignée. Un congrès fut indiqué à Amiens pour procéder à la rédaction du traité définitif, dans lequel seraient résolus quelques points laissés indécis.

Les réflexions suivantes de Napoléon sur le

refus de l'Angleterre d'accepter la paix qu'il lui avait offerte en 1800 seront jugées d'un haut intérêt.

« 1° Le ministre anglais a-t-il pu se refuser aux « ouvertures que lui a faites le premier Consul « en 1800, sans se rendre responsable des malheurs « de la guerre? 2° Le refus était-il politique et con- « forme à l'intérêt de l'Angleterre? 3° La guerre « était-elle alors à désirer pour la France? 4° Quels « étaient dans cette circonstance les intérêts de « Napoléon? Pitt se refusa à entrer en négocia- « tion, dans l'espérance qu'en continuant la guerre, « il obligerait la France à rappeler la maison de « Bourbon, et à rétrocéder la Belgique à la maison « d'Autriche. Si ces deux prétentions étaient légi- « times et justes, il a pu, en justice, se refuser à « la paix; mais si l'une et l'autre étaient illégi- « times et injustes, il a rendu son pays respon- « sable de tous les malheurs de la guerre. Or la « République avait été reconnue par toute l'Europe; « l'Angleterre elle-même l'avait reconnue en char- « geant, en 1796, lord Malmesbury de ses pleins « pouvoirs pour traiter avec le Directoire. Ce pléni- « potentiaire s'était rendu successivement à Paris « et à Lille : il avait négocié avec Charles Lacroix, « Letourneur et Maret, ministres du Directoire. « D'ailleurs, la guerre n'avait pas pour but le re- « tour des Bourbons. Les provinces de la Belgique

« avaient été cédées par l'empereur d'Autriche au « traité de Campo-Formio en 1797; l'Angleterre « avait reconnu leur réunion à la France par les « négociations de lord Malmesbury à Lille. Elles « faisaient légitimement partie de la République. « Vouloir les en séparer, c'était vouloir usurper, « déchirer, démembrer un État reconnu. Ces deux « prétentions étaient injustes et illégitimes.

« 2° Cette politique du ministre Pitt était-elle « bien conforme à l'intérêt de l'Angleterre? Pouvait-« il raisonnablement se flatter d'obtenir la Belgique « par la continuation de la guerre? N'eût-il pas été « plus sage de donner la paix au monde, en s'as-« surant des avantages réels et durables? Les rois « de Sardaigne et de Naples, le grand-duc de Tos-« cane et le pape eussent été rétablis ou consolidés « sur leurs trônes. Le Milanais eût été assuré à « l'Autriche, la Hollande évacuée par les Français, « ainsi que la Suisse et Gênes. L'influence anglaise « eût pu s'établir dans ce pays. L'Égypte eût été « restituée à la Porte, et Malte à l'Ordre. Ceylan, « le cap de Bonne-Espérance et la Trinité eussent « assuré la puissance anglaise dans les deux Indes. « Quel magnifique résultat de la campagne de 1799! « Ces avantages étaient certains; les espérances aux-« quelles on les sacrifiait étaient moins probables. « En 1799, la coalition avait été victorieuse en « Italie, mais battue en Suisse, en Hollande et en

« Orient. La France venait de changer son gou-
« vernement. A cinq personnes divisées et peu ha-
« biles, succédait un homme dont les talents mili-
« taires et les connaissances étaient éprouvés. Il
« avait été élevé par le vœu de la nation. A son nom
« seul, la Vendée s'était soumise ; les Russes étaient
« en marche pour repasser la Vistule. Lord Gren-
« ville avouait lui-même que si le premier Consul
« voulait céder la Belgique, le peuple français s'y
« opposerait. L'objet de la guerre était donc re-
« connu populaire en France. Berlin, Vienne,
« Londres, purent se tromper en 1799, les cir-
« constances étaient si nouvelles! En 1800, les
« hommes d'État anglais étaient-ils excusables de
« tomber dans la même erreur? Il était probable
« que la campagne de 1800 serait favorable à la
« France; qu'elle reprendrait l'Italie; que si enfin
« le succès était douteux, l'Angleterre n'en serait
« pas moins obligée de payer d'immenses subsides
« pendant plusieurs années; car pour arracher la
« Belgique à la France, il faudrait la réunion de
« l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, ou au
« moins d'une de ces puissances à la coalition. Or,
« ce résultat ne pouvait être obtenu par la campagne
« de 1800. Il ne fallait donc pas courir les chances
« de cette campagne.

« 3° L'intérêt de la République française était
« l'opposé de celui de l'Angleterre. Si elle eût fait

« la paix alors, elle l'eût faite après avoir perdu « l'Italie. Elle eût rétrogradé par l'effet d'une « seule campagne douteuse. Cela eût été déshonorant, et eût engagé les rois à se coaliser de « nouveau contre elle. Toutes les chances de la « campagne de 1800 lui étaient favorables. Les « Russes étaient partis, la Vendée pacifiée, les factions de l'intérieur comprimées, et la confiance « entière dans le chef de l'État. La République ne « pouvait et ne devait faire la paix qu'après avoir « rétabli l'équilibre de l'Italie. Elle ne pouvait que « manquer à son caractère et compromettre son « avenir, en signant une paix moins avantageuse « que celle de Campo-Formio. La guerre lui était « nécessaire à cette époque pour maintenir l'énergie « et l'unité de l'État qui était mal organisé. Le « peuple eût exigé une grande réduction dans l'impôt et le licenciement d'une partie de l'armée, « de sorte qu'après deux ans de paix, la France se « fût présentée avec un grand désavantage sur le « champ de bataille.

« 4° Napoléon avait besoin de la guerre. Les campagnes d'Italie, la paix de Campo-Formio, l'expédition d'Égypte, le 18 brumaire, l'opinion unanime du peuple pour l'élever à la suprême magistrature, l'avaient sans doute placé bien haut. « Un traité de paix qui eût dérogé à celui de Campo-« Formio, qui eût annulé toutes ses créations d'Ita-

« lie, eût flétri les imaginations françaises, et lui « eût ôté la force de terminer la Révolution, avec « la possibilité d'établir un système définitif et per- « manent. Il le sentait; il attendait impatiemment « la réponse de Londres. Cette réponse le remplit « d'une secrète satisfaction. Plus l'oligarchie an- « glaise se plaisait à outrager la Revolution, plus « elle servait les intérêts secrets de Napoléon, qui « dit à son- ministre : « Cette réponse ne pouvait « nous être plus favorable. » Il pressentait dès lors « qu'avec des politiques si passionnés, il éprouve- « rait peu d'obstacles à remplir ses destinées. Pitt, « si distingué par ses talents parlementaires et ses « connaissances dans l'administration intérieure, « était dans la plus complète ignorance de ce qu'on « appelle politique. En général, les Anglais n'en- « tendent rien aux affaires du continent, surtout à « celles de la France. La gloire de la France a été « portée au plus haut point, toute l'Europe lui a « été soumise; et lord Grenville a été obligé en « peu de mois, après ses déclamations injurieuses « contre la nation, de signer une paix plus avan- « tageuse pour nous que celle de Campo-Formio, « puisque nous y avons gagné le Piémont et la Tos- « cane.

« Il a fallu le poignard d'un assassin pour faire « tomber le commandement de l'armée d'Orient « dans les mains d'un homme distingué sous plu-

« sieurs rapports, mais dépourvu de génie militaire, « pour que l'Égypte ne fût pas à jamais réunie à la « France; car Français et Anglais conviennent « qu'Abercrombie eût été battu si Kléber eût vécu. « Déjà la Porte avait montré des dispositins favo- « rables à la France en abandonnant l'Égypte. De « quel poids un fanatique de vingt ans n'a-t-il pas « pesé dans la balance du monde! »

Il est impossible de ne pas s'arrêter un moment sur cette époque si brillante. Il y avait à peine deux ans que Napoléon était à la tête du gouvernement, et déjà la République avait vu fermer toutes ses plaies. Les finances étaient restaurées; l'instruction publique réorganisée; le Code civil préparé; la Vendée pacifiée; l'union ramenée dans l'Église; de vastes projets conçus pour l'amélioration et l'embellissement de Paris et des provinces, et pour l'ouverture de routes et de canaux, déjà en voie d'exécution; la paix rétablie avec les États-Unis, avec l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Russie, la Porte et les Régences barbaresques, avec Naples, avec l'Espagne et le Portugal; et tous ces traités étaient couronnés par les préliminaires signés avec l'Angleterre. Aussi une fête solennelle fut-elle indiquée dans toute l'étendue de la République, pour être célébrée le 18 brumaire suivant, époque mémorable d'où dataient ces prodiges.

Dans les huit premiers jours qui suivirent la si-

gnature des articles préliminaires de paix avec l'Angleterre, les plénipotentiaires respectifs furent nommés : Joseph Bonaparte, négociateur du traité de Lunéville et du concordat, pour la France, et lord Cornwallis pour l'Angleterre.

Le plénipotentiaire anglais arriva un mois après à Paris. Des conférences préalables eurent lieu. On peut juger, d'après ces premiers pourparlers, que la question la plus épineuse, celle qui devait, un an après, servir de prétexte à une rupture, était celle de Malte. Le seul point qui paraissait devoir être agité était la désignation de la puissance tierce qui serait garante de l'indépendance de l'île ; cette question changea souvent de face pendant les conférences d'Amiens.

Les premières conférences s'ouvrirent au commencement de décembre 1801. L'Espagne et la république batave intervinrent dans les négociations. L'Espagne fut représentée par le chevalier d'Azzara, ambassadeur de cette puissance, et la république batave par M. Schimmelpenninck, ministre plénipotentiaire de cette république, accrédités à Paris. Ces deux ministres furent plutôt témoins que parties actives; le chevalier d'Azzara n'arriva même à Amiens, et ne prit part aux négociations, que dans les derniers jours de janvier 1802. Le cabinet anglais, qui avait voulu faire admettre un plénipotentiaire au congrès de Lunéville, réclama contre l'in-

tervention des ministres hollandais et espagnol dans les négociations d'Amiens, à cause de l'influence qu'il attribuait au cabinet français sur la Hollande et sur l'Espagne. Cette prétention, qui paraissait n'avoir été mise en avant que pour ce qu'elle valait, ne fut pas soutenue par lord Cornwallis. Le protocole des conférences se tenait alternativement chez les ministres de France et d'Angleterre, en langue française. Les premiers pourparlers eurent lieu sur la question de Malte; on eût dit que le ministère anglais se repentait de l'avoir trop simplifiée. Le plénipotentiaire britannique parut vivement préoccupé du sort futur de cette île. Il voulait que la protection en fût assurée par une nombreuse garnison étrangère. Il demanda que, si l'on conservait à Malte une langue française, il y eût aussi une langue anglaise. Le plénipotentiaire français demanda que l'on convertît l'Ordre de Malte en Ordre hospitalier, au lieu de le rétablir comme Ordre religieux et militaire; qu'on démolît les fortifications de l'île, et qu'elle devînt un grand lazaret ouvert aux nations commerçant dans le Levant et dans la Méditerranée. Le plénipotentiaire anglais refusa de consentir à la démolition des fortifications, parce qu'un article des préliminaires statuait que l'île serait remise dans l'état où elle était. Puisqu'on ne se bornait plus au seul point des articles préliminaires qui avait été laissé à régler, savoir la dési-

gnation de la puissance à laquelle la garantie de Malte serait confiée, les scrupules de conscience qu'affectait le ministère britannique et son respect pour la lettre des préliminaires, en ce qui concernait cette île, étaient en contradiction avec les combinaisons de tous genres qu'il imagina pour en dénaturer l'esprit. Mais le cabinet anglais avait des motifs secrets, que la rupture de la paix d'Amiens a dévoilés, pour se refuser à laisser démolir les fortications de Malte. Cette question fut retournée en tous sens, et discutée avec un soin et un détail qui auraient dû mener à un accord immédiat. Mais au lieu de cela, les difficultés se succédèrent, tant sur cet article que sur quelques autres points du traité à conclure.

Enfin, après une longue et laborieuse négociation, dans laquelle la sagacité et la modération du plénipotentiaire français furent mises à l'épreuve, le traité fut signé. La même main qui avait si habilement dirigé les conférences de la paix de Lunéville, signa dans Amiens la pacification maritime.

Le traité définitif confirma les stipulations dont les préliminaires avaient posé les bases. Il y eut une dérogation en faveur de la république batave, qui obtint la restitution du cap de Bonne-Espérance.

La question de Malte, si opiniâtrément discutée, fut moins résolue qu'éludée. — Malte devait être rendue à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — Il

n'y aurait ni langue française ni langue anglaise, il y aurait une langue maltaise. — Les troupes britanniques évacueraient l'île dans l'espace de trois mois. — La garnison serait composée, pour moitié, de Maltais. Le roi de Naples serait invité à fournir deux mille hommes pour la compléter. — Malte serait mise sous la protection et sous la garantie de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse. Sa neutralité serait proclamée.

M. Dupuy, ancien intendant de l'île de France, qui avait administré cette colonie pendant neuf années d'un temps difficile, et avait réussi à la conserver à la France (1), était secrétaire de la légation française. Sa coopération au traité fut récompensée par une place de conseiller d'Etat, et ensuite par son admission dans le Sénat. Sa femme fut une des dames de la reine de Naples; sa fille aînée fut mariée depuis par l'Empereur à M. d'Audenarde, l'un des écuyers de l'Impératrice.

Le fils du ministre Portalis fut attaché à la légation d'Amiens, comme il l'avait été à celle de Lunéville. Dans l'intervalle de temps qui s'était écoulé entre les deux traités, il s'était marié avec une de-

(1) Dans l'exposé de la situation de la République, du 1er frimaire an X, il est dit : « Les îles de France et de la Réunion sont restées fidè-« les à la métropole, au milieu des factions et sous une administration « faible, incertaine, telle que le hasard l'a faite, et qui n'a reçu du « Gouvernement ni impulsion ni secours. »

moiselle du Holstein, dans la famille de laquelle son père avait trouvé un asile pendant la proscription qui le frappa au 18 fructidor.

Lord Cornwallis, ministre d'Angleterre au congrès, était un beau vieillard d'environ soixante-huit ans, grand, d'une figure noble, ayant des manières ouvertes et de la bonhomie. Il a pleinement justifié à Amiens la réputation de loyauté dont il jouissait. Il avait pour principal secrétaire de sa légation un M. Merry, qui paraissait avoir été placé par le bureau de Downing-Street auprès de lui, pour atténuer les effets de sa franchise toute militaire. C'était un homme difficile, Anglais exclusif, dont les allures tracassières contrastaient avec la marche franche et conciliante du plénipotentiaire anglais. Malgré les chicanes de mots, les vieilles routines de la diplomatie anglaise, la longueur et l'obscurité des notes, la multiplicité des incidents, les deux ministres s'entendaient fort bien. Ce n'était pas toujours la faute de M. Merry, auquel lord Cornwallis fut quelquefois obligé de déclarer sa volonté. Le trait de loyauté suivant termina dignement la mission de ce respectable ministre. Le protocole de la dernière séance avait été arrêté, le traité définitif convenu, et les paroles données pour la signature, qui devait se faire le lendemain avec solennité à l'Hôtel-de-Ville. Dans la nuit qui précéda le jour de la signature, un courrier de Lon-

dres apporta à lord Cornwallis l'ordre de modifier quelques dispositions du traité relatives à la balance, en faveur de l'Angleterre, de sommes dues pour la subsistance et l'entretien des prisonniers. L'article du protocole qui réglait cette prétention avait été convenu entre les deux ministres. Lord Cornwallis avait déclaré à Joseph Bonaparte que quelque incident qui survînt à ce sujet, il n'empêcherait pas la signature de la paix; mais au moment de signer, il recevait de son gouvernement l'ordre d'insister sur un solde en faveur de l'Angleterre. Le ministre, jugeant sa parole engagée, déclara qu'il ne pouvait pas revenir sur ce qu'il avait consenti.

Le 15 mars, à onze heures du matin, des détachements de cavalerie et d'infanterie se rendirent au domicile des plénipotentiaires, et escortèrent leurs voitures jusqu'à la maison commune, au son d'une musique militaire, et aux acclamations d'une nombreuse population. Les plénipotentiaires furent reçus par le maire et par les adjoints, et félicités par le préfet accompagné des autorités. On avait décoré de tableaux la salle où la paix fut signée. L'issue de la séance, qui fut employée à la lecture du traité, était attendue avec impatience par la foule des citoyens assemblés au dedans et au dehors de la maison commune. Enfin, à l'annonce que fit donner le ministre de France que la paix allait être

signée, les portes furent ouvertes, et la foule se répandit dans la salle, sans que l'ordre fût troublé. Les plénipotentiaires signèrent alors avec solennité et s'embrassèrent avec une telle effusion de cordialité, que les salles de la mairie retentirent d'applaudissements, et que l'attendrissement gagna plus d'un spectateur. Le soir, la ville fut illuminée, et un spectacle fut donné au profit des pauvres.

M. Dupuy fut chargé de porter le traité à Paris. Une demi-heure après son arrivée, le canon des Invalides annonça cette nouvelle. La paix fut proclamée dans les places et carrefours avec les solennités d'usage.

C'est pendant les négociations d'Amiens que, dans une des conférences, une proposition de reconnaître le premier Consul roi de France fut jetée en avant par le ministre anglais. Ce n'était plus le langage que tenait lord Grenville en 1800. Le nouveau ministre anglais avait compris que rappeler les princes de l'ancienne dynastie était facile, mais les *restaurer* n'était pas plus au pouvoir de leurs auxiliaires que de celui qui les aurait rappelés; la nature même de ce service leur aurait rendu ce dernier suspect inévitablement. Les préjugés et les prétentions de leur entourage, les intérêts nouveaux qui avaient surgi, la révolution opérée dans les esprits, les nouvelles formes de gouvernement, le système militaire, tout conspirait contre l'éta-

blissement durable de la maison de Bourbon en France. Napoléon ne prêta pas l'oreille à cette insinuation : il ne voulait pas régner par la grâce de l'étranger, de nouveaux rapports s'étaient établis, et il n'avait nullement besoin de son aveu. Lorsque, deux ans après, le trône fut relevé en France, il fut fait empereur et non pas roi; il ne pouvait pas continuer les Bourbons. Une ère nouvelle s'élevait; la face de l'Europe était changée. Ce n'était point la monarchie royale que Napoléon entendait restaurer; c'était une monarchie constitutionnelle qu'il voulait fonder. La paix générale, cette paix dont la coalition avait juré de lui refuser le bienfait, devait amener le complément d'institutions qui ne pouvaient être que provisoires. Les temps présents imposaient une dictature, et ne permettaient que des mesures temporaires qui devaient faire place à un système de gouvernement adapté aux besoins de l'époque, et que personne, mieux que Napoléon, n'était en état de juger et d'établir. J'éprouve un vrai plaisir à mentionner à cette occasion que, dans une séance de la Chambre des Députés, du 3 mai 1827, le général Sébastiani, parlant sur une pétition relative au rétablissement du jury en Corse, avait rendu cet hommage au gouvernement impérial, qu'il avait *suspendu* et non *détruit* l'institution du jury dans ce département; et *qu'en général il n'avait guère pris que des mesures*

temporaires qu'il devait faire disparaître un jour.

Les ministres de France et d'Angleterre tenaient un état de maison splendide. On était alternativement invité chez l'un et chez l'autre. M. Schimmelpenninck donnait des thés dont sa femme et sa fille aînée faisaient les honneurs. Madame Schimmelpenninck avait laissé à Paris une certaine réputation de beauté. Elle savait allier, avec ses succès dans le monde, les vertus domestiques et la pratique des devoirs d'une bonne mère de famille. Sa fille avait alors seize ans; elle était d'une figure charmante, et attirait les hommages des jeunes gens de la légation par sa candeur et sa modestie. Tout respirait chez M. Schimmelpenninck la simplicité des mœurs patriarcales.

Le besoin de recourir à un supplément d'instructions sur des points importants de la négociation, nécessitait quelquefois l'expédition de courriers à Paris et à Londres. Pendant les courts intervalles qui s'écoulaient entre leur départ et leur retour, nous fîmes plusieurs excursions dans le département de la Somme. Nous allâmes voir la mer à Saint-Valery-en-Caux; nous visitâmes les manufactures de draps et de moquettes d'Abbeville.

Tous les jours, lord Cornwallis se promenait à cheval sur la route de Paris; sa société habituelle était son fils naturel, le capitaine Nightingale, qu'il avait présenté sous ce nom. Son fils, lord Brome,

et son gendre, le colonel Singleton, vinrent passer quelque temps avec lui. Après le dîner, lord Cornwallis et le capitaine Nightingale se retiraient régulièrement dans la chambre du lord, et passaient à boire le reste de la soirée, selon l'ancien usage anglais.

Deux jours après la signature du traité, lord Cornwallis retourna à Londres. Avant de quitter Amiens, il voulut faire une galanterie au commerce de cette ville; il fit des emplettes de velours de coton dans les différentes fabriques, pour les porter en Angleterre, en preuve de notre supériorité. Il laissa en France la réputation d'un homme digne de toute considération, par sa loyauté et par l'élévation de son caractère. Il regardait sa participation au traité comme le dernier acte de sa longue et honorable carrière, qu'il se félicitait d'avoir terminée par une mission pacifique. Il accepta cependant plus tard le gouvernement de l'Inde, où il mourut peu de temps après son arrivée.

Le ministre de France avait pris son logement dans la maison de M. de Folleville, ancien membre de l'Assemblée constituante, où il s'était fait remarquer au côté droit par l'exaltation de ses opinions. Madame de Folleville, qui était alors entre deux âges, avait été remarquablement belle. Elle avait porté le regret de la perte d'un fils qu'elle idolâtrait, au point d'avoir fait placer sous son lit le

corps de ce fils qu'elle avait fait embaumer. Sa fille a épousé le général Musnier, qui commandait le département de la Somme. L'éducation de mademoiselle de Folleville avait été celle d'un homme. Elle montait à cheval, faisait des armes et nageait hardiment. Cette éducation masculine ne lui avait pas ôté les qualités distinctives de son sexe, la douceur et la modestie.

M. Quinette, préfet du département, donnait des soirées où se trouvait une nombreuse et brillante réunion. Le maire, M. Debray, négociant distingué, faisait aussi avec beaucoup de grâce les honneurs de sa maison. Nous fûmes un jour invités à entendre la lecture d'un chant inédit du poëme de Vert-Vert, intitulé l'*Ouvroir*. Ce chant, trouvé dans les papiers de l'auteur, fut lu par un de ses parents, dont le débit nasillard ne fit point valoir l'ouvrage. Il parut inférieur aux autres chants du poëme de Gresset, quoiqu'on y reconnût son abondance et sa facilité. Sans doute ce chant avait été sacrifié par l'auteur, qui était le meilleur juge et le moins suspect. Je crois qu'il a été depuis imprimé. Cet épisode nous rappelait que nous étions dans la patrie d'un homme auquel la ville d'Amiens se glorifie à juste titre d'avoir donné naissance.

Ce fut pendant la tenue du congrès que nous apprîmes le mariage de mademoiselle Hortense de Beauharnais, fille de madame Bonaparte, avec

Louis Bonaparte, depuis roi de Hollande. La malveillance y trouva l'occasion d'une noire calomnie. Madame Louis Bonaparte accoucha d'un fils dix mois après son mariage. La prédilection du premier Consul pour cet enfant fortifia les bruits calomnieux qui, malgré leur absurdité démontrée, ont pu contribuer, autant peut-être que le peu de rapports de goût et d'inclination entre les deux époux, à troubler leur union.

IV

Communication de Joseph Bonaparte relative à mon entrée au cabinet du premier Consul. — Réception aux Tuileries par madame Bonaparte. — Dîner avec le premier Consul. — Audience donnée le soir dans son cabinet. — Première journée. — Description de ce cabinet. — Bureau des cartes et bibliothèque. — Secrétaires interprètes. — Le père Dupuis. — Souvenirs vivants de la jeunesse de Napoléon. — État de la maison du premier Consul. — Premiers travaux du cabinet. — M. de Bourrienne.— Sur quel pied il était auprès du premier Consul. — Disgrâce de M. de Bourrienne. — Cause de sa disgrâce. — Je reste seul au cabinet. — Détails à ce sujet. — Prise de possession du château de Saint-Cloud. — Portraits de Charles XII et de Gustave-Adolphe. — Arrivée à Paris de Canova et de Paësiello. — Profanation de la statue de Napoléon. — Démarche du cabinet prussien auprès du comte de Lille à Varsovie. — Lettre de ce prince et réponse du premier Consul. — Altération d'une lettre de Napoléon au roi Joachim. — Projet de chasser les Barbaresques de la côte d'Afrique. — Vie familière du premier Consul à la Malmaison. — Anecdotes. — Retraite de Fouché.

Le lecteur me pardonnera de m'être longtemps arrêté sur ma première initiation à la connaissance d'une histoire dont mon attention n'était distraite alors par aucun autre objet, et dont le magnifique début, marqué par les transactions les plus importantes de cette ère nouvelle, la paix con-

tinentale, le concordat et la paix maritime, intéressait plus particulièrement mes souvenirs. La paix générale a marqué le temps où j'ai été admis dans la confiance de Napoléon, et où mon sort a commencé à être lié à sa destinée. C'est une date fastueuse pour un événement de mince importance; et ce rapprochement de nos destinées paraîtra sans doute présomptueux. Il y aurait plus de modestie à dire que j'ai subi l'influence magnétique que ce puissant génie a exercée sur ceux qui l'ont approché. Satellite fidèle à l'impulsion que j'en ai reçue, je n'ai cessé de rouler dans la sphère d'attraction de ce soleil pour lequel la devise : *Nec pluribus impar*, cesse d'être adulatrice, et n'est plus que vraie. — J'achèverai rapidement le récit des années que j'ai passées auprès de Napoléon, consul et empereur, avant d'aborder le sujet de l'écrit dans lequel je me propose moins de passer en revue les événements qui remplissent cette grande épopée, que d'essayer d'en faire connaître le héros sous des rapports privés, depuis son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise.

Je revins à Paris dans les derniers jours de mars avec Joseph Bonaparte. Ce ministre me prit un jour à part; il me dit que le premier Consul désirait me voir, et qu'il me recevrait aux Tuileries le lendemain. Il me confia que le premier Consul avait résolu de m'attacher à son cabinet; qu'il avait à

se plaindre de Bourrienne ; que lorsque je serais au courant de ses affaires, il le congédierait, et que j'occuperais sa place. Je reconnus dans cette confidence une nouvelle preuve de la bienveillance attentive de Joseph Bonaparte, qui l'avait porté à s'occuper de mon avenir ; mais je dois dire que l'ouverture qu'il me fit me consterna. Je le priai de détourner le premier Consul de ce projet, alléguant que je ne me sentais nullement propre aux fonctions qu'il me destinait, et en lui avouant que je redoutais la perte de mon indépendance. Joseph Bonaparte me dit tout ce que la bienveillance dont il m'honorait lui suggéra, pour me persuader de ne pas repousser une occasion d'avancement et de fortune que son amitié m'avait ménagée. Je me souviens que le général Bernadotte, qui était présent, se joignit à lui pour me déterminer, me vantant le bonheur de vivre auprès d'un si grand homme, d'être le témoin continuel des inspirations de son génie. Enfin les expressions lui manquaient pour rendre l'admiration et le dévouement qu'il paraissait éprouver pour le premier Consul.

Dans la matinée du 2 avril, Joseph Bonaparte me remit une lettre du général Duroc, qui m'annonçait que le premier Consul me recevrait dans la journée à cinq heures après midi. Je dus me rendre à cette invitation qui était un ordre. Le général Duroc me conduisit chez madame Bonaparte, qui me

reçut avec une grâce et une politesse exquises. Elle eut la bonté de causer avec moi du sujet qui m'amenait aux Tuileries. Ses manières affectueuses m'encouragèrent à lui parler de mon éloignement pour les fonctions qui m'étaient destinées; et elle en vint à me faire convenir que je resterais seulement trois ans auprès du premier Consul; qu'à l'expiration de ce temps, je serais libre de me retirer, m'assurant que le premier Consul me récompenserait par un emploi honorable, et qu'elle se chargeait de lui faire agréer cet arrangement. Je cite cette circonstance pour faire voir combien elle était ingénieuse à entrer dans les sentiments des autres, et à paraître adopter leurs illusions. En y réfléchissant, je ne pouvais guère me flatter que le premier Consul voulût consentir à cette espèce de transaction, et qu'il pût trouver bon que je lui fisse des conditions. Madame Bonaparte me dit que le premier Consul me faisait l'honneur de me retenir à dîner. Madame Louis Bonaparte entra un moment après dans le salon; la conversation devint générale. Pendant ce temps, les heures s'écoulaient. Enfin, vers sept heures, le bruit de pas pressés qui se faisaient entendre dans un escalier aboutissant à la pièce où nous nous trouvions, annonça l'arrivée du premier Consul. Madame Bonaparte me présenta à lui. Il daigna m'accueillir avec une aménité qui dissipa la crainte respec-

tueuse dont j'étais saisi. Il passa rapidement dans la salle à manger; je suivis madame Bonaparte et sa fille; madame Bonaparte me fit asseoir auprès d'elle. Pendant le dîner, qui ne dura pas plus de vingt minutes, le premier Consul m'adressa souvent la parole. Il me parla de mes études et de Palissot avec une bienveillance et une simplicité qui me mirent fort à l'aise, et me firent juger combien cet homme, qui portait sur le front et dans les yeux un cachet de supériorité si imposant, était doux et facile dans la vie privée.

En rentrant dans le salon, nous trouvâmes le général Davoust, avec lequel le premier Consul causa en se promenant; un quart d'heure après, il disparut dans le petit escalier d'où je l'avais vu descendre, sans me parler du sujet pour lequel il m'avait mandé. Je restai jusqu'à onze heures chez madame Bonaparte; je l'avais priée de vouloir bien me dire si je devais me retirer, pensant que j'étais oublié, mais elle m'en dissuada, en m'assurant que le premier Consul me ferait appeler. En effet, un valet de chambre vint me chercher, je le suivis dans un long corridor, jusqu'à un escalier qui nous conduisit à une petite porte où il frappa. Cette porte avait un guichet que je regardais avec curiosité. Dans la disposition d'esprit où j'étais, il me sembla que j'arrivais en vue d'un lieu d'éternelle clôture, et je levai involontairement les yeux

pour voir si je ne lirais pas au-dessus de la porte l'inscription de Dante :

« Lasciate ogni speranza, voi che intrate.... »

Sur l'interpellation qui lui fut faite, un huissier qui avait approché la tête du guichet, ouvrit la porte et me fit entrer dans un petit salon faiblement éclairé. Pendant qu'il allait m'annoncer, je jetai un coup d'œil rapide sur l'ameublement de cette pièce; il consistait en quelques chaises couvertes en maroquin vert, et en un très-riche secrétaire à cylindre chargé d'ornements en bronze doré et plaqué en bois de rose, représentant des instruments de musique. J'appris depuis qu'après avoir appartenu à Louis XVI, ce meuble était devenu vacant; il fut même relégué quelque temps après dans le Garde-Meuble. Un petit corps de bibliothèque à hauteur d'appui régnait le long d'un côté du salon; quelques papiers y étaient épars. Je fus annoncé, et aussitôt introduit dans une pièce où je vis le premier Consul assis devant un bureau; un flambeau à trois branches, recouvert d'un réflecteur, répandait dans ce cabinet une clarté douteuse qui luttait avec l'éclat que jetait le feu allumé dans la cheminée. Le premier Consul me tournait le dos, et était occupé de la lecture d'un papier qu'il acheva sans faire attention à mon entrée. Il se tourna en-

suite de mon côté sans quitter son fauteuil. J'étais resté debout à la porte de son cabinet; je m'approchai de lui. Après m'avoir regardé un moment d'un œil perçant qui m'aurait beaucoup intimidé, si je ne l'avais déjà connu, il me dit qu'il voulait m'attacher à son cabinet, et me demanda si je me sentais de force à entreprendre la tâche qui me serait imposée; je lui répondis avec un peu d'embarras, que je me défiais de mes forces, mais que je ferais tous mes efforts pour justifier sa confiance. Je gardai à part moi mes objections, parce que je savais qu'il ne les aimait pas; d'ailleurs, la manière dont il m'avait reçu à dîner les avait beaucoup affaiblies. Il ne parut pas mécontent de ma réponse; car il se leva, s'approcha de moi d'un air souriant, quoique un peu sardonique, et vint me tirer l'oreille, ce que je savais être une faveur. Ensuite il me dit : « C'est bien; revenez demain à sept heures du matin, et venez directement ici. » Après quoi, il me quitta pour passer dans un salon voisin. Je me retirai par le chemin que j'avais suivi pour venir. Je rentrai à l'hôtel Marbœuf qu'habitait Joseph Bonaparte; il était couché, mais je me fis annoncer chez lui, et je lui dis ce qui s'était passé. Il me donna de nouveaux encouragements, et je gagnai l'appartement que j'occupais chez lui, peu disposé à dormir, et l'âme remplie de sollicitude.

Le lendemain, je retournai aux Tuileries. J'étais

préoccupé des nombreuses consignes du palais, de la difficulté de me retrouver dans ce dédale, et de la manière dont je me ferais reconnaître. Je fus étonné de la facilité avec laquelle je parvins jusqu'à la porte par où j'étais entré la veille, et que je reconnus à son guichet. A ma première vue, l'huissier m'introduisit dans le cabinet, où je ne trouvai personne. Le premier Consul était dans son salon avec le ministre des Finances, M. Gaudin, depuis duc de Gaëte. Je m'assis auprès d'une table qui était placée dans l'embrasure de la croisée; là, j'attendis pendant près de deux heures que le premier Consul rentrât; il arriva enfin tenant à la main un papier. Sans paraître faire attention à mon installation dans son cabinet, comme si j'en eusse été l'hôte habituel et y eusse constamment occupé la même place, il me dicta une note pour le ministre des Finances avec une volubilité telle, que je pus à peine le comprendre et écrire la moitié de ce qu'il me dictait. Sans me demander si je l'avais entendu et si j'avais achevé d'écrire, il me prit le papier des mains, et ne me permit pas d'essayer de le relire; comme je lui fis remarquer que c'était un griffonnage illisible, il rentra dans son salon avec ma note, en disant que c'était une matière qui était familière au ministre, et qu'il saurait bien s'y reconnaître. Je n'ai jamais su si M. Gaudin avait

pu déchiffrer mon écriture. Je craignais que mon papier ne me revînt avec une demande d'explications que j'aurais été dans l'impossibilité de donner; mais je n'en entendis plus parler.

Le premier Consul revint presque aussitôt dans son cabinet. Il fit appeler le général Duroc, lui donna l'ordre de me faire préparer un logement dans le palais, et de m'inviter à la table des dames et des aides-de-camp de service, qui était tenue par lui. Bourrienne entra dans ce moment et parut surpris de me trouver là. Je ne l'avais pas encore vu dans le cabinet. Le premier Consul lui dit de se faire disposer un bureau dans la pièce qui précédait, et de me céder sa place dans l'embrasure de la croisée, où j'avais écrit la note qui m'avait été dictée. Bourrienne ignorait mon introduction dans le cabinet du premier Consul. Il m'observa d'abord avec curiosité en me faisant un salut assez froid; mais il parut prendre fort bien son parti. Le général Duroc m'emmena pour déjeuner, et nous nous séparâmes de Bourrienne. Je sus depuis que l'habitude de ce dernier était de manger chez lui.

Après déjeuner, je revins au cabinet. Le premier Consul n'y rentra que tard, et passa presque toute sa journée à donner des audiences dans son salon, de sorte que j'eus le temps de réfléchir à ma nouvelle position, et à m'occuper des arrangements de Bourrienne et des miens.

Je ne pouvais me lasser de considérer la pièce où je me trouvais, et de regarder les papiers qui couvraient le bureau du premier Consul, auxquels je me faisais une sorte de scrupule de toucher, ne pouvant me figurer qu'il m'eût accordé, dès le premier jour, une confiance dont il ne passait pas pour être prodigue, et qu'il pût deviner si j'en étais digne ou non.

La pièce dont il avait fait son cabinet était d'une médiocre grandeur; elle était éclairée par une seule fenêtre pratiquée dans un angle, et qui donnait sur le jardin. Le meuble principal était un magnifique bureau, placé au milieu de la pièce, chargé de bronzes dorés et soutenu par des griffons. La table formait une espèce de boîte carrée dont le couvercle glissait sur une coulisse, de sorte qu'il pouvait se fermer sans déranger les papiers. Le fauteuil était de forme antique, le dossier couvert d'une draperie de casimir vert dont les plis étaient retenus par des cordons de soie; les bras étaient terminés par des têtes de griffons. Le premier Consul ne s'asseyait ordinairement à son bureau que pour signer. Il se tenait plus habituellement sur une causeuse recouverte en taffetas vert, près de laquelle était un petit guéridon qui recevait sa correspondance du jour; elle n'en était retirée que pour faire place à celle du lendemain et être déposée sur son bureau. Un écran à plusieurs feuilles

le défendait de l'ardeur du feu. Mon bureau était placé à portée du sien. Cet arrangement intérieur du cabinet était constamment observé dans tous les palais ou lieux qu'habitait Napoléon; il n'y avait point d'arrière-cabinet. Seulement quand la disposition des lieux le permettait, les cartes géographiques, dont l'usage lui était le plus habituel, étaient placées dans la pièce contiguë; mais le chef du bureau topographique n'y venait que lorsqu'il y était appelé. Quand le sujet qui occupait l'Empereur devait être suivi sur la carte, je me rendais dans cette pièce pour y écrire sous sa dictée. Dans le fond du cabinet étaient deux grands corps de bibliothèque placés dans les encoignures en forme d'équerre, et, entre les deux, une grande pendule de l'espèce de celles qu'on appelle régulateurs; une longue armoire vitrée, à hauteur d'appui et à dessus de marbre, contenait quelques cartons; il y avait une statuette équestre en bronze du roi de Prusse Frédéric II; quelques chaises garnissaient la pièce. Tel était, si l'on en excepte le bureau, qui avait été acquis à l'exposition des produits de l'industrie, comme le chef-d'œuvre de l'habile fabricant Biennais, l'ameublement sans faste du cabinet consulaire. La simplicité des goûts de Napoléon s'y faisait remarquer, comme dans tout ce qui tenait à sa personne.

La seule dépendance du cabinet était un bureau

topographique ou dépôt de cartes, à la tête duquel était un officier anciennement attaché au général Clarke, dont le fils, M. Cuvillier-Fleury, littérateur distingué, après avoir fait de brillantes études et remporté le prix d'honneur au collége Louis-le-Grand, a dirigé l'éducation de S. A. R. le duc d'Aumale, et est aujourd'hui secrétaire de ses commandements.

Le bibliothécaire était M. Ripault, qui avait suivi le général Bonaparte dans l'expédition d'Égypte; c'était un littérateur érudit et un bibliophile instruit; il avait été membre de la commission des sciences et des arts du Caire, et secrétaire du général Kléber. En 1807, il éprouva subitement pour son emploi un dégoût dont il ne fit pas connaître le motif. On soupçonna qu'il avait été blessé de se voir subordonné à l'abbé Denina. Ce savant, auteur des *Révolutions de l'Italie* et de plusieurs autres ouvrages estimés, et ancien bibliothécaire du grand Frédéric, avait été présenté à Mayence à l'Empereur, qui voulut lui donner une preuve de sa bienveillance et du cas qu'il faisait de ses talents, en le nommant son premier bibliothécaire; mais ce titre fut purement honorifique. L'Empereur me chargea d'engager M. Ripault à venir reprendre ses fonctions, qu'il avait abandonnées pour se retirer à la campagne auprès d'Orléans. Je lui écrivis plusieurs lettres pressantes qui restèrent

sans réponse. L'Empereur dut penser alors à le remplacer. J'attirai son attention sur M. Barbier, qui tenait dans le monde littéraire le sceptre de la bibliographie. J'avais pu juger de l'étendue de ses connaissances dans cette science, ayant été temporairement sous ses ordres à ma sortie du collége, lorsqu'il fut chargé de former les bibliothèques du Directoire et des Conseils législatifs. Tous les suffrages se réunirent en faveur du savant bibliographe; il fut nommé bibliothécaire de l'Empereur. M. Barbier est auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, et de plusieurs ouvrages de bibliographie et de philologie remarquables par des recherches savantes et par un judicieux esprit de critique.

M. Amédée Jaubert, aujourd'hui pair de France, et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, était secrétaire-interprète du Gouvernement pour les langues orientales. Il était chargé en cette qualité de faire un grand nombre de traductions pour le cabinet. Il avait toute la confiance du premier Consul pour ces traductions, au nombre desquelles il y en avait de très-importantes.

M. Lelorgne d'Ideville, aujourd'hui maître des requêtes au Conseil d'Etat et membre de la Chambre des Députés, fut, quelques années après, attaché au cabinet comme secrétaire-interprète pour les langues du Nord. M. d'Ideville avait séjourné pendant plusieurs années en Allemagne, en Pologne,

en Russie, en Suède et en Danemark, comme attaché aux différentes légations françaises dans ces pays. Il était chargé au cabinet d'un travail important, consistant à extraire des dépêches de nos agents diplomatiques, et des publications étrangères des renseignements sur la composition et sur les mouvements des armées ennemies, et d'en présenter le résumé avec un rapport détaillé. Les états de situation que M. d'Ideville était parvenu à former étaient dressés avec tant de sagacité et d'exactitude, que l'Empereur connaissait aussi bien la composition des armées étrangères que celle des armées françaises. Dans les campagnes de Russie et d'Allemagne, l'Empereur se faisait suivre constamment à cheval par son secrétaire-interprète, le chargeait d'interroger les prisonniers et les gens du pays, et de lui rendre compte des lettres ou rapports que le sort de la guerre faisait tomber dans ses mains. Il obtenait ainsi, par le zèle et la pénétration de M. d'Ideville, des informations qui étaient souvent pour lui d'un haut intérêt.

Napoléon était entouré de souvenirs vivants de sa jeunesse. Il avait auprès de lui, indépendamment de M. de Bourrienne, le colonel Lauriston, qui avait été son condisciple à l'École Militaire. Le père Dupuis, ancien principal du collége de Brienne, jouissait à la Malmaison d'une retraite paisible et honorable. Quoiqu'il n'y eût là que bien peu de

livres, et qu'ils fussent dans le cabinet de travail où M. Dupuis n'avait pas accès, il avait le titre de bibliothécaire. C'était un excellent homme, qui rendait à son ancien élève une espèce de culte. Il avait gardé de l'administration de l'École de Brienne des réminiscences de l'économie domestique, plus que le goût des livres et de l'étude. Il s'y était principalement occupé de la récolte des vins. Il n'avait plus à inspecter les précieux vignobles de la Champagne; mais il achetait, à Garches ou à Suresne, des carrés de vigne sur pied; et, au moyen d'une manipulation qu'il faisait subir au raisin, il avait le secret de lui faire perdre la verdeur et l'acidité qui ont fait au vin de Suresne une réputation proverbiale, et d'en obtenir un vin de Champagne pétillant et sucré.

Le concierge de la Malmaison était un nommé Hauté, ancien concierge de l'École de Brienne. Ce brave homme et sa femme avaient aussi trouvé là une douce retraite.

Les deux frères Desmazis, qui avaient été les condisciples de Napoléon à l'École Militaire, ne furent pas oubliés. L'aîné fut nommé, en 1806, administrateur de la loterie. Le plus jeune, avec lequel Napoléon avait été plus particulièrement lié, fut pourvu de la place d'administrateur du mobilier de la couronne; dans les Cent-Jours, il remplit les fonctions de chambellan.

Lorsque j'arrivai aux Tuileries en 1802, je trouvai les choses ainsi établies. Le premier Consul n'avait plus de table commune; il dînait avec madame Bonaparte et avec quelques personnes de sa famille. Les mercredis, qui étaient jour de conseil, il retenait à dîner les consuls et les ministres. Il déjeunait seul; les mets les plus simples, du vin de Chambertin trempé d'eau et une tasse de café attestaient sa sobriété. Comme tous ses moments étaient employés, il profitait de l'heure de ce repas pour recevoir des personnes avec lesquelles il aimait à causer. C'étaient ordinairement des hommes de lettres ou des artistes.

Il y avait un gouverneur du palais qui était le général Duroc. Ce général avait dans ses attributions l'ordonnance des dépenses, la police et la surveillance du palais. Il tenait table pour les officiers et dames de service et pour les aides-de-camp. La maison militaire se composait alors de quatre généraux commandant la garde des consuls, les généraux Lannes, Bessières, Davoust et Soult; de huit aides-de-camp, les colonels Lemarois, Caffarelli, Caulaincourt, Savary, Rapp, Fontanelli, officier italien, et le capitaine Lebrun, fils du troisième consul. Il y avait quatre préfets du palais, MM. de Luçay, Remusat, Didelot et Cramayel; et quatre dames, mesdames de Luçay, Talhouet, Remusat et Lauriston. Un des généraux de la garde était de

service chaque semaine chez le premier Consul, ainsi qu'un aide-de-camp et un préfet du palais.

Les préfets du palais étaient chargés du service intérieur, du règlement de l'étiquette et de la surveillance des spectacles. Les dames étaient chargées d'accompagner madame Bonaparte; les présentations des femmes des ambassadeurs étrangers et autres étaient faites par elles. Une dame était de service chaque semaine auprès de madame Bonaparte. Dans les cérémonies ou dans les circonstances extraordinaires, les préfets du palais et les dames étaient tous présents.

Le général de la garde de service tenait table pour les officiers qui étaient de garde au palais.

Il y avait ainsi déjà à cette époque, dans la maison du premier Consul, les éléments d'une cour.

La vie sédentaire et occupée que je commençai à mener me pesa beaucoup durant les premiers mois, non à cause de l'excès du travail, qui était fort modéré alors, mais parce que je n'étais pas accoutumé à l'extrême assiduité à laquelle j'étais assujetti. Je ne dois pas cependant omettre de parler d'un voyage de trois jours que je fis, peu de jours après mon arrivée, à la suite du premier Consul, à Mareuil-sur-Ourcq, où le canal dérive de la rivière de ce nom. Le premier Consul voulut visiter lui-même le tracé de ce canal. Je fis ce voyage à cheval; il fut une agréable distraction à la vie casanière

dont le goût ne m'est venu que lorsque je n'y étais plus obligé.

Les deux projets dont je trouvai le premier Consul préoccupé à mon entrée dans son cabinet, étaient une modification à l'article de la Constitution qui fixait à sa magistrature une durée de dix ans, et l'institution de la Légion-d'Honneur. Le premier projet donna lieu à de nombreux pourparlers entre les principaux sénateurs et tribuns et le premier Consul, qui ne laissa pas pénétrer sa pensée. La délibération du Sénat avait prorogé de dix ans la durée de l'autorité du chef de l'État. Sur un avis du Conseil d'État auquel le sénatus-consulte fut renvoyé, la prorogation temporaire fut convertie en nomination à vie. En conséquence, un arrêté des consuls prescrivit que le peuple français serait consulté sur cette question : Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie? Trois millions cinq cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt-cinq votes sur trois millions cinq cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-neuf citoyens qui prirent part à l'élection, répondirent par l'affirmative. Je fus chargé de porter au troisième consul (Lebrun), à Paris, le projet de message au Sénat, pour recevoir de lui les observations qu'une nouvelle lecture de ce projet aurait pu lui suggérer.

Le projet d'institution de la Légion-d'Honneur fut présenté au Corps Législatif et adopté vers le

même temps. Je ne répéterai pas les arguments pour et contre que cette institution a soulevés. L'émulation qu'elle a inspirée, et le prix qu'attachent à sa décoration les différentes classes de la nation, qui toutes ont un égal droit d'y prétendre, sont la justification de cette grande pensée.

M. de Bourrienne, auquel je succédais de fait, quoique sans titre, avait été condisciple de Napoléon à l'École Militaire; il avait commencé sa carrière avec lui, et l'avait suivi en Italie et en Égypte. Ces souvenirs, ces habitudes, la parfaite mesure dans laquelle il se tenait vis-à-vis du premier Consul, lui avaient créé une position de confiance et d'intimité qui paraissait ne devoir jamais cesser. Le premier Consul avait fait M. de Bourrienne conseiller d'État en service extraordinaire, et lui avait accordé des droits et des prérogatives qui en faisaient un personnage important. Il correspondait directement avec les ministres pour quelques détails de leur service. Napoléon traitait familièrement M. de Bourrienne; il sortait assez fréquemment à pied ou en boghei, pour se promener avec lui dans le parc de Saint-Cloud. M. de Bourrienne était à peu près indépendant. Il ne mangeait ni ne logeait au palais. Il venait d'acheter une charmante maison à Saint-Cloud, l'avait meublée richement et y donnait des dîners auxquels étaient invités des ministres, et particulièrement Fouché,

des sénateurs, des conseillers d'État, etc. Il faisait des dépenses et des acquisitions qui n'étaient pas en proportion avec la fortune que le premier Consul lui connaissait. Quoique leurs relations réciproques ne parussent pas altérées, cependant la contrariété que le premier Consul ne témoignait pas à M. de Bourrienne, se trahissait quelquefois par des réflexions qui lui échappaient devant moi. Il me parut qu'il avait contre lui des griefs particuliers qu'il n'avait pas suffisamment éclaircis. La malheureuse affaire des frères Coulon mit fin à ses irrésolutions; elle fut la goutte-d'eau qui fit déborder le vase. Un mercredi, jour du conseil des ministres, j'étais occupé dans le cabinet du premier Consul, lorsque je le vis entrer précipitamment. Il me demanda si M. de Bourrienne était à son bureau; sur ma réponse affirmative, il l'appela du seuil de la porte. M. de Bourrienne arriva un peu troublé de l'air animé du premier Consul. Celui-ci lui dit d'un ton sévère : « Remettez à Meneval les « papiers et les clefs que vous avez à moi, et reti- « rez-vous. Que je ne vous retrouve point ici. » Après ce peu de mots, il retourna au conseil en tirant la porte avec force derrière lui. M. de Bourrienne, qui avait été anéanti de cette sortie subite, se livra alors au plus violent désespoir. Je mis tous mes soins à le calmer. Je tâchai de lui faire accepter des consolations et des espérances sur les-

quelles je ne comptais guère, car une décision formulée d'une manière aussi laconique et aussi sévère laissait peu d'espoir. Nous échangeâmes pendant les deux ou trois jours qui suivirent cette fatale scène quelques lettres, après lesquelles toute relation cessa entre nous par ordre du premier Consul. Voici ce qui avait amené cette explosion. A peu près vers le même temps où je fus appelé au cabinet du premier Consul, M. de Bourrienne avait obtenu, par son crédit au ministère de la Guerre, la fourniture des équipements et harnachements militaires. Comme il ne pouvait paraître en nom, ce fut aux frères Coulon que la fourniture fut adjugée. M. de Bourrienne fournit les fonds nécessaires pour monter l'entreprise. Une maison de banque avança jusqu'à concurrence de 800,000 fr. sur une hypothèque fournie par les frères Coulon; mais elle exigea que M. de Bourrienne restât caution du prêt. Les frères Coulon ayant peu après fait faillite, la maison de banque exerça son recours contre M. de Bourrienne. Celui-ci repoussa toute solidarité avec les frères Coulon; mais comme la garantie résultait de sous seings privés, de contre-lettres, de bordereaux, etc., tous de la main de M. de Bourrienne, il s'ensuivit un procès qu'il perdit en première instance, qu'il regagna en appel, et qu'en définitive, il perdit en cassation.

Cette entreprise, à laquelle M. de Bourrienne

s'était associé, avait fortement indisposé le premier Consul, qui avait une répulsion invincible pour ce qu'on appelle *faire des affaires*. Le motif du procès et le scandale qui en résulta le révoltèrent. Jamais il ne le pardonna à M. de Bourienne. Il m'en parla longtemps et souvent, avec une véritable douleur qui dégénérait toujours en plainte amère. Il finit par en prendre son parti; il se félicita même d'avoir secoué un joug. Il fit, sans établir de comparaison, ce qu'avait fait Louis XIV à la mort de Mazarin. Il me dit un jour : « J'ai aboli le « titre de secrétaire intime : ce titre a trop d'incon- « vénients; je suis obligé de le reconnaître. Je dé- « sire que vous ne preniez pas d'autre titre que « celui d'attaché au premier Consul. Vous êtes « jeune, vous avez une longue carrière devant vous; « plus tard, nous verrons. » Ce titre d'attaché, qui ne me fut imposé par aucun règlement, était le résumé des raisons qui empêchaient le premier Consul de m'accorder les priviléges et les préférences personnelles que M. de Bourrienne devait à l'ancienneté de leurs relations, et à l'espèce de familiarité qui avait régné entre eux. Au reste, la routine prévalut. Le titre de secrétaire du premier Consul ou de l'Empereur, celui même de secrétaire intime, me furent constamment donnés. Le cours des affaires me conduisit souvent à écrire aux ministres de la part de l'Empereur, et à recevoir leurs

réponses. Il arrivait même quelquefois qu'il ne signait pas ses lettres, parce que dans ce moment il montait à cheval, ou par quelque autre empêchement; il m'autorisait alors à les accompagner d'une lettre signée de moi. La modération de mon caractère m'a toujours éloigné des empiétements auxquels un esprit plus entreprenant que le mien aurait été porté. Quand, à l'issue de son travail, le premier Consul allait passer une heure dans le salon de madame Bonaparte, il me disait de prendre mon chapeau et de le suivre. J'y allais quelquefois. Souvent je préférais employer pour mon propre compte mes heures si rares de loisir. Plus tard, il arriva que la nécessité d'expédier un travail pressé me retenait au cabinet, et qu'il ne me restait plus que de courts moments à donner à ma famille et à mes amis. Je finis par me contenter de la position, que je pourrais appeler clandestine, de confiance et de familiarité que j'occupais auprès du premier Consul et ensuite de l'Empereur, sans en faire parade et sans attirer sur moi l'attention. Cette réserve, au reste, ne lui déplaisait pas; non qu'il fût accessible à la méfiance, car je l'ai toujours connu exempt de ce défaut. Il aimait à plaisanter avec moi de ma retenue. Il me disait, ce qui était vrai, que j'étais inconnu à beaucoup de personnes de son service d'honneur hebdomadaire. Il y avait effectivement des chambellans qui avaient

sa famille qui se trouvaient à Paris, et y passait la soirée avec eux. Un large balcon, sur lequel ce salon avait une issue, servait de communication entre l'appartement privé de Napoléon et celui de Joséphine, et ensuite de Marie-Louise.

Je restais quelquefois avec Canova après la séance, et je l'accompagnais dans les jardins. Il parlait avec amertume des statues qu'il rencontrait, en me signalant la décadence du bon goût qu'il y remarquait. Il regrettait que les sculpteurs du règne de Louis XV, et surtout le peintre Boucher, eussent employé un beau talent à faire des ouvrages qu'il trouvait pitoyables. Un reproche d'une autre nature pourrait être fait à Canova lui-même. Il emporta en Italie le modèle du buste de Napoléon, de la ressemblance la plus fidèle et la plus noble en même temps, et qui, à cause de cela surtout, avait été généralement admiré. Je ne sais pourquoi, renonçant à cette ressemblance qui doit être le premier mérite d'un buste ou d'un portrait, il en a fait une tête idéale. Quel que soit le caractère grandiose qu'il ait voulu lui donner, il n'a pu faire une figure plus héroïque que ne l'était l'original.

C'est d'après ce buste que Canova exécuta la statue colossale de Napoléon, qu'il envoya à Paris en 1811. Comme objet d'art, cette statue peut être un bel ouvrage, mais le défaut de ressemblance de la tête et sa nudité ne plurent pas à l'Empereur;

elle fut déposée au Louvre et ne fut pas exposée. C'est cette même statue qui fut achetée par lord Wellington, ou donnée à ce général par le gouvernement de 1815. Elle fut emportée comme trophée en Angleterre, où elle a été placée dans un lieu peu digne d'elle, et d'une manière qui fait peu d'honneur à la délicatesse du vainqueur. Un de nos sculpteurs, aussi distingué par son rare talent que par ses sentiments français, M. David d'Angers, revenant un jour de la promenade à Londres, vit quelques personnes arrêtées devant la porte d'un hôtel. La curiosité le porta à s'approcher; quel fut son ébahissement de reconnaître, dans l'objet qui attirait les curieux, la belle statue de Napoléon par Canova, placée au pied d'un escalier et servant de porte-manteau!

Ce fut vers le même temps que Paësiello arriva à Paris. Il y avait été appelé par le premier Consul qui avait le dessein de lui confier la direction de l'Opéra et du Conservatoire de musique. Napoléon aimait le talent de ce célèbre compositeur. La pastorale de Nina : *Gia il sol si ciela dietro alla montagna,* le ravissait au point qu'il disait qu'il l'aurait entendue volontiers tous les soirs. Paësiello avait alors plus de soixante ans; il avait hésité à faire le voyage de Paris, craignant d'exposer ses cheveux gris aux susceptibilités de ses rivaux, et de compromettre sa grande réputation musicale. Il fut ac-

cueilli avec distinction par le premier Consul, et par les artistes avec une grande déférence. Il ne voulut accepter que la charge de maître de chapelle, et borna sa composition à des messes et à des motets. Le seul opéra qu'il composa à Paris fut *Proserpine*, qui n'eut qu'un médiocre succès; ce petit échec le chagrina un peu. Après un séjour d'environ trois ans, le désir de revoir son pays natal, et d'y ramener sa femme, qui sentait le besoin de respirer un air plus doux, le rappela en Italie. Il y retourna avec une pension de l'Empereur, et comblé de ses dons. M. Lesueur, dont il faisait cas, lui succéda dans la place de maître de chapelle. Chaque année, Paësiello avait soin d'envoyer de Naples une composition sacrée pour l'anniversaire de la fête de l'Empereur. Il paraphrasa aussi le *Stabat Mater* de Pergolèse, qui fut exécuté dans la chapelle impériale. J'ai de cette excellent homme une foule de lettres qui accompagnaient l'envoi de ses *componimenti*, et dans lesquelles il m'exprimait sa reconnaissance et son admiration pour l'Empereur. Je suis persuadé que ces assurances, malgré l'emphase italienne, étaient sincères de sa part.

Je crois nécessaire de parler d'une démarche qui fut faite par le roi de Prusse, au mois de février 1803, pour amener le chef de la maison de Bourbon réfugié à Varsovie, à une cession de ses droits à la couronne, en échange d'avantages territoriaux et

pécuniaires. Les relations amicales qui existaient alors entre le premier Consul et le monarque prussien, la réponse qui avait été faite le 20 fructidor an VIII (7 septembre 1800) par le premier Consul au comte de Lille (1), et les termes de l'instruction donnée par le roi au président de la régence de

(1) Presque immédiatement après la révolution du 18 brumaire, le comte de Lille avait fait parvenir au premier Consul, de plusieurs côtés, des ouvertures tendant à l'engager à se faire l'agent d'une restauration. Environ neuf mois après, ce prince fit une dernière tentative auprès du chef du gouvernement par la lettre suivante :

« Depuis longtemps, général, vous devez savoir que mon estime vous « est acquise. Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnaissance, « marquez votre place, fixez le sort de vos amis. Quant à mes principes, « je suis Français; clément par caractère, je le serai encore par raison. « Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione et d'Arcole, le conquérant « de l'Italie, ne peut pas préférer à la gloire une vaine célébrité. Cepen- « dant vous perdez un temps précieux; nous pouvons assurer la gloire « de la France; je dis nous, parce que j'aurai besoin de Bonaparte pour « cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi. Général, l'Europe vous ob- « serve, la gloire vous attend, et je suis impatient de rendre la paix à « mon pays. »

Le premier Consul répondit :

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre. Je vous remercie des choses hon- « nêtes que vous m'y dites. — Vous ne devez pas souhaiter votre retour « en France; il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres. — Sacri- « fiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous « en tiendra compte. — *Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre « famille :* j'apprendrai avec plaisir et *contribuerai volontiers* à assu- « rer la tranquillité de votre retraite. »

La lettre autographe du prétendant, au bas de laquelle la réponse du premier Consul était écrite de la main de Bourrienne, a été longtemps sous ma garde dans le portefeuille de l'Empereur, avec le fameux billet au crayon de l'empereur Alexandre. Ce prince, séparé des siens après la déroute d'Austerlitz, l'avait écrit au pied d'un arbre, pour persuader au maréchal Davoust qu'une suspension d'armes, qui ne fut consentie que le lendemain, venait d'être conclue entre l'empereur d'Autriche et l'empereur Napoléon, et assurait sa retraite et celle de ses troupes.

Ces pièces ont été détruites à Orcha avec d'autres papiers, pendant la retraite de Moscou.

Varsovie, instruction qui n'est connue que par la publication qu'en a faite le gouvernement de la Restauration, ont fait supposer que cette démarche avait été provoquée par le chef du gouvernement français. Si une semblable insinuation a été faite au roi de Prusse, je n'en ai jamais eu connaissance. Quelque intérêt que prît Napoléon aux malheurs de la famille déchue, il n'a pas pensé que l'initiative dût venir de lui. On eut en Prusse la première idée d'une proposition de ce genre, parce qu'on sentait que le séjour prolongé du prétendant dans les États prussiens pourrait devenir un jour un sujet d'embarras, et que les dispositions du premier Consul à l'égard de la famille des Bourbons étaient connues. Napoléon ne s'était pas opposé à la démarche du roi de Prusse, mais il avait déclaré n'y vouloir participer en rien.

Il est naturel de penser que Louis XVIII ait jugé utile à ses intérêts de mettre cette démarche sur le compte de son adversaire, de la signaler comme une reconnaissance de ses droits, et de profiter de cette occasion pour se rappeler à l'attention de l'Europe par une déclaration qui venait si à propos, et qu'on a qualifiée à tort d'héroïque. Sans être injuste envers ce prince, on peut dire qu'il n'était pas doué d'un caractère héroïque. L'héroïsme implique surtout l'idée du péril, et Louis XVIII n'en courait aucun. C'était un homme fin, caute-

leux, très-personnel et pénétré du sentiment instinctif de sa légitimité qui l'a toujours empêché de désespérer. Ses seules armes ont été des intrigues ourdies avec assez d'adresse, pour qu'on n'en pût faire remonter la trace jusqu'à lui, et quelques déclarations à effet dans lesquelles il recherchait en même temps une gloriole littéraire. Mais de ces manœuvres sourdes, et de ces déclarations qu'il a lancées du fond de sa retraite, dans des occasions où il ne lui était pas permis de se taire, les premières n'étaient pas dignes de sa cause ; mais les autres répondaient mieux aux devoirs que sa position lui imposait.

Je ne suis point en mesure de révoquer en doute l'authenticité du document publié par le gouvernement de la Restauration ; mais je pourrais m'autoriser de l'exemple des altérations qu'il fit subir à une lettre écrite par l'empereur Napoléon au roi Joachim Murat. M. de Blacas, ayant trouvé la minute de cette lettre dans les archives du cabinet de l'Empereur, jugea à propos de la faire imprimer dans le *Moniteur*, en l'accommodant au but qu'il se proposait par sa publication. J'ai vu dans les Cent-Jours la copie de cette lettre écrite de la main de l'abbé Fleuriel, l'un des secrétaires de M. de Blacas, avec les substitutions notées à l'encre rouge.

Les communications entre Saint-Cloud et la Mal-

maison étaient courtes et faciles. C'était surtout à la Malmaison que se plaisait le premier Consul; il y paraissait heureux et content. Durant les six premiers mois qui suivirent la paix d'Amiens, il y vivait presque désœuvré, rêvant aux améliorations qu'il pourrait introduire dans les différentes parties de l'administration, aux encouragements à donner à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, aux travaux d'utilité et d'embellissement que réclamaient Paris et les villes des départements, qu'il voulait aller visiter successivement. Pendant cette halte d'une vie si active et si remplie, il avait projeté une ligue des puissances maritimes pour chasser les Barbaresques de la côte d'Afrique, et naturaliser sous ce ciel méridional le sucre, le café, le coton, et les denrées qu'il fallait aller demander au loin à nos colonies; cette ligue, si elle avait pu s'accomplir, l'aurait détourné de l'armement destiné à reconquérir Saint-Domingue. L'idée en avait été proposée par Joseph Bonaparte au premier Consul, qui l'avait fort approuvée. Ce ministre voulait que les quatre puissances signataires du traité d'Amiens y concourussent. Il était effectivement honteux pour l'Europe qu'elle eût à sa porte ce repaire de pirates qui la rançonnaient avec insolence, qui, chaque année, réduisaient dans un affreux esclavage les victimes qu'ils enlevaient en mer ou sur les côtes, pour qui rien n'était sacré, et

qui repoussaient nos arts et notre civilisation. Il fallait désespérer de leur faire adopter les formes, les relations et les conventions qui régissent entre eux les États civilisés. La perte de l'Égypte rendait plus précieuses encore les ressources qu'aurait offertes aux diverses puissances, la colonisation des États barbaresques, dont la proximité rendait les communications faciles, et où les productions des îles d'Amérique auraient pu être naturalisées. La proposition d'entreprendre la conquête de ces vastes pays fut faite à plusieurs puissances continentales par le premier Consul; elle reçut même un commencement d'exécution dans une mission que le gouvernement espagnol confia à Badia, voyageur instruit et très-aventureux, plus connu sous le nom d'Ali-Bey. Le *Moniteur* du 14 thermidor an X annonça le passage par Paris de deux savants Espagnols chargés de l'exploration de ces contrées. Le gouvernement espagnol fut le seul qui suivit cette affaire; mais elle fut brusquement interrompue un an après. Ce projet d'expédition fut peut-être l'une des causes de la rupture de la paix d'Amiens; le renouvellement des hostilités ne permit pas au premier Consul d'y donner suite, car, pour l'exécuter, il croyait ne pouvoir pas se passer de la coopération des autres puissances. Les grands événements dont l'Europe fut le théâtre l'obligèrent d'y renoncer entièrement.

On jouait la comédie en famille à la Malmaison. Il y avait, les dimanches, de petits bals où le premier Consul se livrait au plaisir de la danse. Cette vie patriarcale avait de l'attrait pour lui. Quand il me voyait inoccupé dans nos heures de désœuvrement, il croyait que je rêvais à la poésie. Et sur ce que je lui disais que j'avais reconnu que la vocation me manquait : « Vous avez raison, disait-il, c'est « de la science creuse. » Il parcourait avec moi sa bibliothèque, m'indiquant les livres dont je devais faire ma lecture. Il paraissait vraiment un père au milieu de sa famille. Cette abnégation de sa grandeur, ses formes simples et nobles, les manières séduisantes et la gracieuse familiarité de madame Bonaparte, avaient un charme inexprimable.

Je ne revenais pas de ma surprise, en voyant cette simplicité de mœurs dans un homme qui, de loin, paraissait si imposant. Je m'attendais à des brusqueries, à des inégalités d'humeur. Au lieu de cela, je trouvais Napoléon patient, indulgent, facile à vivre, nullement exigeant, d'une gaieté assez souvent bruyante et railleuse, et quelquefois d'une bonhomie charmante; mais cette familiarité n'éveillait pas l'idée de la réciprocité. Napoléon jouait avec les hommes, sans se mêler avec eux, Il voulut que je me misse tout à fait à mon aise. Aussi dès les premiers jours je n'éprouvai plus avec lui la moindre gêne; je n'avais plus peur de lui. J'étais entretenu

dans cette disposition d'esprit par tout ce que je voyais de ses manières enjouées et affectueuses avec Joséphine, du dévouement empressé de ses officiers, de la bienveillance de ses rapports avec les consuls et avec les ministres, de sa familiarité avec ses soldats. Les souvenirs de l'expédition d'Égypte étaient récents à cette époque. J'entendais raconter, entre autres traits de sa sollicitude pour les besoins de son armée, que lors de la levée du siége de Saint-Jean-d'Acre, ayant ordonné que tous les chevaux indistinctement fussent employés à l'évacuation des blessés, il s'était emporté contre son écuyer Vigogne, qui avait pensé que les chevaux du général en chef devaient être exempts de la mesure générale. M. Amédée Jaubert, qui avait été interprète du général Bonaparte, me disait qu'un jour le voyant revenir de la tranchée harassé de fatigue, et dévoré par une soif ardente, il s'était empressé de le prévenir qu'un chrétien venait d'apporter en présent une outre remplie d'excellent vin. C'était une ressource précieuse dans un tel moment. Bonaparte s'était indigné de l'idée qu'on le crût capable de boire une goutte de ce vin, quand les blessés en manquaient, et il avait ordonné qu'il fût à l'instant porté à l'ambulance.

L'année 1802 amena la retraite de Fouché et la suppression du ministère de la Police. M. Regnier, depuis duc de Massa, grand-juge, fut mis à la tête

des deux ministères de la Justice et de la Police, qui furent réunis en un seul. Une prévention bien justifiable contre Fouché avait porté le premier Consul à l'éloigner. Ce ministre n'a jamais cessé de lui être suspect à plus d'un titre, à cause de sa conduite oblique et de son esprit remuant; et cependant il le rappela avant que deux ans se fussent écoulés depuis son renvoi. Il l'éconduisit plus tard, en 1810, toujours poussé par le même instinct; il le reprit encore. La saine raison repousse toute croyance à la fatalité : quel esprit cependant ne serait pas ébranlé en voyant ce mauvais génie, objet des répugnances et des justes griefs de Napoléon, qui n'avait aucun intérêt à le ménager, deux fois éloigné avec un surcroît d'honneurs, et deux fois revenant s'asseoir audacieusement dans ses conseils, dominant sa destinée par la ruse et l'intrigue, et finissant par le conduire à sa perte!

V

Rupture de la paix d'Amiens. — Réflexions. — Conspiration de Georges. — Commission donnée à ce sujet à M. de Bourrienne. — Première mesure ordonnée contre l'Angleterre. — Mystification des agents diplomatiques anglais. — Anxiété produite en Angleterre par les préparatifs de l'expédition de Boulogne. — Complots tramés par le gouvernement anglais. — Rassemblement des émigrés français sur le Rhin. — Révélation de Querel. — Ordres donnés pour l'arrestation du duc d'Enghien. — Mission du conseiller d'État Réal à Vincennes. — Retraite du premier Consul à la Malmaison. — Aspect du salon de la Malmaison le jour du jugement. — Notes écrites de la main de l'Empereur sur un récit de l'affaire du duc d'Enghien.

La rupture de la paix d'Amiens vint arracher Napoléon aux douceurs d'une vie paisible et exempte d'orages, à laquelle il n'était pas destiné. Si son infatigable activité n'eût pas été détournée vers un autre but, quels prodiges n'auraient pas opérés, pendant la paix, la puissance créatrice de son génie et l'ascendant que lui donnait l'éclat d'une renommée incomparable! Il avait joint l'olivier de la paix aux lauriers de la guerre; l'Europe entière était pacifiée. Quelle gloire lui restait-il à acquérir? Celle

de faire fleurir l'agriculture, l'industrie, les sciences, les arts, et de rendre la France aussi heureuse par la paix qu'il l'avait faite puissante par ses victoires. Mais ces rêves de prospérité pacifique, dont il aimait à se bercer, ont dû s'évanouir devant l'immense et orageuse carrière qu'il était appelé à parcourir. Si quelque illusion avait pu se glisser dans cet esprit ferme et pénétrant, elle en fut, dès ce moment, bannie pour toujours. La conduite déloyale de l'Angleterre pénétra profondément dans cette âme si impressionnable, si sensible à la réciprocité et à la droiture des procédés, toute remplie de sentiments de fierté et d'honneur national. Les odieuses machinations dirigées par le cabinet anglais, ou soudoyées par son or, contre le pouvoir et la vie du premier Consul; l'irruption de soixante assassins vomis sur nos côtes, restes impurs de nos guerres civiles, pour consommer un lâche attentat; de sourdes menées pratiquées pour suborner des généraux français illustrés par des victoires; le mensonge et la corruption pénétrant partout, le remplirent d'une indignation exaltée. Il fut forcé de reconnaître qu'il n'y avait désormais ni paix ni trêve à espérer avec cette irréconciliable ennemie, et qu'il n'avait plus rien à attendre que de la supériorité de sa puissance, et de moyens sortant de la ligne commune; car c'était une guerre à mort. Il ne fut plus occupé que du soin de renvoyer à l'Angleterre

tout le mal qu'elle voulait nous faire. Ses habitudes changèrent; son génie, qui paraissait sommeiller, se réveilla plein d'audace; il s'éleva à la hauteur des terribles circonstances que lui créaient nos éternels ennemis, et même il leur fut supérieur. Son activité fut prodigieuse et put suffire à tout. Dès lors commença pour lui une vie nouvelle, toute d'action, toute militante, vouée à des travaux infatigables, à des dangers de toute espèce, aux conceptions les plus fécondes et les plus hardies, dont aucune distraction ne le détourna plus un seul instant. Il entra, comme un athlète intrépide, dans cette lutte gigantesque qui devait produire tant de merveilles, l'élever si haut, et finir par une déplorable catastrophe. On se ferait difficilement une idée des anxiétés, des agitations, des douloureuses insomnies dont je fus témoin pendant le mois de janvier 1804, où des trames ignorées s'ourdissaient autour de lui sans qu'il pût les atteindre, où il sentait le sol trembler sous ses pieds, où l'air qu'il respirait lui apportait les indices d'un danger inconnu. Son âme n'en fut point abattue. Plus fécond en ressources que sa police, qui se débattait dans ses formes routinières et impuissantes, sa perspicacité le conduisit à d'importantes découvertes, et lui fit saisir les fils cachés de la conspiration.

L'indignation profonde causée par les intrigues odieuses auxquelles il était en butte, et par cette dé-

claration de Pitt à ceux qui lui reprochaient de vouloir une guerre perpétuelle : *Nous ne la voulons pas perpétuelle, mais viagère ;* une contention d'esprit continuelle, sans altérer la débonnaireté de son caractère, si je puis me servir de ce mot, me parurent troubler dès ce moment la sérénité de son âme. Ce n'étaient pas les craintes qu'il aurait pu concevoir sur sa propre sûreté qui l'agitaient ; il était sur ce point d'une sécurité que rien ne pouvait altérer, et toute précaution cachée ou apparente lui était antipathique ; il s'abandonnait avec une entière confiance à son étoile. Mais j'ai eu lieu d'observer que les contrariétés qu'il éprouvait, se décelaient plus fréquemment par des mouvements de colère dont ses relations privées étaient cependant exemptes, parce qu'il avait besoin de témoins ; on eût dit qu'il ne pouvait rien faire d'inutile. C'était toujours en public que son mécontentement éclatait par des réprimandes, quelquefois dures, mais qui se bornaient à des paroles. Il jugeait que ces scènes étaient nécessaires pour tenir la vigilance éveillée, et pour stimuler le zèle qui devait aller croissant avec les difficultés des circonstances.

Ce fut à l'occasion du procès de Georges devant la Cour d'assises de la Seine, qu'il vint à Napoléon une réminiscence de M. de Bourrienne : « Savez-« vous, me dit-il, si Bourrienne est à Paris? Il « faudrait vous en informer, et lui écrire de se

« rendre aux audiences du tribunal. Tous les soirs « il vous enverra un bulletin de ce qu'il y aura « observé. Il est très-bon pour cela. » Les bulletins de M. de Bourrienne m'étaient adressés régulièrement, et remis par moi au premier Consul. Cela conduisit M. de Bourrienne à être nommé ministre plénipotentiaire à Hambourg environ un an après. Ce retour de Napoléon vers lui fut une nouvelle preuve du souvenir qu'il a toujours conservé des services rendus et de la générosité avec laquelle il oubliait les torts. Quoique la conduite de M. de Bourrienne à Hambourg fût loin d'être irréprochable, il l'y toléra cependant. L'invasion des villes anséatiques par l'ennemi en 1813 le trouva dans le même poste. Dans une de nos campagnes en Allemagne, la nécessité d'être instruit de ce qui se passait sur les derrières et sur le front de nos armées, fit désirer à l'Empereur de recevoir des bulletins hebdomadaires de ses ministres à Hambourg et à Munich. Ces rapports m'étaient adressés. La croix de la Légion-d'Honneur était souvent demandée dans les lettres d'envoi de M. de Bourrienne. J'avais ordre de n'y pas répondre. Comme cette demande se renouvelait souvent, j'obtins de l'Empereur cette réponse : « Écrivez-lui que comme il « sacrifie au veau d'or, il aura de l'argent, mais « que, quant à la Légion-d'Honneur, je ne la donne « qu'à ceux que..... »

La première mesure par laquelle le premier Consul signala son ressentiment contre l'Angleterre fut l'arrestation de tous les Anglais, civils ou militaires, qui se trouvaient en France au moment de la déclaration de la guerre. Ce début annonçait au gouvernement anglais à quel formidable adversaire il allait avoir affaire désormais. Une armée française entrait en même temps en Hanovre, et accomplissait en huit jours la conquête de l'électorat. Un mois après la dénonciation des hostilités, le premier Consul partit pour se rendre dans les départements du Nord, dans le but de préparer une expédition destinée à opérer une descente en Angleterre. Il parcourut tous les ports de la côte de l'Océan, séjourna huit jours à Bruxelles, et revint à Saint-Cloud le 10 août par Reims et Soissons. Ce voyage de six semaines fut le premier où je l'accompagnai. Il fut employé à préparer l'organisation d'une flottille capable de porter deux cent mille hommes; le personnel et le matériel de cette expédition furent l'objet de toute la sollicitude du premier Consul. Il fut secondé merveilleusement par les villes de France, qui toutes voulurent concourir à la formation de la flottille, tant l'exaspération contre l'Angleterre était grande. Un camp composé des meilleures troupes avait été rassemblé à Boulogne. Une flottille de deux mille quatre cents bâtiments de toute espèce, aguerrie par de fré-

quentes évolutions et par des engagements suivis de succès contre les croisières anglaises, et exercée par des répétitions d'embarquement et de débarquement, avait été réunie heureusement dans le port de Boulogne et dans les ports voisins.

Les trames qui s'ourdissaient à l'intérieur étaient favorisées sur nos frontières par des machinations concertées entre le cabinet anglais et les princes français retirés à Londres. Les instigateurs de ces complots étaient des ministres d'Angleterre accrédités, sir Francis Drake, à Munich, et Spencer Smith, frère de l'amiral, à Stuttgard. L'agent anglais Wickham était revenu à Berne, où il recommençait les pratiques de corruption dont il avait été le provocateur auprès de Pichegru dans les années 1795, 1796 et 1797; Taylor jouait le même rôle à Cassel. Un homme que ses opinions exaltées sous le régime de la terreur avaient rendu suspect au Gouvernement, Méhée de Latouche, s'échappa d'Oléron, où il était exilé, et se rendit par Guernesey en Angleterre. Il se fit reconnaître par le ministre lord Hawkesbury et par les émigrés formant le conseil du comte d'Artois, comme un envoyé des républicains mécontents de Paris, qui voulait expier ses erreurs passées en servant les Bourbons et en travaillant à renverser le premier Consul. Il gagna la confiance des uns et des autres, et fut adressé par le ministre anglais à sir Drake, à Mu-

nich, comme chargé de l'exécution d'un grand complot contre la France. Ce ministre lui donna des instructions et de l'argent, et l'envoya à Paris, auprès d'un prétendu comité jacobin dont Méhée était parvenu à faire admettre l'existence, pour y concerter les moyens de se défaire de Bonaparte. Arrivé à Strasbourg, Méhée, voulant se ménager, comme il l'assura, sa rentrée dans sa patrie, s'ouvrit au préfet qui accueillit ses révélations, et le fit partir pour Paris. Méhée communiqua au Gouvernement les instructions et les pouvoirs qu'il tenait de sir Drake, et les renseignements qu'il en avait obtenus. Il fut autorisé à continuer sa correspondance, que la police favorisa par les moyens qu'elle avait en son pouvoir. Il feignit d'avoir mis dans ses intérêts l'huissier du cabinet du premier Consul, par l'intermédiaire duquel il parvenait à tirer du cabinet secret de Saint-Cloud des pièces qui auraient été confiées au secrétaire du comité jacobin pour les copier. La vérité est que ces pièces avaient été fabriquées par Méhée; qu'il n'avait aucune intelligence avec l'huissier du cabinet, qui était un homme pur et fidèle, et que le secrétaire du comité était, comme le comité lui-même, un être de raison. Mon nom dut être prononcé pour donner un air de vérité aux rapports de M. Méhée. Mais comme le premier Consul ne voulait pas désigner aux soupçons les dépositaires de sa confiance,

il fut prescrit au correspondant de sir Drake d'ajouter qu'il ne fallait pas confondre le secrétaire du comité avec moi, qui étais le secrétaire du premier Consul; et que ce secrétaire était un ami intime du général Duroc, auquel le premier Consul confiait, à ce titre, ce que je n'avais pas le temps de faire. Ce fut la seule part que Napoléon permit qu'on donnât à son cabinet dans cette mystification qui couvrit de confusion les agents anglais. Méhée, et le capitaine Rosey qui fut envoyé à sa place auprès de sir Drake et de Spencer Smith comme aide-de-camp d'un général qui n'était autre que Méhée, et qui se disait en mesure de faire insurger plusieurs départements, tirèrent d'eux près de deux cent mille francs, que la libéralité du ministère anglais mit à leur disposition. Le gouvernement français fit communiquer aux membres du Corps diplomatique, résidant à Paris, les pièces de la correspondance de Méhée et de Rosey avec les agents de cette œuvre de corruption. Leurs réponses furent la condamnation de la honteuse politique du ministère britannique. Les agents qu'il avait compromis furent renvoyés des cours auprès desquelles ils étaient accrédités; et depuis on n'entendit plus parler d'eux.

Deux mois après, un autre agent anglais à Hambourg, sir Rumbold, continua les manœuvres de ses collègues; mais éclairé par leur disgrâce, il y

mit plus de circonspection. Pendant une nuit du mois d'octobre 1804, il fut enlevé avec ses papiers dans sa maison de campagne par un détachement français. Amené à Paris, ses papiers furent examinés, mais cet examen ne procura aucune découverte. L'intervention du roi de Prusse, comme directeur du cercle de Basse-Saxe, amena son élargissement. Il s'établit à cette occasion, entre ce prince et le premier Consul, une correspondance confidentielle et amicale; on doit regretter que les lettres du roi de Prusse aient été perdues avec les lettres originales des souverains, qui ont disparu des archives impériales.

La découverte de ces coupables menées et les aveux de quelques-uns des assassins arrêtés à Paris apprirent au premier Consul que le duc d'Enghien était à Ettenheim, et que Dumourier y avait paru. Il en conclut que cette retraite devait être le centre où aboutissaient les fils de la conspiration.

Avant de rapporter les circonstances de l'enlèvement et du jugement du duc d'Enghien, je dois reprendre les choses de plus haut. Je n'avais pas l'intention de revenir sur la catastrophe de la mort de ce prince. Il m'en coûte de rappeler l'attention publique sur ces tristes souvenirs; mais je crois rendre une stricte justice à la mémoire de l'Empereur, je crois obéir à l'une de ses principales recommandations, en racontant tout ce qui est à ma

connaissance sur cet événement que l'esprit de parti a étrangement défiguré. Le fait en lui-même est aujourd'hui apprécié à sa juste valeur. Provoquée par le gouvernement anglais, la mort du dernier des Condé a porté de déplorables fruits. Cet acte tire son plus grand intérêt de l'influence qu'il a exercée sur le cours de la carrière politique de Napoléon, et c'est à cette cause qu'il doit la place importante qu'il occupe dans l'histoire de notre temps. Je vais donc en réunir les traits principaux, dont l'ensemble pourra mettre le lecteur impartial à même de former son jugement sur un acte de rigueur auquel une réunion de circonstances fatales et une inflexible interprétation de ses devoirs comme chef de l'État ont porté Napoléon, dont ce prince a accepté toute la responsabilité avec la haute franchise et la fierté de son caractère, et qui, au lieu de lui être utile, lui a été nuisible, comme il l'a avoué lui-même.

Le gouvernement anglais, qui avait d'abord affecté de traiter avec mépris un projet de descente en Angleterre, justement épouvanté du formidable armement qui s'opérait en vue de ses côtes, avait fini par prendre ce projet d'expédition tellement au sérieux qu'il faisait des préparatifs extraordinaires pour s'y opposer. Les redoutes et les retranchements se multipliaient sur la côte méridionale de l'Angleterre : des moyens d'inondation y étaient pratiqués ;

toute la population en état de porter les armes y était réunie et exercée; les ministres eux-mêmes et les principaux chefs de l'aristocratie avaient endossé l'habit militaire, et figuraient dans les rangs des volontaires. L'anxiété générale était excitée et entretenue par des alertes et par des terreurs paniques qui se succédaient et qui portaient l'épouvante jusque dans Londres. Un grand nombre de familles s'éloignaient du voisinage des côtes, et allaient chercher un refuge dans l'intérieur des terres.

En même temps que le gouvernement cherchait à conjurer l'orage par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, il travaillait à l'éloigner du territoire britannique. Il faisait jouer tous les ressorts d'une diplomatie raffinée et semait l'or pour porter les puissances à se déclarer, et pour retenir sur le continent l'ennemi qui le menaçait.

Ces moyens ne le rassurant pas assez, il eut recours à la ressource des complots. Au commencement de l'année 1804, les princes français retirés à Londres, favorisés par les ministres anglais, formèrent le plan d'une attaque sérieuse contre le chef du gouvernement consulaire. Un ordre du conseil privé du roi d'Angleterre enjoignit aux émigrés français de se rendre sur les bords du Rhin, sous peine de perdre leurs pensions, et un règlement fixa le traitement qui serait alloué à chaque officier et soldat. Le duc d'Enghien avait précédemment

obtenu de l'électeur de Bade l'autorisation d'établir son séjour à Ettenheim, petite ville située sur la rive droite du Rhin, à deux lieues du fleuve. A l'époque même où les émigrés se rassemblaient, en vertu de l'ordre du conseil privé, sur les frontières de l'Alsace, des royalistes déterminés, réfugiés à Londres après la fin des troubles de la Vendée, et commandés par d'anciens chefs de chouans, débarquaient secrètement sur la côte de Dieppe et se dirigeaient sur Paris par des chemins détournés, trouvant sur leur route des gîtes préparés dans des fermes isolées et dans des chaumières où ils étaient reçus par des paysans gagnés à leur parti. Georges Cadoudal, Rivière, aide-de-camp du comte d'Artois, les frères Polignac, Pichegru et cinquante autres conjurés étaient arrivés ainsi mystérieusement à Paris, et se tenaient cachés dans des retraites ignorées de la police.

Les agents que la police française entretenait à Londres l'informaient qu'il s'y tramait quelque grand complot contre la France. C'était un bruit généralement répandu en Angleterre, en Europe et jusque dans nos colonies, que le gouvernement consulaire touchait à sa fin, que les jours de son chef étaient comptés, et que l'ancienne famille régnante allait remonter sur le trône. On réimprimait à Londres le pamphlet autrefois composé contre Cromwell : *Tuer n'est pas assassiner*, en fai-

sant allusion au premier Consul. Une feuille (*l'Ambigu*), rédigée par des émigrés français, portait en tête l'effigie de Bonaparte, avec un cercle noir tracé autour du cou. Les avis qui parvenaient de plusieurs côtés annonçaient de prochains débarquements d'émigrés dans la Vendée. Les avis que le premier Consul recevait de cette province le portèrent à y envoyer l'un de ses aides-de-camp, le colonel Savary, dont le rapport confirma ses soupçons sur l'agitation sourde qui y régnait.

Le premier Consul se ressouvint qu'il se trouvait dans les prisons de Paris des individus arrêtés comme prévenus d'avoir été envoyés de Londres pour attenter à sa vie. Leur arrestation sur les côtes en flagrant délit d'espionnage et d'embauchage, suffisait pour motiver leur envoi devant des commissions militaires; mais comme ils étaient accusés d'en vouloir à la vie du chef de l'État, ils avaient été retenus en prison en attendant que cette accusation pût être prouvée. Le premier Consul ordonna que quelques-uns de ces individus fussent traduits devant un conseil de guerre, espérant obtenir d'eux quelque révélation sur le but de leur voyage. Deux d'entre eux furent jugés et condamnés. L'aspect du supplice ne put fléchir leur opiniâtreté; ils périrent en menaçant le gouvernement d'une catastrophe prochaine.

Les rapports de M. Méhée de Latouche et du

capitaine Rosey (dont j'ai rapporté la mission, pages 147 et suivantes) firent connaître les trames ourdies sur la rive droite du Rhin par les ministres anglais accrédités près les cours de Munich, de Stuttgard et de Cassel. Le premier Consul, parfaitement édifié sur l'imminence du danger qui menaçait l'État et sa personne, se fit remettre de nouveau la liste des chouans arrêtés. L'écrou de l'un d'eux, sa condition d'affidé ou de domestique de Georges pendant la dernière insurrection de l'Ouest, firent soupçonner que celui-là pourrait savoir quelque chose. Querel fut jugé et condamné sans qu'on pût tirer de lui aucun aveu; mais dans la nuit qui devait précéder son exécution, la crainte de la mort le décida à parler. Il déclara qu'il était depuis six mois à Paris; qu'il y était arrivé avec Georges et plusieurs autres conjurés qu'il nomma; qu'ils avaient été rejoints peu après leur arrivée par une quinzaine d'autres; que de nouveaux débarquements devaient avoir lieu ou étaient attendus, et que Paris était le lieu de rendez-vous commun. Ces déclarations de Querel, qui lui valurent sa grâce, mirent sur la voie de découvertes importantes; on arriva ainsi jusqu'à un ancien émissaire du parti, nommé Troche, horloger à Eu. Le premier Consul fit repartir son aide-de-camp Savary, accompagné par le fils de l'horloger, qui suppléait son père, fort avancé en âge, avec ordre de se rendre à Dieppe,

où un nouveau débarquement était annoncé. Le colonel Savary, arrivé à Dieppe, se porta incontinent avec le jeune Troche sur Béville, où le débarquement devait s'effectuer. Le gros temps qui régna pendant plusieurs jours, des avis transmis de Paris dans cet intervalle, et des signaux donnés au brick qui avait croisé durant plusieurs nuits devant la falaise de Béville, et qui portait, disait-on, le duc de Berri, empêchèrent le débarquement.

Pendant que cela se passait, la police, dirigée par le conseiller d'État Réal, mettant à profit les révélations de Querel, s'était livrée à des recherches actives qui l'avaient mise sur la trace des individus réfugiés à Paris. L'arrestation successive de Georges et de ses compagnons conduisit à la connaissance de la part diverse que Pichegru et Moreau avaient prise au complot. Entre autres informations qui furent obtenues, une circonstance éveilla au plus haut point l'attention. Un personnage inconnu à la bande de Georges avait eu des entrevues avec ce dernier; il avait été reçu non-seulement par Georges, mais aussi par MM. de Polignac et de Rivière, avec des marques particulières de déférence. Il était naturel de penser qu'un complot aussi important que celui qui se tramait à Paris, devait avoir nécessairement un chef supérieur présent ou peu éloigné, investi de pouvoirs extraordinaires, qui pût se faire reconnaître lorsque l'en-

nemi serait abattu. On en conclut que le personnage reçu par Georges devait être ce chef, et qu'il était un des princes de l'ancienne maison royale. On passa en revue les divers membres de cette famille ; on sut où se trouvaient le comte de Lille (Louis XVIII), le comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berri, le prince de Condé, le duc de Bourbon, et les princes d'Orléans qui vivaient paisibles et éloignés des foyers d'intrigues. Restait le duc d'Enghien, dont Napoléon connaissait à peine l'existence. On fut induit à penser que ce prince pourrait bien être le personnage mystérieux dont nous avons parlé. Quoique la description qui en était faite ne s'appliquât que très-imparfaitement au prince, puisque ce personnage était le général Pichegru, comme on l'apprit plus tard, les différences les plus graves dans le signalement d'un homme qui était inconnu à Paris ne pouvaient pas arrêter la marche des conjectures. La présence du duc d'Enghien sur les bords du Rhin, ses communications avec les émigrés qui s'y réunissaient, la participation du gouvernement anglais au complot, qui ressortait de toutes les informations recueillies par la police, les absences que faisait le prince pour se livrer au plaisir de la chasse, ses promenades sur le Rhin, le soupçon qu'il venait quelquefois à Strasbourg, donnèrent une nouvelle force aux présomptions qu'on avait déjà qu'il était le chef que sa

naissance et son rang portaient à la tête de la conspiration. Les suppositions marchent vite quand elles sont excitées par le soupçon. On admit sans peine que le duc d'Enghien avait pu venir à Paris et y séjourner, et qu'il avait pu être de retour à Ettenheim dans l'espace de moins de huit jours. On se préoccupa tellement de cette conjecture, qu'on fit explorer les principaux hôtels du faubourg Saint-Germain pour s'assurer que le prince n'y était point caché, ou qu'on ne faisait pas de secrets préparatifs pour le recevoir. On supposa même qu'il aurait pu trouver un asile dans l'hôtel de l'ambassade d'Autriche. L'avis qui fut donné que Dumourier, artisan de guerres civiles et l'agent de complots le plus actif et le plus expérimenté, était à Ettenheim, comme conseiller du prince, acheva la conviction.

Des instructions furent données à M. Shée, alors préfet du département du Bas-Rhin. Les indications qu'il donna confirmèrent ce qu'on savait déjà. Le premier Consul avait plus de confiance dans ses pressentiments et dans ses prévisions que dans les ressources de la police, privée, par la suppression du ministère de la Police, de l'ensemble et de l'impulsion si nécessaires dans les circonstances extraordinaires où l'on se trouvait. Il chargea un jour, à son lever et confidentiellement, le général Moncey, premier inspecteur de la gendarmerie, d'envoyer

un officier intelligent à Ettenheim, sous un déguisement, afin de prendre connaissance de ce qui s'y passait, et de recueillir les noms des personnes de tout rang qui s'y trouvaient en rapport avec le duc d'Enghien. Le général Moncey remit directement au premier Consul, sans en donner communication à la police, le rapport de l'officier auquel il avait confié cette mission. Parmi les noms des personnes qui entouraient le prince, le rapport signalait ceux du général Dumourier et d'un colonel anglais nommé Smith. Ce ne fut que plus tard qu'on reconnut que le général auquel l'auteur du rapport donnait le nom de Dumourier était le général Thumery, dont le nom prononcé par un Allemand, avait causé son erreur. Ce rapport confirma le premier Consul dans l'opinion que le duc d'Enghien présidait aux trames ourdies à Paris. La présence de Dumourier surtout lui parut un fait décisif; il attachait un grand intérêt à la capture de ce général, qui lui parut être la cheville ouvrière de la conspiration. Il ignorait tout à fait dans quels termes Dumourier pouvait être avec les divers princes de l'ancienne dynastie; sa présence à Ettenheim lui suffisait. Il était persuadé que son arrestation et la saisie de ses papiers lui procureraient les informations les plus précises et les plus utiles sur l'organisation et sur les moyens d'exécution du complot.

Il réunit, dans une espèce de conseil privé, aussi-

tôt après la réception du rapport que lui avait remis le général Moncey, les deux consuls, le grand-juge, le ministre des Relations extérieures, le conseiller d'État Réal, et Fouché, quoique ce dernier ne fût pas alors ministre. Fouché avait eu l'art de se rendre nécessaire en se donnant beaucoup de mouvement. Il venait souvent raconter au premier Consul des nouvelles obtenues par l'influence qu'il avait conservée sur les agents de la police, et les confidences qu'il tirait d'eux adroitement, en gagnant toujours de vitesse le grand-juge.

Comme il n'y eut point de procès-verbal des délibérations de cette réunion, le champ a été laissé ouvert aux conjectures sur les opinions émises par les personnages qui en ont fait partie. Il paraît cependant certain, ce qui sera au reste éclairci par les mémoires qui seront, tôt ou tard, livrés à la publicité, que les deux consuls ne se montrèrent point enclins à des mesures de rigueur, et que Fouché, au contraire, ne dissimula pas son sentiment sur la nécessité d'un grand exemple, pour en finir avec les artisans de complots. L'opinion de M. de Talleyrand, qui a pris soin d'ailleurs de détruire tous les documents qui auraient pu le compromettre, n'est connue que par les reproches que lui fit Napoléon dans la scène qui eut lieu à l'issue du conseil privé tenu en 1808 (*voir* les pages 283 et suivantes), et par le propos de ce ministre à M. d'Hau-

terive, l'un des chefs de division du ministère des Relations extérieures, lequel exprimait la peine qu'il éprouvait de l'exécution du duc d'Enghien : « Eh bien, quoi ! ce sont les affaires ! » (*Voir* l'article de la *Biographie universelle* consacré à M. d'Hauterive, par M. Artaud.)

Tel était l'état des choses lorsque, le 19 ventôse an XII (10 mars 1804), jour où je n'avais pas dîné aux Tuileries, on vint me chercher à dix heures du soir, de la part du premier Consul. Je le trouvai, en arrivant, dans une pièce attenante à son cabinet, ayant à ses pieds plusieurs cartes qu'il avait jetées par terre et en cherchant une du cours du Rhin. Après l'avoir aidé à étendre cette carte sur une grande table d'acajou qui était au milieu de la pièce, j'écrivis sous sa dictée une lettre au ministre de la Guerre Berthier, pour lui donner l'ordre de faire partir dans la nuit le général Caulaincourt, son aide-de-camp, pour Strasbourg, et le général Ordener, commandant des grenadiers à cheval de sa garde, pour Schelestadt, afin de procéder à l'arrestation du duc d'Enghien. Pendant que le premier Consul me dictait cette lettre, le général Berthier fut annoncé, et, peu après, le général Caulaincourt. Le premier Consul dicta au général Berthier le complément des instructions relatives à cette expédition, en suivant sur la carte l'itinéraire que devait parcourir le général Ordener. Il me dicta ensuite

une lettre adressée au ministre Talleyrand, pour lui prescrire les mesures diplomatiques à prendre. En conséquence de cet ordre, le ministre des Relations extérieures devait charger le général Caulaincourt d'une lettre adressée au baron d'Édelsheim, ministre de l'électeur de Bade, laquelle cet officier devait remettre dès qu'il aurait appris l'arrestation du duc d'Enghien. Cette lettre portait « que « le ministre des Relations extérieures lui avait « adressé précédemment une note dont le contenu « tendait à requérir l'arrestation du comité d'émi- « grés français siégeant à Offenbourg, lorsque le « premier Consul, par l'arrivée successive des bri- « gands envoyés en France par le gouvernement « anglais, comme par la marche et le résultat des « procès qui s'instruisaient à Paris, avait reçu con- « naissance de toute la part que les agents anglais « avaient aux terribles complots tramés contre sa « personne et contre la sûreté de la France; qu'il « avait appris de même que le duc d'Enghien et le « général Dumourier se trouvaient à Ettenheim, et « que, comme il était impossible qu'ils se trou- « vassent dans cette ville sans la permission de Son « Altesse Électorale, le premier Consul n'avait pu « voir sans la plus profonde douleur qu'un prince « auquel il lui avait plu de faire éprouvrer les effets « les plus signalés de son amitié, pût donner asile à « ses ennemis les plus cruels, et laissât ourdir tran-

« quillement des conspirations aussi évidentes; que, « dans une circonstance aussi extraordinaire, le premier Consul avait cru devoir donner, à deux « petits détachements, l'ordre de se rendre à Offenbourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, mettait hors « du droit des gens tous ceux qui manifestement y « avaient pris part; que le général Caulaincourt « était chargé des ordres du premier Consul, et « qu'on ne devait pas douter qu'en les exécutant il « n'observât tous les égards que Son Altesse Électorale pouvait désirer. »

Les instructions contenues dans la lettre adressée par le premier Consul au ministre de la Guerre, portaient que le général Caulaincourt se rendrait à Strasbourg, et de là sur Offenbourg avec deux cents dragons, pour y faire arrêter les émigrés et les agents du gouvernement anglais; que le général Ordener se dirigerait sur Schelestadt, où il prendrait trois cents dragons avec lesquels il passerait le Rhin à Rheinau; irait cerner secrètement le château d'Ettenheim, et arrêterait le duc d'Enghien, Dumourier surtout, et tous ceux qui se trouveraient avec eux. Le général Caulaincourt devait se mettre en communication avec le général Ordener, et dès qu'il serait informé de son arrivée à Ettenheim, envoyer au ministre de l'électeur de Bade la lettre du ministre Talleyrand, et des excuses pour la viola-

tion de son territoire, fondées sur l'urgence et sur la nécessité du secret.

J'ignorais à mon arrivée aux Tuileries, dans la soirée du jour où le premier Consul m'avait fait appeler, quelles personnes il avait vues dans l'après-midi. J'appris qu'il s'était entretenu avec les consuls, avec les ministres de la Justice et des Relations extérieures et avec M. Fouché. Deux jours après, Fouché, qui sortait du lever, me rencontra et me dit : « Le général Bonaparte est bien indis-« cret, il finira par éventer la mèche. » Il faisait allusion à l'ordre donné de faire arrêter le duc d'Enghien. Le premier Consul avait parlé à son lever de l'objet qui le préoccupait exclusivement, des machinations des émigrés, dont il tolérait trop patiemment le voisinage, et avait cité les noms du duc d'Enghien et de Dumourier. Cependant personne de la maison consulaire, pas même madame Bonaparte, ne connut les ordres qui avaient été donnés. Le premier Consul resta quelques jours à Paris, puis il quitta les Tuileries pour aller à la Malmaison. Quoique ma voiture suivît la sienne, il me fit donner quelques chasseurs de ses guides pour la sûreté de ses papiers.

La population entière de Paris prenait aux divers incidents de ce drame un intérêt dont on se ferait difficilement une idée aujourd'hui. L'arrestation de Georges, qui avait eu lieu presque en même

temps que l'ordre de l'enlèvement du duc d'Enghien était expédié, avait fixé toutes les incertitudes sur l'existence de la conspiration, et accru au plus haut point la sollicitude générale et la sympathie pour le chef de l'État. On faisait des vœux pour que les instigateurs du complot fussent atteints et sévèrement punis.

Pendant son séjour à la Malmaison, le premier Consul fut soucieux et inoccupé; il ne reçut que MM. Maret, Talleyrand, Fouché, Réal, le grand-juge (Regnier), et Cambacérès. Le 25 ventôse (16 mars), le télégraphe annonça que le duc d'Enghien avait été arrêté pendant la nuit, dans le château d'Ettenheim. L'ordre fut donné de le transférer immédiatement à Paris, où il arriva le 29 ventôse (20 mars), dans l'après-midi. Il fut retenu pendant quelques heures à la barrière de Pantin, jusqu'à ce qu'il eût été ordonné de le diriger sur le fort de Vincennes; il y entra vers cinq heures du soir. Le même jour, un décret fut rendu portant que le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République, serait traduit devant une commission militaire composée de sept membres nommés par le général gouverneur de Paris, et qui

se réunirait à Vincennes. En conséquence de cet arrêté, cinq colonels des régiments d'infanterie et de cavalerie en garnison à Paris, et le major de la gendarmerie d'élite, se rendirent à Vincennes, où ils n'apprirent quel était le prévenu qu'ils devaient juger que quand le général Hullin, président de la commission militaire, le leur annonça. Ces officiers ignoraient les diverses circonstances de la découverte de la conspiration, mais ils étaient sous l'impression de l'indignation générale qu'excitaient le projet d'attentat contre la vie du premier Consul et la perspective du bouleversement qui aurait suivi sa mort. Ils ne doutaient pas que ces menées n'eussent pour chef un prince de l'ancienne dynastie.

Le jour de l'arrivée du prince à Vincennes, le colonel Savary fut chargé d'une lettre du premier Consul qui informait le général Murat de la mission de cet officier au château de Vincennes, dont il devait prendre le commandement supérieur avec un fort détachement de gendarmes d'élite et une brigade d'infanterie. Parmi les officiers émigrés qui avaient été arrêtés en même temps que le duc d'Enghien à Ettenheim, se trouvaient plusieurs généraux de l'armée de Condé. Les papiers qui furent saisis sur ces officiers furent remis au premier Consul. Il s'y trouvait, entre autres, l'ordre du conseil privé qui convoquait sur les bords du Rhin les émigrés pen-

sionnés par l'Angleterre, un billet du duc d'Enghien en réponse à une lettre d'un général Vauborel, qui faisait connaître que le prince se refusait à suivre le conseil que ce général lui donnait de s'éloigner, à cause des dangers auxquels il était exposé dans les circonstances présentes, et une lettre d'un colonel de Lanan, qui contenait les mêmes conseils. *Si, comme je le pense*, ajoutait cet officier, *les vues énergiques des gouvernements qui nous protégent si particulièrement sont reconnues, par les grandes puissances, comme le seul moyen de rendre la tranquillité à l'Europe par une paix juste, ces bases seront naturellement le rétablissement de la monarchie.* Ces pièces, qui prouvaient le plan d'hostilités conçu contre la France, et la part qu'y prenait le duc d'Enghien, ne figurèrent pas au procès, peut-être parce qu'elles n'ajoutaient rien à la conviction du premier Consul, toujours persuadé qu'il y avait des préventions plus que suffisantes de la culpabilité de l'accusé. Fouché avait affirmé au premier Consul qu'on trouverait à Ettenheim une *malle* remplie de pièces, qui mettraient sur la trace de toutes les ramifications du complot. Les craintes exprimées au duc par de fidèles officiers, qu'un *coup de main* ne fût tenté sur Ettenheim, sans ébranler *sa résolution de rester au poste du danger*, l'avaient sans doute déterminé à mettre à couvert les papiers qui pouvaient compromettre ses compagnons. Quoique aucunes pièces, autres

que celles rapportées ci-dessus, n'eussent pu être saisies à Ettenheim, et que le personnage le plus important, Dumourier, ainsi que le colonel anglais Smith, n'y eussent point été trouvés, cependant les lois contre les individus qui avaient porté les armes contre la République et qui étaient à la solde de l'Angleterre étaient formelles, et suffisaient pour provoquer une condamnation.

Après la lecture de l'interrogatoire que le général Dautancourt, faisant alors fonctions de capitaine-rapporteur, avait fait subir au duc d'Enghien en cette qualité, le prince, déplorant l'extrémité cruelle à laquelle il était réduit, et exprimant un vif désir d'être entendu du premier Consul, Dautancourt lui donna le conseil d'écrire quelques mots au bas de son interrogatoire pour demander cette audience. La note du prince était conçue en ces termes :

« Avant de signer le présent procès-verbal, je « fais avec instance la demande d'avoir une au- « dience particulière du premier Consul. Mon nom, « mon rang, ma façon de penser et l'horreur de « ma situation me font espérer qu'il ne se refusera « pas à ma demande.

« *Signé* L.-A.-H. DE BOURBON. »

Cette pièce fut mise sous les yeux des membres de la commission. Un seul des juges (le général Barrois) fut d'avis que la demande d'audience fût transmise au premier Consul; mais les aveux du duc d'Enghien, les circonstances dans lesquelles il avait été arrêté, la conviction où étaient les juges que ce prince était complice et même chef du complot qui se tramait à Paris, parurent à des officiers jugeant avec la rigueur du Code pénal militaire, sans rejeter le recours au premier Consul, des motifs suffisants pour faire au prince l'application de la loi; car des hommes aussi honorables ne se seraient pas dégradés au point de faire fléchir leur conscience devant un ordre sanguinaire. Le premier Consul ne mettait pas en doute que le prince ne fût condamné; mais ce qui donne matière à réflexions, c'est qu'il chargeait en même temps le secrétaire d'État Maret d'écrire au conseiller d'État Réal de se rendre à Vincennes pour interroger le duc d'Enghien, et de revenir lui rendre compte du résultat de l'interrogatoire. M. Maret partit de la Malmaison pour Paris, si ma mémoire est fidèle, vers sept heures du soir. Il devait être environ dix heures quand sa lettre fut remise chez M. Réal. Par une suite de la fatalité qui semble avoir présidé à toute cette affaire, Réal, qui depuis huit jours n'avait pas eu un moment de relâche, et qui avait passé plusieurs nuits sans se coucher, était rentré

ce jour-là accablé de fatigue. Il avait défendu à son valet de chambre de l'éveiller avant cinq heures du matin, quel que fût le message qui lui fût porté. Une lettre venant de la secrétairerie d'État ne parut pas avoir une importance suffisante pour enfreindre l'ordre formel qu'avait donné Réal de ne pas l'éveiller. A son réveil, on lui remit avec ses lettres celles du secrétaire d'État; il s'habilla à la hâte et partit pour Vincennes; mais il rencontra en chemin le colonel Savary, qui lui apprit l'exécution du duc d'Enghien. Savary, qui était à cheval, continua sa route sur la Malmaison, où il arriva vers huit heures du matin. Il fut à l'instant introduit dans le cabinet du premier Conseil, où je me trouvais. Savary lui rendit compte, en peu de mots, de la condamnation et de l'exécution. Le premier Consul, apprenant que le duc d'Enghien avait demandé à le voir, sans provoquer aucun de ces détails dont il était ordinairement si avide, l'interrompit pour s'informer de ce qu'était devenu Réal, et pour savoir s'il n'était pas venu à Vincennes. Apprenant qu'il n'y avait point paru, il se tut et fit plusieurs tours dans sa bibliothèque, les mains croisées derrière le dos, jusqu'à ce qu'on annonçât M. Réal. Après avoir écouté l'explication que lui donna ce dernier, et avoir échangé quelques mots avec lui, il retomba dans sa rêverie; puis, sans laisser échapper un mot d'acquiescement ou d'im-

probation, il prit son chapeau, dit : « C'est bien, » et laissa M. Réal surpris et un peu troublé de sa préoccupation. Quant au premier Consul, il était monté dans le petit appartement qu'il occupait au-dessus de sa bibliothèque ; il s'y était enfermé, et il y resta longtemps sans reparaître.

Voilà les seuls faits dont j'ai été témoin. Je ne rapporte que ce que j'ai vu et entendu. Je puis ajouter qu'aucune communication verbale ou écrite n'a existé entre la commission militaire et le premier Consul pendant le temps qui s'est écoulé à partir de l'interrogatoire du duc d'Enghien, lequel a précédé son jugement, jusqu'au moment de l'exécution. Les moyens que j'avais d'être instruit de ce fait et les recherches minutieuses de ceux qui avaient intérêt à le découvrir n'ont pu mettre sur la trace d'aucune communication de ce genre.

S'il m'est permis de parler de mes propres impressions, je n'hésiterai pas à dire que le premier Consul, indigné des trames odieuses ourdies contre sa personne, m'a paru n'avoir pas douté un seul instant que le rassemblement d'émigrés sur les bords du Rhin n'eût pour chef le duc d'Enghien, et que ce prince n'eût la mission d'entrer en France après le coup frappé par Georges et ses complices, alors que le duc de Berri, qui était destiné à débarquer en Normandie, en eut été détourné par l'avis qu'il reçut de la présence à Dieppe d'un officier actif

et déterminé, entièrement dévoué au premier Consul. Sous l'impression d'un juste ressentiment, et fortement préoccupé du sinistre avenir réservé à la France et de la sanglante révolution qui aurait été la conséquence de sa mort, il a ordonné que le duc d'Enghien fût mis en jugement; et des charges lui ont paru suffisantes pour motiver la condamnation de ce prince. Cependant l'ordre donné à M. Réal d'aller à Vincennes interroger le duc d'Enghien, la solitude favorable aux réflexions que Napoléon alla chercher à la Malmaison, évitant de s'arrêter dans le salon de madame Bonaparte, se renfermant souvent dans son appartement privé, et refusant de répondre à sa femme, qui venait quelquefois frapper inutilement à sa porte, décelaient les combats qui se livraient dans son âme. Il m'est resté la conviction que, satisfait de l'humiliation à laquelle il aurait réduit ses ennemis, le parti de la clémence l'eût emporté, s'il eût été informé à temps de la demande qu'avait faite le prince d'être amené devant lui. Le mal étant devenu sans remède, il a hautement accepté la responsabilité de cet acte. Il n'a jamais varié dans la résolution de tout assumer sur lui, et aurait regardé comme une faiblesse et comme une atteinte portée à sa puissance et à sa dignité, la plus légère récrimination exprimée en public et la moindre expression de regret. Quand on se reporte à ce temps de crise et à la pensée des

dangers qui menaçaient l'État, on est forcé de convenir que Napoléon a rempli un devoir, et qu'au lieu de le lui imputer à crime, non-seulement on doit le plaindre de s'être vu forcé d'accepter l'odieux d'un acte dont sa perspicacité lui montrait dans l'avenir les fâcheuses conséquences, mais même on doit l'absoudre; pour tout dire en un mot, le duc d'Enghien a joué sa tête, il l'a perdue. La qualité du condamné et le sentiment intéressé de pitié dont la haine de nos ennemis couvrit tout à coup ce jeune prince ont transformé en crime d'une férocité sauvage un acte de rigueur légitime. Napoléon a été dédommagé des déboires que ses ennemis lui ont suscités à cette occasion, par le redoublement d'attachement du peuple, que l'imminence d'un danger commun et les mesures vigoureuses qui l'avaient conjuré, exaltèrent au plus haut degré. Cependant la première impression produite par cet événement sur les classes élevées fut très-vive; le mystère et la précipitation avec lesquels le duc d'Enghien fut enlevé, jugé et exécuté, en furent la principale et même la seule cause. Les ministres, les fonctionnaires, les personnes attachées à la maison du premier Consul même, n'apprirent que par le *Moniteur* ce qui s'était passé. L'aspect de la Malmaison fut triste ce jour-là. Je me souviens encore du silence qui régna le soir dans le salon de madame Bonaparte. Le premier Consul se tenait le dos

appuyé à la cheminée, pendant que M. Fontanes lui faisait je ne sais quelle lecture. Madame Bonaparte était assise à l'extrémité d'un canapé, avec l'air mélancolique et les yeux humides : les personnes du service, alors très-peu nombreuses, s'étaient retirées dans la galerie voisine, et s'entretenaient à voix basse du sujet de conversation qui absorbait tous les autres. Quelques personnes vinrent de Paris; mais, frappées de l'aspect lugubre du salon, elles s'arrêtèrent à la porte. Le premier Consul, sombre et pensif, ou écoutant attentivement la lecture de M. Fontanes, ne paraissait pas s'apercevoir de leur présence. Le ministre des Finances resta pendant un quart d'heure à la même place, sans que personne lui adressât la parole. Ne voulant pas se retirer comme il était venu, il s'approcha du premier Consul, et lui demanda s'il avait des ordres à lui donner; le Consul lui répondit par un geste négatif.

Je crois devoir, en terminant, reproduire les notes suivantes, écrites au crayon de la main de l'Empereur, sur les marges de l'*Histoire de Napoléon en* 1815, par M. Fleury de Chaboulon, laquelle contient un long passage relatif à l'arrestation et au jugement du duc d'Enghien. J'ai copié moi-même ces notes sur l'original, sans y changer un seul mot.

« Napoléon ne s'occupait pas du duc d'Enghien,

« qui avait été justement traduit et puni par un con-
« seil militaire. Le général Moreau, dès 1797, s'était
« plaint, dans son rapport au Directoire exécutif,
« lors du 18 fructidor, des intrigues que ce prince
« tramait d'Offenbourg avec Pichegru et ses agents
« dans l'armée. Ce prince faisait partie de la con-
« spiration de Georges et de Pichegru. Il fut en
« conséquence arrêté et condamné à mort par le
« tribunal compétent. Il n'y eut qu'un acte irrégu-
« lier, ce fut de le faire arrêter à trois lieues de la
« frontière de France dans le pays de Bade. Mais
« Napoléon était le protecteur de cette maison ; il fit
« demander l'extradition par le colonel Caulain-
« court, son aide-de-camp, pendant qu'Ordener
« passerait le Rhin avec trois cents dragons, à
« Neufbrisach, et arrêterait le prince et ses agents
« dans sa maison d'Ettenheim. »

A l'observation que la mort du duc d'Enghien décidait la question qui agitait la France, l'Empereur répond : « La mort méritée du duc d'Enghien
« nuisit à Napoléon dans l'opinion, et ne lui fut
« d'aucune utilité politique. »

Répondant à ce qu'on disait que l'impératrice Joséphine, la reine Hortense, les princes Cambacérès et de Neufchâtel l'avaient conjuré d'épargner la vie du duc d'Enghien, l'Empereur ajoute : « Cela est faux ; le duc d'Enghien, traduit au châ-
« teau de Vincennes, fut jugé et fusillé avant que

« personne sût qu'il était arrêté; d'ailleurs on était « alors si indigné de la conduite connue du comte « d'Artois, qui tramait des assassinats dans Paris, « que ce fut un concert unanime de satisfaction « aux Tuileries et parmi les amis et parents des mi- « nistres et les personnes intéressées à l'État. »

On assurait que l'exécution avait été pressée par Murat, qui, poussé par quelques régicides, à la tête desquels se trouvait Fouché, crut servir Napoléon, sa famille et la France, en assurant la mort d'un Bourbon. Il dément cette assertion par ces paroles : « Cela est faux; Napoléon savait que si la « commission militaire le trouvait coupable, elle « le ferait exécuter dans les vingt-quatre heures. »

J'ajouterai que l'homme qui, à l'offre des contrebandiers de lui livrer les princes de l'ancienne dynastie retirés en Angleterre, répondait par la menace de les faire pendre, si un cheveu tombait de la tête de ces princes, cet homme ne jugeait pas que la mort des Bourbons fût nécessaire à sa fortune.

Il ajoute, en réponse aux reproches adressés à cette occasion à M. de Talleyrand : « Le prince de « Talleyrand s'est conduit, dans cette occasion, « comme un fidèle ministre, et jamais l'Empereur « ne lui a rien reproché là-dessus. Si l'affaire du « duc d'Enghien était à recommencer, l'Empereur « ferait encore de même. L'intérêt de la France, la

« dignité de la couronne et la *loi* d'une juste repré-
« saille lui en ont fait la loi. »

On dit, dans le passage qui a donné lieu à ces notes, qu'on a longtemps imputé et que les personnes non instruites de la vérité imputent encore à M. de Caulaincourt l'arrestation du duc d'Enghien, etc. En marge est écrit de la main de l'Empereur : « Tout cela est absurde. Caulaincourt,
« aide-de-camp de Napoléon, a obéi, et il devait
« obéir à l'ordre de Talleyrand de se rendre à Bade,
« et de faire, au même moment qu'Ordener arrê-
« tait le prince, la demande de l'extradition, et
« depuis des excuses pour la violation du terri-
« toire. Ordener a dû obéir à l'ordre de passer le
« Rhin avec trois cents dragons, et d'arrêter le
« prince. La commission militaire a dû le condam-
« ner à mort, si elle l'a trouvé coupable. Ainsi,
« innocent ou coupable, Caulaincourt et Ordener
« ont dû obéir. Coupable, la commission militaire
« a dû le condamner à mort; innocent, elle eût dû
« l'acquitter, car aucun ordre ne peut justifier la
« conscience d'un juge. Il n'y a pas de doute que si
« Caulaincourt eût été nommé juge du duc d'En-
« ghien, il se fût récusé; mais chargé d'une mis-
« sion diplomatique, il a dû obéir : tout cela est
« si simple, que c'est folie d'y trouver à redire. Il
« est vrai encore que le parti des Bourbons s'étant
« acharné à calomnier Caulaincourt pour la petite

« part qu'il a eue dans cette affaire, cela a été l'ori-
« gine de sa faveur. La mort du duc d'Enghien doit
« être attribuée au comte d'Artois, qui dirigeait et
« commandait de Londres l'assassinat de Napoléon
« par Georges et Pichegru, et destinait le duc de
« Berri à se rendre, après la mort (de Napoléon)
« en France par la Falaise (de Béville), et le duc
« d'Enghien à s'y rendre par Strasbourg. »

VI

L'Empire. — Création d'une noblesse. — Présence du pape à Paris. — Protocole du cabinet impérial. — La nourrice de Napoléon. — Flottille de Boulogne. — Négociation à La Haye relative au prince d'Orange. — Altération passagère de mes rapports avec Napoléon. — Ce qui s'ensuivit. — Préparatifs de l'expédition de Boulogne. — Anecdote à l'occasion du couronnement. — Voyage en Italie. — Couronnement. — Statut constitutionnel du royaume d'Italie. — Revues passées sur les champs de bataille de Marengo et de Castiglione. — Joséphine ne peut se séparer de Napoléon.

L'Empire sortit de ces orages. Toutes ces combinaisons de corruption, de soulèvements, de meurtres n'aboutirent qu'à l'élévation de celui dont ces indignes moyens semblaient devoir consommer la ruine. Il fut l'Hercule étouffant les serpents dans son berceau. C'était le présage d'une grandeur qui sera le sujet de l'éternel entretien du monde.

Je ne veux pas entrer dans le détail de ce qui s'est passé lors de l'établissement de l'Empire. Je ne puis cependant m'empêcher de dire que les

grands succès qu'avait obtenus Napoléon, la gloire et l'influence que ses victoires et sa conduite en Italie et en Égypte lui avaient acquises, le portèrent à penser qu'il était dans les conditions les plus favorables pour accomplir des choses utiles à la France. Ce qui venait de se passer l'avait confirmé dans l'opinion qu'une forme de gouvernement stable pouvait seule empêcher la contre-révolution. Il se sentait les inspirations et le pouvoir nécessaires pour tenter une entreprise vers laquelle le portait une ambition généreuse et qui était le vœu de la majorité. On a qualifié de dissimulation la prudence avec laquelle son plan d'élévation s'est déroulé. S'il s'était placé de prime saut sur le trône, ce dédain des formes légales, les violences qui auraient nécessairement accompagné et suivi une élévation non préparée, l'auraient exposé à l'accusation de tyrannie. Il a d'abord étudié les penchants de la nation. Quand il a été nommé premier Consul à vie, cette mesure a reçu l'approbation générale. Ensuite, on a voulu qu'il désignât son successeur; c'était un autre pas de fait. Mais si ce successeur était un homme formé par lui, il était difficile qu'il fût assez considéré et assez fort pour le continuer; si c'était un général puissant par des victoires, comme Moreau ou tout autre, le premier soin du nouveau venu eût été de détruire l'ouvrage de son devancier. Quand la fermentation qu'avaient exci-

tée dans les esprits les questions de magistrature à vie et de successibilité eût réveillé des idées d'hérédité, il était naturel que les grands corps de l'État cherchassent la solution de ces questions. La nation n'était pas indifférente au rétablissement d'un pouvoir héréditaire. Les excès du terrorisme, les saturnales du Directoire, avaient ramené les esprits, las de s'égarer dans les utopies, vers une forme de gouvernement stable. De cette idée à celle de la monarchie, la route était toute tracée. Le langage de Napoléon sur la question de l'hérédité avait changé avec les circonstances; il n'y a point de principe absolu en politique. Quand Napoléon parlait contre l'hérédité, nous étions en république; mais en même temps il considérait comme douteux que le maintien de cette forme de gouvernement en France fût possible. Il avait dit que l'expérience de quelques années en déciderait; que la République ne pourrait s'établir que par l'harmonie parfaite des autorités; que cela même ne pourrait empêcher qu'avec le temps les priviléges ne revinssent, etc. Cette expérience fut bientôt acquise. L'opposition que Napoléon avait rencontrée dans les assemblées contre ses projets d'amélioration, lui faisait présager une résistance qui, avec le temps, deviendrait systématique. L'opposition du Tribunat n'était pas populaire. Les dangers qu'avait courus le premier Consul, ceux auquels il était encore exposé, agitaient

les esprits. L'immense majorité de la nation n'avait pas besoin d'être excitée à le prier de calmer les inquiétudes publiques, en mettant le pouvoir à l'abri des chances incertaines, et la personne du chef de l'État hors de l'atteinte du poignard d'un assassin. De là les adresses de l'armée et des principaux fonctionnaires de l'ordre civil; de là l'adresse du Sénat, qui lui demandait le rétablissement de la monarchie. On a dit qu'il les avait sourdement provoquées; il suffisait qu'il ne parût pas les désapprouver. On a avancé qu'il avait eu la duplicité d'affecter de la surprise; qu'il ait montré de l'hésitation à la veille de l'accomplissement d'un si grand projet, la chose était naturelle. Il avait eu lieu de reconnaître l'empire que les idées monarchiques avaient conservé sur les esprits; mais il pouvait s'étonner de la facilité avec laquelle on prenait feu sur un changement vers lequel on le poussait plus vite qu'il ne voulait. La matière était digne de méditation en effet. Il ne voulait rien improviser dans l'application; il voulait concilier le nouvel ordre de choses avec la jouissance des avantages acquis par la Révolution. Il déclara que, dans tous les cas, il n'accepterait qu'avec l'assentiment du peuple. Il était sûr de l'obtenir; mais enfin il pouvait s'en passer. La presque unanimité des votes répondit à son appel. Le Sénat tenta alors ce qu'il a fait depuis en 1814. La création de l'Empire était une révolu-

tion; le Sénat voulut en profiter pour stipuler des avantages en sa faveur, entre autres le privilége de l'hérédité et des pouvoirs extraordinaires. Le Tribunat et le Corps Législatif demandèrent des augmentations de traitement. Une ambition vulgaire n'aurait pas cru acheter trop cher la souveraineté au prix de concessions faites au Sénat; Napoléon voyait de plus haut. Il ne voulut pas livrer l'avenir du pays à la merci d'une autorité qui, par esprit de corps, pourrait, dans un temps de danger, se rendre indépendante, et traiter même avec les Bourbons, si l'occasion s'en présentait. Cet événement devait, malgré sa prévoyance, se réaliser dix ans plus tard.

La question de l'hérédité fut donc résolue par l'institution de l'Empire. Tout ce qui était grand était dans la nature de Napoléon. Le titre d'empereur étant le premier dans l'Europe moderne, devait être celui du chef d'une nation élevée au-dessus de toutes les autres. Les formes de cour des royaumes voisins, dégagées de priviléges et de servilités, devenaient une nécessité pour le nouvel Empire entouré des vieux États européens. Le restaurateur de la religion, le premier empereur des Français, le plus puissant des princes catholiques, ne pouvait être couronné que par la main du chef de l'Église. La question de l'intervention du pape dans le sacre et le couronnement de l'Empereur fut l'objet des

délibérations du Conseil d'État, à la suite desquelles Napoléon, étant à Mayence, chargea le général Caffarelli, l'un de ses aides-de-camp, de porter au pape l'invitation de se rendre à Paris pour présider à la cérémonie religieuse. A Rome, la convenance du voyage du saint-père à Paris avait été longuement discutée. Enfin ce voyage fut résolu, à une grande majorité, dans un consistoire qui fut assemblé à cet effet, et le pape se mit en route le 2 novembre.

Le 25, l'Empereur partit du palais de Fontainebleau pour aller chasser dans la forêt. Averti du moment où le pape devait arriver à la Croix-de-Saint-Hérem, sur la route de Paris, l'Empereur s'y trouva en même temps que lui. Il descendit de cheval, et le pape descendit de voiture. Tous deux s'embrassèrent, puis ils montèrent dans le carrosse de l'Empereur, qui monta le premier pour placer le pape à sa droite. Les cardinaux et la suite du saint-père montèrent dans les voitures de la cour. Le cortége se dirigea sur le palais, où les deux princes furent reçus par le cardinal Caprara, par les ministres et par les grands-officiers de la couronne. Le pape, après s'être reposé dans son appartement, visita l'Empereur et ensuite l'Impératrice. A quatre heures, sa visite lui fut rendue par l'Empereur, qui resta enfermé avec lui pendant une demi-heure. Dans l'intervalle, les ministres, les grands-officiers, avaient été présentés à Sa Sainteté. Le lendemain et

le jour suivant, le pape dîna chez l'Empereur, qui lui donna constamment la main. Je sus que dans un de leurs entretiens, le saint-père avait inutilement pressé l'Empereur de mettre sa signature au bas d'un écrit par lequel Louis XIV avait, sur la fin de sa vie, désavoué les articles de 1682, rédigés par Bossuet, comme fondement des libertés de l'Église gallicane, promettant de tenir secret cet acte de complaisance.

Le 28, le pape alla à Paris et fut installé dans le pavillon de Flore, où il reçut, pendant son séjour à Paris, les corps de l'État, le clergé, les corporations religieuses, et une grande affluence de personnes de tous états qui vinrent demander sa bénédiction. Le 2 décembre, la cérémonie du couronnement eut lieu à Notre-Dame. Napoléon posa lui-même la couronne sur sa tête et couronna ensuite Joséphine de sa main. La veille, le Sénat avait été reçu en audience solennelle, pour présenter à l'Empereur le résultat des votes sur l'établissement de l'Empire. Sur un nombre à peu près égal à celui des citoyens qui votèrent sur la question à vie, il y en eut à peine deux mille qui ne se prononcèrent pas en faveur de l'élévation de Napoléon à la dignité impériale. Les jours qui suivirent la solennité du couronnement furent remplis par des réceptions d'évêques, de présidents de colléges électoraux, de corps savants, de députations militaires, et par des distri-

butions de nouveaux drapeaux surmontés des aigles aux corps de toutes armes et aux gardes nationales des cent huit départements de l'Empire. Des fêtes, des feux d'artifice et un banquet à l'Hôtel-de-Ville eurent lieu à cette occasion.

La fondation de l'Empire amena le rétablissement de la noblesse. L'ancienne aristocratie formait une association qui, laissée à elle-même, se tenait séparée du reste de la nation, et lui était naturellement hostile. En créant une noblesse nouvelle, Napoléon opposait à cette dernière un contre-poids et en préparait l'annihilation. La noblesse impériale rétablissait, dans la pensée de l'Empereur, une égalité que proscrivait l'ancienne; elle était accessible à tous les genres de mérite. L'Empereur voulait atteindre trois buts importants : « Amal- « gamer la France ancienne avec la France nou- « velle, réconcilier la France avec l'Europe, et « faire disparaître en Europe les traces de la féo- « dalité, en rattachant les idées de noblesse aux « services rendus à l'État. » La supériorité que s'arrogeait l'ancienne noblesse se serait effacée dans sa fusion avec la nouvelle. La princesse de Bauveau, dont l'Empereur appréciait le mérite et l'attachement, apprenant que son fils aîné avait été nommé baron, se faisait violence pour reconnaître dans le don de ce titre une faveur. Elle ignorait que ce fils aurait recouvré avec le temps le titre auquel il

aurait pu avoir droit de prétendre. Les membres de l'ancienne noblesse portant des noms recommandés par d'anciens services ou par de grandes places, seraient rentrés, pendant la paix, dans leurs titres à des conditions qui auraient fait des deux noblesses une seule noblesse historique.

L'avénement de Napoléon à l'Empire rendit nécessaire l'adoption d'un protocole ou formulaire de lettres du cabinet. L'Empereur me chargea de rechercher au ministère des Relations extérieures et à la Bibliothèque Nationale, les documents et les traditions à l'aide desquels un protocole fut rédigé et adopté par lui.

Autrefois les lettres *de la main* étaient liées en croix par une double soie, sur les bouts de laquelle le sceau royal était apposé. La couleur de la soie était rouge ou bleue, selon l'objet de la lettre. L'Empereur renonça à l'usage d'écrire de la main ; les lettres furent mises simplement dans des enveloppes cachetées. — La hauteur à laquelle la première ligne devait commencer, le nombre de fois que le mot *Votre Majesté* devait être répété, et autres minuties, étaient autrefois rigoureusement déterminés. On cessa d'observer cette futile étiquette. — Les souverains du premier ordre se traitaient entre eux de monsieur mon frère ; on donnait aux autres le titre de *mon frère*, et de *mon frère et cousin;* l'addition du mot *cousin* était un signe d'infériorité. Le

cabinet des Tuileries adopta le *monsieur mon frère* pour toutes les têtes couronnées indistinctement. — Le pape continua à être traité de *Très-Saint-Père* et de *Votre Sainteté;* les lettres furent terminées, comme jadis, par cette formule : « Dieu vous conserve longues années au régime du gouvernement de notre mère la sainte Église! » — Les princes et princesses, les grands dignitaires, les maréchaux et leurs femmes, les cardinaux, furent traités, comme jadis, de *cousins* et de *cousines*. — Les lettres se terminaient par ces mots : « Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde, » pour les *cousins* et pour les *cousines*, et « en sa sainte garde, » seulement pour tous les autres; cette formule fut conservée. — Les lettres adressées par le roi à des personnes qui n'étaient pas dans ces diverses catégories commençaient autrefois à la première ligne par *mons* un tel. Le mot *monsieur*, suivi du nom et du titre, fut attribué à tout le monde. Ces modifications et celles que j'ai indiquées furent les seules concessions faites à l'esprit du siècle.

Vers le même temps, une vieille paysanne corse fut admise auprès de l'Empereur, accompagnée d'une jeune femme, qu'elle lui présenta comme sa nièce. C'était Camilla Ilari, sa nourrice, qu'il avait désiré de revoir. Il la reçut à merveille et l'embrassa. Cette pauvre femme pleurait de joie en revoyant son glorieux nourrisson. L'Empereur me

chargea de pourvoir à ses besoins et à ses plaisirs. Elle ne savait pas un mot de français. Elle passa trois mois à Paris dans un enchantement continuel. Elle fut présentée au pape. L'Empereur la voyait souvent, et s'amusait de ses naïvetés. Tout en parlant de sa tendresse pour le fils de son lait, elle ne négligeait pas ses intérêts. Elle ne parut pas fâchée de retourner en Corse, pour y faire parade des cadeaux et de l'argent dont l'Empereur l'avait comblée. Il lui fit une donation de la meilleure partie de son héritage paternel, peu de temps après qu'elle fut revenue à Ajaccio. Il donna au mari de sa nièce, qui se nommait Carboni, une place de percepteur des contributions à Beaucaire.

Dans l'intervalle du temps qui s'écoula entre l'avénement à l'Empire et le couronnement, Napoléon avait été visiter la flottille et le camp de Boulogne. Il avait passé six semaines, soit dans cette ville, soit en courses sur les divers points de la côte, soit aux différents camps, soit dans sa baraque de la Tour-d'Ordre, point élevé d'où il dominait la mer, la flottille et les croisières anglaises, et où César s'embarqua, dit-on, pour la conquête des Iles-Britanniques, soit à Pont-de-Brique, maison de campagne distante d'une lieue de Boulogne. Il s'était occupé avec activité de l'organisation de la flottille et des détails de l'expédition. Pendant qu'il était à Boulogne, sa fête y fut célébrée par une distribu-

tion solennelle de décorations de la Légion-d'Honneur. Il revint à Saint-Cloud, après une absence de trois mois, par Aix-la-Chapelle, Cologne et Mayence.

Pendant qu'il était à Aix-la-Chapelle, il y éclaircit un fait dont la découverte l'indisposa beaucoup contre M. de Talleyrand : ce fut au sujet de quelques avantages territoriaux que l'Empereur voulait faire à la maison de Nassau-Orange, à laquelle le roi de Prusse s'intéressait. Il s'était réservé de traiter personnellement cette affaire avec le roi ; il était alors dans les meilleurs termes avec la Prusse ; il apprit qu'une négociation suivie par l'ambassadeur de France avait été entamée à La Haye, dans le but d'obtenir du gouvernement batave une indemnité de douze millions en faveur de cette maison. L'Empereur écrivit officiellement au ministre des Relations extérieures pour se plaindre de ce que le gouvernement hollandais, qui était en arrière de ses engagements pour l'équipement et l'armement de la flottille, dont les finances étaient obérées, songeât à faire au prince d'Orange une libéralité de cette nature, qu'on n'avait pas le droit d'exiger. Il parla ensuite confidentiellement au ministre de la part attribuée à son ambassadeur dans la négociation de cette affaire. M. de Talleyrand nia d'en avoir eu connaissance. M. de Semonville fut mandé à Aix-la-Chapelle, pour s'y trouver lors du passage de l'Empereur. Sur l'interpellation qui lui fut faite,

l'ambassadeur produisit les instructions qu'il avait reçues du ministre. L'Empereur fut outré, et ne parla de rien moins que de destituer M. de Talleyrand. Muni des pièces qu'il s'était fait remettre, il attendit le ministre qui devait venir travailler avec lui. Il les avait déposées dans le tiroir d'une petite table, en me prescrivant de les lui donner lorsqu'il les demanderait. Je ne sais ce qui se passa dans l'entretien, qui menaçait d'être orageux; M. de Talleyrand sortit sans que les pièces me fussent demandées. Je n'entendis parler de rien de plus, et je ne remarquai point d'altération apparente dans les rapports respectifs du souverain et de son ministre. Sans doute M. de Talleyrand avait été, comme Napoléon disait, en parlant de lui, si adroitement évasif, qu'après une longue conversation, il était parti, ayant échappé aux éclaircissements que l'Empereur s'était promis d'obtenir de lui après l'avoir vu arriver. Mais ces incidents étaient autant d'atteintes portées à la confiance de Napoléon en M. de Talleyrand.

Il y avait près de trois ans que j'étais attaché à Napoléon. J'avais reçu pendant ce temps des témoignages de sa bienveillance et de sa satisfaction. Aucun nuage n'était venu altérer mes rapports avec lui; une circonstance particulière vint en troubler la sérénité. Depuis la rupture de la paix d'Amiens, le travail du cabinet avait pris un grand accrois-

sement. L'assiduité à laquelle j'étais assujetti m'avait créé un besoin irrésistible de distraction. Je n'avais pas assez de maturité; j'avais trop peu d'ambition et trop peu de souci de l'avenir, pour ne pas profiter de quelques heures de loisir qui s'offraient à moi, dérobées à la vie casanière et monotone que je menais. Le bal masqué de l'Opéra était alors dans sa plus grande vogue. Napoléon lui-même le fréquentait habituellement. J'y allais souvent; j'y trouvais quelques personnes de connaissance, auxquelles j'avais coutume de me réunir. Cela nous conduisit à organiser des parties de dîner et de spectacle. Nous avions, une ou deux fois par semaine, chez le restaurateur Robert, des dîners qui n'étaient jamais composés de plus de huit ou dix convives. Une ou deux femmes, de celles qu'on appelait des femmes aimables, en faisaient les honneurs. La fatalité voulut que la plupart des hommes qui s'y trouvaient ne fussent point dans les bonnes grâces de l'Empereur. C'était un ancien conventionnel modéré, compatriote et ami de toute sa famille, que je connaissais depuis longtemps, homme fin et adroit, mécontent, mais incapable de nuire. J'obtins plus tard qu'il serait employé dans l'administration; il fut nommé à une sous-préfecture en Piémont. Sa conduite y fut si habile et si dévouée, que l'Empereur, jugeant lui-même que cette place était au-dessous de son mérite, le nota

pour une préfecture. Les autres étaient des banquiers, dont quelques-uns avaient été contrariés dans leurs spéculations par des mesures générales du Gouvernement; mais ils ne lui étaient pas hostiles. Quoiqu'ils se crussent en droit de se plaindre, ils avaient la discrétion de ne point m'entretenir de leurs griefs que, dans aucun cas, je n'aurais voulu écouter. — Je me livrais avec sécurité à ces innocentes distractions, sans penser à l'orage qui s'amassait derrière moi. Un jour que j'allai voir l'impératrice Joséphine, elle vint à me parler du bal masqué de l'Opéra, des rencontres qu'y faisait l'Empereur, et qui excitaient un peu sa jalousie. Elle me dit en plaisantant que j'y voyais une fort aimable personne; qu'elle me faisait compliment sur mon goût; qu'elle savait son nom, et qu'elle était sûre que je l'avais distinguée à cause du prénom de Joséphine, qu'elle portait aussi. Je me défendis du crédit qu'elle m'attribuait sur cette dame, et je la priai de me faire la faveur de me dire comment tout cela était venu à sa connaissance. Elle eut la bonté de me répondre sans hésiter que c'était *Bonaparte* qui le lui avait dit. Cela me donna à réfléchir. Le silence que l'Empereur, assez porté à la raillerie, gardait avec moi, m'étonna. Puis, par réflexion, je me sentis blessé de ce mystère; je résolus d'attendre qu'il me parlât. Deux jours après, je le rencontrai se promenant avec le docteur Cor-

visart, dans une allée couverte qui était à la suite du salon de famille à Saint-Cloud.

Lorsque je passai devant eux, l'Empereur me barra le passage, et, m'arrêtant par le bras, il fixa sur moi des regards un peu moqueurs, et dit à Corvisart : « Voilà pourtant un homme qui fait sa « société habituelle de mes ennemis! » J'étais préparé à cette sortie par ce que j'avais appris de l'impératrice Joséphine. Je fus rassuré par la rude franchise qu'y mettait l'Empereur. Je n'aurais pas dû prendre la chose au sérieux; mais, intérieurement mécontent du silence qu'il avait gardé avec moi, et qui annonçait une sorte de défiance, je lui répondis très-gravement que je n'avais pas eu occasion de m'apercevoir que son accusation fût fondée; que si les personnes que je fréquentais étaient réellement ses ennemis cachés, elles étaient bien mal venues avec moi; qu'il ne pouvait douter de mon dévouement, et que je n'étais pas homme à souffrir que rien de ce qui le concernait fût même articulé en ma présence. Il me laissa parler sans m'interrompre. Je me retirai, voyant qu'il n'ajoutait rien à ce qu'il m'avait dit. Corvisart, que l'apostrophe de l'Empereur avait d'abord étonné, prit ma défense, et se porta en riant ma caution. La journée se passa sans qu'aucune allusion fût faite à la scène du matin. Jusque-là mes absences avaient été tolérées; il m'arrivait quelquefois de ne rentrer

dans le cabinet que le lendemain : je m'arrangeais pour m'y trouver avant le lever, qui avait lieu à neuf heures. Lorsque l'Empereur traversait son cabinet pour se rendre à son lever, j'avais eu soin que ses papiers fussent en ordre ; les lettres arrivées dans la matinée étaient ouvertes et classées sur le guéridon placé près de la causeuse où il s'asseyait ordinairement. Il y jetait un coup d'œil, et passait sans s'arrêter, à moins que je ne le prévinsse qu'il y avait dans sa correspondance du jour quelque chose d'important ou de pressé. Je ne sais si quelques rapports de police présentèrent sous un faux jour les réunions amicales dont je viens de parler, mais à partir du jour où je sus que l'Empereur en était instruit, je trouvai qu'il m'avait devancé dans son cabinet. J'appris aussi qu'il m'avait fait demander plusieurs fois après dîner, pendant que j'étais absent. On aurait dit qu'il voulait amasser des sujets de plainte, pour être plus en droit d'éclater. Un paquet que j'avais expédié par un courrier, et qui, je ne sais par quel empêchement, ne fut pas remis ponctuellement à son adresse, amena une explosion à point nommé. Un jour, arrivant au cabinet, l'huissier m'avertit que l'Empereur m'avait demandé avec humeur. Au moment où l'huissier se retirait, l'Empereur parut ; il m'apostropha d'un ton très-animé, et, avec une colère qui me parut plus feinte que réelle, il me reprocha

l'abandon où je laissais son cabinet, me dit que je n'y exerçais aucune surveillance, que je m'en absentais continuellement, que je négligeais absolument ses affaires, et qu'une dépêche importante était perdue par ma faute. Puis, sans attendre une explication de ma part, il sortit pour appeler le courrier, auquel il dit de loin à ce sujet tout ce que la colère lui inspirait. Revenant ensuite, il décacheta brusquement les paquets qui étaient sur son bureau. Il me dit qu'il ne voulait plus que j'ouvrisse ses lettres, et que, sans concevoir aucun doute sur ma fidélité, il ne pourrait à l'avenir se confier à ma vigilance. Tout cela fut dit et fait avec tant de volubilité et de précipitation, que je ne pus placer un mot. Je ne l'avais jamais vu dans une pareille agitation. Après cette scène, il passa à son lever; de là, il alla déjeuner, et ne reparut plus. Quelques moments avant dîner, je fus appelé dans le petit salon attenant à son cabinet; je le trouvai travaillant avec le ministre secrétaire d'État. Il se leva à mon arrivée, et s'approcha de moi d'un air calme et composé. Il m'adressa devant ce ministre un sermon tout à fait paternel; il me parla de la confiance qu'il avait placée en moi, de mes devoirs, de l'honneur attaché à les bien remplir, de mon avenir, du bien qu'il me voulait, etc., avec tant de bienveillance, que, quoique résolu à l'écouter froidement, je ne pus m'empêcher d'être vivement touché.

Il me dit qu'il était nécessaire que je misse un terme à mes absences, parce qu'il aurait à travailler pendant toute la semaine. Effectivement, il vint dans son cabinet le soir même ; il y resta un quart d'heure sans me faire appeler. Lorsque je me rendis à son appel, il m'accueillit de la manière la plus cordiale, m'appela *son cher Menevalot*, terme d'amitié dont il me gratifiait souvent, ne me reparla pas des griefs de la journée, et chercha à me les faire oublier. Là se termina cette querelle qui ne s'est jamais renouvelée pendant les longues années que la Providence me destinait à passer encore avec lui. Je n'ai jamais cessé de le trouver bon, patient, indulgent. J'eus occasion depuis, je ne sais plus à quel propos, de lui dire un mot de cette scène fâcheuse : « Mon cher « Meneval, me dit-il, il y a des circonstances où « j'ai besoin de mettre ma confiance *en quaran-* « *taine*. » Cette conduite de l'Empereur était peut-être de nature à blesser ma susceptibilité, mais elle était justifiable ; et eût-elle été injuste, la réflexion m'aurait fait ressouvenir que s'il s'élève quelquefois des orages dans les âmes les plus paisibles et les moins exposées aux tourmentes de la vie, on ne doit pas s'étonner qu'un esprit vif et prompt, si susceptible d'impressions, agité de tant et de si diverses pensées, ait payé, dans des circonstances peu importantes, son tribut à la nature humaine. Mais si cet homme supérieur n'était pas insensible aux

piqûres irritantes de la vie commune, dans les grands revers il était toujours maître de lui-même, toujours calme, toujours serein, et armé de toute sa présence d'esprit; aussi ne conservai-je point de rancune de ce qui s'était passé, pas plus qu'il n'en conservait lui-même; mais la sujétion à laquelle j'étais soumis me parut plus dure.

Le lendemain les lettres restèrent cachetées sur le bureau de l'Empereur. A son arrivée dans son cabinet, il en ouvrit une ou deux, et me passa le reste, en me disant d'un ton légèrement impatient : « Meneval, ouvrez donc ces paquets! » Je ne touchai pas davantage aux lettres qui arrivèrent successivement. J'avais souvent réfléchi que ma besogne était déjà considérable, et je ne désirais pas la voir s'augmenter. Je résolus de mettre à profit la scène qui venait d'avoir lieu, pour me débarrasser d'une surveillance et d'une assiduité qui, à mesure que les affaires se multipliaient, devenaient des plus fatigantes. L'obligation d'ouvrir les dépêches de l'Empereur emportait celle de les classer par ministère, et d'en indiquer le sommaire en marge. Or, le temps me manquait très-souvent pour cela. J'étais à chaque instant interrompu dans cette occupation par la nécessité d'écrire sous la dictée de l'Empereur. Je ne parle pas de la responsabilité qui aurait pesé jusqu'à un certain point sur moi, si une dépêche eût été enlevée ou détournée de sa destina-

tion, ou même se fût égarée. Déjà en 1803 et en 1804, lorsque les ministres d'Angleterre, dans les résidences les moins éloignées des frontières, se faisaient agents de troubles et de corruption, et qu'une conspiration formidable se tramait dans Paris, j'avais pressenti le premier Consul sur la nécessité de pourvoir à la sûreté de ses dépêches. Il s'était contenté de me faire escorter dans ses voyages de la Malmaison à Paris, qu'il faisait toujours très-tard, par quelques hommes de sa garde; mais cela n'était bon que pour prévenir l'enlèvement de son portefeuille.

Pour ne pas ennuyer trop longtemps le lecteur de mes réflexions, je dirai que l'Empereur s'accoutuma à ouvrir ses lettres lui-même; je l'aidais quand je n'avais rien à faire. Sa dévorante activité, qui ne trouvait jamais assez d'aliments, et qui croissait en raison de la multiplicité des affaires, suffit à tout. A mesure qu'une lettre était ouverte, il la lisait, et souvent il y répondait sur-le-champ, en mettant les autres à part pour y répondre plus tard, et en jetant à terre toutes celles qui n'exigeaient pas de réponse. Quelquefois les ministres me faisaient demander ce que l'Empereur avait fait de tel ou tel de leurs rapports; apprenant qu'il avait été rejeté sans réponse, ils savaient à quoi s'en tenir. C'est ce que l'Empereur appelait faire le meilleur de sa besogne en ne répondant pas. Lorsqu'il

s'absentait, il me chargeait d'ouvrir les lettres qui viendraient pendant son absence, et si elles contenaient quelque chose de pressé, de les lui apporter partout où il se trouverait, ou de les lui présenter immédiatement après son retour, même dans son appartement. Cet usage s'établit ainsi, et fut désormais observé. Ces incidents et l'arrivée de la belle saison mirent un terme aux réunions qui avaient porté ombrage à l'Empereur.

Cet épisode, que je n'ai pu rendre plus court, a interrompu mon récit; j'y reviens. L'expédition de Boulogne était prête; tous les bâtiments étaient en état de mettre à la voile. Des exercices répétés d'embarquement et de débarquement avaient formé les troupes à la précision et à la célérité sans confusion nécessaires dans ce genre d'expéditions. Chaque corps d'armée, chaque régiment avait son poste assigné, et savait sur quels bâtiments il devait monter. Les instructions les plus minutieuses avaient été données, tant aux troupes de terre qu'à la marine. Les vents qui devaient bloquer les vaisseaux anglais dans leurs ports, en rendant la mer libre, étaient dans des conditions favorables. La terreur régnait dans les conseils du cabinet de Londres. L'Angleterre, tremblante dans son île, prodiguait l'or et toutes les ressources de sa diplomatie, pour détourner sur l'Autriche et sur la Russie le plus imminent des dangers qu'elle ait

courus. On n'attendait plus que la présence d'une flotte combinée de soixante vaisseaux de haut-bord, ralliée avec toute la sollicitude et la prévoyance qui pouvaient assurer le succès. Cette flotte devait, en bloquant le détroit de la Manche, protéger l'appareillage, le passage de la flottille, et son débarquement; mais la dispersion de cette flotte, la déclaration de guerre de l'Autriche et l'invasion de ses armées en Bavière, forcèrent l'Empereur à lever le camp de Boulogne, et à marcher contre le nouvel ennemi qui s'offrait à ses coups. On a dit et répété que la réunion de la flottille à Boulogne n'avait été qu'une menace; mais aucun projet n'a été plus sérieux et plus réel que celui d'une descente en Angleterre. La conquête de cette île était une expédition qui ne devait pas durer plus de trois mois. La première bataille gagnée eût conduit l'armée française à Londres. Des intelligences ménagées en Irlande et en Écosse, et un soulèvement général contre l'aristocratie anglaise eussent fait le reste. La malencontreuse relâche que fit l'amiral Villeneuve au Ferrol et à Cadix, au lieu de venir rallier l'escadre de Brest, et la déclaration de guerre de l'Autriche, sont les seules causes de l'ajournement et ensuite de l'abandon de cette expédition. Tous les préparatifs étaient terminés; l'Empereur attendait avec une vive anxiété le signal de l'apparition de la flotte combinée, quand il apprit la ruine de

ses espérances par l'inexplicable manœuvre de l'amiral Villeneuve. Sa douleur fut presque égale à celle d'Auguste redemandant à Varus ses légions.

J'ai dit que le couronnement de l'Empereur avait eu lieu à Notre-Dame. Je crois devoir seulement raconter à cette occasion, dans sa simple vérité, une anecdote que les biographes de l'Empereur ont brodée d'une manière très-piquante. Napoléon est un sujet qui prête tant à l'imagination, qu'elle se plaît à s'y égarer. Mais en revêtant d'un coloris étranger des récits qui n'ont pas besoin d'être ornés, on tend à dépouiller ce grand homme de son originalité, et à en faire un personnage de convention. On a ainsi ajouté à l'anecdote à laquelle je fais allusion, un dénouement qu'on place à l'époque de son couronnement, et qui est tout d'invention. Peu de jours avant son mariage avec le général Bonaparte, madame de Beauharnais fit appeler son notaire pour l'entretenir de quelques affaires. Lorsque M. Raguideau se présenta, il fut immédiatement introduit auprès de madame de Beauharnais, qui était encore couchée. Les personnes qui se trouvaient dans sa chambre sortirent à son arrivée, excepté un jeune homme, qui n'attira pas l'attention du notaire, et qui alla se placer dans l'embrasure d'une croisée. Après avoir causé de quelques dispositions relatives à son prochain mariage, madame de Beauharnais voulut savoir

ce qu'on en disait. M. Raguideau ne lui cacha pas que ses amis voyaient avec peine son union avec un militaire sans fortune, plus jeune qu'elle, qu'il lui faudrait soutenir au service, et qui pouvait être tué à l'armée, et la laisser au dépourvu avec des enfants. Madame de Beauharnais lui demanda si c'était aussi son avis. Il n'hésita pas à répondre affirmativement, ajoutant qu'avec sa fortune (elle avait 25,000 francs de rente), elle pouvait faire un mariage plus avantageux, et qu'il se croyait, en conscience, obligé de lui faire ces représentations, dictées par son devoir, comme investi de sa confiance, et par l'intérêt qu'il lui portait. Il finit par dire, entraîné par son zèle, que cet officier était, sans nul doute, un homme très-recommandable, mais qu'enfin il n'avait que la cape et l'épée. Madame de Beauharnais le remercia de ses conseils; elle appela ensuite en riant le jeune homme qui était resté debout devant la fenêtre, jouant sur les carreaux avec ses doigts, et qui n'avait paru prêter aucune attention à l'entretien qui venait d'avoir lieu. Il n'est pas nécessaire de dire que ce jeune homme était le général Bonaparte. « Général, « lui dit madame de Beauharnais, avez-vous en- « tendu ce que vient de dire M. Raguideau? — Oui, « répondit-il; il a parlé comme un honnête homme, « et ce qu'il vous a dit me donne de l'estime pour lui. « J'espère qu'il continuera à se charger de nos af-

« faires, car il m'a disposé à lui accorder ma con-
« fiance. » M. Raguideau, apprenant par ce qu'il venait d'entendre quel était ce jeune homme qu'il ne connaissait pas, fut un peu déconcerté. Il n'eut pas au reste à se repentir de sa franchise. Napoléon tint les promesses du général Bonaparte. Il le nomma notaire de la Liste civile, le traita toujours avec bienveillance, et ne lui reparla jamais de la circonstance à laquelle il devait de l'avoir connu. Voilà l'historiette dans toute sa simplicité; le reste fait honneur à l'imagination de ceux qui l'ont arrangée. Ils disent que le jour de son couronnement, l'Empereur, revêtu de ses ornements impériaux, et portant à son côté l'épée sur la garde de laquelle était monté le *Régent*, voulut se donner le plaisir de faire venir M. Raguideau, pour se montrer à lui dans sa pompe impériale, et lui dit malignement : « Raguideau, *voici la cape, et voici l'épée!* » Je regrette d'avoir à dire que cette petite vengeance, si spirituellement imaginée, n'est pas venue à l'esprit de l'Empereur, alors occupé de pensées plus graves. Ce retour à des temps plus obscurs se décela seulement par cette apostrophe au plus cher et au plus intime de ses frères. En considérant les attributs de la puissance dont ils étaient revêtus, il lui échappa de dire, avec une expression impossible à rendre : « Joseph, si notre père nous voyait! » Réflexion inspirée moins par l'orgueil que par un

sentiment de famille qui survivait dans le cœur de Napoléon à l'enivrement de la gloire, et aux éblouissements du rang suprême.

L'Empereur, accompagné de l'impératrice Joséphine, partit au printemps de 1805, pour aller se faire couronner roi d'Italie. Il s'arrêta pendant quelques jours à Lyon et à Turin. Arrivé à Alexandrie, il visita les immenses travaux de fortifications qu'il y faisait faire, et passa une grande revue sur le champ de bataille de Marengo. Les manœuvres, commandées par le maréchal Lannes, furent exécutées dans les mêmes plaines qui en avaient été le théâtre cinq ans auparavant. Il avait fait apporter de Paris l'habit et le chapeau qu'il portait à cette mémorable bataille. L'habit, un peu endommagé par les vers, le chapeau déformé, et d'une mode que l'époque avait oubliée, ne pouvaient être tolérés qu'à la faveur du souvenir qu'ils rappelaient.

Le couronnement du roi d'Italie se fit avec pompe à Milan. L'impératrice Joséphine ne fut point couronnée reine; elle fut spectatrice de la cérémonie dans une tribune à droite de l'autel. Les cérémonies furent suivies de fêtes et de divertissements populaires, entre autres de courses qui eurent lieu dans un cirque élevé sur le modèle des constructions romaines de ce genre, mesquine réminiscence des jeux antiques. L'audience accordée au

doge et aux députations du Sénat et du peuple de Gênes, à l'occasion de la réunion de leur pays à l'Empire, offrit un spectacle plus imposant. L'ordre de la Couronne-de-Fer fut créé, et un statut constitutionnel portant organisation du royaume d'Italie fut présenté au Corps Législatif. Le prince Eugène prêta serment en qualité de vice-roi. Ce statut constitutionnel disposait que la couronne d'Italie serait héréditaire à l'exclusion des femmes, et que l'adoption ne pourrait s'étendre qu'à un Français ou à un Italien; qu'au moment où les armées étrangères auraient évacué l'État de Naples, les îles Ioniennes et l'île de Malte, Napoléon transmettrait la couronne à un de ses enfants légitimes mâles, soit naturel, soit adoptif; qu'à dater de cette époque, la couronne d'Italie ne pourrait plus être réunie à la couronne de France sur la même tête, et que les successeurs de Napoléon I^er^ devraient résider constamment sur le territoire italien.

Après avoir pourvu à l'ensemble et aux plus petits détails de l'organisation de ce nouveau royaume, il partit de Milan pour en visiter les différentes provinces. Un camp nombreux avait été rassemblé dans la plaine de Montechiaro, théâtre de la bataille de Castiglione; il vit manœuvrer les troupes, et distribua, comme à Marengo, des décorations. Il visita ensuite les places de Mantoue, de Peschiera, de Vérone et de Legnago. Ces démonstra-

tions avaient pour objet de faire apprécier aux ennemis de la France qui agitaient l'Allemagne à cette époque, nos ressources militaires, la belle tenue des troupes, leur habitude de la guerre et le bon esprit qui les animait.

Pendant que l'Empereur était à Bologne, une députation de la principauté de Lucques vint lui demander de prendre ce pays sous sa protection. Il en donna la souveraineté à la princesse Élisa, sa sœur; le prince Félix Bacciocchi, époux de cette princesse, eut le commandement des troupes et des places.

A Gênes, il reçut l'hommage des nouveaux sujets de l'Empire, et donna tous ses soins à l'organisation de l'administration. L'architrésorier Lebrun s'y trouvait en qualité de gouverneur-général.

L'Empereur revint de Turin à Fontainebleau sans s'arrêter, et avec une prodigieuse célérité, toujours accompagné de l'impératrice Joséphine, qui supportait avec constance la fatigue et les privations inséparables de la rapidité de ces courses, que l'Empereur voulait en vain lui épargner. La longueur de la route, l'absence des commodités auxquelles elle était accoutumée, n'avaient rien de pénible pour elle, pourvu qu'elle ne se séparât point de l'Empereur. Dans ce voyage, des sous-officiers de grenadiers et de chasseurs de la garde

avaient été organisés en pelotons d'escorte ; la vitesse de la marche ne permit à aucun de suivre les voitures. L'Empereur les remercia de leur zèle ; et depuis, cette épreuve ne se renouvela pas.

VII

Travail de nuit de l'Empereur. — État de situation des armées de terre et de mer. — Levée du camp de Boulogne. — Commencement de la campagne d'Autriche. — L'empereur Alexandre à Berlin. — Combat de Dirnstein. — Réflexions de Napoléon sur la captivité du roi Richard. — Bataille d'Austerlitz. — Situation critique de l'empereur Alexandre. — Entrevue au moulin de Sar-Uchitz. — Le comte d'Haugwitz. — Expulsion des Bourbons de Naples. — Sur les arcs de triomphe. — Mariage du prince Eugène. — Royaumes et principautés donnés. — Toilette de l'Empereur. — Bonaparte, lieutenant d'artillerie. — Manière de vivre de l'Empereur. — Administration de la maison impériale. — M. de Talleyrand. — Création de deux places de secrétaires du cabinet. — Une de ces places donnée au général Clarke. — L'Empereur veut me marier. — Indisposition de trois jours. — Manière de travailler de l'Empereur. — J'obtiens un collaborateur. — Décret portant organisation du cabinet. — Dédicace de la traduction des *Géorgiques* par Delille. — Sollicitude de Napoléon pour la liberté individuelle. — Accident de voiture.

Le sentiment de haine qui animait l'Angleterre contre la France, cette persévérance à lui susciter partout des ennemis et des embarras, cette politique qui, comme le disait le grand Frédéric, consiste à frapper à toutes les portes, une bourse à la main, ne laissaient pas à l'Empereur un moment de re-

pos. Mais son activité croissait en raison des obstacles; quant à moi, mes forces ne répondaient pas à mon zèle. Lorsque la nécessité de terminer une affaire qu'il jugeait arrivée à sa maturité, ou de fixer ses idées sur les éléments d'un projet nouveau, ou l'expédition instantanée d'un courrier, l'obligeaient à se lever pendant la nuit, l'Empereur me faisait éveiller. Je le trouvais vêtu de sa robe de chambre blanche, avec un madras sur la tête, se promenant dans son cabinet, les mains croisées derrière le dos, ou puisant dans sa tabatière, moins par goût que par préoccupation, car il ne respirait que l'odeur du tabac, et ses mouchoirs de batiste blanche n'en étaient point salis. Ses idées se développaient sous sa dictée avec une abondance et une netteté qui faisaient voir que son attention était fortement attachée à l'objet de son travail; elles sortaient de sa tête comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter. Lorsque le travail était terminé, et quelquefois au milieu du travail, il faisait venir des glaces ou des sorbets. Il me demandait ce que je préférais, et sa sollicitude allait jusqu'à me conseiller ce qu'il jugeait devoir être le plus favorable à ma santé. Après quoi, il allait se recoucher, ne fût-ce que pour une heure, et il reprenait son sommeil comme s'il n'eût pas été interrompu. On n'apportait pas le soir dans son appartement des *en cas* d'aliments substantiels, selon l'usage de la cour

avant la Révolution. L'Empereur n'avait pas hérité de l'énorme appétit des princes de l'ancienne maison régnante. Mais un *officier* de la bouche couchait près de l'office, pour servir les rafraîchissements qu'il pourrait demander, et qui étaient préparés d'avance.

Quand l'Empereur se levait la nuit sans but déterminé, mais pour occuper ses heures d'insomnie, il défendait qu'on m'éveillât avant sept heures du matin. Je trouvais alors mon bureau couvert de rapports et de papiers annotés de sa main. Lorsqu'il revenait de son lever, qui avait lieu à neuf heures, il trouvait, en rentrant dans son cabinet, ses réponses et ses décisions formulées et prêtes à être expédiées.

Il y avait sur son bureau des états de situation des armées de terre et de mer, couverts en maroquin rouge, fournis par les ministres de ces départements. Ces états, dont il avait donné le plan, étaient renouvelés le premier jour de chaque mois. Ils étaient divisés en colonnes indiquant le numéro des régiments d'infanterie et de cavalerie, les noms des colonels, le nombre d'hommes composant chaque bataillon, escadron et compagnie, les départements où ils se recrutaient et les quantités d'hommes qu'ils recevaient par les conscriptions, les lieux où le régiment se trouvait réuni ou détaché, l'emplacement et la force des dépôts, l'état de leur person-

nel et de leur matériel. Si des régiments *de marche* étaient formés, leur composition, leur destination, les dates de leur départ et de leur arrivée étaient mentionnées dans ces états. Les régiments *de marche* étaient formés par des conscrits qui, des dépôts, étaient envoyés aux bataillons ou escadrons de guerre, quand ils étaient en nombre suffisant pour composer une compagnie, un bataillon ou un escadron. Arrivés à la frontière, ces différents détachements étaient réunis en brigades ou en divisions commandées par des généraux, et pourvues d'artillerie. Le commandement des détachements, organisés comme s'ils devaient être permanents et envoyés à des distances souvent très-éloignées, était donné à des officiers qui allaient remplacer d'autres officiers. Arrivés à leur destination, ces corps temporaires étaient dissous. Les officiers et les hommes étaient distribués dans les régiments dont ils portaient le numéro. Les corps du génie et de l'artillerie, les batteries de canon avaient aussi leur place dans ces états de situation, qui étaient tenus avec d'autant plus de soin, que l'Empereur avait de fréquentes occasions d'en vérifier l'exactitude. S'il rencontrait des hommes isolés ou en peloton, il savait, à l'inspection du numéro, sur quel point il devait se diriger, et les lieux où étaient leurs étapes.

Les colonnes des états de situation de la marine

présentaient les noms des vaisseaux de guerre de tout rang et des officiers qui les commandaient, le nombre des bâtiments qui étaient stationnés dans chaque port ou qui se trouvaient en mer, la composition et la force des équipages, les noms des départements soumis à l'inscription maritime, l'indication des bâtiments qui étaient sur les chantiers, et à quel degré d'avancement était parvenue leur construction, évaluée en vingt-quatrièmes.

C'était toujours avec une singulière satisfaction que l'Empereur recevait ces états de situation. Il les parcourait avec délices, et disait qu'aucun ouvrage de science ou de littérature ne lui faisait autant de plaisir. Son étonnante mémoire s'emparait de tous ces détails ; ils y restaient gravés, de sorte qu'il savait aussi bien, et même mieux que les bureaux du mouvement des ministères de la Guerre et de la Marine, et que les états-majors eux-mêmes, quels étaient le personnel et le matériel des corps. L'orthographe et la prononciation des noms lui étaient moins familières ; il ne les retenait jamais correctement. Mais si les noms propres lui échappaient, leur mention suffisait pour lui représenter vivement l'image de l'individu ou de la localité qui le portait. Quand il avait vu une fois un homme ou visité une localité, il n'oubliait plus ni l'un ni l'autre, et ce qui s'y rapportait ne s'effaçait plus de son esprit. Il savait par cœur l'*Aide-Mémoire* de

Gassendi, et connaissait parfaitement l'usage et l'application des innombrables pièces de détail de l'arme de l'artillerie.

Deux mois après son retour d'Italie, l'orage qui s'amoncelait dans le Nord avait éclaté. L'Empereur observait depuis six mois la conduite du cabinet autrichien, qui cherchait à l'abuser par des assurances feintes d'amitié, et par l'offre d'une médiation qu'il renouvela avec plus de succès à Prague, en 1813. Les démonstrations de cette puissance servaient à masquer ses projets, et lui faisaient gagner du temps; elle en profitait pour nouer avec la Russie et l'Angleterre des négociations secrètes. Lorsqu'elle fut en mesure, elle leva le masque; et, croyant surpendre l'Empereur au milieu des embarras de son expédition d'Angleterre, elle jeta à l'improviste ses troupes sur le territoire bavarois. Le 23 septembre 1805, le *Moniteur* annonçait que, le 21 du même mois, l'empereur d'Allemagne, sans négociations ni explications préalables, et sans déclaration de guerre, avait envahi la Bavière.

A la suite d'un voyage d'un mois que Napoléon venait de faire sur les côtes, il dut renoncer à ses projets de descente. Les fausses manœuvres des escadres destinées à la protéger, et l'imminence d'une guerre sur le continent l'obligèrent à lever le camp de Boulogne. Il jeta un regard de regret sur la proie

qui lui était arrachée, et dirigea sur le Rhin l'armée d'Angleterre. Elle franchit la distance qui la séparait de l'Allemagne, avec une célérité digne des mouvements des armées romaines. Le 24 septembre, il partit lui-même de Paris, accompagné de l'impératrice Joséphine, qu'il laissa à Strasbourg.

L'électeur de Bavière avait fui de sa capitale à l'approche des armées autrichiennes, et s'était retiré à Wurtzbourg. Après quelques hésitations, il accepta l'alliance de la France, et joignit ses troupes à l'armée française. L'électeur de Wurtemberg, après avoir sauvé les apparences, reçut l'Empereur à Stuttgard, et se lia avec lui par un traité.

Restait la Prusse, que les sentiments personnels du roi retenaient dans la neutralité. Le passage du corps de Bernadotte à travers la principauté d'Anspach fournit au parti de la guerre un prétexte pour porter ce prince à prendre une attitude menaçante. Le ministre Hardenberg reçut fort mal les explications qui furent données sur la marche du corps français. L'apparition subite de l'empereur Alexandre à Berlin triompha des irrésolutions du roi. Les deux princes signèrent à Potzdam, le 3 novembre, un traité d'alliance, qui fut scellé par un serment prêté sur le tombeau de Frédéric le Grand, scène préparée par la reine de Prusse. Le roi fit insérer dans ce traité des réserves qu'imposaient à sa circonspection les succès de l'armée française. En

effet, l'armée autrichienne, enfermée dans Ulm, venait de mettre bas les armes en vertu d'une capitulation, triomphe sans exemple jusque-là dans les fastes militaires de Napoléon.

De tous les combats qui précédèrent l'entrée de l'armée française à Vienne, celui de Dirnstein fut le plus remarquable, à cause de la situation critique où s'y trouva le maréchal Mortier, et parce que ce lieu rappelait à la mémoire la détention de Richard Cœur-de-Lion. L'aspect de ce château inspira à Napoléon des réflexions qu'on pourrait appeler prophétiques (1). L'Empereur avait arrêté sa marche

(1) Le général Pelet rapporte que, dans la campagne de 1809, l'Empereur étant à cheval entre Berthier et Lannes, un guide lui montra, entre Mœlk et Saint-Polten, les tours du château de Dirnstein qu'on apercevait de loin ; que l'Empereur s'arrêta, et considéra assez longtemps ces ruines. Continuant sa route, il disait à Berthier et à Lannes : « Celui-là aussi avait été guerroyer dans la Palestine et la Syrie ; il avait « été plus heureux que nous à Saint-Jean-d'Acre, mais non plus vail- « lant que toi, mon brave Lannes ! Il avait battu le grand Saladin !... Et « cependant, à peine rentré sur les rivages d'Europe, il tomba entre les « mains de gens qui certes ne le valaient pas. Il fut vendu par un duc « d'Autriche à un empereur d'Allemagne qui l'enferma, et qui n'est « connu que par ce trait de cruauté... Le dernier de sa cour, Blondel « seul lui resta fidèle ; mais sa nation fit beaucoup de sacrifices pour sa « délivrance... » Les yeux de Napoléon semblaient ne pouvoir se détacher de ces tours. Il ajoutait encore : « Du reste, tels étaient ces temps « barbares, qu'on a la sottise de nous peindre si beaux, où le père sa- « crifiait ses enfants, la femme son mari, le sujet son souverain, le guer- « rier son général ! où tout se faisait sans honte, et même sans déguise- « ment, pour la soif de l'or ou du pouvoir !... Combien ces temps sont « changés maintenant ! quels progrès a faits notre civilisation ! Vous « avez vu des empereurs, des rois en ma puissance, ainsi que leurs ca- « pitales et leurs Etats, je n'ai exigé d'eux ni rançon ni même aucun sa- « crifice d'honneur !... Et ce successeur de Léopold et d'Henri, que « nous tenons plus qu'à moitié, il ne lui sera pas fait plus de mal que la

à Saint-Polten, bourg situé presque vis-à-vis de Dirnstein, inquiet de la vive canonnade dont les rochers renvoyaient les échos jusqu'à lui. Le corps du maréchal Mortier, engagé dans l'étroit défilé formé en cet endroit par les montagnes et par le Danube, y était enfermé par des forces ennemies supérieures qui l'attaquaient en tête, et le séparaient de la division Dupont, qui venait après lui. Ce corps ne dut son salut qu'au sang-froid du maréchal, de ses généraux et surtout du général Dupont, et à l'intrépidité des troupes.

L'armée française entra le lendemain dans Vienne. L'Empereur ne s'arrêta que deux jours à Schœnbrunn, et se mit à la poursuite de l'armée russe, qui, après avoir fait sa jonction avec les débris de l'armée autrichienne, se retirait en Moravie. La bataille d'Austerlitz, l'une des plus brillantes qu'ait livrées Napoléon, et dans laquelle le succès n'a pas été un moment douteux, termina cette campagne de deux mois. Le lendemain, le prince Jean Lichtenstein, commandant l'armée autrichienne, vint de-

« dernière fois, malgré son attaque un peu félone!... » Peu à peu, s'abandonnant à de profondes réflexions, l'Empereur tomba dans une triste mélancolie, à laquelle tout le monde restait étranger; car qui pouvait suivre le dominateur de l'Europe, le distributeur des couronnes, dans ses vastes pensées? Que d'objets durent s'y présenter! Seul, il connaissait l'acharnement de ses ennemis et tout ce qu'ils oseraient, si jamais ils avaient sur lui la puissance que si souvent il aurait pu exercer contre eux! Qui pouvait prévoir alors que ce nouveau Cœur-de-Lion aurait à envier le sort de celui du onzième siècle?

mander à Napoléon d'accorder à l'empereur d'Autriche une entrevue, qui eut lieu au moulin de Sar-Uchitz, entrevue dans laquelle ce monarque promit de ne plus nous faire la guerre. Un armistice y fut convenu entre les armées française et autrichienne. Les Russes fuyaient dans un état de déroute tel, que l'empereur Alexandre, séparé des siens, en danger de tomber dans un parti ennemi, dépêchait parlementaire sur parlementaire au maréchal Davoust, pour obtenir une suspension d'armes; mais le maréchal Davoust continuait sa marche. Alexandre eut alors recours à une ruse de guerre; il écrivit au crayon, sur un chiffon de papier, un billet dans lequel il affirmait qu'un armistice, commun à son armée, venait d'être signé. Le maréchal, confiant dans la parole de ce prince, arrêta son mouvement. L'assertion de l'empereur Alexandre n'était pas exacte, car ce ne fut que le lendemain qu'il adhéra à l'armistice. Une heure de marche de plus, et Davoust faisait le czar prisonnier. Le maréchal, pour se disculper, envoya le billet à l'empereur Napoléon, qui me chargea de le conserver dans son portefeuille comme une des pièces les plus importantes de l'histoire de cette guerre.

L'Empereur, pendant son séjour à Brunn, y reçut secrètement le comte d'Haugwitz, qui se rendit à l'audience qu'il lui donna par un escalier dérobé. Ce ministre se garda bien de montrer le traité de

Potzdam, dont il était porteur; il félicita sur sa victoire l'Empereur, qui lui répondit : « C'est là « un compliment dont la fortune a changé l'a- « dresse. » Napoléon traita avec bienveillance le ministre, mais n'épargna pas les reproches au cabinet prussien sur la déloyauté de sa conduite. Il dicta les conditions d'un traité par lequel il offrait à la Prusse, dans une alliance qu'il voulait rendre durable, une chance de salut dont elle ne profita pas.

Pendant que l'armée française poursuivait ses succès contre l'Autriche, la cour de Naples, frappée d'aveuglement, violait la neutralité et ouvrait ses ports aux armées ennemies. Napoléon, apprenant après la victoire d'Austerlitz cette inconcevable défection, envoya au prince Joseph, chargé à Paris de la direction des affaires, l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie, à la tête de laquelle était le maréchal Masséna, d'en prendre le commandement avec le grade de général de division et le titre de son lieutenant, et de marcher sur Naples, où la couronne l'attendait.

Immédiatement après la paix de Presbourg, l'Empereur se rendit à Munich, où l'impératrice Joséphine l'avait précédé. Le mariage du prince Eugène avec la princesse Auguste, fille aînée du roi de Bavière, y fut célébré, et forma, comme l'a dit un des meilleurs historiens de Napoléon (le comte

Thibaudeau), le premier anneau de la chaîne qui unit pour jamais la nouvelle dynastie napoléonienne aux anciennes dynasties de l'Europe.

Les résultats de ces grandes victoires furent l'érection en royaume des électorats de Bavière et de Wurtemberg, agrandis des possessions cédées par l'Autriche, la création de grands fiefs et de principautés en faveur des maréchaux Berthier et Bernadotte, de M. de Talleyrand, etc., la création du royaume de Hollande, dont le prince Louis fut déclaré roi, celle du grand-duché de Berg, qui fut donné au prince Murat. La même année vit le mariage d'une nièce de l'impératrice Joséphine, Stéphanie de Beauharnais, avec le prince héréditaire de Bade, dont l'électorat devint un grand-duché. Le prince Eugène, la reine Hortense et la princesse Stéphanie avaient été adoptés par l'Empereur, et joignirent à leur nom celui de Napoléon. La décision suivante fut même rendue au sujet de cette dernière princesse, le 3 mars 1806 :

« Notre intention étant que la princesse Stéphanie « Napoléon, notre fille, jouisse de toutes les préro- « gatives dues à son rang, dans tous les cercles, « fêtes et à table, elle se placera à nos côtés; et « dans les cas où nous ne nous y trouverions pas, « elle sera placée à la droite de l'Impératrice.

« *Signé* NAPOLÉON. »

L'Empereur ordonna cette même année l'érection de l'arc de triomphe du Carrousel, dédié à la gloire des armées françaises pendant la campagne de 1805. Il avait le dessein d'en faire élever d'autres à Paris. Voici à ce sujet une note qu'il dicta le 14 mai 1806 :

« Les arcs de triomphe seraient un ouvrage fu-
« tile et qui n'aurait aucune espèce de résultat, que
« je n'aurais pas fait faire, si je n'avais pensé que
« c'était un moyen d'encourager l'architecture. Je
« veux, avec les arcs de triomphe, nourrir pendant
« dix ans la sculpture de France. M. Denon me
« présentera un plan. Le ministre de l'Intérieur
« doit faire faire un autre arc de triomphe à l'É-
« toile. Il faut bien s'entendre pour la description
« de tous les dessins. Il faut que l'un soit l'arc de
« Marengo et l'autre l'arc d'Austerlitz. J'en ferai
« faire un autre dans une situation quelconque de
« Paris qui sera l'arc de la Paix, et un quatrième
« qui sera l'arc de la Religion. Avec ces quatre arcs,
« je prétends alimenter la sculpture de France
« pendant vingt ans. Il est cependant bon que
« M. Daru connaisse l'existence de ces quatre arcs,
« pour ne pas mettre à l'un ce qui convient à l'au-
« tre. Je prie M. Daru de me faire connaître où en
« est la statue de Charlemagne, de s'entendre avec
« M. Cretet au sujet des deux fontaines qui doivent
« être élevées, l'une sur la place de la Révolution,

« et l'autre sur les terrains de la Bastille ; elles sont « monumentales. Il y faut des statues et des bas- « reliefs. Ces sujets peuvent être pris d'abord dans « l'histoire de l'Empereur, ensuite dans l'histoire « de la Révolution, et dans l'histoire de France. Il « faut, en vue générale, ne pas perdre une circon- « stance d'humilier les Russes et les Anglais. Guil- « laume le Conquérant, Duguesclin, pourront être « honorés dans ces monuments. »

Assez habituellement, je portais à l'Empereur les journaux du matin ; et, pendant qu'il achevait sa toilette, je lui lisais les articles qu'il m'indiquait, ou ceux que je croyais susceptibles d'attirer son attention. Ils donnaient presque toujours lieu à quelques observations de sa part. Son premier médecin Corvisart, ou son chirurgien ordinaire Ivan, assistaient quelquefois à sa toilette. L'Empereur aimait à provoquer Corvisart sur la médecine ; c'était toujours par un assaut de saillies et de propos piquants contre les médecins. Corvisart, en convenant de l'incertitude de la médecine, en défendait l'utilité avec une force de raisonnement qui arrêtait souvent le sarcasme sur les lèvres de son interlocuteur.

L'Empereur condamnait le raffinement du luxe et l'inutilité des minutieux attirails de toilette ; mais il était recherché dans ses soins de propreté. Il se baignait souvent. Chaque matin, il brossait

lui-même ses bras et sa large poitrine, sur l'embonpoint de laquelle il aimait à plaisanter. Son valet de chambre achevait de lui frotter très-rudement le dos et les épaules. Il se faisait autrefois raser, mais depuis très-longtemps, vers 1803, après qu'il eut changé de valet de chambre, il se rasait lui-même, à l'aide d'un miroir qui était tenu devant lui, et en exposant alternativement au jour une joue, puis l'autre. Ensuite il se lavait à grande eau dans un bassin d'argent, qu'à voir ses dimensions, on aurait pu prendre pour une petite cuve. Une éponge imbibée d'eau de Cologne était passée dans ses cheveux, le reste du flacon était versé sur ses épaules. Ses gilets de flanelle, ses vestes et ses culottes de casimir blanc, ses bas de soie, étaient renouvelés tous les jours. Il ne cessait de porter ses habits d'uniforme verts ou bleus, les seuls qu'il portât, que lorsqu'on l'avertissait que les traces de l'usage s'y laissaient apercevoir. Le budget de sa toilette avait d'abord été porté à soixante mille francs; il l'avait réduit à vingt mille francs, tout compris. Il disait qu'avec un revenu de douze cents francs et un cheval, il n'aurait besoin de rien de plus. Il se reportait quelquefois au temps où il était lieutenant d'artillerie; il aimait à parler de l'ordre qu'il mettait dans ses dépenses, et des expériences économiques qu'il tentait pour ne point faire de dettes, quand le triomphe du parti anglais en

Corse le privait de toute ressource de ce côté, et qu'il avait à sa charge son frère Louis, qu'il élevait et entretenait avec le produit de sa solde. Il se plaignait des exemples de luxe que ses aides-de-camp et ses principaux officiers donnaient aux officiers de grades plus modestes qu'il attachait à sa personne. Cependant, il aimait à être entouré d'éclat et d'une espèce de faste. Il disait à ceux auxquels il prodiguait l'argent : « Dans votre vie intérieure, soyez économes et même « parcimonieux; en public, soyez magnifiques. » Il s'appliquait à lui-même ce conseil. Personne n'était plus modeste dans son habillement, moins recherché dans ses repas et dans tout ce qui lui était personnel. Il me disait un jour que quand il était très-jeune officier, il avait été quelquefois à Versailles dans ce qu'on appelait les voitures de la cour, qui étaient des espèces de coches à bon marché, très-confortables, ajoutait-il, et dans lesquels il se trouvait en fort bonne compagnie. Seulement, ce n'était pas une manière expéditive de voyager, car ces voitures restaient cinq heures en route.

Quoique depuis la rupture de la paix d'Amiens, les affaires intérieures et extérieures de l'Empire eussent pris un grand accroissement, la manière de vivre habituelle de l'Empereur avait subi peu de changement. Il n'avait pas d'heures fixes ni pour son travail, ni pour ses repas, ni pour son sommeil; mais, en général, il entrait dans son cabinet

à sept heures du matin, vêtu, pour toute la journée, de son costume invariable : veste et culotte de casimir blanc, habit vert des chasseurs de sa garde, pendant les jours ordinaires de la semaine; habit bleu à revers blancs le dimanche et aux jours de réception. Il portait des épaulettes de colonel, les décorations de la Légion-d'Honneur et de la Couronne-de-Fer à la boutonnière, la plaque de la Légion-d'Honneur, et le grand cordon passé sous l'habit; il était toujours chaussé de bas de soie blancs. Quand il devait monter à cheval, il ne changeait pas de bas pour économiser le temps; il quittait seulement ses souliers à boucles d'or ovales, qu'il remplaçait par des bottes à l'écuyère doublées de soie.

Le *lever* avait lieu à neuf heures du matin. Les officiers de service étaient tenus de s'y trouver pour recevoir l'ordre; les officiers qui n'étaient pas de service pouvaient s'y présenter. Après le lever, étaient reçues quelques personnes qui, par leurs dignités ou par leurs emplois, étaient en contact plus immédiat avec l'Empereur, et qui profitaient de l'heure du lever pour faire leur cour ou pour obtenir un entretien.

A dix heures, Napoléon déjeunait seul dans un petit salon voisin de son cabinet. Pendant ce repas, qui ne durait pas plus de dix minutes, mais qu'il prolongeait quand il en avait le loisir, il recevait

quelques savants, hommes de lettres ou artistes, avec lesquels il aimait à causer. Après son déjeuner, il rentrait dans son cabinet, y expédiait quelques affaires, puis allait travailler avec quelque ministre ou fonctionnaire spécial qu'il avait mandé, ou présidait le Conseil d'État. Il y avait des jours où le travail du cabinet l'occupait exclusivement. Le conseil des ministres, auquel assistaient l'archichancelier et l'architrésorier, avait lieu tous les mercredis, à midi, et se prolongeait jusqu'à l'heure du dîner. Ce repas était servi à six heures; quand l'Empereur était occupé, il négligeait l'heure. Il dînait seul avec l'Impératrice, excepté le mercredi, jour où les ministres étaient invités, et le dimanche, qui était consacré à un banquet de famille. Les mets les plus simples étaient ceux que Napoléon préférait; il ne buvait que du vin de Chambertin trempé d'eau, rarement pur, et jamais de liqueur. Une tasse de café lui était servie dans le salon; il en prenait également une tasse à déjeuner, mais jamais plus. Il restait environ une heure dans le salon, après lequel temps, l'Impératrice descendait dans son appartement. C'était ordinairement après ce repas que M. Barbier, son bibliothécaire, lui présentait les ouvrages nouveaux ou les livres offerts par les auteurs qui n'en faisaient pas hommage eux-mêmes. L'Empereur les parcourait tous, jetait à terre et faisait souvent voler dans la che-

minée les livres qui ne l'intéressaient pas ou qui lui déplaisaient; il mettait en réserve un ou deux ouvrages, rarement trois, pour les lire avec plus d'attention.

Lorsqu'il partait pour l'armée ou pour faire un voyage un peu long, il se faisait adresser les principales nouveautés, avec une analyse de chacune d'elles. Il avait aussi l'habitude d'emporter avec lui une bibliothèque de voyage, composée de boîtes à compartiments, dans lesquelles se trouvait l'élite des ouvrages d'histoire, de littérature ou de science, imprimés en petits formats. N'y trouvant pas divers livres qu'il désirait de lire, et dont il n'existait pas d'éditions in-12 ou in-18, il eut le projet de faire imprimer une bibliothèque portative dont il traça le plan une première fois, à Marrac, en 1808, puis à Schœnbrunn, en 1809. La nécessité de faire des traductions, les lenteurs et la cherté de l'exécution empêchèrent l'accomplissement de ce projet. Les idées de Napoléon à cet égard, et ses jugements sur divers ouvrages, sont consignés dans des notes qui furent adressées par son ordre à M. Barbier. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, parce que ces documents, ainsi que d'autres pièces qui s'y rattachent, ont déjà été publiés ou le seront plus tard, par M. Louis Barbier, fils de son bibliothécaire.

Quelquefois l'Empereur rentrait dans son cabinet, où il travaillait jusqu'à l'heure de son cou-

cher ; quelquefois il passait le reste de la soirée chez l'Impératrice, dans le salon de laquelle étaient reçues les *entrées*. Cette faveur était accordée de droit aux dignitaires, aux ministres et à leurs femmes, puis à des personnes présentées, inscrites sur une liste spéciale, et dont la présence pouvait être agréable ou utile.

A dix heures avait lieu le *coucher* ; les ordres y étaient donnés pour le lendemain. Après le coucher, l'Empereur rentrait, mais rarement, dans son cabinet, et il se retirait ordinairement dans son petit appartement pour dormir. Quelquefois il se levait vers une ou deux heures du matin, quand il avait un travail pressé ; il me faisait alors éveiller. Quelquefois il passait deux heures seul dans son cabinet, relisait ses lettres ou rapports, et indiquait des réponses en marge, pour être expédiées dans la matinée.

Il chassait presque toutes les semaines à tir et à courre, moins par goût que pour faire de l'exercice. Les chasses avaient lieu, quand il était à Paris, à Saint-Cloud ou à Trianon, soit dans le bois de Boulogne, soit dans la forêt de Saint-Germain, soit dans le bois de Versailles. Son habitation d'hiver était au palais des Tuileries ; plus tard il occupa l'Élysée, où il était plus libre. Il passait une partie de l'année à Saint-Cloud, dont il aimait le séjour ; il venait aux Tuileries pour entendre la messe et

pour recevoir le Corps diplomatique. Il faisait de grandes chasses à Rambouillet, qu'il habitait pendant quinze jours ou trois semaines, à Compiègne, où il passait autant de temps, et à Fontainebleau, où il tenait une cour nombreuse et brillante. Les séjours dans cette dernière résidence se prolongeaient pendant six semaines ou deux mois, en septembre ou en octobre.

Napoléon n'allait au théâtre, à Paris, que dans de rares occasions. Les acteurs des principaux théâtres venaient donner, dans la salle de spectacle de la cour, des représentations de tragédies, d'opéras italiens, rarement d'opéras français.

Telle était la manière de vivre de l'Empereur, dont la régularité n'était interrompue que par les absences auxquelles la guerre l'obligeait, ou par des voyages dans l'intérieur de la France ancienne et nouvelle.

L'administration de la maison impériale était réglée avec le même ordre que celle de l'État. Elle était divisée en autant de services qu'il y avait de grands-officiers civils de la couronne. Le budget des dépenses était arrêté chaque année. L'Empereur présidait annuellement, et quelquefois plus souvent, le conseil de sa maison, dans lequel il passait en revue les divers articles de dépenses, et trouvait des ressources dans des recettes inaperçues ou négligées. Il accordait des éloges aux chefs de service qui

avaient économisé sur leur budget, non qu'il prêchât la parcimonie, mais il ne souffrait ni gaspillage ni laisser-aller. Il était parfaitement secondé par le général Duroc, chargé, comme grand-maréchal du palais, du service le plus difficile, de celui où les dépenses étaient minutieuses, variables, et pouvaient donner lieu à plus d'abus, et par les grands-officiers chargés des autres services. Ces divers services étaient administrés par de principaux employés, qui y portaient une régularité scrupuleuse.

Les revenus de la Liste civile impériale, composés de vingt-cinq millions versés annuellement par le Trésor public, et des produits des domaines de la couronne, montaient de trente à trente-un millions. Les dépenses les plus fortes étaient celles des bâtiments et du mobilier de la couronne, celles des budgets du grand-écuyer, du grand-maréchal, du grand-chambellan, de la maison militaire. Les bâtiments absorbaient environ trois millions par an, et le mobilier un million huit cent mille francs. Le service du grand-écuyer coûtait quatre millions, année commune, celui du grand-maréchal environ trois millions, celui du grand-chambellan à peu près autant. La maison militaire coûtait huit cent mille francs. Dans le budget du grand-chambellan, les traitements des dames du palais, des chambellans, les dépenses des bureaux, des bibliothèques; des cartes, des huissiers, les gages, coû-

taient à peu près douze cent mille francs ; la musique de la chapelle, celle des appartements et les théâtres coûtaient à peu près neuf cent mille francs ; la toilette de l'Empereur, vingt mille francs ; les frais de toilette et de garde-robe et la cassette de l'Impératrice, six cent mille francs. Les économies annuelles qui étaient faites sur les revenus de la Liste civile, se montaient de treize à quatorze millions. Ainsi l'esprit d'ordre et la bonne administration qui régnaient dans les dépenses de sa maison, avaient permis à l'Empereur de tenir une cour qui ne le cédait en magnificence à aucune autre, et d'amasser un trésor de plus de cent millions, dont une partie, en pièces d'or et d'argent, était enfermée sous trois clefs dans les caves des Tuileries.

L'attention sévère et minutieuse qu'il portait dans ses dépenses le faisait accuser d'avarice, du moins il feignait de le croire. Un jour que le prince de Bénévent était présent : « Talleyrand, lui dit-il, on pré« tend que je suis avare. » Celui-ci lui répondit par des lieux communs, disant qu'il était le grand conservateur, etc. L'Empereur, continuant, ajouta d'un ton significatif : « Vous êtes riche, Talleyrand ; « quand j'aurai besoin d'argent, c'est à vous que « j'aurai recours. Voyons, la main sur la con« science, combien avez-vous gagné avec moi. » Le prince de Bénévent répondit sans se déconcerter qu'il était loin d'être riche ; que ce qu'il possédait,

il le devait à l'Empereur; qu'il n'avait donc rien qui ne fût à sa disposition. Cette petite scène me parut être provoquée par un sentiment de méfiance contre M. de Talleyrand; c'était après le retour d'Erfurth. L'ex-ministre affectait quelquefois d'être dans la gêne. Peut-être cet état de gêne n'était-il pas simulé, et était-il dû aux pertes qu'il éprouvait par suite des spéculations auxquelles il se livrait. Il faisait alors vendre sa bibliothèque, ses tableaux et d'autres objets précieux; quand la fortune le favorisait, il les rachetait.

Je montais tous les jours à cheval pendant une heure, autant pour me distraire que pour prendre un exercice nécessaire à ma santé. J'éprouvais plus que jamais le besoin d'être aidé; je demandai à l'Empereur de m'adjoindre quelqu'un. Il eut alors l'idée de créer deux places de secrétaires de cabinet, et nomma à l'une de ces places le général Clarke, qui était sans emploi, depuis que la mort du roi d'Étrurie avait mis fin à son ambassade auprès de ce prince. L'Empereur paraissant le négliger, Clarke le suivit pas à pas dans un voyage qu'il fit en Alsace, se présentant sur son passage chaque fois qu'il en trouvait l'occasion, pour se rappeler à son souvenir. Au retour de ce petit voyage, l'Empereur me dit que, ne voulant pas rompre l'unité de travail de son cabinet particulier, il avait l'intention de charger ce général, sous le titre de secrétaire du cabi-

net, place tout à fait à part, de sa correspondance avec les ministres de la Guerre et de la Marine, et que ce serait une diminution notable dans mon travail journalier. Le général Clarke fut en effet installé dans un bureau particulier. Mais l'obligation de l'envoyer chercher pour écrire à ses ministres retenait souvent l'Empereur. La place qu'il remplissait dégénéra en sinécure; la deuxième place de secrétaire du cabinet resta vacante. La campagne de 1805 eut lieu. Le général Clarke, qui suivit l'Empereur avec moi, fut nommé gouverneur de Vienne. Après la campagne, il fut chargé de plusieurs missions à l'extérieur, et sa place de secrétaire du cabinet resta inoccupée de même que la seconde.

Le secours qu'il avait été dans l'intention de l'Empereur de me donner fut donc illusoire. Une année se passa sans qu'aucune modification fût apportée à l'ordre de travail de son cabinet. Mes instances pour être aidé redoublèrent. J'avais surtout besoin d'être déchargé du soin des papiers à classer, après qu'il y avait été répondu. La multiplicité de mes occupations m'empêchait de tenir ces papiers dans un ordre assez régulier pour qu'il fût possible de les représenter à l'instant à l'Empereur, quand il avait besoin de revoir ou une dépêche qui lui avait été adressée, ou la minute d'une lettre. Il éluda encore pendant quelque temps cette demande, ou par des promesses qui n'étaient point suivies d'ef-

fet, ou sous différents prétextes. Il me pressa beaucoup de me marier, m'assurant qu'alors il organiserait son travail de manière à me donner du repos. Plusieurs partis me furent proposés par lui et par l'impératrice Joséphine, entre autres celui d'une de ses parentes, qu'elle m'obligea même à voir chez elle. Mais je ne me sentais pas de vocation pour le mariage. D'ailleurs, si je me décidais à me marier, j'étais résolu à choisir ma femme moi-même. Je passai effectivement plus de deux ans avant de m'engager dans des liens irrévocables, dont la solennité m'imposait. Voyant que l'Empereur différait chaque jour d'accomplir sa promesse, le découragement s'empara de moi. Je tombai malade, autant d'ennui que de fatigue. Une indisposition qui dura quelques jours m'obligea à garder la chambre. L'Empereur, en l'apprenant, montra de la sollicitude; il m'envoya le docteur Corvisart, et me fit dire de bonnes paroles. En attendant mon rétablissement, il fit venir le secrétaire des commandements de l'Impératrice. M. Deschamps était l'un de nos plus agréables vaudevillistes; il était capable d'un travail plus sérieux, encore vif et alerte, quoique un peu sur le retour. L'Empereur désespéra, dès le premier moment, de l'habituer à sa manière de travailler, et surtout à écrire sous sa dictée. Il employa alternativement le général Duroc, l'aide-de-camp de service, le ministre secrétaire d'État.

Pendant cette courte indisposition, je fus un peu dans la situation d'un homme qui lit, vivant, son article nécrologique, qu'une plume amie s'est empressée de tracer sur le faux bruit de sa mort. J'apprenais que lorsque celui auquel l'Empereur dictait ne traduisait pas assez vite sa pensée, il disait : « Je « ne puis répéter, vous me faites perdre le fil de mes « idées. Où est Meneval! » Il disait, en montrant l'encombrement de son bureau : « Avec Meneval, « j'aurais bientôt déblayé tout cela. » Il disait aussi qu'il ajournait tout travail un peu important jusqu'à mon rétablissement. Ce n'est pas pour me faire plus habile que je ne le suis que je rapporte ces paroles. Tout mon mérite consistait dans la connaissance que j'avais de l'enchaînement et de la conduite de ses affaires, dans la prévision que cette connaissance me donnait de leur direction et de leur issue, et dans l'habitude que j'avais acquise de la contexture de ses idées, de la précision de son style, et de l'originalité même de ses expressions. Je ne possédais pas de procédé abréviatif, comme sténographie, tachygraphie ou autre : je n'aurais donc pas pu écrire littéralement tout ce que l'Empereur dictait, mais je notais les principaux points qui me servaient comme de repères, et les expressions caractéristiques. Je refaisais la lettre à peu près dans les mêmes termes ; et lorsqu'il la relisait avant de la signer, ce qui n'arrivait que quand l'objet était

épineux et le préoccupait, il y retrouvait sa manière, si je puis m'exprimer ainsi. Les personnes qui, avec le temps, ont pu suivre le détail des affaires élaborées dans le cabinet impérial, et qui ont eu l'habitude de la manière de travailler de l'Empereur, ont pu vérifier l'exactitude de ce que je viens de dire.

J'avoue que ma vanité était flattée des rapports qui m'étaient faits. L'idée que l'Empereur attachait du prix à mon travail me rendit le courage. Je reparus le quatrième jour dans son cabinet; il n'y aura pas de fatuité à dire que j'y fus accueilli avec plaisir. Je trouvai l'Empereur plus bienveillant que jamais. Il m'autorisa à lui proposer quelqu'un comme aide, ajoutant qu'il mettait ce choix entièrement sous ma responsabilité personnelle. M. Maret, qui accompagnait l'Empereur dans ses voyages en sa qualité de secrétaire d'État, se faisait suivre par un de ses chefs de bureaux, avec lequel mon service me mettait en relations; je le connaissais comme un homme exercé aux affaires, par la connaissance que sa place à la secrétairerie d'État lui donnait des divers actes de l'administration, comme très-laborieux et d'une intégrité à toute épreuve. Avant de m'ouvrir à lui, je voulus avoir l'avis de M. Maret, qui m'encouragea fortement à persévérer dans l'idée que j'avais eue de le proposer à l'Empereur, en s'offrant comme caution de M. Fain. Je

priai M. Maret d'appuyer la proposition que je ferais de lui. Il fut agréé; j'étais ravi de cet arrangement. Quant à M. Fain, je n'ai jamais vu un homme plus heureux; il m'embrassa en pleurant de joie et de reconnaissance. L'Empereur rendit, le 3 février 1806, un décret sur la nouvelle organisation de son cabinet. En voici les principales dispositions : « — Le service du cabinet est fait par un « secrétaire du portefeuille, par un rapporteur des « pétitions et par un archiviste. — Le secrétaire du « portefeuille est M. Meneval. Il présente seul à la « signature de l'Empereur toutes les lettres ou notes « qu'il aurait dictées. Toutes les expéditions sont « faites par lui. Il expédie tous les courriers. — Il « entre seul dans le cabinet de l'Empereur. Il a seul « les clefs du bureau et des portefeuilles de l'Em- « pereur. S'il s'absente, n'importe à quelle heure « du jour ou de nuit que ce soit, il pourvoit à ce « que le rapporteur des pétitions ou l'archiviste « restent et soient en état de répondre à l'Empe- « reur. — Si en l'absence du secrétaire du porte- « feuille, l'Empereur dicte quelque note ou lettre, « ou fait expédier quelque travail, la minute de ce « travail, s'il a été expédié avant son retour, et la « minute et la copie, si le travail n'a pas encore été « expédié, sont remises au secrétaire du porte- « feuille aussitôt après son arrivée. — Le rappor-

« teur des pétitions est M. Deschamps, secrétaire « des commandements de l'Impératrice. Il est en « même temps chargé de la mise en ordre et rédac- « tion des matériaux relatifs à l'histoire des cam- « pagnes de l'Empereur; il écrit aussi sous sa dic- « tée. Il conserve le titre et les fonctions qui l'atta- « chent à l'Impératrice. »

Les dispositions relatives au rapporteur des pétitions ne tardèrent pas à tomber en désuétude; je crois même qu'elles n'ont jamais été mises à exécution. L'Empereur avait voulu faire une chose agréable à l'impératrice Joséphine, en améliorant le sort de son secrétaire des commandements. On connaît la bonté du cœur de cette princesse et sa bienveillance pour les siens. L'Empereur, qui l'a toujours tendrement aimée, ne lui a jamais rien refusé de ce qu'il était en son pouvoir de lui accorder.

« — L'archiviste du cabinet est M. Fain. Il reçoit « des mains du secrétaire du portefeuille toutes les « pièces du travail de l'Empereur qui ont été ré- « pondues; il les classe et les met en ordre. — Il « met au net les minutes dont il est dépositaire. — « Tous les papiers, minutes, copies, etc., etc:, ne « peuvent être remis à l'archiviste que par le se- « crétaire du portefeuille.

« — A la fin de chaque année, l'archiviste fait le « relevé de ce qui peut être extrait des archives du

« cabinet, pour être déposé dans les archives im-
« périales de la secrétairerie d'État. Il reçoit à cet
« effet les ordres de l'Empereur. »

Dans les premières années, une cassette en bois d'acajou, placée dans le cabinet, recevait les papiers relatifs aux affaires dont l'Empereur jugeait à propos d'ajourner l'envoi aux archives. La clef était dans les mains du secrétaire du portefeuille. Cette précaution ne fut observée que pendant les deux ou trois premières années, après lequel temps tous les papiers, hormis quelques très-rares exceptions, étaient immédiatement envoyés aux archives.

« — Le secrétaire du portefeuille, le rapporteur
« des pétitions et l'archiviste ont une table com-
« mune. »

Le même décret instituait deux gardes du portefeuille, qui étaient de service tous les quinze jours; ils devaient porter un uniforme et un sabre avec une bandoulière, d'un modèle particulier.

L'aide qu'il avait été dans l'intention de l'Empereur de me procurer, par l'adjonction de M. Fain, devait se faire encore attendre. L'empire de l'habitude, la répugnance qu'avait Napoléon à augmenter le nombre des dépositaires de sa confiance, sa coutume de procéder par épreuve, fortifiée par une circonspection qu'accroissaient l'importance et la gravité de la lutte dans laquelle il était engagé,

firent qu'il ne donna pas d'abord aux talents et au zèle de M. Fain l'emploi sur lequel nous avions compté. Ce ne fut que successivement, et lorsque le travail fut devenu immodéré, qu'il faisait appeler M. Fain dans son cabinet, pour écrire sous sa dictée; après quoi, celui-ci retournait dans son bureau des archives pour mettre son travail au net. Insensiblement l'Empereur s'accoutuma à lui. Il l'occupa spécialement de dictées sur des objets d'administration, jusqu'au moment où le délabrement de ma santé lui donna un accès plus fréquent dans le cabinet, qui, après ma retraite, fut organisé sur une base plus large.

Dans les premiers mois de 1806, M. Ripault, alors bibliothécaire de l'Empereur, lui présenta une demande du libraire Bleuet, qui avait pour objet d'obtenir l'impression à l'Imprimerie Impériale, d'une édition de luxe de la traduction des *Géorgiques* par Delille. M. Bleuet demandait en même temps la faveur de mettre en tête de cette édition un hommage en vers, sous forme de dédicace. En voici la teneur:

A SA MAJESTÉ NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE.

« Cæsar dum magnus ad altum
« Fulminat Euphratem bello, victorque volentes
« Per populos dat jura, viamque affectat Olympo. »

Lorsque César, l'amour et l'effroi de la terre,
Faisait trembler l'Euphrate au bruit de son tonnerre,
Rendait son joug aimable à l'univers dompté,
Et marchait à grands pas vers l'immortalité.

TRADUCTION DE J. DELILLE.

SIRE,

Ainsi chantait l'auteur des douces Géorgiques,
Dans le paisible sein de ses dieux domestiques;
Et de l'agriculteur dirigeant les travaux,
Préludait avec art aux exploits des héros;
S'essayait à tracer les pompeuses merveilles,
Dont le récit encor captive nos oreilles;
Et du chantre d'Hector rival harmonieux,
Fixait à son héros un rang parmi les dieux.
Auguste d'un regard encouragea Virgile,
Lui fraya près du trône une route facile;
Et, bien sûr de l'effet de ses brillants travaux,
Confia prudemment sa gloire à ses pinceaux.
Au plaisir de louer rarement on résiste :
Virgile de son prince adroit panégyriste,
Peignit, exagéra sous des traits si flatteurs
Son amour pour les arts, son zèle pour les mœurs,
Son courage partout suivi de la Victoire,
Que son vers prophétique, en traçant tant de gloire,
Semble avoir prévenu le terme souhaité
Où cette fiction serait la vérité.

Il était difficile de se méprendre sur l'auteur de ces vers, dont M. Bleuet n'était que l'éditeur responsable. Je n'ai cité ce fait que parce que Napoléon, qu'on a peint comme avide de louanges et si sensible à la flatterie, a été accusé d'avoir fait inutilement circonvenir l'abbé Delille pour obtenir de sa verve féconde un seul vers en son honneur. Il recherchait si peu les éloges de ce poëte, qu'il ne fit aucune réponse à M. Bleuet; et la nouvelle édition des *Géorgiques* parut sans la dédicace en vers, qui doit être restée dans quelqu'une des bibliothèques des palais impériaux. Je ne doute pas que si l'abbé Delille eût signé cette dédicace, l'Empereur n'eût été flatté de cet hommage, et n'eût accordé à sa considération la faveur d'une impression impériale que sollicitait son libraire; mais un hommage offert sous le voile d'un pseudonyme, qu'on n'osait avouer, et qui se produisait d'une manière détournée, avec l'arrière-pensée de le désavouer au besoin, ne pouvait intéresser l'Empereur. M. Barbier fils, sous-bibliothécaire du roi au Louvre, héritier du mérite de son père, et qui marche sur ses traces, a publié cette pièce dans le *Spectateur militaire* du mois de février 1842.

Dans cette même année, l'Empereur eut occasion de donner une preuve de sa sollicitude pour la liberté individuelle, en chargeant M. Berlier,

conseiller d'État, de la mission dont l'objet est indiqué dans la lettre suivante :

« M. Berlier, je suis instruit qu'il y a un grand « nombre d'individus arrêtés dans les prisons de « Bruxelles, et qu'ils y manquent des choses né- « cessaires. Mon intention est que vous partiez « sans délai pour vous rendre dans cette ville, que « vous conférieziavec mon procureur impérial, avec « le président de la cour criminelle et avec le préfet, « que vous interrogiez chaque individu arrêté l'un « après l'autre, et que vous me fassiez connaître « quelle est la cause d'un si grand nombre de pri- « sonniers, et pourquoi la justice ne les juge pas. « Vous connaissez toute ma sollicitude pour que « les criminels soient sévèrement punis, mais aussi « pour qu'aucun innocent ne souffre. Vous réglerez « votre conduite sur ces principes. Sur ce, je prie « Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« A Paris, le 17 mars 1806.

« *Signé* NAPOLÉON. »

Les prisons de Bruxelles étaient effectivement encombrées d'individus arrêtés sur la dénonciation, admise avec trop de légèreté, d'anciens brigands qui avaient imaginé d'essayer d'obtenir leur liberté en signalant à la justice de prétendus malfaiteurs restés impunis. Le résultat de la mission de M. Berlier fut de faire mettre en liberté près de

cinq cents détenus dont l'innocence fut reconnue. L'Empereur chargea le grand-juge de témoigner sa satisfaction à M. Berlier.

Ce fut, autant que je puis m'en souvenir, un des jours de l'été de 1806, que l'Empereur, étant à Saint-Cloud, faillit périr, non par l'effet d'un attentat contre sa personne, mais par un accident causé par sa seule imprudence. Il voulut conduire lui-même une calèche attelée de quatre jeunes chevaux, dans laquelle se trouvaient l'Impératrice et sa fille Hortense. Il monta sur le siége de cette voiture devant le perron du parterre de Saint-Cloud. Arrivé à la grille qui sépare ce parterre du parc réservé, la vivacité des jeunes chevaux l'empêcha de les diriger; ils heurtèrent cette grille avec tant de violence, que l'Empereur fut lancé à dix pas sur le sable. Je l'avais vu partir avec une inquiétude qui se dissipa à mesure que je le voyais s'éloigner sans hésitation. Un cri soudain et la vue de la calèche arrêtée me firent soupçonner quelque malheur. Je me hâtai de courir; j'arrivai pour voir l'Empereur assis par terre, cherchant à retrouver ses esprits. Cet accident n'eut pas de suites fâcheuses : aucun membre n'était fracturé, et aucune lésion intérieure ne se fit craindre; l'Empereur en fut quitte pour porter le bras droit en écharpe, ce qui l'empêcha pendant quelques jours de donner des signatures.

VIII

Négociations avec la Prusse, avec la Russie, avec l'Angleterre. — Ruptures. — Campagne de Prusse. — Batailles d'Iéna et d'Awerstadt. — Campagne de Pologne. — Séjour à Varsovie, à Osterode et à Finckenstein. — Réception des ambassadeurs de Perse et de Turquie. — Le maréchal Lefebvre, duc de Dantzig. — Entrevue des deux empereurs sur le radeau du Niémen. — Séjour à Tilsitt. — La reine de Prusse. — Projet de partage de la Turquie. — Sur l'alliance de Tilsitt. — Mort du prince royal de Hollande. — Déposition et mort du sultan Sélim. — Mariage du prince Jérôme. — Bombardement de Copenhague attribué à tort à la révélation au gouvernement anglais des engagements secrets de Tilsitt. — Retour de l'Empereur à Paris. — Vues de l'Empereur pour mon avenir. — Voyage en Italie. — Décret de Milan. — Entrevue de Napoléon et de Lucien à Mantoue. — Voyage à Marrac. — Affaires d'Espagne. — Entrevue d'Erfurth. — Voyage du roi et de la reine de Prusse à Pétersbourg. — Campagne de 1808 en Espagne. — Reproches violents faits par l'Empereur à M. de Talleyrand à l'issue d'un conseil privé. — Exil de quelques personnes appartenant au faubourg Saint-Germain. — La duchesse de Gesvres.

La Prusse, que la défaite de l'Autriche et de la Russie et le mauvais succès de sa tentative en 1805 n'avaient pas éclairée, entra à son tour dans la lutte. Cette puissance, dont les irrésolutions ont fait le tourment de l'empereur Napoléon pendant

cinq ans, sans système politique arrêté, tentée par l'alliance de la France, inclinant secrètement vers la coalition, finit par s'engager avec cette dernière.

Le traité d'alliance offensive et défensive, signé à Vienne par le comte Haugwitz, après la victoire d'Austerlitz, cédait à la Prusse le Hanovre avec d'autres possessions importantes, en échange du margraviat d'Anspach, de la principauté de Neufchâtel et du duché de Clèves. Napoléon disposa en faveur de la Bavière du margraviat d'Anspach (le passage du corps de Bernadotte à travers le territoire de ce petit État avait fourni à la Prusse le prétexte de montrer son animosité contre la France); la principauté de Neufchâtel fut donnée au maréchal Berthier; le duché de Clèves était destiné à faire partie du futur grand-duché de Berg, dont l'investiture devait être donnée au prince Murat. La balance de ces échanges était, dans une immense proportion, en faveur de la Prusse, que l'Empereur, malgré ses justes griefs, voulait s'attacher par une alliance intime. Le comte Haugwitz, de retour à Berlin, avait trouvé l'esprit anglo-russe dominant dans les conseils du roi, et ce prince lié par des engagements pris avec la coalition. Le négociateur du traité de Vienne fut blâmé. Le roi refusa sa ratification pure et simple; il demanda que l'alliance ne fût ni offensive ni défensive, et il ne consentit

à occuper le Hanovre que provisoirement, jusqu'à la paix entre l'Angleterre et la France, laquelle, selon lui, pourrait seule légitimer la possession de cet électorat. Éminemment pacifique, ce prince aurait voulu concilier une apparente amitié pour la France avec le maintien de ses liaisons hostiles, ligne de conduite impossible, qui ne pouvait tromper personne, et qui tendait à faire perdre à l'Empereur toute confiance dans sa loyauté. Napoléon, averti des sentiments d'inimitié qui régnaient en Prusse contre la France, sentiments que le roi était impuissant à contenir, ne put voir dans le gouvernement prussien qu'un ennemi caché. Ce gouvernement, n'osant pas rompre avec la France après avoir déchiré le traité de Vienne si favorable à la Prusse, en subit un autre dont les clauses lui furent beaucoup moins avantageuses. Il fut forcé, cette fois, d'accepter en toute propriété le Hanovre, qu'il n'avait pas osé prendre, de peur de déplaire à l'Angleterre, et de plus, de fermer ses ports aux bâtiments de cette puissance, avec perte de quatre cents navires prussiens, dont les Anglais s'emparèrent. L'exaspération contre la France s'accrut après la conclusion de ce nouveau traité, sans qu'on eût la force d'éclater. L'établissement de la confédération du Rhin, par laquelle Napoléon cherchait en Allemagne des points d'appui qu'il ne pouvait pas espérer de la Prusse, acheva d'enve-

nimer des dispositions malveillantes qui n'osaient se produire au grand jour. Le cabinet prussien faisait un crime à la France de la perte d'avantages dont il s'était lui-même privé.

Pendant que la France et la Prusse étaient dans cette situation équivoque, la mort de M. Pitt fit entrer M. Fox au ministère. Le nouveau ministre profita d'une circonstance particulière qui amena des ouvertures de paix. Un émigré français avait proposé à M. Fox d'assassiner Napoléon; Fox, indigné, en donna avis à l'Empereur. Une correspondance s'ensuivit. Lord Yarmouth, qui se trouvait en France, retenu comme tous les voyageurs anglais à l'époque de la rupture de la paix d'Amiens, et dont Fox avait obtenu le retour en Angleterre, devint l'intermédiaire entre les deux gouvernements. Le cabinet anglais voulait négocier de concert avec la Russie; cette proposition ayant été éludée, il consentit à ce qu'un agent russe fût envoyé à Paris, où cet agent, d'Oubril, conclut avec la France un traité séparé. La négociation avec l'Angleterre prenait un tour favorable. Il avait été convenu qu'elle garderait Malte et le cap de Bonne-Espérance, et qu'elle restituerait toutes les autres colonies. Une des principales difficultés, le maintien du roi Ferdinand en Sicile, quoique la réunion de Malte et de la Sicile dans la main ou sous l'influence de l'Angleterre fût un point d'une importance capitale,

aurait pu être aplanie, parce qu'on traitait avec bonne foi des deux côtés. Dans le cours de la négociation, le gouvernement français, dans son désir sincère de la paix, avait pris sur lui, indépendamment de la cession de Malte, de consentir à restituer le Hanovre à l'Angleterre sans consulter la Prusse, cette dernière puissance ayant prouvé qu'elle n'attachait pas un grand prix à cette acquisition. Une indemnité équivalente, plus dans les convenances prussiennes, avait été stipulée; il s'agissait de lui donner en échange Fulde, Hoya et quelques autres principautés. Napoléon s'était chargé de faire agréer ces arrangements à la Prusse. La paix allait être signée, lorsque Fox tomba dangereusement malade et mourut bientôt après. Lord Yarmouth fut remplacé par lord Lauderdale, envoyé avec la mission de rompre les négociations par le parti de la guerre, qui avait conçu l'espérance de nouer une autre coalition. Lord Lauderdale substitua impérieusement aux bases convenues avec lord Yarmouth la condition de conserver les possessions respectives, mais en exceptant le Hanovre, occupé par la Prusse; de sorte que l'Angleterre aurait gardé toutes ses conquêtes, et que ni la Prusse ni la France n'auraient eu aucun dédommagement, puisque ces puissances ne possédaient que le Hanovre. Ainsi, évidemment on ne voulait plus de la paix à Londres : on ne voulait qu'obtenir de

la France une déclaration de restitution du Hanovre à l'Angleterre, pour rendre toute conciliation impossible avec la Prusse. En même temps, l'empereur de Russie refusait de ratifier le traité conclu à Paris par M. d'Oubril. Lord Lauderdale se faisait aussi remettre ses passe-ports. La Prusse fut égarée par des rapports mensongers et par de fausses accusations, telles que celles dont le gouvernement anglais est si prodigue. On souffla le feu dans les conseils du roi. La jeune cour de Berlin, stimulée par la reine et par le prince Louis Ferdinand de Prusse, échauffait toutes les têtes. Les gardes allaient aiguiser leurs sabres sur le seuil de la porte de l'ambassadeur de France. Un véritable délire régna à Berlin. On persuada au roi qu'en déclarant la guerre à la France, il cédait au vœu unanime de la nation; et on l'entraîna à notifier au cabinet français l'ultimatum le plus injurieux, c'est-à-dire l'injonction d'évacuer l'Allemagne par journées d'étapes et dans un délai fixé. Napoléon fut contraint d'accepter la guerre. Il ne voulait pas renverser la Prusse; il voulait sincèrement la paix; elle eût pu être faite si Fox eût vécu, et la Prusse eût été sauvée.

L'Empereur partit de Saint-Cloud le 25 septembre, et, le 14 octobre suivant, la bataille d'Iéna était gagnée. Ce ne fut que dans la nuit qui suivit cette victoire et les jours suivants que l'on connut ses

immenses résultats. Quand l'Empereur revint le soir à son bivouac, après avoir visité le champ de bataille avec sa sollicitude accoutumée, soin pieux dont aucune cause ne l'a jamais détourné, on ne se doutait pas de l'importance de cette grande victoire; on s'en félicitait comme d'un de ces glorieux succès auxquels on était habitué. Mais dans la nuit arriva le général Romeuf, aide-de-camp du maréchal Davoust, avec la nouvelle de la victoire remportée le même jour à quelques lieues de là par ce maréchal, victoire qui était le complément de celle d'Iéna, et qui valut au maréchal Davoust le titre de duc d'Awerstadt. Ces éclatants succès, obtenus avant l'arrivée des Russes, avaient amené l'entière destruction des armées prussiennes, et ouvert à l'armée française les portes de Berlin. L'Empereur passa dans cette capitale presque tout le mois de novembre; il y occupa le palais du roi, ce qui parut de mauvais augure pour le sort futur de la Prusse; car ce fut la seule des capitales conquises dans laquelle l'Empereur voulut résider. Son séjour à Berlin fut signalé par ses égards pour la famille du roi, par l'acte de clémence qu'il exerça envers le prince d'Hatzfeld, et par le fameux décret qui donna naissance au système continental.

Si la Prusse et ses armées se trouvaient anéanties par ces grandes victoires, les armées russes restaient entières. Quoique la saison fût avancée,

l'Empereur ne pouvait hésiter à marcher au-devant d'elles. Il entreprit donc une seconde campagne en Pologne, au retour de laquelle il passa tout le mois de janvier 1807 à Varsovie. Pendant que cette halte procurait du repos aux troupes, l'Empereur donnait des fêtes et des concerts aux dames polonaises. Il ne fut pas insensible aux charmes de l'une d'elles, dont la tendresse et le dévouement ne se sont point démentis aux jours du malheur. Il quitta Varsovie pour livrer aux Russes la bataille d'Eylau, qui fut meurtrière et vivement disputée. Après cette bataille, l'armée reprit ses quartiers d'hiver. L'Empereur séjourna pendant les mois de mars, d'avril et de mai, à Osterode, puis à Finckenstein. Dans ces longs quartiers d'hiver, Napoléon prouva qu'il savait allier la patience et la temporisation avec les impétueux élans de son génie. Ces séjours ne furent perdus ni pour les opérations de la guerre ni pour les soins à donner à l'administration de l'Empire. Napoléon n'était jamais plus actif que quand il paraissait se reposer. Il reçut à Finckenstein des ambassades de la Perse et de la Turquie. Mirza-Rizza, grand seigneur persan, arriva à Finckenstein à la fin d'avril, avec la mission de conclure une alliance offensive et défensive. Il fut reçu avec de grands égards, et abouché avec M. Maret, depuis duc de Bassano. La négociation fut terminée en peu de jours; et, le 8 mai, ce traité fut signé.

Le savant orientaliste Amédée Jaubert, secrétaire interprète du cabinet impérial, fut l'intermédiaire entre les deux négociateurs. L'ambassadeur persan offrit à cette occasion, à l'Empereur, quelques présents de châles et de perles; mais craignant qu'ils ne fussent trouvés au-dessous de la haute idée qu'il voulait donner de la puissance de son souverain, en bon courtisan, ou par orgueil national, il les mit sur son propre compte. Il prétexta que les présents de son maître n'étaient pas arrivés, et présenta les siens, en disant qu'il priait le lion d'agréer l'offrande de la fourmi. Il accompagna l'Empereur dans une grande revue; il descendit de cheval et voulut suivre l'Empereur pas à pas dans les rangs des soldats, marchant dans les terres labourées, avec ses belles babouches et sa robe traînante. Le temps était très-chaud; il rentra à Finckenstein accablé de fatigue, et se laissa tomber, en arrivant, sur son divan. Il s'écriait en épuisant les formules de l'admiration : « Que c'est grand! que c'est beau! « que c'est magnifique! » et il murmurait tout bas : « Je meurs de lassitude! »

L'Empereur se promenait tous les jours avec lui dans les jardins de Finckenstein. Le pauvre ambassadeur se trouva un jour dans un grand embarras. Il manquait de *henné*, substance de couleur rouge dont il teignait habituellement ses ongles et la paume de ses mains; et il était aussi honteux de

paraître devant l'Empereur avec les mains blanches, qu'un habitué de nos salons de Paris le serait de s'y présenter sans gants. La conversation roula un jour sur l'histoire d'Alexandre : l'ambassadeur dit que la véritable histoire de ce prince se trouvait en Perse. D'après les indications qu'il donna et les éclaircissements que fournit M. Jaubert, l'Empereur dut penser qu'elle pourrait faire partie de la collection des manuscrits de la Bibliothèque Impériale. Il eut la curiosité de savoir ce qui en était. Un mémoire lui fut adressé en conséquence de Paris sur ce sujet. Mais ce mémoire ne contenait rien de nouveau ni d'important.

L'ambassadeur persan partit aussitôt après la signature du traité, pour retourner en Perse. Il fut suivi de près par le général Gardanne, aide-de-camp de l'Empereur, qui fut accrédité en qualité d'ambassadeur auprès de la cour de Téhéran. D'habiles officiers français que l'Empereur envoyait en Perse pour y servir d'instructeurs et d'auxiliaires, furent adjoints à la légation. Le général Gardanne alla à Téhéran avec l'espérance d'y retrouver un trésor que son grand-père y avait autrefois enfoui ; mais ses recherches furent vaines.

L'ambassadeur turc Seïb-Wahid-Emin-Effendi arriva un mois après à Finckenstein. Autant Mirza-Rizza avait d'esprit et de sagacité, autant Wahid-Effendi en avait peu ; c'était un personnage essen-

tiellement formaliste et méticuleux. Chargé de resserrer les liens d'amitié qui nous unissaient à la Turquie, il ne se jugea pas suffisamment autorisé pour conclure une véritable alliance. Durant une conférence qui eut lieu entre l'Empereur et cet envoyé, dans le jardin du château de Finckenstein, l'Empereur le pressa de conclure; et, lui faisant un signe de la main, il chercha à lui faire comprendre que les Russes lui avaient fait des propositions de paix. Enfin pour le forcer à se décider, il lui déclara que s'il s'obstinait à ne rien finir, il arriverait inévitablement que la paix se ferait avec la Russie et sans la Porte. L'ambassadeur se borna à répondre qu'il avait besoin de nouvelles instructions; que le retour d'un courrier n'occasionnerait pas un retard de plus de quarante jours, et qu'il priait l'Empereur d'attendre. Cette obstination impatienta l'Empereur. En attendant, les événements marchaient; la saison de la guerre appela Napoléon à Dantzig. Il y fit venir l'ambassadeur pour continuer les négociations avec le duc de Vicence, qui ne fut pas plus heureux; toutes ces conférences n'aboutirent à rien. Les hostilités avec les Russes recommencèrent. Wahib-Effendi se rendit à Paris, où il apprit bientôt la déposition du sultan Sélim, qui mit fin à ses pouvoirs. Le traité de Tilsitt était signé; cet envoyé avait manqué l'occasion de lier étroitement la France par un traité d'alliance qui aurait

été profitable aux deux États. L'inutilité des efforts de l'Empereur pour y amener la Porte était de nature à le refroidir à l'égard de cette puissance; cependant, malgré l'opiniâtreté causée ou par l'incapacité de l'ambassadeur, ou par l'influence que la Russie exerça sur le Divan, l'union de la Turquie et de la France ne parut recevoir aucune atteinte. Le prince de Bénévent se trouva très-offensé qu'on eût choisi d'autres personnes que lui pour traiter soit avec la Turquie, soit avec la Perse.

L'attaque des Russes contre les corps des maréchaux Ney et Bernadotte fit sortir l'Empereur de Finckenstein; sa marche jusqu'à Tilsitt fut une suite de triomphes. Quand il partit de Finckenstein, je l'accompagnai jusqu'à Dantzig, qui venait de se rendre au maréchal Lefebvre, après deux mois de siége. Il félicita ce maréchal sur sa belle conduite, et l'autorisa à accepter une somme d'argent assez considérable, dont j'ai oublié le chiffre, que les états lui avaient offert, mais que Lefebvre ne voulut recevoir qu'après le consentement de l'Empereur. Il fut nommé en même temps duc de Dantzig. En sortant de chez l'Empereur, le nouveau duc fit un faux pas; il se releva en disant avec sa bonhomie spirituelle : « Pardieu, ma bonne ville de Dantzig « est bien mal pavée! »

Une indisposition me retint à Dantzig pendant une quinzaine de jours, après lesquels j'allai re-

joindre l'Empereur. En passant par Kœnigsberg, où le général Savary, dont les services et l'inaltérable dévouement furent récompensés six mois après par le titre de duc de Rovigo, avait été laissé en qualité de gouverneur de la vieille Prusse, je vis le prince de Bénévent qui y attendait les ordres de l'Empereur. Je le précédai de quelques jours, et je partis avec le comte de Turenne, chambellan et officier d'ordonnance, pour le quartier-général. Nous traversâmes la forêt de Wehlau qu'on nous dit être remplie de paysans qui s'y étaient réfugiés, et de là faisaient des excursions sur les derrières de l'armée. Quoique nous n'eussions pas d'escorte, nous fûmes assez heureux pour ne faire aucune mauvaise rencontre.

Lorsque j'arrivai à Tilsitt, il y avait trois jours que l'Empereur s'y trouvait. Presque au même moment y vint le général Duroc, qui avait été porter au quartier-général de l'empereur Alexandre la ratification de l'armistice conclu entre les deux armées. J'appris que c'était le second voyage qu'il y avait fait, et qu'une entrevue était convenue entre les deux empereurs. Elle eut lieu effectivement deux jours après, dans un pavillon construit sur un radeau qui fut amarré au milieu du Niémen. Napoléon, arrivé le premier, traversa le pavillon et s'avança au-devant de l'empereur Alexandre. Les deux princes s'embrassèrent par un mouvement

spontané. Ce fut un beau spectacle que cette scène, à laquelle se mêlèrent les acclamations des deux armées, répandues sur les rives du fleuve. Des applaudissements partis de la rive droite furent répétés sur la rive gauche, et se confondirent en une seule acclamation. Une seconde entrevue, à laquelle l'empereur Alexandre amena le roi de Prusse, eut lieu le lendemain sur le même radeau. Ensuite les deux souverains étrangers vinrent successivement s'établir dans le bourg de Tilsitt, qui fut neutralisé. Les deux armées gardèrent leurs positions respectives sur les deux rives du Niémen; mais un parfait accord s'établit entre elles.

Le jour où les deux empereurs rentrèrent en ville, ils dînèrent ensemble chez l'empereur Napoléon. Le lendemain et les jours suivants, ils montèrent à cheval, accompagnés du roi de Prusse. Le but de leurs promenades était de visiter les différents camps de leurs armées. Ils passaient des revues, mangeaient la soupe du soldat, et se faisaient toutes les coquetteries et compliments d'usage. L'empereur Alexandre se plaisait à montrer ses corps d'élite, les gardes russes, les cosaques réguliers, et l'empereur Napoléon les admirait; il leur donna même quelques décorations de la Légion-d'Honneur. Il s'établit entre les deux empereurs des habitudes de familiarité et d'intimité telles, que quand, au retour de leurs excursions, le czar venait

dîner chez l'empereur Napoléon, celui-ci ne permettait pas qu'il retournât chez lui pour changer de toilette. Il envoyait chercher à la maison qu'occupait Alexandre les effets dont il avait besoin. Il lui faisait même donner par son valet de chambre, ses propres cravates, ses mouchoirs. Il mettait à sa disposition son grand nécessaire en or; et comme Alexandre en avait loué le travail et l'arrangement des pièces, Napoléon le lui donna en présent avant qu'ils se séparassent. Quand ils rentraient avant l'heure du dîner, c'était pour causer en liberté. Ils prenaient alors congé du roi de Prusse, et passaient dans une petite galerie contiguë au cabinet de l'Empereur. Quelquefois Napoléon introduisait Alexandre dans son cabinet; il demandait alors des cartes, parmi lesquelles se trouvait celle de la Turquie d'Europe. Je les ai vus penchés sur cette carte, l'observer avec attention, puis continuer à causer en marchant. Des projets de partage les occupaient; Constantinople me parut être un point sur lequel ils n'étaient point parfaitement d'accord. Il était aisé de voir que Napoléon ne voulait pas laisser s'élever sur ces questions des débats qui auraient pu troubler l'harmonie rétablie entre eux, et qu'il s'établissait un accord tacite pour conserver provisoirement le *statu quo*, en remettant la question à une autre entrevue, dont on conviendrait plus tard. Il serait, au reste, difficile d'assigner des résultats

aux entretiens dont ma présence dans le cabinet de l'Empereur me rendait témoin, et qui y commençaient sans être achevés, ou s'achevaient sans y avoir été commencés. Il n'y eut rien d'écrit à ce sujet.

L'empereur Alexandre était grand, bien fait, et d'une tournure élégante; il parlait la langue française sans accent, et s'exprimait avec grâce et noblesse. Son accueil était plus familier qu'imposant; ses manières étaient ouvertes, quoique son regard ne fût pas toujours franc. Il écoutait Napoléon avec un intérêt extrême, et lui témoignait une déférence filiale. Il marchait la tête légèrement penchée d'un côté, par l'habitude de s'incliner pour mieux entendre, ayant l'oreille un peu dure. Peut-être singeait-il Alexandre le Grand!

La reine de Prusse vint à Tilsitt dix ou douze jours après l'entrevue du Niémen avec la grande-maîtresse, comtesse de Voss. Cette princesse était d'une taille moyenne, imposante, et avait un profil admirable. Sa beauté avait de l'éclat, quoiqu'elle n'eût plus la fleur de la première jeunesse; elle avait alors trente-deux ans. Je la vis quand elle vint dîner chez l'Empereur; elle avait compté sur les ressources de son esprit et de son amabilité pour obtenir en faveur de la Prusse de meilleures conditions. Mais quoique l'Empereur affectât d'avoir pour elle des manières galantes et respectueuses,

ses obsessions et ses plaintes échouèrent devant l'inflexibilité de la politique; d'ailleurs elle arrivait quand tout était arrêté. Elle ne fit que hâter la conclusion des deux traités avec la Russie et avec la Prusse.

L'alliance de Tilsitt et les triomphes des deux immortelles campagnes qui l'avaient précédée, portèrent au plus haut degré la puissance et la gloire de Napoléon. Les conséquences devaient en être immenses pour la France. Ce n'est qu'après le désastre de Moscou qu'on y a découvert des sujets de blâme. L'adversité s'est chargée de prouver en effet que ce traité d'alliance renfermait le germe de la ruine de l'Empire. Elle a fait découvrir que l'Empereur, après la victoire de Friedland, pouvait passer le Niémen et poursuivre ses succès avec une puissante armée, quand les armées russes et prussiennes étaient à peu près détruites. Napoléon avait de bonnes raisons pour prendre ce parti; il en eut sans doute de meilleures pour s'arrêter et pour conclure l'important traité de Tilsitt, quoique les politiques lui reprochent d'avoir pris trop de confiance dans l'empereur Alexandre, et d'avoir laissé la Prusse ou trop grande ou trop petite. Un décret rendu à Berlin, après la victoire décisive d'Iéna, mit les Iles-Britanniques en état de blocus. Ce décret, en créant le système continental, imposa la nécessité de moyens extraordinaires d'exécution qui ne lais-

sassent aucune issue possible au commerce anglais. Le malaise causé par l'interruption du commerce maritime pouvait, on le conçoit, lasser la persévérance des États engagés dans le système continental; mais la puissance qui le viola la première, celle qui en souffrait le moins fut la Russie, à laquelle l'alliance de la France avait rendu la confiance et la force. Le traité de Tilsitt, en formant cette alliance, amena un système de concessions dont tout l'avantage demeura à la Russie. La France n'en retira que dangers et désavantages. Ses principaux résultats furent de procurer à la Russie l'acquisition immédiate et facile de la Finlande, de nous engager dans la malheureuse mais éminemment nationale expédition d'Espagne, et d'empêcher le rétablissement de la Pologne. L'alliance de la France donna une nouvelle activité à l'insatiable ambition de la Russie. En réveillant ses prétentions sur l'empire ottoman, elle l'encourageait à en demander le partage, et l'occupation de Constantinople. Le juste refus de l'Empereur fit naître dans l'âme d'Alexandre un sentiment de froideur qu'il s'appliqua à voiler sous les dehors les plus séduisants de l'amitié, et qui, accru par nos embarras en Espagne, et par les suites inévitables du système continental, devint une inimitié déclarée. Les difficultés créées par ces différentes causes étaient grandes, mais non insurmontables. Il a fallu les désastres de Moscou et de

Leipzig pour affaiblir l'éclat de ce beau monument de la gloire de Napoléon.

Des événements fâcheux survinrent dans le cours de cette campagne. La mort du prince royal de Hollande vint détruire des espérances et des projets qui reposaient sur la tête de cet enfant, et qui auraient peut-être préservé l'Empereur d'un nouveau mariage avec une princesse étrangère. La déposition, et peu après la mort du sultan Sélim, furent un autre malheur. Si ce prince eût vécu, il n'aurait pas signé le traité de Bucharest qui, à l'époque de la guerre de 1812, nous fut si fatal.

L'Empereur revint à Paris à la fin de juillet 1807. A son retour, il s'occupa d'organiser le royaume de Westphalie, créé par le traité de Tilsitt en faveur de Jérôme Bonaparte, et composé en grande partie de provinces cédées par la Prusse. Il donna à ce royaume une constitution, et y envoya des administrateurs français, qui formèrent un conseil provisoire de régence en attendant l'arrivée du roi. Le mariage du prince Jérôme avec la fille du roi de Wurtemberg fut la conséquence de cette nouvelle royauté.

Je ne puis passer sous silence un des actes les plus iniques et les plus barbares de la politique anglaise, commis peu après le traité de Tilsitt; il excita une indignation générale en Europe. Une flotte anglaise, convoyant une armée de trente-cinq

mille hommes, commandée par le général Cathcart, parut à l'improviste devant les côtes de Danemark, sans que le gouvernement danois eût donné lieu à aucune cause d'hostilités. Le seul prétexte que le ministère anglais osa donner de cette atroce violation du droit des gens fut que, selon toute apparence, l'intention du gouvernement danois était d'unir ses forces navales aux forces navales de la France. Le pays se reposait dans la sécurité de la paix; aucun moyen de défense n'avait été préparé à Copenhague, ni dans l'île de Seelande, contre laquelle aucune attaque ne pouvait être prévue; toute l'armée danoise était sur le continent. Un agent anglais se présente, et, sans entamer aucune négociation, sans prendre la peine de justifier sa mission, sans laisser aucune alternative, il signifie au gouvernement danois l'ordre de livrer la flotte à l'amiral qui commandait l'expédition anglaise; et, sur son refus, menace d'incendier la capitale. Cette injurieuse sommation ne pouvait être écoutée. Alors, le 2 septembre 1807, jour de sinistre mémoire, commença, sans autre forme, le bombardement de Copenhague, qui continua pendant trois jours avec une affreuse intensité. Une grande partie de la ville fut réduite en cendres. Le 7, le gouverneur capitula pour empêcher son entière destruction. Le prince royal, séparé de sa capitale, avait fait passer l'ordre de brûler la flotte;

cet ordre ne put parvenir. Plus de soixante bâtiments, vaisseaux, frégates, bricks et autres, toutes les munitions navales, tombèrent au pouvoir des Anglais; tout ce qu'ils ne purent pas emporter fut détruit ou brûlé. A propos de cette catastrophe, on a dit que la révélation au gouvernement anglais d'engagements secrets du traité de Tilsitt avait porté ce cabinet à l'acte de violence sauvage commis envers le Danemark. Si le rapprochement des dates paraît s'opposer à ce que cet acte puisse être la conséquence d'une semblable trahison, je dois dire que l'Empereur a eu lieu de reconnaître que des abus de confiance avaient été commis antérieurement pendant le ministère de M. de Talleyrand, et que des documents importants, tirés des Relations extérieures, avaient été livrés à l'étranger. La destitution et l'exil d'un ancien chef du secrétariat, auquel l'Empereur ne permit de rentrer en France que longtemps après, ont eu pour cause une infidélité de ce genre.

L'Empereur tenait toujours à me marier. Il me provoquait sans cesse sur ce sujet. Son refrain habituel était : « Quand nous marions-nous? » J'avais eu le temps d'y réfléchir. Mais j'étais si jaloux de mon indépendance, que je ne voulais pas que l'Empereur ni l'Impératrice se mêlassent de mon mariage. Ce ne fut que plus tard que je me décidai à aborder ce grand problème; il fut résolu à mon en-

tière satisfaction. Je pris ma femme dans une famille honorable, et je n'ai eu qu'à m'applaudir de mon choix. Elle était très-jeune alors, mais dans un bon fonds la maturité vient vite. Ses aimables qualités ont ajouté à la tendresse qu'elle m'avait inspirée. Je n'ai pas cessé de trouver en elle une amie éclairée et dévouée, une bonne épouse et une bonne mère. L'avenir qui s'ouvrait devant nous devait contenter toute notre ambition. L'Empereur, quand l'absence de préoccupations laissait une libre carrière à la bienveillance de ses sentiments privés, m'avait dit plusieurs fois : « Vous avez eu le bon-« heur de vous élever avec moi ; je dois faire votre « fortune. La paix viendra enfin me permettre de « régler mes comptes, vous ne perdrez rien à at-« tendre. » Je cite ces paroles, qui me sont entrées trop avant dans le cœur pour que je les oublie. Il ajournait cela et bien d'autres choses à cette époque si désirée. Après sa seconde abdication, en 1815, il m'exprimait le regret de n'avoir pu accomplir sa promesse.

Les deux années qui suivirent la paix avec la Russie se passèrent en voyages. Ces deux années me virent, à la suite de l'Empereur, à Milan, puis à Madrid, puis à Erfurth, puis à Vienne.

Le 15 novembre 1807, l'Empereur partit pour faire une excursion en Italie. Une juste défiance des sentiments de l'Autriche, le désir de voir et d'at-

tacher plus intimement à son système politique les Vénitiens et les autres peuples de l'Italie, et de conférer avec ses frères Joseph et Lucien, furent les principaux motifs de son voyage. Pendant la traversée du Mont-Cenis, il fut surpris étant à pied par une tourmente qui mit sa vie en danger. Il fut assez heureux pour atteindre une voûte sous laquelle il se réfugia ; elle lui parut, comme il le disait lui-même, un palais de diamants.

Des fêtes brillantes furent données à Milan et à Venise; la cour de Bavière y assista. Pendant le séjour que l'Empereur fit à Milan, il créa le prince Eugène prince de Venise, et l'appela à la succession du royaume d'Italie, à défaut de la descendance masculine impériale. Il se fit rendre compte de la signification précise du titre d'*héritier présomptif*, et voulut vérifier lui-même dans le Dictionnaire de l'Académie la véritable acception de ce mot. La fille aînée du prince Eugène fut créée princesse de Bologne avec un riche apanage. Dans la séance des trois colléges des *Possidenti*, des *Dotti* et des *Commercianti*, où fut déclarée l'adoption du prince Eugène, on vit Napoléon avertir ce prince que les applaudissements qui éclataient à cette occasion lui étaient adressés, et lui dire de saluer. — Le chancelier du royaume d'Italie, Melzi d'Eril, fut créé duc de Lodi et pourvu d'une dotation considérable.

De nouveaux édits du conseil britannique ayant

donné une extension indéfinie au blocus maritime, et soumis tout bâtiment neutre à l'obligation de relâcher en Angleterre et de payer un droit sur sa cargaison, sous peine de confiscation, l'Empereur répondit à cette législation de pirates par un décret rendu à Milan déclarant dénationalisé tout bâtiment qui souffrirait la visite d'un vaisseau anglais, se soumettrait à un voyage en Angleterre, ou paierait un droit quelconque aux Anglais.

Après un court séjour à Milan, l'Empereur alla visiter Venise. Il y fut reçu avec enthousiasme. Son séjour y fut marqué par des fêtes splendides, entre autres par des régates ou courses de gondoles. Le grand canal était couvert de barques décorées avec la plus grande élégance, transformées en fabriques représentant des pavillons, des temples, des kiosques, des chaumières de différents pays, et manœuvrées par des gondoliers vêtus de costumes anologues. Il n'y eut pas un noble vénitien qui ne dépensât dans ces fêtes au moins une année de son revenu.

Le roi de Naples (Joseph) vint voir l'Empereur à Venise, et y passa six jours avec lui. Il l'accompagna dans les courses qu'il fit pour visiter le port, les batteries et les divers travaux de défense. L'Empereur s'occupait activement, au milieu de ces fêtes, des améliorations qu'il pourrait introduire dans les diverses parties de l'administration, des moyens

de réparer les pertes des Vénitiens et de relever leur ancienne prospérité. Il accrut ou perfectionna les établissements civils, militaires et maritimes.

Il partit de Venise pour aller visiter les places de l'ancien État vénitien, et s'arrêta à Mantoue. Le roi Joseph, qui avait pris congé de l'Empereur pour retourner dans ses États, reçut en route un courrier de son frère Lucien, qui l'informait qu'il était à Modène. Deux jours après, l'Empereur étant à Mantoue, je reçus les deux lettres suivantes :

« Monsieur Meneval,

« Par la lettre ci-jointe, j'annonce à l'Empereur « l'arrivée de Lucien. Faites-moi le plaisir de re- « mettre cette lettre vous-même à l'Empereur, et « de le prier de vous autoriser à prévenir Lucien « du moment où il voudra le recevoir.

« Votre affectionné.

« *Signé* JOSEPH.

« Modène, le 11 décembre 1807. »

Cette lettre en contenait une autre ainsi conçue :

« Je vous prie, monsieur, de vouloir bien re- « mettre l'incluse à Sa Majesté. Je loge à la grande « auberge sous le nom d'un secrétaire du roi de « Naples. Je prie Sa Majesté l'Empereur de vous

« permettre de venir me prendre. Les sentiments « particuliers d'estime que j'ai pour vous me feront « un plaisir de ce choix.

« Votre affectionné.

« *Signé* LUCIEN BONAPARTE.

« Mantoue, 13 décembre 1807. »

Après avoir pris les ordres de l'Empereur, j'allai chercher Lucien Bonaparte à l'auberge où il était descendu, vers neuf heures du soir. Je l'amenai au cabinet de l'Empereur, en passant par une entrée secrète, selon le désir qu'il m'avait exprimé de n'être vu de personne. L'entrevue des deux frères se prolongea longtemps après minuit. Lucien, en quittant l'Empereur, était extrêmement ému, et avait le visage baigné de larmes. Je le reconduisis jusqu'à son auberge; là j'appris que l'Empereur lui avait fait les instances les plus pressantes pour le rappeler en France ou pour le placer sur un trône étranger, mais que les conditions qu'il lui imposait blessaient ses affections domestiques et son indépendance politique. Il me chargea de faire ses adieux à l'Empereur, peut-être pour toujours, ajouta-t-il. L'Empereur, trouvant son frère inébranlable, lui avait donné du temps pour réfléchir à ses propositions. Il chargea ses frères et les ministres Talleyrand et Fouché de renouveler ses in-

stances auprès de lui. Ils ne purent rien obtenir. Napoléon regretta d'être privé de la coopération d'un homme dont il estimait hautement le caractère et les rares talents; mais il ne voulut rien relâcher de ses prétentions. L'empressement avec lequel Lucien vint se ranger auprès de son frère lorsqu'il fut malheureux, par la seule impulsion d'un dévouement fraternel, est son plus bel éloge.

De Mantoue l'Empereur revint à Milan, où il passa huit jours après lesquels il partit pour Paris. En passant par Alexandrie, il visita les immenses travaux de fortification qu'il avait ordonnés et qui avaient fait d'Alexandrie la place la plus importante de l'Europe. Les gouvernements autrichien et sarde les ont fait détruire, et il n'en reste plus de trace aujourd'hui.

De retour à Paris le 1er janvier 1808, l'Empereur en repartit presque immédiatement pour Bayonne. La proclamation du prince de la Paix, si malencontreusement datée du jour où se livrait la bataille d'Iéna, et par laquelle il appelait aux armes les Espagnols contre un ennemi qu'il ne nommait pas, mais qu'il était facile de reconnaître; la conspiration de l'Escurial, dénoncée un an après par le roi Charles IV à l'Empereur, dans une lettre du 29 octobre 1807, et l'accusation de haute trahison portée par ce prince contre son fils, la mésintelligence qui s'en était suivie entre le vieux roi et le

prince des Asturies, avaient fait présager à l'Empereur que des chances favorables aux vues qu'il avait sur l'Espagne surgiraient de ces événements. La révolution d'Aranjuez, arrivée le 19 mars 1808, l'abdication forcée de Charles IV et la proclamation de la royauté de Ferdinand VII, lui firent juger que le moment opportun était venu. Dans plusieurs conférences qu'il avait eues avec MM. de Talleyrand et Champagny, la question d'Espagne avait été minutieusement débattue. Quoique M. de Talleyrand eût résigné le portefeuille des Relations extérieures dans les mains de M. de Champagny, il était encore consulté par l'Empereur, particulièrement sur les affaires d'Espagne auxquelles il était depuis longtemps initié. Diverses opinions avaient été émises, dans ces conférences, sur la convenance qu'il y aurait à changer la dynastie ou à la conserver, en prenant des sûretés pour l'avenir. Rien n'y fut décidé, et l'Empereur partit de Paris sans détermination arrêtée. Il arriva à Bayonne le 17 avril; il y passa deux jours en attendant que le château de Marrac, distant d'un quart de lieue de Bayonne, fût disposé pour le recevoir, ainsi que l'Impératrice. Les affaires d'Espagne le retinrent dans ce château jusqu'à la fin de juillet.

Le prince Ferdinand, fils du roi Charles IV, arriva à Bayonne quinze jours après l'Empereur, conduit par la peur et par l'espérance. Ses conseil-

lers Escoïquitz, Cevallos, l'Infantado, etc., l'avaient pressé de faire une démarche éclatante pour rendre favorable à son usurpation le souverain de qui dépendait le sort de l'Espagne. Le roi Charles IV suivit de près Ferdinand. Père outragé, détrôné par son fils, abandonné par les siens, le sentiment de sa propre sûreté, le besoin de recourir à la protection de son allié, l'effroi que lui inspirait la violence des factions, l'avaient porté à fuir de l'Espagne, résolu à finir ses jours dans un pays moins inhospitalier avec la reine et le prince de la Paix. Sous l'empire de ces divers sentiments et du désir de se venger de son fils, il remit sa couronne aux mains de l'étranger. Ferdinand, coupable, vil, sans énergie, s'abandonna lui-même et fut abandonné par ses faibles amis, qui passèrent du côté de la fortune. Il n'y eut pas un seul des Espagnols réunis à Bayonne qui ne se montrât empressé de reconnaître une nouvelle dynastie. Ce concours de circonstances, la nouvelle de l'insurrection de Madrid, qui éclata le 2 mai, et qui fut excitée par les amis de Ferdinand, insurrection dans laquelle les Français avaient été massacrés dans les rues et dans les hôpitaux, entraînèrent l'Empereur. Quand il eut vu et entendu les princes espagnols, ses incertitudes s'évanouirent. Les scènes scandaleuses dont il fut témoin dans l'intérieur de cette famille, des preuves acquises de la profonde duplicité de Ferdinand, lui

ôtèrent toute confiance dans la stabilité d'une alliance avec ces princes. Le vieux roi refusa de retourner en Espagne. Napoléon pouvait-il le forcer à reprendre la couronne? Ses précédents, sa nullité, la répulsion qui s'était déclarée en Espagne contre son favori, lui faisaient trop sentir que la chose était impraticable. Pouvait-il renvoyer Ferdinand à Madrid? C'était livrer l'Espagne à l'Angleterre et aux factions ennemies de la France. Il se confirma dans la résolution de confier les destinées d'un pays si important pour la France aux mains d'un prince français. Il envoya par un courrier l'invitation pressante au roi Joseph de se rendre à Bayonne. Dans l'entrevue qu'il avait eue avec ce prince à Venise, en novembre 1807, il l'avait déjà entretenu des chances que pourraient amener les dissensions qui divisaient la maison régnante d'Espagne, mais sans avoir d'idée arrêtée à cet égard. L'Empereur alla au-devant du roi de Naples, à son arrivée à Bayonne, l'instruisit des vues qu'il avait sur lui, et le pressa d'y souscrire. Il espérait que Lucien accepterait les conditions qu'il lui avait imposées à Mantoue; et dans cette espérance il lui destinait le royaume de Naples. Joseph, arrivé à Bayonne, vit successivement les Espagnols les plus influents, qui tous lui offrirent leurs services et le saluèrent du nom de régénérateur de leur patrie. L'Empereur avait compris qu'un changement de dynastie ne

pouvait se faire sans l'intervention de la nation espagnole. Il avait convoqué à Bayonne une assemblée composée des hommes les plus considérables dans les différents ordres de l'État. Il les réunit et parla à tous. De cette assemblée de notables Espagnols sortit une constitution qui renfermait tous les éléments de la régénération de l'Espagne. Si le fanatisme des moines, qui comptaient un représentant dans chaque famille; si l'influence exercée par la noblesse et l'exaltation bien excusable, sous divers rapports, de l'amour-propre national, n'avaient pas rendu nuls les bienfaits de cette constitution, l'Espagne serait bien avancée aujourd'hui dans la voie de prospérité que l'acte constitutionnel de Bayonne lui avait ouverte.

Pendant que les délibérations de la junte se poursuivaient, le roi, la reine et le prince de la Paix partirent pour Compiègne. Les infants, suivis du chanoine Escoïquitz et du duc de San Carlos, furent envoyés au château de Valançay, que l'Empereur choisit pour servir de résidence à ces princes. Pris au dépourvu, et entraîné par la rapidité des événements, il n'eut que le temps de prévenir le prince de Bénévent, auquel cette terre appartenait, de s'y rendre pour recevoir les infants.

Le roi Joseph passa du trône de Naples au trône d'Espagne, et le grand-duc de Berg alla le remplacer

à Naples. Après ces affaires terminées, l'Empereur visita les villes de Pau, de Toulouse, de Bordeaux, où il reçut l'affligeante nouvelle de la capitulation de Baylen, et revint par Rochefort, Nantes et Tours à Saint-Cloud, où il arriva le 14 août. A peine prit-il le temps de s'y reposer.

Le soulèvement général de l'Espagne, qui avait suivi la capitulation de Baylen, en vertu de laquelle plus de vingt mille Français avaient mis bas les armes en rase campagne, renouvelant le déplorable spectacle donné par l'armée autrichienne d'Ulm; le caractère d'animosité que prenait la guerre dans ce pays, la résolution qu'avait prise l'Empereur de s'y rendre en personne, lui firent sentir principalement la nécessité de s'assurer que les dispositions de la Russie étaient les mêmes, et de conférer sur ce sujet avec l'empereur Alexandre; il fit proposer à ce prince une entrevue. Un mois après le retour de Napoléon à Paris, les deux empereurs étaient réunis à Erfurth. Le maréchal Lannes avait été envoyé, pour recevoir l'empereur de Russie, sur la limite des pays occupés par l'armée française. Napoléon, arrivé le premier, alla à la rencontre d'Alexandre, à une lieue et demie d'Erfurth. Les deux souverains firent leur entrée à cheval dans cette ville, au son des cloches et au bruit du canon. Ils avaient échangé les insignes de leurs ordres. Pendant le séjour que les deux empereurs firent à

Erfurth, l'empereur Napoléon donna constamment la droite à l'empereur Alexandre, comme faisant les honneurs et étant chez lui. Les maisons qu'ils occupèrent avaient été meublées par le garde-meuble de la couronne, et défrayées par la liste civile française. Les rois de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg, le prince primat, le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, les ducs de Saxe, et la plupart des princes de la confédération du Rhin, vinrent à Erfurth. L'empereur Napoléon reçut tous les jours à dîner l'empereur Alexandre, le grand-duc Constantin son frère, et les souverains. A l'un de ces dîners, Napoléon, s'étant aperçu que l'empereur Alexandre avait oublié son épée, lui fit présent de la sienne.

Les principaux acteurs du Théâtre-Français donnèrent de nombreuses représentations de nos meilleures tragédies. Les empereurs occupèrent, le premier jour, une loge située au centre de la salle. Cette distance de la scène empêchait Alexandre d'entendre distinctement la voix des acteurs, à cause de la faiblesse de son ouïe. Napoléon fit alors élever, sur l'emplacement de l'orchestre, une estrade où furent placés deux fauteuils pour les empereurs, et des chaises pour les rois. Ce fut pendant l'une de ces représentations qu'Alexandre, se penchant vers Napoléon, lui fit l'application de ce vers d'*OEdipe*, auquel la haute réputation de Voltaire

ne pouvait donner la célébrité qu'il a acquise depuis cette scène :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux!

Toute la conduite de l'empereur Alexandre fut en harmonie avec le sentiment, moins vrai que simulé, qui lui avait dicté cette application. Les deux empereurs passèrent trois semaines à Erfurth dans les termes de la plus intime familiarité, se promenant à cheval et passant des revues de régiments français. Des chasses, des banquets, des bals, des représentations dramatiques, furent donnés à Weymar à toute la cour d'Erfurth, par le duc de Saxe-Weymar. Le champ de bataille d'Iéna fut visité par les empereurs. De retour à Erfurth, l'Empereur y donna audience au baron de Vincent, envoyé d'Autriche, dont le souverain n'inspirait pas assez de confiance à l'Empereur pour qu'il dût l'inviter, lui ou son principal ministre, à la réunion d'Erfurth. M. de Vincent venait pour porter à l'Empereur des protestations d'amitié, et pour observer ce qui se passait. Le même jour une convention fut signée entre les deux empereurs; elle avait pour objet de renouveler l'alliance de Tilsitt, de faire une nouvelle démarche commune auprès du cabinet de Londres, ainsi que de reconnaître les nouvelles acquisitions de la Russie, et le nouvel ordre

de choses établi en Espagne. Après ces affaires réglées, les souverains se séparèrent; des présents furent échangés. L'empereur Alexandre, qui affecta de me traiter avec une grande bienveillance, voulut m'en laisser un témoignage par le don d'une boîte ornée de son chiffre en diamants, d'une valeur d'environ 10,000 francs. Ce fut l'empereur Napoléon qui m'en donna le premier avis, en m'autorisant à l'accepter. L'empereur Alexandre vint prendre congé de l'Empereur, qui l'accompagna à cheval jusqu'au lieu où ses voitures l'attendaient. Pendant ce long trajet les deux souverains causèrent seuls ensemble; l'empereur Alexandre embrassa Napoléon en le quittant avec les apparences de la plus grande cordialité. Ils ne devaient se revoir que les armes à la main!... La vivacité de ces démonstrations fut la dernière expression d'une amitié qui n'avait pour mobile que l'ambition d'Alexandre. A Tilsitt, on était convenu de se réunir plus tard pour s'entendre, comme l'espérait le czar, sur la question de la Turquie. Le refus de Napoléon de céder aux exigences de l'empereur Alexandre, et de tolérer pour le moment autre chose que l'acquisition des provinces de Valachie et de Moldavie au profit de la Russie, commença à refroidir ce prince sur une alliance qui lui parut stérile, dès qu'elle ne portait pas tous les fruits qu'il avait espéré en recueillir.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que deux mois environ après le retour de l'empereur Alexandre d'Erfurth à Pétersbourg, le roi et la reine de Prusse entraient dans cette capitale de la Russie. Leurs Majestés Prussiennes étant arrivées la veille (6 janvier 1809) à Strelna, maison de plaisance impériale, située à deux postes de Pétersbourg, l'empereur s'empressa d'aller les voir, et eut avec elles une longue conférence. Il revint à Strelna le lendemain matin avant l'entrée solennelle à Pétersbourg; il resta enfermé durant deux heures avec le roi et la reine.

Au retour d'Erfurth, l'empereur Napoléon ne passa que dix jours à Saint-Cloud. Il en partit pour aller se mettre à la tête de ses armées d'Espagne auxquelles plusieurs corps venant d'Allemagne se réunissaient. Des succès que sa présence assurait partout où il paraissait, le conduisirent rapidement à Madrid. Après avoir dispersé les troupes espagnoles à Burgos et à Somo-Sierra, il parut le 2 décembre, quatrième anniversaire de son couronnement, devant cette capitale, dont les portes se rouvrirent au roi Joseph. Il ne voulut point occuper le palais du roi; il alla s'établir à Chamartin, maison de campagne aux portes de Madrid, appartenant au duc de l'Infantado. Son séjour y fut marqué par un acte de sévérité et par un acte de clémence. Un ordre du jour avait prescrit l'observation de la plus stricte discipline, et

provoquait contre les infracteurs toute la rigueur des lois militaires. Deux soldats de la jeune garde furent convaincus de pillage et de violences odieuses commises envers des femmes; ils furent condamnés à mort par un conseil de guerre. Ils recoururent à l'Empereur, qui refusa d'accorder leur grâce. Cette exécution fit une grande et salutaire impression dans l'armée. — Le marquis de Saint-Simon, Français au service d'Espagne, qui avait prêté serment de fidélité au roi Joseph, à Bayonne, avait été pris les armes à la main, commandant un parti d'insurgés; une commission militaire le condamna. Sa fille, protégée par quelques officiers de la maison de l'Empereur, et surtout par le général Duchaud, alors officier d'ordonnance, fut placée sur son passage, et, se jetant à ses pieds, elle implora la grâce de son père; l'Empereur ne put la refuser à ses larmes.

Il était depuis quinze jours à Chamartin, lorsqu'il apprit que l'armée anglaise avait débouché du Portugal par Salamanque, et marchait sur Valladolid; il partit pour se porter à sa rencontre. Il traversa le Guadaramma, montagne qui sépare Madrid de l'Escurial. Nous y fûmes accueillis par une tempête accompagnée de neige, qui menaça de nous engloutir, et par un froid qui fit périr des soldats. Nous fîmes dans ce passage un essai de la terrible retraite de Moscou. L'Empereur fut obligé

de s'arrêter au bas de la montagne pour rallier son monde. Il passa deux jours à Tordesillas, logé au couvent de Sainte-Claire, dont l'abbesse, octogénaire, se trouva être Française; l'Empereur prit plaisir à causer avec elle. Pendant sa marche sur Benavente, suivant de près l'armée ennemie qu'il était sur le point d'atteindre, il reçut un courrier porteur du portefeuille dans lequel le directeur-général des Postes renfermait les lettres qui lui étaient adressées. Comme j'en avais la clef, et que j'étais à une lieue en arrière, l'impatience de l'Empereur ne lui permit pas de m'attendre, il creva le portefeuille, et en tira ses lettres, parmi lesquelles il s'en trouva plusieurs de M. de Champagny, ministre des Relations extérieures, qui l'informait, entre autres choses, des armements de l'Autriche, de l'appel à l'insurrection qu'elle faisait aux peuples de l'Allemagne, et de l'imminence des hostilités. Il poussa jusqu'à Astorga, y passa la revue des troupes à mesure qu'elles arrivaient, et dicta des instructions au maréchal Soult pour la poursuite de l'armée anglaise. Pour lui, il revint à Benavente, d'où il partit précipitamment pour Valladolid. Il passa huit jours dans cette ville, attendant la nouvelle du retour du roi Joseph à Madrid. Pendant le séjour que nous fîmes à Valladolid, j'eus la curiosité d'aller visiter le couvent des Dominicains. Je fis, dans cet asile consacré au patron de l'inquisition, une ren-

contre à laquelle je ne m'attendais pas. Au nombre des portraits de saints qui couvraient les murs du cloître, je vis un tableau représentant saint Napoléon, la tête couronnée d'une auréole, et portant le costume d'un chevalier romain; dans un coin du tableau était une légende sommaire en espagnol.

L'Empereur, dans cette courte campagne de deux mois et demi, avait réoccupé Madrid et les provinces voisines; il avait dispersé comme la poussière les armées espagnoles qui s'étaient opposées à son passage. Mais ces bandes ne se laissaient battre que pour aller se réunir trente lieues plus loin. Ces avantages auraient effacé la funeste impression produite sur les Espagnols par le désastre de Baylen, s'ils avaient pu être poursuivis. Mais le fruit en fut perdu par la nécessité où se trouva l'Empereur d'abandonner en grande hâte l'Espagne, où il ne put revenir, pour aller à la rencontre des Autrichiens qui envahissaient la Bavière.

L'Empereur partit de Valladolid pour Burgos, et fit ce trajet à franc étrier en quelques heures, au moyen de relais de ses chevaux, qu'il avait fait préparer d'avance. Il ne fit qu'une halte de deux heures à Burgos, et se dirigea sur Bayonne avec une si grande hâte, que sa maison ne put le suivre. Il parcourut le chemin de Bayonne à Paris avec la même célérité; le 23 janvier, il était aux Tuileries.

Peu de jours après son arrivée, un conseil privé

fut convoqué. L'Empereur, qui avait de justes sujets de mécontentement contre le prince de Bénévent, contint son humeur pendant la durée de ce conseil. Sa colère n'attendait qu'une occasion pour éclater. Enfin, les digues se rompirent; l'Empereur, qui s'échauffait à mesure qu'il parlait, dominé par son indignation, en vint à n'être plus maître de lui; il traita le prince de Bénévent avec la plus grande sévérité. Par les divers moyens qu'il avait d'être informé, il avait appris sur le compte de M. de Talleyrand des choses qui justifiaient la scène violente dont il rendit témoins une partie des membres du conseil. Dans les entretiens que le prince de Bénévent avait eus à différentes époques avec l'Empereur, relativement à ses projets sur l'Espagne, je l'avais entendu lui citer les exemples des jésuites Malagrida, Alexandre, et, insistant sur la nécessité de sa présence en Espagne, parler des précautions nécessaires à prendre pour se prémunir contre le poignard ou contre le poison de quelque moine fanatique. L'Empereur était persuadé que le prince de Bénévent, prévoyant le cas où ces craintes se réaliseraient, et où la balle d'un guérillero pourrait atteindre le conquérant dans sa course victorieuse, avait pensé à former un conseil de Gouvernement, dont l'organisation était préparée, et prête à recevoir son exécution si le cas arrivait; les membres du futur Gouvernement étaient même

nommés. Personne n'ignorait le rapprochement qui s'était opéré dans ce but, ou dans tout autre, entre Fouché et Talleyrand; cependant l'Empereur n'en témoigna aucun ressentiment au premier. Les confidences et les propos de M. de Talleyrand sur la révolution d'Espagne, sur le procès du duc d'Enghien, sa désapprobation de ces actes, et ses dénégations de la part qu'il y avait prise, étaient connus de l'Empereur. L'immobilité du patient, l'impassibilité de ses traits, avaient exalté la colère de Napoléon au point qu'oubliant la dignité impériale, il était redevenu sous-lieutenant, et avait même menacé Talleyrand du poing. « Et vous osez, lui disait-« il, nier la part que vous avez eue à la condamna-« tion du duc d'Enghien! Et vous osez dire que « vous n'avez été pour rien dans les affaires d'Es-« pagne! etc., etc. » Le paroxysme de ce courroux étant arrivé à son dernier degré, tomba par son excès même, et Napoléon, las de se heurter contre un roc inébranlable, quitta la partie. Le prince connaissait bien l'Empereur; il savait qu'il était dans sa nature, que, plus il s'était laissé emporter par son ressentiment, plus il chercherait à le faire oublier. Comme il n'avait pas ce qu'un vieux proverbe, formulé en deux mots énergiques, a appliqué aux anciens courtisans, il jugea qu'il devait feindre de ne pas se souvenir de cette scène. Le lendemain, qui était un dimanche, il y avait cercle à

la cour. Un des ministres, le duc de Gaëte, qui avait été chargé par l'Empereur d'un travail pressé, avait consacré ce dimanche à le terminer. Réfléchissant que l'Empereur aimait à voir ses ministres assidus à sa cour, il jugea qu'il pouvait sacrifier une heure à l'accomplissement de ce devoir. Il se rendit de bonne heure aux Tuileries, avec l'intention de se placer auprès de la porte par laquelle l'Empereur devait arriver, pour avoir la faculté de se retirer après l'avoir salué, et de retourner à son travail. Le ministre arriva aux Tuileriers avant tout le monde et pendant qu'on achevait d'allumer; il voulut traverser à la hâte la salle du Trône, pour aller occuper la place la plus favorable à la fugue qu'il méditait. Quel fut son étonnement d'apercevoir le prince de Bénévent seul auprès de la cheminée! Un sentiment de pudeur à l'égard d'un homme si oublieux de l'humiliation qu'il avait subie la veille, l'embarras de se trouver seul avec lui, après la scène dont il avait été témoin, firent rétrograder le ministre, qui se promena dans le salon précédent, en attendant que la salle du Trône se remplît, et qu'il pût la traverser en évitant le tête-à-tête du prince de Bénévent. De la place où il s'était mis, il salua le premier l'Empereur, et fut libre de se retirer; mais la curiosité le retint. L'Empereur, selon son habitude, fit le tour de la salle, ayant à sa main sa tabatière, dans laquelle il pui-

sait largement, et parlant aux personnes qui étaient debout sur le premier plan. Arrivé au voisin de gauche du prince de Bénévent, qui était resté cloué à la place qu'il avait occupée le premier auprès de la cheminée, l'Empereur échangea quelques paroles avec lui. Il tourna la tête en passant devant le prince et s'arrêta devant son voisin de droite. Le dimanche suivant, M. de Talleyrand, sans être déconcerté, se plaça encore sur le passage de l'Empereur, et voyant que son voisin, qui était questionné, hésitait à répondre, il répondit pour lui et obligea l'Empereur à l'écouter. La glace ainsi rompue, Talleyrand saisit toutes les occasions d'attirer l'attention de l'Empereur, qui, en dépit du caractère attribué à ses compatriotes, ne savait pas conserver de rancune, parce que le sentiment de sa puissance et son âme supérieure à toutes les petites passions le rendaient indulgent. Le prince de Bénévent continua de venir aux entrées, et s'y montra aussi assidu qu'au temps de sa faveur. L'Empereur qui, dans certaines occasions, était aussi sévère en public qu'il était constamment patient et indulgent dans ses relations privées, désarmé par une telle persévérance, ou ébranlé dans sa conviction par tant d'assurance, ne songea pas à interdire sa cour à un homme contre lequel il n'avait pas assez de preuves pour le mettre en jugement, mais qui était

assez coupable, selon lui, pour qu'il dût l'éloigner à jamais de la gestion de ses affaires.

Cette anecdote, dont j'avais appris dans le temps la première partie par des membres du conseil privé présents à la scène essuyée par le prince de Bénévent, m'a été racontée depuis avec ses détails par l'homme le plus digne de confiance qui fut jamais, M. le duc de Gaëte, ministre des Finances sous l'Empire. Qu'il me soit permis, puisque j'ai prononcé son nom, d'ajouter que l'Empereur n'eut pas de ministre plus dévoué et plus utile; qu'aucun administrateur ne fut plus pur, plus intègre et plus ferme; qu'aucun homme privé ne réunit plus de qualités; qu'il fut bon et affectueux, modeste avec dignité, éclairé sans jactance, et conservateur fidèle des traditions d'urbanité et de politesse, qui deviennent malheureusement plus rares de jour en jour.

Le prince de Bénévent perdit, à la suite de cette scène, la charge de grand-chambellan, qui fut donnée à M. de Montesquiou. C'était, au reste, l'époque des intrigues de tous genres. Le faubourg Saint-Germain subit l'exil de madame de Chevreuse et de plusieurs autres personnes, que l'Empereur rappela plus tard, en exceptant de cette amnistie quatre ou cinq personnages des plus influents ou des plus persévérants dans une opposition active.

Ces individus avaient excité l'animadversion de l'Empereur, plus par des sarcasmes et des mauvais propos que par des actes. Peut-être aurait-il dû les mépriser; il était assez fort pour cela. Il se vengeait plus noblement, en accordant journellement à l'ancienne noblesse des restitutions et des grâces. Quelques membres de l'ancienne famille régnante obtenaient même de lui des pensions.

Je ne parlerai pas de l'exil de madame de Staël, qui avait commencé par l'injonction de s'éloigner de quarante lieues de Paris, ni de celui de madame Récamier, qui fut d'abord une retraite volontaire en province, et qu'elle changea depuis en un voyage hors de France. Les détails dans lesquels je serais conduit à entrer sur ce qui concerne ces deux dames, dépasseraient les bornes de cette Introduction.

En éloignant de Paris des personnes dont l'opposition était incommode ou nuisible, Napoléon ne cédait pas, comme on l'a dit, à un esprit de despotisme qui ne souffre pas de contradiction. Parmi les personnes dont on lui demanda l'exil, se trouvait la duchesse de Gesvres. Apprenant que cette dame était presque octogénaire, et descendante de Duguesclin, ce nom remua sa fibre française. Non-seulement il défendit que madame de Gesvres fût inquiétée, mais il s'informa si sa vieillesse éprouvait quelques besoins, et il lui assigna une pension

suffisante pour que la descendante de Duguesclin eût une voiture. Ce fait est rapporté avec des détails dans un ouvrage inédit ayant pour titre : *Biographie morale de Napoléon*, que M. le chevalier de Beauterne se propose de publier prochainement.

IX

Tableau représentant l'Empereur dans son cabinet. — Nomination aux deux places de secrétaires du cabinet restées vacantes. — Note sur le baron Mounier. — Départ de l'Empereur pour la campagne de 1809. — L'Empereur blessé devant Ratisbonne. — Combat d'Ebersberg. — Bataille d'Essling. — Mort du duc de Montebello. — Soins de l'Empereur pour les blessés. — Second passage du Danube. — Bataille de Wagram. — Armistice. — Paix de Vienne. — Événements importants qui se passèrent pendant la campagne. — Refus d'accorder une grâce. — Réunion des États romains à l'Empire. — Enlèvement du pape. — Méprise de lettres. — Second mariage de l'Empereur. — Guerre de 1812. — Retour de l'Empereur à Paris. — Je suis nommé secrétaire des commandements de l'Impératrice régente. — Mes audiences du soir. — Revers. — Voyage à Blois et ensuite à Vienne. — Mon retour à Paris à la fin des Cent-Jours.

Entre autres sujets de tableaux désignés pour l'exposition de cette année 1809, l'Empereur voulut être représenté en pied dans son cabinet, et donna ordre que je figurasse dans ce tableau, écrivant sous sa dictée. Ce portrait fut exécuté par le peintre Garnier. Je ne me trouvais pas à Paris pendant qu'il y travaillait; j'avais accompagné l'Empereur dans un de ses voyages. Isabey eut l'o-

bligeance de suppléer à mon absence, en aidant le peintre de ses souvenirs. A mon retour à Paris, Garnier m'engagea à poser pour qu'il pût mettre la dernière main à son tableau. Je ne sais comment il revint à l'Empereur que l'exécution laissait quelque chose à désirer; il chargea le général Duroc d'en écrire à M. Denon, directeur-général des Musées, qui prit la défense du peintre. Ce tableau fut accepté et placé dans une des galeries du palais des Tuileries. En 1814, il fut, ou relégué dans les combles avec ceux qui avaient pour sujet des traits de l'histoire de l'usurpateur, ou rendu à l'auteur, comme quelques-uns des tableaux du même genre, dont les peintres obtinrent la restitution. En 1839, il fut trouvé chez un marchand de tableaux par le fils d'un de mes anciens amis, le comte Lemarrois, qui, par attachement pour la mémoire de l'Empereur, en souvenir de l'amitié que me liait à son père, et aussi de celle qu'il veut bien me porter, en a fait l'acquisition.

Ce ne fut qu'au commencement de l'année 1809 que l'Empereur se décida à nommer aux deux places de secrétaires du cabinet, créées en 1804, l'une desquelles avait été remplie par le général Clarke. L'un des nouveaux secrétaires du cabinet avait dans ses attributions la traduction des gazettes et écrits périodiques étrangers, et faisait quelquefois, mais rarement, des excursions dans le cabinet;

c'était M. le baron Mounier, auditeur au Conseil d'État, qui avait été employé, lors de la guerre de 1806 et de 1807, dans l'administration des provinces de la Silésie. M. Mounier était fils du député de l'Assemblée constituante, que l'Empereur avait rappelé de l'exil, et dont il avait récompensé la capacité et le mérite en le nommant, dès son retour en France, préfet de Rennes, et en l'appelant plus tard dans son Conseil d'État. L'estime que l'Empereur avait pour le père rejaillit sur le fils; c'était un jeune homme d'esprit et d'instruction, qui promettait beaucoup et qui a tenu parole (1).

(1) Depuis que la première édition de ces *Souvenirs* a été publiée, la mort a frappé M. le baron Mounier, encore dans la vigueur de l'âge. Le témoignage de haute estime que la Chambre des Pairs, dont il a été un des membres les plus distingués, a donné à sa mémoire, en plaçant son buste dans la salle des conférences, sur la proposition de M. de Dreux-Brézé, appelle naturellement l'attention sur les motifs de cette distinction. On a généralement trouvé que c'était plutôt aux talents de M. Mounier qu'à l'indépendance de sa conduite, objet des éloges de M. de Brézé, que cet hommage était rendu.

Napoléon, durant sa jeunesse, et lorsqu'il était simple officier d'artillerie, avait connu le père de M. Mounier. Les principes que cet illustre membre de l'Assemblée constituante avait professés, le zèle éclairé qu'il avait déployé pour la réforme des abus, son respect pour l'autorité établie, son aversion pour la licence, qui menaçait de remplacer l'esprit de liberté dont il avait été l'un des plus sages et des plus énergiques promoteurs, à l'aurore de la Révolution, avaient laissé dans l'esprit de Napoléon une impression favorable à M. Mounier. La prévision des calamités dont la France était menacée porta ce dernier à s'exiler volontairement. Il se retira à Genève, en 1792, puis à Berne, et il finit par fonder, à Weymar, une maison d'éducation. Le jeune Mounier puisa dans cet institut célèbre une instruction solide; mais il recueillit en même temps, de son éducation sur une terre étrangère, des impressions peut-être incompatibles avec un amour exclusif de la France. A peine arrivé au pou-

Le second secrétaire du cabinet était chargé spécialement de ce qui avait rapport aux travaux de l'artillerie et du génie; c'était le baron de Ponthon, alors colonel du génie, qui avait fait partie de la mémorable expédition d'Égypte, et qui jouissait d'une réputation méritée dans son arme; il est aujourd'hui lieutenant-général et membre du comité du génie.

L'Empereur compléta plus tard son cabinet, en mettant à la tête de son bureau topographique le colonel Bacler-d'Albe, depuis général, auteur de la carte militaire d'Italie, doué de la plus heureuse organisation pour les arts, et animé de ce que Napoléon appelait le *feu sacré*. D'Albe était assisté par

voir, Napoléon s'empressa d'associer à ses travaux un homme dont les lumières et l'intégrité lui étaient connues, en nommant M. Mounier père préfet de Rennes, et plus tard conseiller d'État. Quand M. Mounier vint à mourir, en 1806, l'Empereur, autant pour honorer sa mémoire qu'en considération de la médiocrité de sa fortune, le fit enterrer aux frais du Conseil d'État. Il adopta ses enfants. Le jeune Mounier fut nommé auditeur à l'âge de vingt-deux ans, et employé dans les intendances de Silésie. Trois ans après, il fut nommé secrétaire du cabinet impérial, aux appointements de 25,000 fr. M. Mounier avait fait, en Silésie, la connaissance d'une demoiselle à laquelle il désira alors de s'unir. Il demanda à cet effet l'agrément de l'Empereur. Napoléon, qui avait un faible pour le nom de Mounier, me chargea de le dissuader d'aller chercher une femme chez nos ennemis, lui laissant le choix d'une Française qu'il aurait dotée. L'emploi de confiance qu'occupait M. Mounier fut un des motifs que je dus faire valoir pour le détourner du mariage qu'il projetait. M. Mounier allégua la sainteté de l'engagement qu'il avait contracté. Ce scrupule lui faisait honneur; il était en cela dans la limite de son indépendance. L'Empereur le comprit et lui accorda un congé pour aller chercher sa femme. Madame Mounier fut présentée, et le ménage fut dès lors accepté. Peu après, l'Empereur dota M. Mounier d'une action sur les produits du *Journal de l'Empire*, qui rapportait 22,000 fr.; il fut, en outre, nommé baron et pourvu d'une dotation de 10,000 fr. L'année suivante, il fut nommé maître des requêtes. Des deux sœurs de M. Mounier,

deux ingénieurs géographes de mérite, MM. Lameau et Duvivier.

En forçant l'Empereur à revenir précipitamment d'Espagne, la coalition remplissait le but qu'elle s'était proposé, celui d'empêcher la pacification de ce pays. Après un court séjour à Paris, l'Empereur dut courir au secours de son armée, compromise en Allemagne, et commencer la campagne d'Autriche.

L'Empereur apprit le 12 avril, par le télégraphe, que l'archiduc Charles était entré en Bavière. Il partit dans la nuit suivante, marcha avec une célérité inouïe, et arriva le cinquième jour à son quartier-général à Donawerth, après s'être arrêté à Louisbourg et à Dillingen, pour voir les rois de Wurtemberg et de Bavière. Il trouva l'armée dans une

l'une renonça au mariage; l'autre épousa M. Achard, qui fut nommé, en 1812, receveur-général de Coblentz, recette qui fut changée, en 1815, contre la recette générale du département de la Drôme. Lorsqu'en 1815, M. Mounier exprima le désir de se retirer du cabinet, dont les travaux avaient affaibli sa santé, l'Empereur lui conféra l'emploi d'intendant des bâtiments de la couronne, place rétribuée par 25,000 fr. d'appointements, 12,000 fr. de frais de logement, et par 60,000 fr. de frais de bureaux et de commis. La Restauration de 1814 trouva M. Mounier dans cette situation, qui fut confirmée par le roi. En 1815, M. Mounier suivit ce prince à Gand. L'Empereur voulut charger M. Fain de lui écrire pour le rappeler, en l'assurant de la continuation de sa bienveillance : la difficulté des communications empêcha que cette intention ne fût remplie. Au retour du roi, M. Mounier fut nommé pair de France sous le ministère de M. Decazes, et directeur-général de l'administration départementale et de la police, en 1820. La révolution de 1830 le jeta dans les rangs de l'opposition. C'est sans doute cette dernière attitude qui a porté M. de Brézé à attribuer à M. Mounier le mérite de l'indépendance.

fausse position d'où il s'occupa de la tirer. Après avoir gagné les célèbres batailles de Thann, d'Abensberg et d'Eckmulh, dix jours après son arrivée, il se dirigea sur Vienne. J'ai souvent entendu l'Empereur se plaindre de la distance à laquelle nous étions des anciens Romains. Mais, selon le dire des meilleurs écrivains militaires, il n'a rien eu à envier à aucun des héros de l'antiquité, pour la rapidité des marches et la précision des manœuvres qui ont caractérisé le début de cette campagne.

Deux événements signalèrent cette marche victorieuse. Le premier faillit priver l'armée de son chef. L'Empereur était assis dans un endroit d'où il pouvait apercevoir l'attaque dirigée contre la ville de Ratisbonne; il battait la terre avec sa cravache quand une balle, qu'on supposa partie d'une carabine tyrolienne, vint l'atteindre à l'orteil. Le bruit de sa blessure se répandit rapidement de rang en rang; il fut obligé de monter à cheval pour se montrer aux troupes. Quoique sa botte n'eût pas été entamée, la blessure était très-douloureuse; cependant il fit bonne contenance; mais la nature ne perdit pas ses droits. Rentré après cette courte promenade dans une petite maison qui était à quelques portées de fusil du lieu où il avait été blessé, son courage fut à bout, et il s'évanouit tout à fait. Cette blessure n'eut heureusement aucune suite fâcheuse.

Un fait d'armes d'une audace sans exemple fut l'enlèvement de la position inexpugnable d'Ebersberg. Un pont de bois de plus de six cents pieds de long, protégé par un château et des hauteurs inaccessibles que couronnaient des forces supérieures et cent pièces de canon, fut forcé par le général Coëhorn ; les portes de la ville furent enfoncées, et l'on s'y battit avec acharnement. Le feu prit aux maisons dans lesquelles nombre de blessés et de combattants furent refoulés sans pouvoir en sortir, et brûlés jusqu'au dernier. Le spectacle qu'offrait cette malheureuse ville, dont les rues étaient jonchées de cadavres à demi consumés et répandant une odeur infecte, était un des plus horribles qu'on pût concevoir. L'Empereur en fut douloureusement ému ; il ne put s'empêcher de louer le général Coëhorn de sa rare intrépidité, mais il déplora amèrement des pertes qui auraient été évitées, si le maréchal Masséna eût donné l'ordre de tourner cette position.

L'Empereur revit pour la seconde fois la ville de Vienne, dont le souverain lui avait juré en 1805 de ne plus lui faire la guerre ; cette fois, Vienne entreprit de se défendre. Sur le refus de l'archiduc Maximilien d'en ouvrir les portes, le bombardement commença. On a dit à tort que l'archiduchesse Marie-Louise était restée malade au palais impérial ; on a ajouté que l'Empereur, l'apprenant,

avait prescrit que les obus ne fussent pas dirigés de ce côté. Ainsi l'esprit humain est porté à croire que les grands hommes ont des prévisions mystérieuses de leur destinée.

La présence de l'armée autrichienne, réunie sur la rive gauche du Danube, obligea l'Empereur à passer ce fleuve pour l'attaquer; mais à peine le corps du maréchal Masséna eut-il été engagé avec l'ennemi, qu'une partie des petits ponts furent rompus. Les Autrichiens, maîtres du cours supérieur du Danube, lançaient de grands bateaux chargés de pierres et de boulets qui, poussés par la rapidité du courant, faisaient des trouées dans les piles des ponts. L'inégalité des forces du quatrième corps était balancée par l'héroïque ténacité de Masséna et par l'impétueuse valeur de Lannes. Ce maréchal, séparé de son corps par la rupture des ponts, mais impatient de prendre part à l'action, marchait à la tête de la division Boudet, et combattait comme un lion. Les deux armées restèrent en présence pendant la nuit. Le lendemain, le deuxième corps, la garde et les cuirassiers purent passer sur les ponts qu'on avait rétablis. Le corps du maréchal Davoust devait suivre, ainsi que les autres corps à mesure qu'ils arriveraient. La bataille d'Essling, suspendue la veille, recommença, et la victoire, prix des plus vigoureux efforts, allait se déclarer pour nous, quand le bruit sinistre de la rupture du

grand pont se répandit. Il ne fut plus question que de se maintenir jusqu'à la fin du jour et de rentrer à la nuit tombante dans l'île de Lobau. Cette situation critique fut aggravée par la perte la plus sensible qu'ait faite l'Empereur dans la personne du maréchal Lannes. Un boulet perdu vint fracasser les deux jambes de ce vaillant homme de guerre. Quand Napoléon aperçut le brancard qui portait le maréchal, dont le visage était couvert de la pâleur de la mort, il ordonna qu'on le retirât à l'écart, et marchant rapidement vers lui, il se précipita sur l'illustre moribond, qu'il embrassa en sanglotant. L'impression que produisit cette scène déchirante ne peut être rendue; la douleur de l'Empereur était si vive, que, deux jours après, ce souvenir lui arrachait encore des larmes, malgré ses efforts pour les dissimuler. Le maréchal fut transporté au village d'Ebersdorf; il survécut huit jours à sa cruelle blessure.

L'Empereur fit, dans la personne du maréchal Lannes, une perte dont il ne se consola point; il ne tarissait pas sur les éloges qu'il donnait au mérite de l'un de ses plus anciens compagnons d'armes. Il s'étonnait du merveilleux accroissement que recevaient, chaque année, ses talents, sa prudence et sa science de l'art militaire. Considéré hors de sa sphère d'homme de guerre, le duc de Montebello avait une extrême originalité dans l'esprit. On fe-

rait un recueil des mots piquants, énergiques et toujours si expressifs qui lui échappaient. C'est lui qui disait à M. de Talleyrand, après la bataille d'Austerlitz, que la victoire avait taillé les plumes de la diplomatie à coups de sabre; il disait de l'impassibilité de ce personnage que, s'il recevait un coup de pied par derrière, son visage n'en dirait rien. Il le résumait tout entier dans ce mot peut-être trop rigoureusement juste, et appartenant à un langage par trop militaire, mais dont la concision spirituelle fera excuser le cynisme : C'est de la ..... dans un bas de soie.

S'il m'était permis de parler d'un accident qui paraîtra puéril auprès du malheur qui venait de priver l'armée d'un illustre capitaine, je dirais qu'étant à pied sur la rive gauche du Danube, devant le pont qui communiquait avec l'île de Lobau, je vis arriver l'Empereur, qui monta sur le toit de la maison d'un moulin pour observer ce qui se passait. Je le regardais, quand je me sentis frappé par un coup de pied de cheval qui m'étendit par terre. L'Empereur, en descendant de son observatoire, me vit tomber; il me crut dangereusement blessé, et donna sur-le-champ l'ordre de me relever et de me porter dans l'île. Je n'étais qu'étourdi du coup; il se rassura, et me dit : « Allez-vous-en bien vite; « vous m'avez fait une grande peur. » Je ne me suis pas ressenti de cet accident.

L'île de Lobau devint un grand camp retranché que garda le maréchal Masséna avec son corps, et l'armée rentra dans ses cantonnements. Pendant cinq semaines, l'Empereur s'occupa avec activité de la reconstruction des ponts, qui furent mis à l'abri des tentatives de l'ennemi. Il porta sa sollicitude sur l'état des hôpitaux, qu'il envoya visiter par ses aides-de-camp; il les chargea de mettre sur les lits des officiers et des soldats blessés, des gratifications qui ne furent pas moindres de soixante francs pour chaque soldat, et qui s'élevèrent jusqu'à douze cents francs pour quelques officiers.

Lorsque l'armée fut reposée, l'artillerie réorganisée et des munitions de toute espèce réunies, l'Empereur partit de Schœnbrunn, et porta son quartier-général à Ébersdorf. Le 4 juillet, toute l'armée était réunie dans l'île de Lobau. Dans la nuit du même jour, elle déboucha sur plusieurs ponts par un orage accompagné d'un déluge de pluie. Le 6, la bataille de Wagram était gagnée. Cette victoire n'avait pas détruit l'armée autrichienne, qui, malgré les pertes énormes qu'elle avait éprouvées, se retirait en bon ordre. Ce fut le 11 seulement que le prince Jean de Lichtenstein arriva à Znaim avec des pouvoirs pour conclure un armistice, que l'empereur François avait d'abord refusé, et même pour traiter de la paix. L'Empereur avait auprès de sa personne deux aides-de-

camp de l'empereur de Russie, qui furent blessés de n'être pas appelés à faire partie du groupe d'officiers qui le suivaient pendant la bataille; M. de Czernitcheff, l'un d'eux, me dit avec quelque aigreur que c'était sans doute leur panache blanc qui les avait fait exclure.

L'Empereur retourna à Schœnbrunn. Des conférences s'ouvrirent à Altembourg, entre M. de Champagny et le comte de Metternich. Les négociations traînaient en longueur; l'Empereur manda M. de Champagny à Vienne, et la paix fut signée sous ses yeux entre ce ministre et le prince Jean de Lichtenstein, qui avait remplacé M. de Metternich.

Parmi les événements importants qui se passèrent durant cette campagne, je dois citer la bataille de Raab, gagnée par le prince Eugène dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre la bataille d'Esling et la bataille de Wagram, et que l'Empereur qualifia de *petite-fille de la bataille de Marengo;*

La tentative d'assassinat dirigée contre l'Empereur par un jeune fanatique allemand, pendant une parade à Schœnbrunn;

L'expédition avortée des Anglais contre l'île de Walcheren;

Les opérations insignifiantes des Russes sur les frontières de Gallicie. — L'Empereur espérait que puisque le cabinet russe n'avait pu empêcher l'Autriche de nous faire la guerre, il nous secon-

derait au moins efficacement. Il comptait sur une coopération à peu près égale à la part que la Russie avait prise aux guerres de la coalition; il fut à cet égard complétement désabusé.

Une distribution de grades et de récompenses eut lieu le jour de la fête de l'Empereur, qui fut célébrée à Vienne et dans tous les corps de l'armée. Les trois principautés de Wagram, d'Essling et d'Eckmulh furent érigées en faveur des maréchaux Berthier, Masséna et Davoust. La dignité de maréchal fut conférée aux généraux Macdonald, Oudinot et Marmont. Les duchés de Gaëte, de Cadore, d'Otrante, de Massa, de Bassano et de Feltre furent donnés aux ministres Gaudin, Champagny, Fouché, Régnier, Maret et Clarke.

Une députation de Hongrois vint prier l'Empereur de prendre la Hongrie sous sa protection, et d'appuyer les efforts qu'elle ferait pour se séparer de l'Autriche. Une pensée surgit en même temps dans l'esprit de l'Empereur, celle de placer sur le trône impérial d'Autriche le grand-duc de Wurtzbourg; mais ce fut plutôt une menace qu'un projet arrêté. L'insurrection de la Hongrie et le changement de succession en Autriche étaient deux entreprises dont les chances l'auraient conduit plus loin qu'il ne voulait aller, et dans lesquelles il ne voulut pas s'engager.

Ces motifs, et une absence déjà trop prolongée

dans des circonstances douteuses, l'obligèrent à signer à contre-cœur et sans confiance la paix de Vienne; car il n'avait pas oublié que douze ans auparavant, l'Autriche avait demandé la paix quand les Français étaient à Leoben; que tandis qu'il était en Égypte, elle avait repris les armes; qu'elle n'avait signé le traité de Lunéville qu'après avoir perdu la bataille de Hohenlinden; qu'elle avait recommencé la guerre quand elle nous avait vus sérieusement engagés dans les préparatifs de la descente en Angleterre; qu'elle n'avait signé la paix dans Vienne qu'après la bataille d'Austerlitz; que cette fois, elle avait cru surprendre encore l'Empereur, occupé de la poursuite de l'armée anglaise au fond de l'Espagne; et que ce n'était qu'après une seconde occupation de Vienne qu'elle se résignait à signer la paix.

Je dois aussi mentionner le refus qu'il fit d'accorder une grâce qui lui fut un jour demandée à Schœnbrunn, par une dame accompagnée de deux jeunes enfants, tous trois en deuil. Une dame Dambray ou Combray de Caen, s'était associée avec des gens de bonne famille qui prétendaient continuer la Vendée en dévalisant les diligences. Elle partageait avec eux le produit de ces vols, qui étaient portés dans son château. Cette dame avait été reconnue coupable et condamnée; un sursis lui avait été accordé, parce qu'on lui suggéra l'idée de se déclarer en-

ceinte, ce qui fut reconnu faux; elle profita de ce sursis pour faire solliciter sa grâce. L'Empereur dut la refuser, quelque violence qu'il se fît pour ne pas céder; car il fut au moment de l'accorder; mais il sentait la nécessité d'un exemple. Il répondit que son ministre ne l'avait point informé de cette démarche, et que le crime dont il s'agissait, dans les circonstances où il avait été commis, ne lui permettait pas d'user du droit de grâce. Je n'ai cité ce fait que parce qu'il a fourni le prétexte d'accuser l'Empereur d'inhumanité; le lecteur en jugera.

Un autre événement de la plus haute importance, arrivé dans le cours de cette campagne, fut l'acquisition des États Romains, qui fut suivie bientôt après de l'enlèvement du pape de Rome. L'occupation de Vienne, qui décidait du succès de la guerre, encouragea l'Empereur à se débarrasser par un grand coup de ses éternels démêlés avec la cour de Rome, dont l'invincible opiniâtreté ne lui laissait pas entrevoir le terme. Il coupa le nœud gordien qu'il ne pouvait dénouer, et signa le décret de réunion des États Romains à l'Empire. Comme, à tort ou à raison, il est admis en politique que les intérêts personnels tiennent impérieusement la première place, il faut avouer que les projets ultérieurs de l'Empereur sur l'Italie furent le principal mobile de sa détermination. Mais il faut admettre aussi que les considérations suivantes n'y furent pas étran-

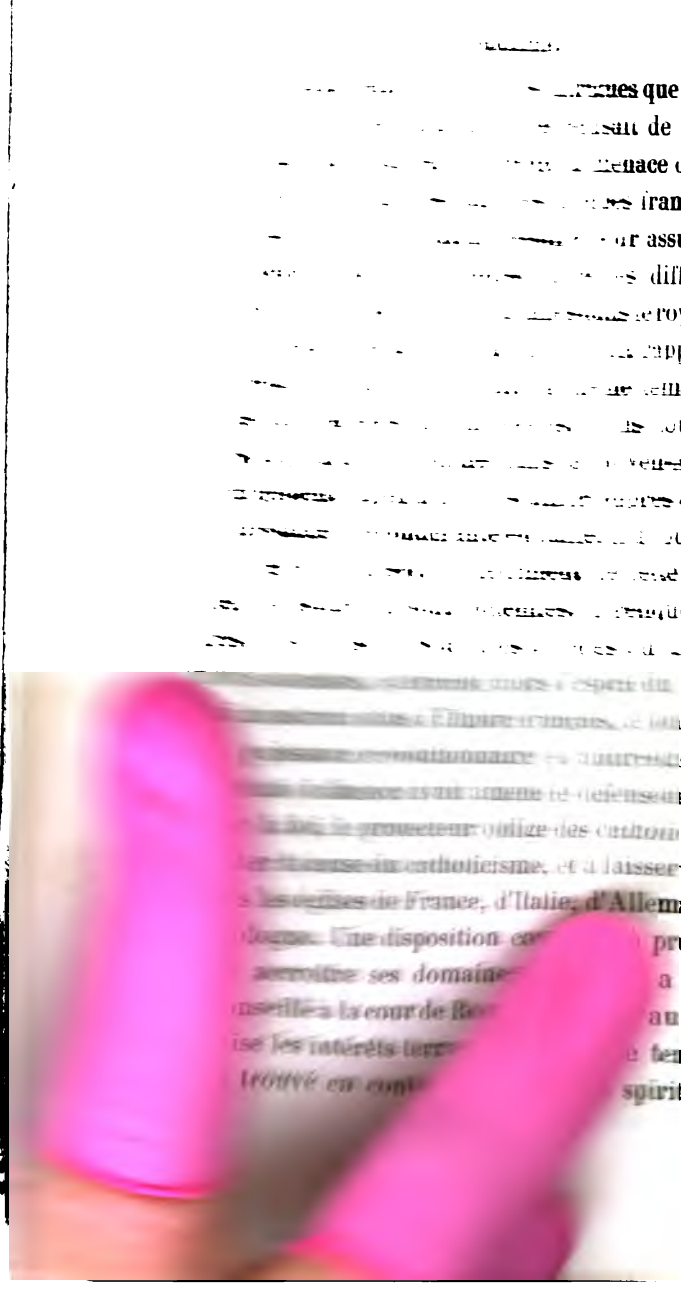

Le désir de rendre à l'influence apostolique du souverain pontife toute sa force, et à la religion tout le respect et l'autorité qu'il était dans l'intention de l'Empereur de lui assurer en Europe, lui a fait penser que le seul moyen efficace d'atteindre ce but était de faire cesser le mélange du spirituel et du temporel, si nuisible aux vrais intérêts de l'Église, en revenant sur la donation de Charlemagne, dont il se considérait comme le successeur.

Le décret qui ordonnait la réunion des États Romains fut rendu la veille de la bataille d'Essling. Des rapports mensongers sur la situation critique dans laquelle les résultats de cette bataille plaçaient l'armée française furent répandus à Rome et dans tout l'État de l'Église. A peine ces nouvelles y furent-elles parvenues, qu'une bulle d'excommunication fut lancée par le pape contre l'Empereur, ses fauteurs et adhérents, pour venger la spoliation du domaine temporel de l'Église, et sans doute aussi pour accroître les embarras du chef de l'Empire. Mais le temps était passé où les censures ecclésiastiques relâchaient les liens qui attachaient les peuples à leurs souverains. L'opposition ouverte des Pontificaux entravait la marche de l'administration française; les troupes papales étaient sous les armes; une collision entre elles et les troupes françaises était à craindre. Le gouverneur-général des États Romains prit sur lui d'éloigner le pape de

gères. Rome était le foyer des intrigues que la coalition tramait en Italie. Le pape refusait de fermer ses ports aux Anglais, et bravait la menace de l'occupation des Marches par des troupes françaises, occupation qui devenait nécessaire pour assurer la communication compromise entre les différents corps de l'armée d'Italie, stationnés dans le royaume de Naples et dans la Lombardie; il avait rappelé de Paris son envoyé, et déployait en même temps ses armes temporelles et spirituelles. Dans tous les temps, aujourd'hui comme dans le Moyen-Age, le gouvernement papal n'a pu souffrir auprès de lui une puissance prépondérante en Italie. Il a toujours été porté à favoriser, au détriment de cette puissance, celles qui lui sont ennemies, hérétiques ou autres. Des conseillers à idées étroites ou gagnés par nos ennemis, égaraient alors l'esprit du pape, en lui montrant dans l'Empire français, le fantôme d'une puissance révolutionnaire et antireligieuse. Leur fatale influence avait amené le défenseur naturel de la foi, le protecteur obligé des catholiques, à déserter la cause du catholicisme, et à laisser sans pasteurs les églises de France, d'Italie, d'Allemagne et de Pologne. Une disposition constante à préserver et à accroître ses domaines temporels a toujours conseillé à la cour de Rome de préférer au bien de l'Église les intérêts terrestres, quand le temporel s'est trouvé en contradiction avec le spirituel.

Le désir de rendre à l'influence apostolique du souverain pontife toute sa force, et à la religion tout le respect et l'autorité qu'il était dans l'intention de l'Empereur de lui assurer en Europe, lui a fait penser que le seul moyen efficace d'atteindre ce but était de faire cesser le mélange du spirituel et du temporel, si nuisible aux vrais intérêts de l'Église, en revenant sur la donation de Charlemagne, dont il se considérait comme le successeur.

Le décret qui ordonnait la réunion des États Romains fut rendu la veille de la bataille d'Essling. Des rapports mensongers sur la situation critique dans laquelle les résultats de cette bataille plaçaient l'armée française furent répandus à Rome et dans tout l'État de l'Église. A peine ces nouvelles y furent-elles parvenues, qu'une bulle d'excommunication fut lancée par le pape contre l'Empereur, ses fauteurs et adhérents, pour venger la spoliation du domaine temporel de l'Église, et sans doute aussi pour accroître les embarras du chef de l'Empire. Mais le temps était passé où les censures ecclésiastiques relâchaient les liens qui attachaient les peuples à leurs souverains. L'opposition ouverte des Pontificaux entravait la marche de l'administration française; les troupes papales étaient sous les armes; une collision entre elles et les troupes françaises était à craindre. Le gouverneur-général des États Romains prit sur lui d'éloigner le pape de

Rome. Dans la nuit du 6 au 7 juillet, le Saint-Père fut enlevé de son palais, et conduit en France. Cet enlèvement eut lieu pendant que l'Empereur était dans les plaines de Wagram, au milieu des manœuvres qui décidèrent le gain de cette bataille. Il s'en montra contrarié, mais ne blâma point ses agents, seulement il aurait voulu que le pape ne sortît point de l'Italie; mais ce pontife était déjà arrivé en France lorsque ses ordres parvinrent : il fut transféré pour le moment à Savone.

Une méprise qui aurait pu avoir des conséquences plus importunes que dangereuses fut un jour commise par l'Empereur; c'était à Schœnbrunn, après la signature de la paix de 1809 avec l'Autriche. L'Empereur avait écrit en même temps à l'empereur d'Autriche et à l'empereur de Russie à l'occasion de la paix; il voulut par passe-temps mettre les lettres dans les enveloppes sur lesquelles les adresses étaient mises d'avance. Après en avoir cacheté une, il s'empressa de la remettre au général autrichien Bubna, qui attendait la lettre destinée à son souverain. Avant de laisser cacheter l'autre, je la regardai par précaution, et je m'aperçus que c'était celle qui aurait dû être mise dans l'enveloppe qui portait la suscription de l'empereur d'Autriche. On n'eut que le temps de courir après le général Bubna, qui emportait la lettre adressée à l'empereur de Russie. Ce quiproquo, en se renouvelant,

aurait nécessairement rencontré telle circonstance où il aurait pu être dangereux. L'Empereur le sentit, et devint tellement circonspect à l'avenir, que lorsque la tentation lui prenait de fermer quelques-unes des lettres sur lesquelles il avait la prétention d'appliquer de beaux cachets, il la rejetait en disant qu'il allait mettre sur mon compte quelque grave responsabilité. Au reste, sa politique était tellement à découvert, qu'il pouvait la laisser voir à ses amis comme à ses ennemis.

L'Empereur, parti de Schœnbrunn le 16 octobre, arriva presque à l'improviste à Fontainebleau, le 26, à neuf heures du matin. Six semaines après, le divorce fut prononcé. Une nouvelle impératrice vint apporter à la cour des distractions qui ne firent rien perdre à l'Empereur de son application assidue aux affaires du gouvernement. Je passe rapidement sur les années qui suivirent, et dont je parle plus au long dans la seconde partie, afin d'éviter les redites. Les fêtes du mariage, des voyages en Normandie et dans les provinces hollandaises remplirent le reste de l'année 1810 et toute l'année 1811.

J'avais été nommé baron en 1809, et pourvu d'une dotation dans l'ancien Brabant hollandais; en 1811, je fus nommé maître des requêtes au Conseil d'État, et ma dotation fut augmentée. J'avais été nommé successivement chevalier et ensuite officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de la Cou-

ronne-de-Fer, à l'époque de la création de cet ordre. Les souverains successifs de Naples eurent la bienveillante intention de me décorer de leurs ordres; quoique l'un fût frère et l'autre beau-frère de l'Empereur, je refusai respectueusement, avec son autorisation, la distinction qu'ils avaient la bonté de m'accorder. Je fis violence au sentiment qui me faisait attacher un grand prix aux faveurs de ces princes, pour lesquels j'avais autant d'attachement que de respect. Mais je pensai que l'indépendance du secrétaire de l'Empereur devait être mise à l'abri même du soupçon. Je ne pouvais porter que les deux ordres dont il était le chef, la décoration de la Légion-d'Honneur et celle de la Couronne-de-Fer.

Les graves infractions au traité de Tilsitt commises par la Russie, les sourdes provocations de cette puissance, amenèrent le renouvellement de la guerre. L'Angleterre, réduite aux abois par l'exécution vigoureuse du système continental, chercha son salut dans la rupture de l'alliance que les événements avaient formée entre la France et la Russie; la guerre de 1812 eut lieu. J'y débutai par une indisposition qui me retint pendant quinze jours à Dantzig; je ne rejoignis l'Empereur que la veille du passage du Niémen. Je le suivis jusqu'à Moscou, dans un état de santé qu'empirèrent les fatigues de la marche et les travaux du cabinet. Le malaise que

je ressentais après notre arrivée à Moscou porta l'Empereur à m'accorder un congé; mais je ne pus en profiter, parce que le retour devint impossible; je fus donc obligé de suivre l'armée dans sa retraite. J'éprouvai de nouveaux effets de la sollicitude de l'Empereur; comme j'étais à peu près hors d'état de faire la route à pied, il voulut que la calèche qui me servait fût exceptée de la destruction générale des voitures et des chevaux; elle marchait dans le groupe qui l'accompagnait, et j'y recueillais tour à tour quelque malade ou écloppé. Quand l'Empereur partit de Smorgoni pour la France, il me laissa libre de continuer à suivre l'armée ou de partir le lendemain. Le roi de Naples, qui a toujours eu pour moi une bienveillance que je ne puis oublier, seconda le désir que j'avais de suivre l'Empereur le plus près possible. Je pus partir le lendemain d'Ochmiana, sur un traîneau, en compagnie d'un officier civil de la maison impériale, M. de Canouville. Nous gagnâmes Wilna par une horrible gelée, marchant la nuit pour éviter la rencontre des cosaques, qui, décimés eux-mêmes par le froid, ne paraissaient que le jour sur les routes. Nous passâmes quelques heures à Wilna, et nous poursuivîmes notre pénible voyage jusqu'à Kowno, sur le Niémen, où nous fûmes à l'abri de tout danger; de là, nous atteignîmes Kœnigsberg; nous nous y reposâmes trois jours, ayant besoin de réparer nos

Conseil d'État, où j'avais été mis en service ordinaire.

Les défaites essuyées par les alliés dans la campagne de Saxe les portèrent à demander un armistice. L'Empereur voulut profiter de la suspension des hostilités pour venir passer quelques jours à Mayence; il y fit venir l'Impératrice et désigna les personnes qui devaient l'accompagner : je fus du voyage. L'Empereur et l'Impératrice passèrent six jours dans cette ville. Le 1er août, l'Empereur repartit pour Dresde; le lendemain, l'Impératrice quitta Mayence assez triste, et revint à Saint-Cloud par Coblentz, Cologne et Aix-la-Chapelle.

J'eus un véritable plaisir à revoir l'Empereur, qui fut très-bon pour moi. Je lui servis de secrétaire jusqu'à l'arrivée de son cabinet; il me chargea de plusieurs commissions. J'aimais à me retrouver dans ce train de vie familière et confidentielle. Je le vis partir avec peine; j'avais le cœur oppressé en prenant congé de lui, tout préoccupé que j'étais de la conduite qu'allait tenir l'Autriche dans ces graves circonstances.

La fortune avait cessé de nous être favorable. La défection de l'Autriche et des princes de la confédération du Rhin, les désastres de Leipzig, ramenèrent l'Empereur à Paris. Je continuai à le voir dans la même intimité. Je le trouvai soucieux, quoiqu'il s'efforçât de vaincre ses préoccupations; mais, en

public, sa contenance était calme et rassurante. Il se plaignait devant moi de la lassitude qu'il éprouvait de la guerre, et de ne pouvoir plus supporter sans fatigue l'exercice du cheval. Il me reprochait, en plaisantant, de me donner du bon temps, pendant qu'il traînait péniblement sa charrue ; c'étaient ses expressions. Enfin, il sentait qu'il n'était plus heureux. Je ne pouvais m'empêcher de le considérer avec un intérêt mélancolique, et ma vénération pour lui s'en augmentait.

Il nous quitta le 25 janvier pour commencer la glorieuse et fatale campagne de France ; je suivis l'Impératrice à Blois. Après l'abdication de l'Empereur, et quand l'Impératrice eut congédié les ministres et les personnages publics qui l'avaient suivie à son départ de Paris, je me trouvai l'intermédiaire naturel entre l'Empereur et l'Impératrice. L'Empereur partit pour l'île d'Elbe, sans que j'aie pu prendre congé de lui autrement que par lettres ; l'Impératrice partit presque en même temps pour Vienne, où je la suivis. Je l'accompagnai aux eaux d'Aix, en Savoie ; je l'y laissai pour venir passer six semaines à Paris. Je retournai ensuite avec elle à Vienne ; j'y restai jusqu'à la fin de mai 1815, époque à laquelle je revins à Paris, où je revis l'Empereur avec un bonheur difficile à exprimer.

La funeste bataille de Waterloo ayant amené la nouvelle abdication de l'Empereur, je quittai ce

prince à la Malmaison, après avoir pris avec lui l'engagement d'aller le joindre en Angleterre, où il me dit qu'il avait l'intention de se retirer. On sait quel empêchement la coalition mit à ce projet. Depuis ce temps je n'ai plus revu ce grand homme, qui, fidèle à ses souvenirs bienveillants et à ses dispositions généreuses, a daigné me laisser, dans ses derniers moments, un éclatant témoignage de sa constante affection.

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE

I

Pensée de divorce. — Éveil donné à ce sujet par Fouché, à la fin de 1807. — Projet d'un second mariage. — Ouverture faite à l'empereur Alexandre. — Proposition de l'Autriche. — Choix de l'archiduchesse Marie-Louise. — Les quatre femmes de l'empereur François. — Éducation des princesses autrichiennes. — Marie-Louise. — Premier mouvement de l'archiduchesse à la proposition de mariage. — Sentiments hostiles de ses frères et sœurs.

Depuis 1792, l'Europe faisait à la France une guerre d'extermination, et la France ne combattait que pour sa défense. Elle était sortie victorieuse des luttes dans lesquelles elle avait été engagée. L'acharnement de ses ennemis l'avait faite grande et puissante ; mais qui pouvait répondre de l'avenir? L'Empereur pensa qu'une alliance avec une prin-

cesse étrangère calmerait l'inquiétude des puissances, qui n'auraient plus à redouter la propagande révolutionnaire; qu'elle leur ferait adopter sa gloire, diminuerait le danger des rétrocessions qu'il ne pourrait se dispenser de faire quand le jour de la pacification générale serait arrivé, et qu'elle serait le gage d'une paix durable. Il prévoyait aussi qu'à défaut d'héritier naturel, l'Empire, après lui, serait livré à des ambitions rivales. Cependant il hésita longtemps devant la rupture d'un lien qu'une véritable affection lui rendait cher. La politique, la tranquillité à venir des peuples, commandaient impérieusement l'accomplissement de son dessein; l'âge qui s'avançait lui prescrivait de ne pas le retarder davantage. D'autres diront qu'il y fut poussé par la vanité de mêler son sang à celui des anciennes familles royales; mais qu'avait-il à leur envier en grandeur, en génie, en puissance? S'il a payé en cela son tribut à l'imperfection humaine, cette erreur est entrée pour une bien faible part dans ses résolutions. L'empressement avec lequel les maisons régnantes de l'Europe briguaient son choix aurait pu diminuer à ses yeux le mérite de leur alliance, car les choses ardemment offertes perdent beaucoup de leur prix; mais la perspective des avantages qu'il s'en promettait lui en parut plus assurée. Quoi qu'il en soit, lorsqu'à la fin de 1809, au retour de la campagne de Wagram, il mit au

jour sa résolution de chercher dans une nouvelle alliance une postérité qu'il ne pouvait plus attendre de son union avec l'impératrice Joséphine, sa première pensée s'arrêta sur une princesse de la famille impériale de Russie. L'offre de la main de la princesse Anne lui avait été faite à Erfurth, l'année précédente, par l'empereur Alexandre. Napoléon se conduisit dans cette circonstance avec sa circonspection ordinaire. Fouché, quelque temps auparavant, s'était permis de pressentir, sans y être autorisé, l'impératrice Joséphine sur un divorce inévitable, et en avait répandu le bruit dans le public, Napoléon l'avait sévèrement réprimandé, autant parce que le moment n'était pas arrêté dans son esprit, que parce qu'il voulait épargner à cette malheureuse princesse une douleur prématurée, et ne pas la laisser sous la menace toujours présente d'une séparation, si pénible pour tous deux (1). Il

(1) Dès la fin de 1807, Fouché avait essayé de sonder l'opinion publique sur une éventualité de divorce, et il avait jeté en avant l'idée d'une alliance de Napoléon avec la grande-duchesse Catherine de Russie. Il savait que l'Empereur avait de la répugnance à séparer son sort de celui d'une femme dévouée et aimante. Il voulut se donner le mérite de lui forcer la main ; il se plaça entre les deux époux, parla à des sénateurs du divorce comme d'un projet arrêté, et se présenta à Joséphine comme un intermédiaire officieux. L'Impératrice, atterrée de cette ouverture, croyant Fouché envoyé par l'Empereur, répondit, avec une résignation douloureuse, qu'aucun sacrifice ne lui coûterait pour obéir à son époux. L'Empereur, qui ignorait ces menées, trouva un jour Joséphine en pleurs, et en obtint l'aveu de la démarche que Fouché s'était permise auprès d'elle. Outré de tant d'audace, il fit venir le ministre et le traita comme il méritait de l'être; il lui aurait même, à l'instant, ôté le porte-

évita de prendre avec l'empereur Alexandre un engagement qui aurait donné l'éveil sur son projet; il écouta sa proposition sans y faire de réponse positive.

Quand, de retour de Fontainebleau, il fut décidé à aborder cette grande question, il laissa soupçonner à l'Impératrice la séparation qu'il méditait, peu de semaines avant le temps où ce sacrifice si douloureux devait être consommé, sans s'expliquer, et plutôt par des indices qui donnaient à réfléchir à cette princesse, que par des paroles explicites. Cet homme, qu'on a longtemps regardé comme impitoyable, redoutait le spectacle des larmes et de l'affliction, qui avaient sur lui un empire presque irrésistible. Je l'ai vu souvent, après quelques scènes de jalousie causées par l'affection toujours inquiète de Joséphine, être troublé au point qu'il restait des heures entières à demi couché sur la causeuse de son cabinet, livré à une émotion silencieuse, sans pouvoir se remettre au travail. Napoléon avait conservé de sa première éducation des sentiments de famille et des mœurs bourgeoises, qui s'alliaient chez lui aux plus hautes idées monarchiques.

En même temps qu'il chargeait son ministre à

feuille de la Police, s'il eût eu, en ce moment, quelqu'un sous la main. Fouché fit agir Murat et les frères de l'Empereur, qui calmèrent son ressentiment.

Pétersbourg de s'ouvrir confidentiellement avec l'empereur Alexandre seul, ses regards s'étaient arrêtés sur deux autres princesses, la fille du roi de Saxe et la fille aînée de l'empereur d'Autriche. Quoique son désir fût d'avoir au plus tôt des enfants, et que, sous ce rapport, la princesse Auguste et l'archiduchesse Marie-Louise lui convinssent plus par leur âge, cependant l'accord de ses vues politiques avec son penchant pour l'empereur Alexandre, qu'il affectionnait véritablement, et le souvenir de l'offre que ce prince lui avait faite à Erfurth, l'avaient décidé à reprendre une ouverture qu'il n'avait pas d'abord encouragée. L'alliance avec la maison de Saxe, pour le chef de laquelle il professait une estime particulière, fut écartée après un mûr examen, à cause de la position dépendante de cet État, qui pouvait devenir une occasion de guerre. Restait donc le parti de l'archiduchesse d'Autriche. Celui-ci fut tenu en réserve dans la pensée secrète de Napoléon. Ce ne fut que quand les retards qu'éprouvait la négociation de Pétersbourg lui eurent donné à penser, qu'il fit sonder indirectement la légation autrichienne à Paris, sans compromettre son nom. Certain qu'il ne rencontrerait pas d'obstacle de ce côté, il attendit patiemment la réponse de l'empereur de Russie.

Dans le courant de janvier, un mot avait été jeté par M. de Metternich dans une conversation

avec M. de Narbonne, qui laissa tomber cette insinuation, n'ayant aucune instruction de son gouvernement pour y répondre. Déjà on s'était entendu avec le prince Schwarzemberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, par l'intermédiaire de MM. Delaborde et de Sémonville, et de M. de Floret, secrétaire de l'ambassade autrichienne. On commençait à soupçonner que les délais de la Russie cachaient un refus déguisé sous des motifs de religion, et sous le prétexte de prendre conseil de l'impératrice mère, et de vaincre ses hésitations. L'âge de la princesse Anne, qui n'était pas encore nubile, l'obligation, si la différence de religion était un motif vrai, d'admettre dans l'intérieur du palais des popes avec leurs intrigues, devinrent matières à réflexion. La prudence permettait-elle de renoncer aux dispositions que montrait l'Autriche pour attendre qu'il convînt à l'empereur Alexandre et à l'impératrice douairière de se décider? Cette conduite eût exposé Napoléon à la risée de l'Europe; il se décida au moment où il devait le faire, et montra, dans cette circonstance comme dans mille autres, que personne mieux que lui ne savait disposer du temps. Il ne pouvait plus se dissimuler que le duc de Vicence n'obtenait de l'empereur Alexandre que des réponses évasives; mais, pour éviter tout reproche de légèreté et d'inconséquence, et savoir en définitive à quoi s'en tenir, Napoléon écrivit directe-

ment à ce prince, lui faisant entendre qu'après des délais qui prolongeaient indéfiniment une incertitude sans motif plausible, et qu'il importait de faire cesser, il ne pouvait tarder plus longtemps à lui demander une réponse catégorique. Cette réponse, pleine de protestations emmiellées et dans lesquelles Alexandre témoignait le désir de multiplier ses liens avec l'empereur Napoléon, laissait les choses au même point où elles étaient après la première ouverture. Napoléon, jugeant que sa dignité et celle de la nation seraient compromises par une plus longue attente, et prenant l'initiative du refus, prêta l'oreille aux propositions du prince Schwarzemberg, qui, cherchant à aplanir toutes les difficultés, s'engageait sans que l'Empereur fût engagé. Dès lors le choix de l'archiduchesse fut arrêté dans son esprit; il convoqua un conseil privé, qu'il chargea d'examiner à laquelle des trois alliances, de la Russie, de l'Autriche ou de la Saxe, la préférence était due. Ces trois questions furent librement discutées. L'Empereur écouta avec une grande attention ce qui fut dit pour et contre, mais ne s'expliqua point; le conseil se sépara sans qu'il eût fait connaître son opinion. Le soir du même jour, Napoléon signifia son choix au ministre des Relations extérieures, et un rendez-vous fut assigné au prince Schwarzemberg, pour venir le lendemain faire l'offre de la main de l'archiduchesse. La pre-

mière dépêche du duc de Cadore au duc de Vicence, relative à la proposition de mariage, partit de Paris le 24 septembre 1809; il est vrai que, lorsqu'elle arriva, l'empereur Alexandre était absent de Saint-Pétersbourg. Le 10 janvier 1810, le duc de Vicence demanda une réponse positive dans l'espace de dix jours; le 6 février, cette réponse n'était pas donnée. L'empereur Napoléon, qu'on a représenté généralement comme un homme impatient des délais, pour lequel un projet devait être aussitôt exécuté que conçu, attendait cependant, depuis deux mois et demi, la solution d'une question capitale, et qu'il lui importait au plus haut degré de voir se décider promptement.

La princesse sur laquelle l'Empereur avait arrêté son choix est l'aînée des enfants de feu l'empereur François, qui, jusqu'en 1805, a été François II, empereur d'Allemagne. Lorsque la création de la confédération du Rhin changea l'organisation du corps germanique, il prit le titre de François Ier, empereur d'Autriche, qu'il a conservé; ce prince a été marié quatre fois. Sa première femme a été une princesse de Wurtemberg, qu'il épousa à l'âge de vingt ans, avant d'être empereur, et qu'il perdit après deux ans de mariage. Il épousa en secondes noces Marie-Thérèse, fille de Ferdinand IV, roi de Naples. Il vécut avec elle dans une union qu'entretint la similitude de leurs goûts. On voit dans les

résidences impériales, et notamment dans le parc de Laxenbourg, entre autres fabriques, de petites fermes où les nobles époux se plaisaient à oublier leur rang pour se livrer aux occupations et à tous les détails d'une habitation champêtre. L'empereur François n'a eu d'enfants que de ce second lit : Marie-Louise, ancienne impératrice des Français, est l'aînée; viennent ensuite, dans l'ordre suivant : feu l'archiduchesse Léopoldine, qui a été impératrice du Brésil; l'archiduc Ferdinand, aujourd'hui empereur; l'archiduchesse Marie-Clémentine, femme du prince Léopold de Salerne; feu l'archiduchesse Caroline, qui avait épousé le prince Frédéric de Saxe; l'archiduc François-Charles, marié à une fille du feu roi Maximilien de Bavière, du second lit, et enfin l'archiduchesse Marianne, que des bizarreries de caractère tiennent éloignée de la cour, et probablement pour toujours des liens du mariage.

La troisième femme de l'empereur François a été la princesse Marie-Louise-Béatrix d'Este, sa cousine. Elle était aimable, spirituelle et aimait la littérature. Son écrivain favori était Auguste La Fontaine, romancier allemand d'origine française, qui est regardé en Allemagne comme fondateur d'école. La nouvelle impératrice prit sur son époux, au commencement de son mariage, un grand ascendant, qui tourna un peu au détriment des frères de

l'Empereur. Elle portait aux Français une haine héréditaire. Sa mauvaise santé abrégea sa vie ; le palais impérial retentissait fréquemment des cris que lui arrachaient de violents accès de névrose. Elle mourut en 1816, à peine âgée de vingt-six ans, laissant l'empereur François veuf pour la troisième fois. On apprit avec étonnement son quatrième mariage, qui eut lieu la même année, avec la seconde fille du roi Maximilien de Bavière, du premier lit. Cette princesse avait été mariée en premières noces au roi actuel de Wurtemberg. Après son divorce, elle s'était retirée auprès de sa sœur aînée, femme du prince Eugène, ancien vice-roi d'Italie. Elle vivait dans une grande retraite, paraissant oubliée, sans prévoir que sa destinée lui ménageait une couronne impériale pour la dédommager de celle qu'elle avait perdue.

L'histoire des premières années de Marie-Louise est celle de toutes les archiduchesses autrichiennes, dont l'éducation est soumise à des règles presque invariables. Élevées sous les yeux de leurs parents jusqu'au moment de leur mariage, ces princesses vivent dans une retraite absolue, loin de la cour, avec leurs femmes et leurs domestiques, qu'elles traitent avec une bienveillante familiarité, et qu'elles admettent même à leurs jeux. Des gouvernantes dirigent leur éducation et président aux leçons données par les maîtres. L'archiduchesse

Marie-Louise a eu pour grande-maîtresse la comtesse Colloredo, et pour gouvernante la comtesse Lazanski, femme de mérite, fort attachée à son élève, qui, de son côté, l'affectionnait beaucoup. L'éducation de Marie-Louise a été très-soignée. Elle sait plusieurs langues ; elle a même appris le latin, langue familière aux Hongrois ; elle avait fait, étant encore très-jeune, des progrès dans les arts de la musique et du dessin ; elle est bonne musicienne et dessine avec goût ; elle peignait même à l'huile, et, à son arrivée en France, elle reçut des leçons de Prudhon, l'un de nos meilleurs peintres : elle a été obligée de renoncer à la peinture parce que l'odeur de l'huile et des couleurs l'incommodait.

Les précautions les plus minutieuses étaient prises pour préserver les jeunes archiduchesses des impressions qui auraient pu effleurer leur innocence. Cette intention était louable sans doute ; mais les moyens employés pour atteindre ce but n'étaient pas tous sagement conçus. Au lieu d'éloigner de ces princesses les livres contenant des passages qui pouvaient égarer ou fausser leurs idées, on avait imaginé de couper avec des ciseaux, non-seulement des pages de ces livres, mais des lignes et mêmes des mots, dont le sens était jugé équivoque ou suspect. Il devait résulter d'une censure aussi maladroitement exercée un effet contraire à celui qu'on voulait produire ; ces passages, qui fus-

sent restés inaperçus si on les eût laissés subsister, étaient interprétés de mille manières par de jeunes esprits, d'autant plus fertiles en suppositions, qu'ils étaient excités par la recherche de l'inconnu. Le dommage qu'on voulait prévenir se trouvait ainsi augmenté. D'un autre côté, il arrivait que les royales élèves n'avaient plus pour leurs livres que de l'indifférence; ces livres devenaient pour elles des corps sans âme, dépouillés qu'ils étaient, à leurs yeux, de tout intérêt, après les mutilations qu'ils avaient subies. L'archiduchesse Marie-Louise, devenue impératrice, avouait que l'absence de ces passages avait excité toute sa curiosité. Sa première pensée, lorsqu'elle était devenue maîtresse de ses lectures, avait été de rechercher, dans des exemplaires complets des livres qui avaient servi à ses études, les endroits retranchés, pour connaître ce qu'on avait voulu lui cacher. Dois-je ajouter que, dans le même esprit de bigoterie et de scrupule mal entendu, les animaux domestiques du genre mâle, dont on redoutait apparemment les instincts immodestes, étaient écartés de l'intérieur des appartements des princesses, et que les seules espèces femelles y étaient tolérées, comme présentant des idées plus pudiques. Ce système d'éducation, qui était encore pratiqué durant l'enfance de Marie-Louise, a sans doute fait place à des idées moins étroites. On a dû reconnaître qu'il ne pouvait qu'af-

faiblir les intelligences ou faire dans des têtes inexpérimentées, plus ou moins ardentes, autant de ravages que des principes corrupteurs. Ces observations ne peuvent s'appliquer qu'à l'enfance des archiduchesses; elles ont reçu, dans leur jeunesse, une éducation distinguée, et ont eu pour maîtres des professeurs choisis parmi les littérateurs et les savants les plus éclairés.

L'archiduchesse Marie-Louise, aux premières paroles qui lui furent portées de son union projetée avec Napoléon, se regarda presque comme une victime dévouée au Minotaure. Cette princesse m'a fait l'honneur de me raconter qu'elle avait grandi, sinon dans la haine, au moins dans des sentiments peu favorables à l'homme qui avait mis plusieurs fois la maison de Hapsbourg à deux doigts de sa perte, qui avait obligé sa famille à fuir de sa capitale et à errer de ville en ville au milieu de la confusion et de la consternation inséparables d'une retraite précipitée. Les jeux habituels de son frère et de ses sœurs consistaient à ranger en ligne une troupe de petites statuettes en bois ou en cire qui représentaient l'armée française, à la tête de laquelle ils avaient soin de mettre la figure la plus noire et la plus rébarbative. Ils la lardaient à coups d'épingles, et l'accablaient d'outrages, se vengeant ainsi sur ce chef inoffensif des tourments que faisait éprouver à leur famille le chef redouté

contre lequel les efforts des armées autrichiennes et les foudres du cabinet de Vienne étaient impuissants. Élevée dans les habitudes d'une obéissance passive, elle dut se résigner. Instruite à regarder les princesses autrichiennes comme des instruments de la grandeur de leur maison, et comme destinées à conjurer les orages qui la menacent, la considération du rôle qu'elle était appelée à jouer changea le cours de ses pensées. Toute idée de sacrifice disparut. Elle chercha à connaître l'homme auquel elle avait évité même de penser, parce qu'il n'éveillait en elle que des idées importunes. Ce qu'elle apprit de ses qualités privées, du bonheur dont il avait entouré Joséphine, de l'amour que lui portaient les Français, dissipa ses préventions. Elle partit de Vienne avec le désir de plaire à l'Empereur. La connaissance personnelle qu'elle prit de son caractère acheva de la subjuguer. Au moment où elle me parlait, en 1813, elle éprouvait pour l'Empereur une véritable affection, et s'attachait sincèrement à son sort. Son rêve était de pouvoir aller un jour avec lui visiter sa famille et revoir les délicieux environs de Vienne, où les souvenirs de son enfance la reportaient souvent.

II

Anxiété de l'impératrice Joséphine. — La glace est rompue. — Sentiments généreux de Napoléon pour Joséphine. — Portrait de cette princesse. — Belle conduite de ses enfants. — Anecdote concernant mademoiselle Despaux. — Causes de nullité du premier mariage civil de Napoléon. — Scène d'adieux. — L'Empereur à Trianon. — Son retour à Paris. — Signature de l'acte des fiançailles avec l'archiduchesse Marie-Louise. — Aménité des journaux anglais. — Réflexions. — Lettre autographe de Napoléon à l'empereur d'Autriche. — Visite du roi et de la reine de Bavière. — Envoi du prince de Wagram à Vienne, comme ambassadeur extraordinaire. — Dispositions prescrites par Napoléon. — Réception de l'ambassadeur à Vienne. — Mariage civil et religieux à Vienne. — Distinction inusitée avec laquelle l'ambassadeur est traité. — Départ de la nouvelle Impératrice pour la France. — Regrets des Viennois. — Voyage de l'Impératrice à travers l'Allemagne. — Cette union ne rétablit pas la bonne intelligence entre les deux États.

Il y avait environ huit jours que le ministre des Relations extérieures avait écrit confidentiellement au duc de Vicence, notre ambassadeur à Pétersbourg, pour le charger de faire à l'empereur Alexandre la première ouverture relative au mariage, lorsque Napoléon se décida à rompre le silence envers l'impératrice Joséphine. Depuis l'insinuation que Fouché avait faite à cette princesse en-

viron deux ans auparavant, quoique cet audacieux brouillon eût été publiquement désavoué, l'Impératrice ne pouvait se dissimuler que tôt ou tard elle paierait par la perte de son rang le malheur de n'avoir pas donné d'enfants à Napoléon. C'était le texte habituel de ses entretiens, soit avec moi, de qui elle espérait tirer quelque lumière, soit avec les personnes auxquelles elle pouvait parler avec confiance. Mais après l'arrivée de l'Empereur à Fontainebleau, où il était descendu à son retour de la campagne de Wagram, de nouveaux indices avaient changé ses soupçons en certitude, et lui faisaient présager une explosion prochaine. Une froideur inaccoutumée, l'interruption des communications, qui jusque-là étaient restées ouvertes entre leurs appartements; la rareté et la brièveté des moments que lui accordait l'Empereur; quelques orages passagers, suscités par les plus légers prétextes, qui troublaient ce ménage ordinairement si paisible; l'arrivée successive des souverains alliés, dont elle cherchait à interpréter la présence: tout cela lui causait les plus vives alarmes. L'excès de sa préoccupation la ramenait sans cesse à moi. Je n'avais que des réponses évasives à lui donner. Mon rôle devenait embarrassant; et pour échapper à ses questions, j'étais obligé de l'éviter. Mais cette persévérance à me soustraire à ce que j'ose appeler ses obsessions, lui paraissait plus significative que des

paroles. Son anxiété était portée au comble. Elle n'osait aborder ce sujet brûlant quand elle pouvait retenir un moment l'Empereur, de peur qu'un fatal arrêt ne vînt à tomber de sa bouche. Cet état était trop violent pour durer longtemps : il avait jeté dans leurs rapports journaliers une contrainte qui était pour tous deux un supplice intolérable. Enfin, l'Empereur n'y put plus tenir; et un soir, après un repas des plus tristes et des plus silencieux, il rompit la glace. On peut se figurer la douleur et le désespoir que fit éclater l'impératrice Joséphine, quand toute espérance lui fut enlevée. Napoléon, déchargé d'un poids insupportable, fut profondément ému d'un chagrin qu'il causait; et, depuis ce moment, il ne cessa de l'entourer des soins les plus tendres, et de lui prodiguer des consolations que Joséphine, dans son accablement, écouta avec indifférence, mais dont elle finit par être touchée. Napoléon fit appeler ses enfants, Hortense et Eugène, leur recommanda leur mère, et les assura de la continuation de son affection paternelle et de sa protection. Quand les premiers transports de sa douleur furent calmés, Joséphine envisagea son sacrifice avec une force de caractère qu'on n'aurait pas soupçonnée en elle; elle se résigna à un malheur sans remède. Dès ce moment, elle ne parut plus à la cour; elle fut cependant obligée de quitter la retraite qu'elle s'était imposée pour assister, dans une

tribune, au *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame pour la paix de Vienne, et d'accompagner l'Empereur à l'Hôtel-de-Ville, à la fête que la ville de Paris donna à cette occasion; mais, à l'exception de ces deux circonstances, elle passa, retirée dans son appartement, les quinze jours qui s'écoulèrent entre le moment où la cruelle révélation lui avait été faite et le jour où le divorce fut prononcé. Quelque pénibles que ces quinze jours dussent être pour tous deux, ils parurent néamoins courts à Joséphine, qui ne pouvait s'accoutumer à l'idée de perdre son rang d'impératrice régnante, et surtout de se séparer de l'Empereur, qu'elle aimait véritablement. L'Empereur adoucit les derniers moments de leur union par les prévenances et les égards les plus affectueux. Il s'occupa de son avenir, lui donna des conseils, et alla au-devant de tous ses désirs. Joséphine avait en elle un attrait irrésistible; elle n'était pas régulièrement belle, mais elle avait *la grâce, plus belle encore que la beauté*, selon notre bon La Fontaine. Elle avait le mol abandon, les mouvements souples et élégants et la gracieuse négligence des créoles. Son humeur était toujours égale; elle était douce et bonne, affable et indulgente avec tout le monde sans acception de personnes. Elle n'avait ni un esprit supérieur ni beaucoup d'instruction, mais son exquise politesse, son grand usage du monde et de la cour et de leurs innocents

artifices, lui faisaient toujours trouver à commandement ce qu'il y avait de mieux à faire ou à dire.

L'Empereur l'avait beaucoup aimée, et conservait pour elle un sentiment d'affection qu'avaient fortifié l'habitude et ses attachantes qualités; on eût dit qu'elle était née pour le rôle que lui avait imposé l'élévation du rang où elle était montée avec lui. Associée à sa fortune, elle l'avait secondé par l'ascendant de sa douceur et de sa bonté; elle avait épousé sa gloire autant que sa personne. Quoique entièrement étrangère à la politique et aux affaires du Gouvernement, elle avait concilié à Napoléon, autant qu'il était en son pouvoir, la faveur des partis. Elle aimait le luxe et la dépense, plus peut-être que n'aurait dû le permettre son humeur bienfaisante; car elle était souvent, à cause de cela, dans l'impuissance de la satisfaire, quoique, dans plusieurs circonstances, Napoléon eût généreusement réparé les suites de sa trop grande facilité.

C'est le lieu peut-être de parler d'un fait qui a été travesti dans une intention malveillante ou peut-être sans intention. L'Empereur, traversant un jour le salon bleu à Saint-Cloud, y trouva une femme d'un remarquable embonpoint, qui s'approcha de lui aussi vivement que son obésité le lui permettait, en proférant quelques mots que l'émotion causée par la vue de l'Empereur rendait inintel-

ligibles. L'Empereur, ayant demandé son nom, apprit qu'elle était mademoiselle Despaux, marchande de modes qui, quoique mariée à un M. Hix, avait conservé le nom sous lequel elle était connue dans le commerce. Il s'indigna de voir que, malgré ses ordres formels et répétés de n'admettre au palais aucun des marchands qui venaient exploiter la facilité de l'impératrice Joséphine, une marchande de modes eût osé s'introduire dans les appartements, et se présenter à sa vue. Il fait à l'instant appeler l'officier de garde, et lui ordonne de mettre mademoiselle Despaux à la porte. L'officier transmet cet ordre à deux gendarmes d'élite de planton, qui reconduisent cette femme à pied jusqu'au bas de la rampe qui du pont de Saint-Cloud conduit au château. La pauvre mademoiselle Despaux, à laquelle l'excès de son embonpoint permettait à peine de marcher, arrivée au bas de la rampe, demanda la permission de monter dans sa voiture qui l'attendait, parce qu'elle était à bout de ses forces; mais on ne le lui permit pas. Arrivée sur la route de Paris, elle demanda où on la conduisait. A la Force, lui répond-on. Peut-être l'officier, quand l'Empereur avait ordonné que mademoiselle Despaux fût mise à *la porte*, avait-il entendu à *la Force*. A ce mot, mademoiselle Despaux est saisie d'une violente attaque de nerfs; son mari, qui l'accompagnait, se désolait de l'état de sa femme, lorsque arrive un ex-

près qui enjoint aux gendarmes de la laisser libre. Le général Duroc, apprenant la rigueur exercée envers mademoiselle Despaux, en avait rendu compte à l'Empereur qui, courroucé de la fausse interprétation donnée à son ordre, l'avait chargé de faire mettre aussitôt mademoiselle Despaux en liberté, en blâmant amèrement le dangereux excès de zèle des exécuteurs de ses volontés. On peut juger par ce récit de l'erreur de ceux qui ont dit que l'Empereur avait fait renfermer cette marchande de modes à Bicêtre, où elle avait expié pendant huit jours le tort de s'être présentée à lui, en violant une consigne qu'il avait imposée.

L'impératrice Joséphine mettait dans sa manière d'obliger ou de reconnaître un service, un charme et une délicatesse qui lui gagnaient les cœurs. Elle montra dans son malheur une résignation qui ne se démentit pas; ce qui aggravait le poids de sa peine, c'était l'inflexible nécessité de se séparer de l'Empereur, mais elle ne fut jamais négligée par lui. Le prince Eugène et la reine Hortense firent preuve en cette occasion d'une noblesse de sentiments et d'une dignité qui les honorent; ils furent parfaits de dévouement; ils soutinrent le courage de leur mère, et surent allier avec la tendresse qu'ils lui portaient ce qu'ils devaient à leur père adoptif. La reine Hortense avait été mandée aux Tuileries; elle y arriva au moment où l'Empereur venait de

reconduire, ou plutôt d'aider à transporter Joséphine chez elle. En l'accompagnant jusqu'à la porte de l'appartement de sa mère, l'Empereur lui disait : « Allons, ma fille, du courage. — Oh! sire, j'en « ai, » répétait-elle ; et ces mots avaient peine à se faire passage à travers ses pleurs et ses sanglots.

Le prince Eugène m'a raconté à Vienne que dans la première entrevue qu'il avait eue avec sa mère, en présence de l'Empereur, après que le divorce eût été décidé, l'impératrice Joséphine avait demandé pour son fils la couronne d'Italie; que ne voulant rien tenir que des bontés de l'Empereur et de son libre arbitre, et craignant que cette faveur ne fût considérée comme le prix du divorce de sa mère, il avait prié cette dernière de ne pas insister; et que l'Empereur, touché de cette retenue, l'avait assuré qu'il avait raison de s'en rapporter à sa tendresse pour lui.

Un sénatus-consulte avait déclaré dissous le mariage de Napoléon avec l'impératrice Joséphine. Après quelques explications, l'officialité de Paris annula le lien religieux. L'acte civil de ce premier mariage contenait des causes de nullité qui auraient suffi pour autoriser sa rupture; mais l'idée de faire usage de ces moyens, qui auraient blessé la dignité de l'Empereur, ne se présenta pas même à son esprit. Les deux témoins avaient été M. Calmelet, ami de la famille Beauharnais, et le capitaine Lemarrois,

aide-de-camp du général Bonaparte. Ce dernier n'était pas majeur; né en 1776, il comptait à peine vingt ans en 1796, époque du mariage. L'âge des deux époux n'avait pas été exactement énoncé; il avait été procédé à l'acte civil avec une irrégularité qu'excusait le laisser-aller de l'époque; la production des actes de naissance ne fut pas exigée, ou bien ces actes furent examinés très-superficiellement; le général Bonaparte y figurait comme étant né le 5 février 1768, quoiqu'il fût réellement venu au monde le 15 août 1769. C'est sans doute ce qui a fait supposer à quelques biographes que Napoléon était né avant la réunion de la Corse à la France. L'énonciation de cette date était-elle l'effet d'un oubli ou de l'incurie de l'homme d'affaires du général Bonaparte, ou le général avait-il le désir, en se vieillissant de dix-huit mois, de se rapprocher de l'âge de madame de Beauharnais, qui, de son côté, faisait un pas vers le sien? La date du 5 février n'est celle de la naissance d'aucun de ses frères.

A l'issue de la triste cérémonie qui délia des nœuds que la fécondité de Joséphine aurait rendus aussi durables que leur vie, l'ex-Impératrice descendit dans son appartement, et l'Empereur rentra dans son cabinet, triste et silencieux; il se laissa tomber sur la causeuse où il s'asseyait habituellement, dans un état d'abattement complet. Il y resta

quelques moments, la tête appuyée sur sa main, et, quand il se leva, sa figure était bouleversée. Les ordres de départ pour Trianon avaient été donnés d'avance. Quand on vint l'avertir que ses voitures étaient prêtes, il prit son chapeau, et me dit : « Me- « neval, venez avec moi. » Je le suivis par le petit escalier tournant qui, de son cabinet, communiquait avec l'appartement de l'Impératrice. Cette princesse était seule et paraissait livrée aux plus douloureuses réflexions. Au bruit que nous fîmes en entrant, elle se leva vivement et se jeta en sanglotant au cou de l'Empereur, qui la serra contre sa poitrine en l'embrassant à plusieurs reprises; mais, dans l'excès de son émotion, elle s'était évanouie. Je m'empressai de sonner pour appeler du secours. L'Empereur, voulant éviter le renouvellement du spectacle d'une douleur qu'il n'était pas en son pouvoir de calmer, déposa l'Impératrice dans mes bras dès qu'il vit qu'elle commençait à reprendre ses esprits, me recommanda de ne pas la quitter, et se retira rapidement par les salons du rez-de-chaussée, à la porte desquels sa voiture l'attendait. Joséphine s'aperçut aussitôt de la disparition de l'Empereur; ses plaintes et ses sanglots redoublèrent. Ses femmes, qui étaient entrées, la déposèrent sur un canapé, où elles lui donnèrent les premiers soins. Dans son trouble, elle m'avait pris les mains en me recommandant vivement de dire à l'Empereur

de ne pas l'oublier, et de l'assurer d'un attachement qui survivrait à tout événement. Elle me fit promettre de lui donner de ses nouvelles à mon arrivée à Trianon, et de veiller à ce qu'il lui écrivît. Elle avait de la peine à me laisser partir, comme si mon éloignement allait rompre le dernier lien par lequel elle tenait encore à l'Empereur. Je la quittai, ému d'une douleur si vraie et d'un attachement si sincère; j'en fus profondément attristé pendant toute ma route, et je ne pouvais m'empêcher de déplorer les rigoureuses exigences de la politique, qui brisaient violemment les liens d'une affection éprouvée pour imposer une autre union, n'offrant que des chances incertaines.

Arrivé à Trianon, je rendis compte à l'Empereur de ce qui s'était passé après son départ, et je m'acquittai des commissions dont j'étais chargé; il était encore sous l'impression des scènes de la journée. Il s'étendit sur les qualités de Joséphine et sur la sincérité des sentiments qu'elle lui portait; il la regardait comme une amie dévouée; il a toujours en effet conservé d'elle un souvenir affectueux; une lettre alla dès le soir même consoler sa solitude. Apprenant par ceux qui allaient la voir à la Malmaison, qu'elle était triste et qu'elle pleurait souvent, il lui écrivit de nouveau pour se plaindre tendrement de son manque de courage, et lui dire toute la peine qu'il en ressentait.

L'Empereur passa huit jours à Trianon dans un désœuvrement inaccoutumé, cherchant des distractions dans l'exercice de la chasse à courre et à tir. Il alla voir à la Malmaison celle qui, peu de jours auparavant, était encore sa compagne; et la veille de son départ pour Paris, il voulut la recevoir à dîner à Trianon avec sa fille, la reine Hortense. S'étant aperçu à la Malmaison que cette habitation n'était pas suffisamment garantie contre la rigueur de l'hiver, il lui permit de venir attendre à l'Élysée, à Paris, que les arrangements nécessaires fussent terminés. L'arrivée imminente de la nouvelle Impératrice l'obligea à partir peu de temps après pour Navarre.

Les affaires ramenèrent l'Empereur à Paris; il s'étonna de la solitude du palais que n'animait plus la présence de Joséphine; il y fit un séjour de trois mois environ, attendant l'issue des négociations entamées à Pétersbourg, faisant signer l'acte de ses fiançailles avec l'archiduchesse Marie-Louise par le duc de Cadore et par le prince Schwarzemberg, expédiant à Vienne comme ambassadeur extraordinaire le prince de Neufchâtel, pour épouser en son nom l'archiduchesse, faisant des courses à la Malmaison, allant passer deux jours à Grignon chez le maréchal Bessières, deux jours à Rambouillet, et faisant partir à son retour la reine Caroline, sa sœur, avec un service d'honneur, pour aller re-

cevoir l'auguste fiancée à la frontière autrichienne. Après avoir pourvu à tout, et prescrit toutes les dispositions nécessaires, il partit lui-même pour Compiègne, où il attendit l'arrivée de sa nouvelle compagne.

Pendant qu'il était occupé de ces soins, il reçut un jour, par des smoglers, un paquet de journaux anglais que lui adressait le ministre de la Police. Avant de les envoyer au bureau de traduction, il me chargea de les parcourir, en me désignant l'article Paris. Quel fut son étonnement et le mien d'y lire que Bonaparte, étant assis un soir dans son cabinet, avait appelé un jeune secrétaire nommé Meneval, dans lequel il avait, ajoutait-on, toute confiance, pour qu'il l'éclairât pendant qu'il lisait une dépêche; que celui-ci avait approché la lumière qu'il tenait à la main si près de la tête de Bonaparte, que le feu avait pris à ses cheveux; que Bonaparte, voyant dans cette action un attentat contre sa vie, avait saisi un pistolet qui ne le quittait pas, et l'avait déchargé à bout portant sur le secrétaire, qu'il avait étendu roide mort.

On disait plus loin, entre autres gentillesses de ce genre, que s'étant emporté sur un léger prétexte contre M. Maret, secrétaire d'État, il s'était rué sur lui, l'avait renversé, et, le saisissant par les cheveux, l'avait traîné sur le parquet; que bientôt, honteux de son emportement, il lui avait

ordonné de se rasseoir, et lui avait dicté un décret qui lui accordait une dotation d'une partie considérable de bois. A l'époque du projet de descente en Angleterre, on avait répandu sur tous les points de la côte un signalement de Bonaparte, hideux et ridicule au physique comme au moral, que les journaux anglais avaient imprimé en gros caractères. Tels étaient les honteux moyens par lesquels on abusait les cockneys de l'Angleterre.

Les échos de la presse anglaise et les salons du faubourg Saint-Germain répétaient ces contes absurdes sur les manières brutales qu'ils attribuaient à Napoléon, non-seulement envers les personnes qui l'approchaient, mais envers d'honorables étrangers, et jusque envers la personne sacrée du souverain pontife. Le temps, qui fait justice des erreurs et de la mauvaise foi, a réduit à leur juste valeur ces méprisables inventions, indignes d'ennemis loyaux. Dans ses moments de plus grand mécontentement, Napoléon n'est jamais sorti des bornes de la décence; autant il montrait de dignité, autant il se faisait respecter dans ses audiences publiques et dans les circonstances solennelles, autant il était doux, familier, et même d'une vivacité franche et gaie dans l'intimité. Une bienveillance active, qui partait toujours du cœur, quelque modification qu'elle reçût dans son exercice, se répandait sur les siens, sur ses ministres, sur ses

officiers et sur les gens de sa domesticité. Combien de fois ses dons et ses grâces ont-ils été chercher les uns et les autres au moment où ils s'y attendaient le moins!

Quoique les lettres échangées entre souverains dussent être autographes, la difficulté qu'éprouvait l'Empereur d'écrire lisiblement avait fait admettre tacitement que les lettres de sa correspondance avec eux seraient écrites de la main d'un secrétaire; mais à cause de la circonstance extraordinaire de son mariage, il voulut écrire de sa main à son futur beau-père; ce fut une grande affaire pour lui. Enfin, après s'être beaucoup appliqué, il parvint à écrire une lettre à peu près lisible; seulement il me prescrivit de rectifier, sans que mes corrections fussent trop visibles, les caractères défectueux, comme de fermer les E, et de mettre les points sur les I. Je remplis de mon mieux mon rôle de répétiteur, et je fis partir, à l'adresse de *Sa Majesté monsieur mon frère, l'empereur d'Autriche,* une missive qu'il aura pu lire couramment, et qui lui aura peut-être fait penser que son gendre n'écrivait pas trop mal quand il le voulait; mais il aura ignoré la peine que cela lui avait coûté.

Je me souviens que le roi et la reine de Bavière étant venus dans la journée chez l'Empereur, désirèrent voir l'appartement destiné à la nouvelle Impératrice. Napoléon, les traitant avec une fami-

liarité qui convenait tout à fait au roi, voulut leur épargner la peine de sortir du salon où il les avait reçus, pour gagner, par le grand escalier, le rez-de-chaussée, où se trouvait l'appartement de l'Impératrice. Il fit traverser son cabinet aux souverains bavarois, et les engagea dans le petit escalier tournant qui communiquait avec cet appartement. On avait cessé d'entretenir de la lumière dans cet escalier, parce que l'appartement n'était pas habité. Il était en même temps si étroit, que la corpulence du roi de Bavière y était mal à l'aise et l'obligeait à se tourner de côté. L'obscurité qui y régnait excita quelque surprise; mais lorsqu'on parvint au bas de l'escalier, il se trouva, pour comble de malheur, que la porte était fermée. L'embarras fut grand. Je précédais Leurs Majestés, l'Empereur me suivait, ensuite la reine, et enfin le roi. L'Empereur avait l'air de les avoir attirés dans un guet-apens, et si nous avions été dans le Moyen-Age, les idées les plus sinistres seraient venues au roi et à la reine. Le roi de Bavière s'écria que si l'on savait dans quelle situation l'empereur Napoléon se trouvait avec ses hôtes, on serait bien étonné. Enfin, nous en fûmes quittes pour remonter dans un ordre inverse; et la visite de l'appartement de l'Impératrice fut remise à un autre jour. Ce petit événement avait laissé des traces dans l'esprit du roi, car il me fit l'honneur de m'en parler assez longtemps après,

disant qu'il avait envie de rire toutes les fois qu'il y pensait.

Le projet de contrat avait été envoyé à l'ambassadeur de France à Vienne, accompagné de pleins pouvoirs pour signer la convention diplomatique. L'ambassadeur était le comte Otto, négociateur des préliminaires de la paix d'Amiens et ministre de France à Munich pendant la guerre de 1805; dans l'accomplissement de ces missions, son zèle avait été récompensé par des éloges, dont Napoléon n'était pas prodigue. Quelques difficultés suscitées par les scrupules de l'empereur d'Autriche et de l'archevêque de Vienne sur la validité du divorce de Napoléon furent facilement levées par ses soins. L'empereur d'Autriche signa, le 16 février, le contrat de mariage, et le 27, M. Otto en échangea les ratifications avec M. de Metternich.

L'Empereur avait prescrit lui-même les dispositions relatives à son mariage. Il envoya à M. Otto l'état des présents à faire au moment de la remise de l'archiduchesse à Braunau. Ils étaient pareils à ceux qu'avait faits Louis XV, lors de la remise de la dauphine à Strasbourg. Il voulut que tout se fît avec magnificence. Il exprima le désir que si c'était un frère de l'archiduchesse qui dût épouser cette princesse en son nom, ce fût le prince impérial; que si la minorité du fils de l'empereur était un obstacle, ce fût le prince Charles; du reste, il ajouta qu'il

s'en rapportait au choix que ferait l'empereur d'Autriche. Il envoyait en même temps la composition de la maison de la nouvelle Impératrice, et l'itinéraire qui devait être suivi. Il expédiait aussi le comte Anatole de Montesquiou, l'un de ses officiers d'ordonnance, chargé de porter son portrait à l'archiduchesse, d'assister au mariage, et de lui rapporter la première nouvelle de sa conclusion.

Le prince de Neufchâtel et de Wagram, envoyé à Vienne avec le caractère d'ambassadeur extraordinaire, trouva à l'extrême frontière le prince Paul Esterhazi, qui avait été chargé d'aller le recevoir et de le conduire au palais impérial, dans l'une des ailes duquel il fut logé. Il fit son entrée à Vienne en traversant un pont jeté sur les ruines des remparts que l'armée française avait fait sauter dans la dernière guerre en se retirant. De tels adieux avaient démontré le peu de confiance qu'avait Napoléon dans les sentiments de l'Autriche, et la triste prévoyance d'une nouvelle guerre, qui pourrait le ramener une troisième fois à Vienne. L'ambassadeur fut conduit, le jour de son entrée, à l'audience de l'empereur, pour faire la demande solennelle de la main de l'archiduchesse; il fut traité avec une distinction inaccoutumée. La journée du lendemain fut occupée par la remise au prince Charles des pouvoirs de l'empereur Napoléon pour épouser en son nom l'archiduchesse. Le surlendemain, 9 mars,

l'archiduchesse renonça solennellement, selon l'usage, à la succession impériale, et prêta serment. Le soir du même jour, la signature de l'acte civil du mariage eut lieu avec solennité dans les grands appartements du palais, et la remise des 500,000 fr., montant de la dot, fut faite à l'ambassadeur en rouleaux de ducats d'or renfermés dans une cassette.

Le 11 mars, fut célébrée la cérémonie religieuse du mariage, dans l'église des Augustins. Cette cérémonie fut suivie d'un banquet impérial; l'ambassadeur y prit place. Il fut dérogé, en cette circonstance, au cérémonial de la cour de Vienne, qui n'admet les ambassadeurs à la table de l'empereur que dans de très-rares occasions, comme au mariage d'une archiduchesse; mais alors ils quittent la table au dessert, et se confondent dans la foule des seigneurs qui sont admis dans la salle du banquet. On ne manqua pas de rappeler à cette occasion qu'au mariage du dauphin de France avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, le marquis de Durfort, ambassadeur de France, ne fut pas invité au banquet, pour qu'il ne s'élevât pas de contestation avec le duc Albert de Saxe-Teschen (1), qui y

(1) Ce prince avait été gouverneur des Pays-Bas; il avait assiégé Lille en 1792. On assurait alors que l'archiduchesse Marie-Christine, son épouse, avait mis le feu à l'un des mortiers qui servaient au bombardement de cette place.

assistait. Le même duc Albert de Saxe, auquel l'âge réservait le spectacle si nouveau pour lui d'un trône roturier relevé en France sur les ruines de l'ancien, et sur lequel allait s'asseoir une autre archiduchesse, s'abstint de se présenter au banquet qui fut donné pour le mariage de Napoléon avec Marie-Louise. On en donna pour raison le désir d'accorder une distinction particulière à l'ambassadeur de l'empereur des Français.

Le lendemain, le prince de Wagram reçut l'archiduc palatin et l'archiduc Antoine, frères de l'empereur, qui vinrent prendre congé de l'ambassadeur, et lui porter les derniers adieux de la famille impériale. Autre dérogation à l'étiquette. Ces concessions, dont j'aurais pu multiplier les exemples, faites par une cour scrupuleusement attachée aux formes, montrent combien on tenait, à Vienne, à être agréable à l'empereur Napoléon ; elles peuvent servir aussi à faire connaître le soin qu'avait ce dernier de ne pas laisser déchoir, en sa personne, la dignité de la nation qu'il représentait. Pour s'assurer qu'on avait accordé à son ambassadeur tout ce qu'il avait droit d'exiger, il chargea une commission de maîtres de cérémonies de lui faire un rapport d'après lequel il pût juger si aucun tort n'avait été fait au caractère déployé à Vienne par le prince de Neufchâtel. Il eut lieu d'être satisfait

du compte qui lui fut rendu. Effectivement, jamais envoyé extraordinaire n'avait été traité avec autant d'égards, n'avait eu un cortége aussi brillant, et n'avait reçu, ainsi que sa suite, de présents plus honorables. Le jour de la signature du contrat de mariage, il avait reçu le portrait de l'empereur d'Autriche, entouré de diamants, suspendu au collier de l'ordre de la Toison-d'Or. Ainsi les signes extérieurs d'adhésion ne manquèrent pas de la part de la cour de Vienne; on sut cacher sous des dehors trompeurs le mécontentement secret qu'on éprouvait. Si quelqu'un fut de bonne foi, ce fut peut-être le seul empereur François.

Le 14, la nouvelle Impératrice, après avoir reçu les adieux de sa famille, fut conduite à sa voiture par l'archiduc Charles; elle prit congé du peuple de Vienne, dont les bénédictions se mêlaient au bruit des cloches et du canon. Pour la première fois, des drapeaux tricolores étaient arborés aux fenêtres, et la garde impériale autrichienne jouait des airs militaires français, sans doute pour attirer la pensée de l'Impératrice vers sa nouvelle patrie, et la distraire du regret de celle qu'elle quittait. Quand elle eut franchi la porte du Burg, une décharge d'artillerie des remparts l'annonça à la ville de Vienne. L'empereur son père l'avait devancée à Saint-Polten, où elle coucha, pour voir encore une fois sa fille chérie. Je passe les détails de sa ré-

ception à Braunau et de ses séjours à Munich, à Stuttgard, à Carlsruhe, où elle fut accueillie avec les plus grands honneurs par les souverains des pays qu'elle traversa.

Malgré les témoignages de déférence et les apparences de cordialité de la cour de Vienne, malgré les fréquents rapports qui s'établirent entre les deux familles après l'arrivée de l'Impératrice en France, la réconciliation ne fut pas sincère de la part de l'aristocratie et de la nation autrichienne; les regrets ne tardèrent pas à suivre le départ de Marie-Louise. Le peuple de Vienne, à l'instigation des agents russes et anglais, s'attroupa sur les places publiques et dans les rues, et fit entendre des plaintes sur le sacrifice qu'on avait, disait-il, exigé de son empereur; on déplorait le sort de sa fille, livrée à un homme qui l'accablerait de mauvais traitements, et on se plaignait de l'humiliation qui en rejaillirait sur l'empire d'Autriche. L'autorité fut obligée de sévir contre ces rassemblements. M. de Metternich prit occasion de ces manifestations pour faire sentir qu'elles devaient être un avertissement de ne pas pousser trop loin les exigences; il faisait allusion à quelques conditions du dernier traité qui n'étaient point encore exécutées, ajoutant que l'empereur préférait renoncer au bienfait de la paix que de s'exposer à perdre une popularité qui avait soutenu son cou-

rage dans l'adversité. Cette espèce de menace ne pouvait qu'indisposer un vainqueur à la modération duquel l'empereur François avait dû la conservation de sa couronne; elle ne devait pas au moins le porter à resserrer les liens d'une amitié qui débutait si mal. Napoléon se plaignit de la confiance accordée à des conseillers qui faisaient profession d'être ses ennemis, et demanda leur éloignement. Les uns, au contraire, furent maintenus, d'autres furent rétablis dans des emplois dont ils avaient été dépossédés au moment du mariage, pour plaire à la France. Napoléon usa de représailles en maintenant un décret rendu à l'ouverture de la campagne, qui prescrivait des mesures rigoureuses contre les individus nés dans les anciennes ou dans les nouvelles provinces de France, employés au service d'Autriche, et qui ne rentreraient pas dans un délai fixé. L'irritation qui résulta de ces mesures réciproques, et que l'Empereur ne voulut pas pousser plus loin pour le moment, l'engagea à accorder une amnistie, à la condition que ces individus rentreraient avant le 1er juillet 1811. Une convention même leva le séquestre apposé sur les biens de ceux qui étaient nés dans les provinces de la confédération du Rhin, nommément sur les propriétés du prince Schwarzemberg et du comte de Metternich. Plus tard, il accorda des autorisations individuelles de servir en

Autriche ; mais les décrets ne furent pas révoqués, ils restèrent en réserve, destinés à recevoir leur application, si des manifestations hostiles forçaient l'Empereur à les faire revivre.

III

Coup d'œil rétrospectif sur la guerre qui a précédé l'alliance avec l'Autriche. — Réflexions à ce sujet. — Projets de la coalition. — Le comte Pozzo di Borgo.

La paix de Vienne et même le mariage étaient donc loin d'avoir rétabli la bonne intelligence entre les deux cabinets. L'Autriche était humiliée, mais non abattue; elle courbait la tête, mais attendait, avec les mêmes sentiments de haine, l'occasion de prendre sa revanche. En signant la paix, en s'unissant par une alliance, les deux partis se tenaient en mesure de continuer la guerre. L'empereur était parti de Vienne deux jours après la signature du traité, avec quelque doute sur sa ratification; il était allé l'attendre d'abord à Passau, et ensuite à Munich, décidé à ne pas s'éloigner davantage avant d'avoir appris que cet échange était consommé. Il avait prescrit qu'on se servît de pavillons pour l'en informer. Si les ratifications étaient échangées, on

devait arborer un pavillon blanc; en cas de discussion, ce serait un pavillon rouge, qui resterait constamment arboré. Le comte Stadion, l'un des chefs les plus passionnés du parti de la guerre, avait été remplacé par le comte de Metternich. La retraite de ce ministre paraissait être un sacrifice fait au désir de la paix; mais si le ministre était changé, le système politique ne l'était pas. Une oligarchie toute-puissante gouverne le cabinet de Vienne. Cette oligarchie tient dans ses mains toutes les branches de l'administration; elle est la conservatrice des traditions politiques de cette cour, qui survivent à tous les événements; elle a plus ou moins d'influence, selon le caractère du souverain. La maison d'Autriche, fondée par un simple gentilhomme, qui ne s'est élevée que par des alliances et avec le concours de la noblesse, propriétaire des deux tiers du territoire, a toujours été tenue en tutelle par cette oligarchie. Des trois cents familles qui la composaient, la très-grande majorité a recherché les faveurs de la cour, et s'est dévouée au premier ministre. Au premier rang sont les Lichtenstein, les Stadion, les Schwarzemberg, les Esterhazi, les Lobkowitz, etc. L'impulsion des esprits vers l'émancipation affaiblit peu à peu l'influence de cette oligarchie; un prince fort la détruirait tout à fait. L'union matrimoniale, qui aurait dû être un gage de réconciliation, était un de ces

moyens familiers à la politique autrichienne pour conjurer l'orage, couvrir ses desseins et endormir ses ennemis, comme elle l'avait fait avant la guerre de 1809, protestant de ses intentions pacifiques, niant ses armements, mais guettant une occasion favorable. L'un des chefs de l'oligarchie, le prince Schwarzemberg, a formulé cette pensée en disant, en 1813 : « La politique a fait le mariage; la poli-« tique peut le défaire. »

Aujourd'hui que la ruine de l'Empire, but constant des efforts de la coalition, est consommée, que les aveux des cabinets, les récits des écrivains et le temps ont levé bien des voiles, on peut juger de la part patente et de la part cachée que chaque puissance a prise à cette œuvre; on peut, avec connaissance de cause, jeter un regard rétrospectif sur les circonstances qui ont présidé à la levée de boucliers de l'Autriche en 1809. Dans cette guerre, la coalition avait agrandi ses combinaisons; loin de se décourager, elle avait profité de ses fautes et de la longanimité du vainqueur. Depuis 1792, elle se présentait dans chaque lutte contre la France séparément; les défaites de l'Autriche en 1800, de l'Autriche et de la Russie en 1805, celles qu'essuyèrent la Prusse et la Russie en 1806 et 1807, l'ont portée à embrasser un plan plus vaste. Dès 1808, l'Autriche, laissée puissante encore, avait réparé ses pertes; elle organisa sourdement ses levées en

masse; des intelligences secrètes rapprochèrent les cours de Berlin et de Pétersbourg. La Prusse était bien abaissée, mais son système militaire lui permettait de tripler rapidement son armée. Une visite du roi et de la reine de Prusse à l'empereur Alexandre, après son retour d'Erfurth, eut pour but secret de s'entendre sur les moyens présents et futurs de nuire à *l'ennemi commun*. Ce fut le renouvellement du serment prêté en 1805 sur le tombeau du grand Frédéric. La conduite de la Russie dans la guerre de 1809 et les motifs de son inaction sont aujourd'hui connus par les aveux du colonel Boutourlin (pages 35, 36 et 37 de l'*Histoire militaire de la campagne de Russie*, en 1812). Les bandes du duc de Brunswick-Oels, de Schill, de Katt, de Dornberg et autres furent organisées; les sociétés secrètes furent formées ou reçurent une nouvelle extension; la proclamation de la guerre dirigée contre *un seul homme* fut renouvelée; des écrits mensongers provoquèrent de nouveau les peuples au soulèvement et à la révolte. Des agents chargés de susciter des ennemis à la France, et de pervertir l'opinion, parcoururent l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal et l'Italie, flattant les peuples de cette dernière contrée de la perspective d'une patrie italienne indépendante de l'étranger. Ils s'adressaient en France aux hommes de tous les partis, aux royalistes comme aux républicains; ils

exploitaient l'esprit remuant d'un personnage tristement fameux, tandis qu'un autre personnage participait sourdement à ces manœuvres, et travaillait, dans un but non moins hostile, à gagner la confiance de l'étranger. Ils pénétraient dans les grands corps de l'État; ils s'insinuaient même dans les armées, où ils semaient le découragement et la lassitude de la guerre. Des dépôts d'armes et de munitions étaient rassemblés dans les possessions anglaises ou dans les îles et sur les points soumis à l'influence britannique, dans le voisinage du continent. Une grande expédition portant une armée de quarante mille hommes était préparée dans les ports d'Angleterre; sa destination était tenue secrète. De ces combinaisons devait sortir une guerre générale dont l'Autriche donnerait le signal; c'eût été le prélude de la huitième coalition, dans laquelle les ennemis cachés auraient pu enfin se montrer à découvert. En effet, en 1809, si les ennemis actifs étaient les Anglais, les Autrichiens, les Espagnols et les Portugais, les ennemis passifs, mais secrètement préparés à profiter des événements, étaient les Prussiens et les Russes. On peut y joindre les princes de la confédération du Rhin, qui auraient été entraînés, si l'armée autrichienne avait pu faire une pointe dans leurs États.

Ce tableau rapide du plan secret de la coalition est plutôt incomplet qu'exagéré. L'esprit observa-

teur du général Pelet en a rassemblé les traits avec d'amples développements et des preuves dans son excellente histoire de la guerre de 1809. Une partie de ces desseins n'échappait pas à la sagacité de l'Empereur. Le mauvais vouloir était connu ; mais le plus grand mystère et de faux semblants couvraient les plans arrêtés et les moyens d'exécution. Le comte Pozzo di Borgo me disait en 1815, avec sa rodomontade italienne : « Il a manqué à Napo-« léon un homme pour être le maître du monde ; « cet homme, c'est moi. J'aurais pu lui dévoiler les « secrets des cabinets, et l'instruire de ce qui se « tramait contre lui ; mais il n'y avait pas de rap-« prochement possible entre nous. S'il m'avait at-« teint, il m'aurait fait pendre, après avoir fait « constater mon identité. » Il y avait du vrai dans ce que disait Pozzo. En effet, la défection de l'Autriche, qui éclata en 1813, était arrêtée *in petto* le jour de la signature de la paix de Vienne, qui n'était qu'une trêve, comme tous les traités signés par la coalition. La circonstance du mariage suspendit ces dispositions hostiles. La maison d'Autriche, qui doit son agrandissement aux alliances, espéra rentrer, par cette voie, dans la possession des provinces qu'elle avait perdues. Le sacrifice d'une de ses archiduchesses n'ayant pas réalisé ses espérances, Napoléon ne pouvait plus compter sur elle ; Marie-Louise n'était plus que le gage menteur d'une al-

liance précaire qui ne répondait pas aux vues de l'oligarchie autrichienne. La victoire avait consacré l'adoption de son époux dans le collége des rois, mais les rois avaient protesté contre son admission dans les familles royales. Ils espéraient l'en rejeter tôt ou tard; ce n'était pour eux qu'une affaire de temps. C'est là qu'était le danger de Napoléon. Il s'est cru assez fort pour le braver; c'était se condamner aux prodiges. Il n'a jamais pu croire que les princes le renverseraient; sa ruine était contraire à leur intérêt bien entendu. S'il avait accepté les bienfaits de la Révolution de 1789, il en avait répudié les excès. Le déchaînement des passions populaires n'était plus à craindre avec lui. Il avait reconstitué la royauté en Europe, mais la haine, l'or et les conseils de l'Angleterre, l'orgueil des dynasties, excité par leurs ministres et par l'aristocratie, ont égaré les souverains étrangers. Ils ont regretté l'Empereur après sa chute, seulement quelques-uns disent qu'ils ont voulu la prévenir; on peut juger aujourd'hui plus que jamais de la sincérité de cette assertion. Leurs organes ont révélé ce qu'ils ont fait dans ce but prétendu. Ainsi donc la ligue était générale; elle aurait éclaté en 1809, si l'Autriche avait pu nous surprendre. L'Empereur, en frappant ces coups rapides et décisifs qui ont déconcerté les plans de la coalition, n'a fait que retarder de quatre ans ce qu'elle a accompli en 1814.

Je viens de parler de Pozzo di Borgo; je profiterai de cette occasion pour donner quelques détails sur ce personnage, qui a été un des ennemis les plus actifs de Napoléon. Je les tiens en partie du comte Pozzo di Borgo lui-même.

Lié par l'amitié autant que par la conformité d'opinions avec Joseph et Napoléon Bonaparte, Pozzo était, en 1790, membre du directoire du département de la Corse avec Joseph. L'abandon du parti français par Pozzo les séparèrent. Lorsque les Anglais occupèrent l'île, où lord Elliot commandait comme vice-roi, Pozzo accepta d'eux des emplois et leur rendit des services. Les Corses ayant secoué le joug britannique, Pozzo, qui s'était attiré l'animadversion de ses compatriotes en servant leurs ennemis, ne trouvant pas de sûreté à rester dans l'île après le départ de ses protecteurs, suivit ces derniers dans leur retraite. Il alla chercher un refuge en Angleterre. Lord Elliot fut peu de temps après envoyé à Pétersbourg; Pozzo l'y accompagna. Il fut chargé par le ministre anglais de plusieurs commissions auprès de l'empereur de Russie, qui goûta son esprit d'intrigue et ses talents. Les Anglais n'aiment point les étrangers; les Russes, au contraire, emploient tous ceux qui se donnent à eux. Lord Elliot trouvant dans la bienveillance de l'empereur Alexandre pour Pozzo un moyen de récompenser les services rendus par celui-ci à l'Angleterre

et de se débarrasser honorablement d'un étranger, l'offrit au czar, qui l'admit plus tard dans son cabinet et lui donna le grade de général-major. Transfuge, protégé par les Anglais, et s'étant fermé, par ses antécédents, tout retour dans sa patrie, que de raisons pour persévérer dans la voie où il était entré! Il devint l'un des plus actifs adversaires des gouvernements consulaire et impérial. Il fut envoyé auprès des divers cabinets de l'Europe pour susciter des ennemis à la France, et nouer avec eux des traités dans ce but. Il se trouvait en 1809 en Autriche, chargé d'une mission secrète. Lors de l'occupation de Vienne par les Français, il suivit la cour à Bude. Le ministère, craignant que sa présence ne nuisît à ses négociations avec Napoléon, et ayant appris que les Russes, loin de le réclamer, le désavouaient, lui déclara qu'il ne pouvait plus le protéger. Pozzo, craignant de tomber dans les mains des Français, s'enfuit à Constantinople, où il arriva après mille dangers, en traversant la Hongrie et les monts Krapacks, exténué de fatigue et dans le plus grand dénuement. Il se réclama de l'ambassadeur anglais, qui était, je crois, le même lord Elliot auquel il s'était voué en Corse; cependant je ne l'affirmerai point. Il se réconcilia par son entremise avec l'empereur Alexandre. Il oublia toute rancune, et servit de nouveau ce prince avec le plus grand zèle. Il recommença avec un redoublement

d'activité ses missions diplomatiques, et fut surtout employé dans la dernière campagne. Ce fut lui qui contribua à pousser les Russes sur Paris, en 1814. Il s'était fait fort de leur en faire ouvrir les portes. Les intelligences sur lesquelles il avait compté lui ayant manqué, sa perplexité fut extrême; il passa devant Paris la nuit la plus critique de sa vie. Sa tête était compromise, si ses promesses n'étaient point remplies. Le lendemain, il fut plus heureux : mêlé au cortége des souverains à leur entrée par la barrière de Pantin, il fut abordé par le grand-duc Constantin, qui lui dit : « Pozzo, voilà un beau jour « pour toi; si nous n'étions pas ici, tu serais « pendu. »

IV

Arrivée de l'Impératrice à Strasbourg. — Correspondance des deux époux. — L'habit de fantaisie. — L'Impératrice arrive à Soissons. — Sa rencontre avec l'Empereur. — Le cérémonial arrêté n'est pas observé. — Arrivée à Compiègne. — Portrait de Marie-Louise. — Présentations. — Décision de l'Empereur concernant la couronne que l'Impératrice doit porter. — Mariage civil. — Entrée solennelle à Paris. — Mariage religieux. — Fêtes données à cette occasion. — Présents de la ville de Paris. — Retour à Compiègne. — Composition de la maison de l'Impératrice. — Sa cassette. — Fête donnée à Valençay par les princes espagnols.

L'Impératrice était arrivée en France; son voyage de Strasbourg à Compiègne fut une ovation non interrompue. Presque partout où elle s'arrêta, elle trouva un officier ou un page de la maison impériale porteur de lettres de l'Empereur. A Strasbourg, elle vit le comte de Metternich, qui se rendait à Paris; et à Vitry, elle reçut le prince Schwarzemberg et la comtesse de Metternich, qui repartirent pour Paris, d'où ils venaient, immédiatement après lui avoir été présentés. L'empereur Napoléon avait recommandé que pendant toute la route on donnât

chaque jour des nouvelles de la princesse à son père.

L'Empereur resta seul à Compiègne pendant huit jours. Il visita l'appartement destiné à la future Impératrice, et présida aux arrangements qu'il jugea devoir lui être le plus agréables. Il approuvait ou changeait les dispositions qui avaient été faites, et pressait les préparatifs de sa réception. Il lui écrivait tous les jours de sa main. Quand elle eut mit le pied sur le territoire français, il accompagna ses lettres de bouquets des plus belles fleurs, et quelquefois des produits de sa chasse. Il était dans l'enchantement des réponses, quelquefois assez longues, qu'il recevait à ses lettres. Ces réponses étaient en bon français, et les sentiments qui y étaient exprimés l'étaient avec délicatesse et mesure; peut-être la reine de Naples y mettait-elle la main. Cette princesse adressait aussi à l'Empereur des lettres remplies de détails, qui l'intéressaient vivement.

L'Empereur, à la sollicitation de la princesse Pauline, sa sœur, dont l'opinion, en fait de goût et d'élégance, était d'un grand poids, avait consenti à se faire faire par Léger, tailleur alors à la mode, un habit de fantaisie orné d'une broderie; il l'essaya, mais il s'y trouva gêné. Cette coupe d'habit et une cravate blanche lui ôtaient en effet sa distinction et son aisance ordinaires; l'uniforme qu'il portait habituellement et la cravate noire seuls lui allaient

bien; peut-être l'habitude de ne le voir que sous ce costume militaire produisait-elle cet effet. Quoi qu'il en soit, l'Empereur ne porta qu'une fois l'habit de la princesse Pauline; il reprit son habit bleu à revers blancs qu'il portait le dimanche et dans les jours de réception, réservant son habit vert de chasseurs à cheval de sa garde pour les jours ordinaires.

A deux lieues de Soissons, des tentes avaient été dressées; on y arrivait par deux rampes du côté de Soissons et du côté de Compiègne. L'Empereur, selon le cérémonial qui avait été réglé, devait partir de cette dernière ville avec les princes et princesses de sa famille, les grands-officiers et officiers de sa maison, précédé et suivi par des détachements de sa garde. Il devait traverser la première tente du côté de Compiègne; l'Impératrice devait passer par la tente dressée du côté de Soissons. Les deux époux devaient s'arrêter dans la tente du milieu, devant un carreau sur lequel l'Impératrice s'inclinerait, et serait relevée aussitôt par l'Empereur, qui l'embrasserait; après quoi, tous deux monteraient dans une voiture à six places avec les princesses; les deux cortéges devaient se réunir pour n'en faire qu'un. Ce cérémonial ne fut pas suivi. L'Empereur ayant reçu de l'Impératrice une lettre qui lui annonçait son départ de Soissons, se décida à se rendre sur-le-champ au-devant d'elle. Il

fit préparer une calèche sans armoiries, y monta avec le roi de Naples, et, précédé d'un seul piqueur, il partit incognito de Compiègne. Il m'envoya chercher; quand j'arrivai, je le trouvai déjà en calèche, ayant le roi de Naples à côté de lui. Il m'enjoignit d'ouvrir les dépêches qui lui arriveraient, et de les garder; me dit qu'il allait au-devant de l'Impératrice, qu'il serait de retour le soir, et me recommanda en même temps le secret sur le motif de son voyage. Il revint effectivement à Compiègne à dix heures du soir, par un temps affreux. Il avait rencontré à quelques lieues au delà de Soissons le cortége de l'Impératrice; il s'était approché de la voiture sans être reconnu, quand l'écuyer, en le nommant, mit fin à son incognito. Il monta alors dans la voiture de l'Impératrice, où se trouvait la reine de Naples, ordonnant qu'au lieu de s'arrêter à Soissons, les voitures continuassent jusqu'à Compiègne. Le bruit s'y était répandu que l'Impératrice pourrait bien y arriver le soir même. On disposa à la hâte des illuminations; on orna les arcs de triomphe, et tous les citoyens se portèrent en foule, malgré le mauvais temps, au-devant de Leurs Majestés. Les cours et les galeries du château, dont on permit l'accès, étaient remplies de curieux. A dix heures, le canon annonça l'arrivée du cortége, qui traversa rapidement l'avenue à la lueur des flambeaux. Les princes et princesses, qui attendaient à

la descente des voitures, furent présentés à l'Impératrice par l'Empereur; les autorités de la ville étaient réunies dans la galerie; un groupe de jeunes filles lui présenta un compliment et des fleurs. Le prince Schwarzemberg, ambassadeur d'Autriche, était présent. Après ce court cérémonial, l'Impératrice se retira immédiatement dans son appartement, où l'Empereur la conduisit; il soupa avec elle et avec la reine de Naples. Marie-Louise était dans tout l'éclat de la jeunesse; sa taille était d'une régularité parfaite; le corsage de sa robe était plus long qu'on ne le portait alors, ce qui ajoutait à sa dignité naturelle, et contrastait avec le disgracieux raccourci de la taille de nos dames; son teint était animé par le mouvement du voyage et par la timidité; des cheveux châtain-clair, fins et abondants, encadraient un visage frais et plein, sur lequel des yeux remplis de douceur répandaient une expression charmante; ses lèvres, un peu grosses, rappelaient le type de la famille régnante d'Autriche, comme la légère convexité du nez distingue les princes de la maison de Bourbon; toute sa personne respirait la candeur et l'innocence, et un embonpoint qu'elle ne conserva pas après ses couches, annonçait sa bonne santé.

L'Empereur imita la conduite que tint Henri IV envers Marie de Médicis dans une pareille circonstance. Un appartement avait été préparé pour

l'Empereur à l'hôtel de la chancellerie; mais son impatience ne lui permit pas de se soumettre à cette partie du cérémonial; il ne quitta point le palais, laisant le champ libre aux conjectures. La première introduction de la nouvelle Impératrice dans l'intérieur du palais se fit le lendemain dans le cabinet de l'Empereur. L'avertissait-il par là qu'il l'initiait dans toute sa confiance, ou jugeait-il que son cabinet était la pièce capitale de sa maison? Je fus ainsi un des premiers admis à l'honneur de présenter mon hommage à l'Impératrice. A une heure eut lieu la présentation des dames et des officiers de sa maison qui n'étaient pas du voyage de Braunau; ils prêtèrent serment entre ses mains; ensuite les colonels-généraux de la garde, les ministres qui se trouvaient à Compiègne, les grands-officiers, les officiers et les dames nommées pour être du voyage de Compiègne, furent présentés à l'Impératrice.

Le surlendemain, la cour partit pour Saint-Cloud, où elle passa deux jours. Le mariage civil y fut célébré le 1er avril; le mariage religieux eut lieu le lendemain à Paris, dans la grande galerie du Musée du Louvre. Les cardinaux qui avaient assisté au mariage civil, excepté deux, se dispensèrent d'assister au mariage religieux; ils alléguèrent pour leur justification, que leur absence de la cérémonie de l'église n'avait eu d'autre motif que la non-intervention du pape dans la dissolution du

premier mariage. L'Empereur n'admit point cette excuse, et refusa d'agréer leurs protestations d'obéissance et de soumission; ils furent exilés dans différents départements, avec défense de porter la couleur rouge, marque extérieure de leur dignité; ce qui les fit appeler cardinaux noirs.

Le matin du jour où le mariage religieux fut célébré à Paris, l'Empereur assista à la toilette de l'Impératrice; les deux dames d'honneur française et italienne (1), et la dame d'atour, posèrent en sa présence la couronne sur la tête de l'Impératrice. Cette couronne avait donné lieu à une décision de l'Empereur ainsi conçue : « Le jour du mariage, « l'Impératrice portera la couronne du sacre, qui « n'est pas belle, mais qui a un caractère particulier, « et que je veux attacher à ma dynastie; elle ne doit « être portée que dans les plus grandes cérémonies. « Dans les cérémonies ordinaires, l'Impératrice « portera la couronne de diamants fermée, qui n'a « aucun caractère, et que je lui fais faire avec les « diamants de la couronne. Le lendemain du ma- « riage, elle portera la couronne de diamants fer- « mée, pour recevoir. Compiègne, le 25 mars 1810. « *Signé* NAPOLÉON. »

Il y eut dans le parc de Saint-Cloud, après la cérémonie du mariage civil, des réjouissances, telles

(1) Madame de Litta, dame d'honneur de la reine d'Italie, s'était rendue à Paris pour la cérémonie du mariage.

qu'illumination générale, jeu des eaux des cascades à la lumière, et des salves d'artillerie, répétées aux Invalides à Paris. Une population immense y prit part malgré la pluie.

L'entrée solennelle que l'Empereur et l'Impératrice firent le 2 à Paris fut magnifique. L'arc de triomphe de la barrière de l'Étoile, sous lequel ils passèrent, avait été figuré par une décoration qui le représentait tel qu'il devait être après son achèvement, le temps, qui avait été pluvieux la veille, était éclairé par un soleil radieux. Le coup d'œil du cortége, des troupes, des spectateurs, qui se composaient de presque toute la population de Paris, était magique. Leurs Majestés furent reçues à la barrière de l'Étoile par le préfet de la Seine et par le corps municipal. Le cortége arriva au château des Tuileries en traversant les Champs-Élysées et le jardin, à l'entrée duquel on avait élevé un arc de triomphe. Après s'être reposé dans les salons du palais et dans la galerie de Diane, il s'achemina par l'intérieur vers le grand salon d'Apollon du Musée, où une chapelle avait été disposée. Les reines d'Espagne, de Hollande et de Westphalie, les princesses Élisa et Pauline, portaient la queue du manteau de l'Impératrice. Le cardinal Fesch, grand-aumônier, donna aux époux la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie, les dames qui avaient posé la couronne sur la tête de l'Impératrice lui ôtèrent

cette couronne et le manteau impérial, qui furent reportés à Notre-Dame par le premier chambellan, maître de la garde-robe. Cet officier avait été les y chercher le matin avec un cérémonial qui fut observé pour le retour de ces insignes au trésor de la basilique, où ils restaient déposés. L'Empereur, donnant la main à l'Impératrice, se plaça avec elle sur le balcon du pavillon du milieu. De là ils virent défiler les corps de la garde impériale. Il y eut un banquet dans la salle de spectacle. Leurs Majestés entendirent un concert qui fut exécuté sous les fenêtres du palais, et suivi d'un feu d'artifice, dont le développement occupait toute la longueur de la grande avenue des Champs-Élysées.

Les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, et dont la description ne donnerait qu'une faible idée, furent ce qu'on peut imaginer de plus somptueux; le souvenir s'en conservera longtemps. Paris présentait, le soir, un spectacle qui tenait de la féerie; jamais illuminations ne furent aussi nombreuses ni aussi brillantes. Les monuments publics, les églises, les tours, les dômes, les palais, les hôtels et les maisons particulières resplendissaient de feux; le pauvre comme le riche avait voulu fournir son tribut à ses décorations fugitives, dont l'éclat aurait fait pâlir le soleil. Je ne parle pas de l'affluence immense du peuple, de l'admiration et de l'enthousiasme qu'il fit éclater, et qui ne fut pas

le moindre ornement de ces fêtes admirables.

La ville de Paris voulut répondre par la magnificence de ses présents à la grandeur de ce splendide hyménée; elle offrit à l'Impératrice une toilette complète en vermeil, avec le fauteuil et la psyché également en vermeil. Les meilleurs artistes qui en avaient fourni les dessins, en dirigèrent l'exécution. Elle était en effet si parfaite, que quand elle fut réclamée en 1814, au nom de l'Impératrice, par M. Ballouhey, secrétaire de ses dépenses, avec le berceau du roi de Rome, le comte Beugnot, qui était alors commissaire au département de la Police, ne voulait pas s'en dessaisir; il alléguait, pour en refuser la remise, que le concours des circonstances qui avaient donné naissance à ces chefs-d'œuvre ne pouvant plus se représenter, le talent des mêmes artistes qui les avaient exécutés serait désormais insuffisant pour les reproduire, si on voulait les remplacer. Il est vrai de dire que l'enthousiasme qu'excitaient les grandes actions de l'Empereur, et les encouragements qu'il accordait aux arts, avaient excité parmi les artistes une émulation capable d'enfanter des merveilles. Il m'en coûte d'ajouter que ce brillant produit des arts français a été sacrifié à une œuvre louable sans doute, mais qui aurait pu être accomplie par d'autres ressources. Cette toilette et ses accessoires ont été fondus pour le produit en être appliqué aux

victimes du choléra en 1832; le berceau a été épargné : Marie-Louise l'envoya à son fils, qui le fit déposer au trésor impérial de Vienne, où il se trouve en ce moment. Le présent offert à l'Empereur fut un magnifique service de table en vermeil. Les deux cent mille florins payés par l'Autriche pour la dot de Marie-Louise furent versés en belle monnaie d'or au Trésor public par les ordres de l'Empereur.

Lorsque les cérémonies et les fêtes furent terminées, la cour retourna au château de Compiègne, qui avait été décoré et meublé avec une élégance et un goût dignes de sa destination. Marie-Louise avait, entre autres pièces de son appartement, un boudoir drapé avec une profusion de cachemires d'un prix inestimable, qu'elle fit détendre plus tard. Ces riches draperies n'avaient été placées là que pour lui être offertes et servir ensuite à son usage.

L'impératrice Joséphine avait joui dans son intérieur d'une grande liberté; elle avait connu beaucoup le monde; son goût pour la société, dont elle faisait le charme, le désir de servir l'Empereur et d'accroître sa popularité, la portaient à cultiver les relations qu'elle y avait conservées, et à en étendre le cercle. L'union de l'Empereur avec une princesse étrangère, dans l'âge de l'inexpérience, inconnue à la société parisienne, devait changer ces habitudes. La maison de la nouvelle Impératrice fut organisée

avec des formes plus dépendantes. Les précautions dont elle fut entourée avaient pour but d'éloigner d'elle toute tentative d'intrigues ou de coterie; mais l'isolement que ces précautions produisirent autour d'elle eut, plus tard, de graves inconvénients. Sa dame d'honneur fut la duchesse de Montebello, veuve du maréchal Lannes, mort dans la dernière campagne, des suites de blessures reçues à la bataille d'Essling. L'Empereur hésita entre cette dame et la princesse de Beauvau. La crainte d'introduire à sa cour des influences opposées aux idées nationales, qu'aurait pu favoriser une princesse allemande, à laquelle il devait supposer des préjugés de caste et de naissance, lui fit abandonner cette idée. Il se décida pour la duchesse; il crut devoir cette distinction à la mémoire d'un de ses plus anciens et de ses plus braves compagnons d'armes. Ce choix fut trouvé heureux. Madame de Montebello était plus âgée de dix ans que l'Impératrice; c'était une très-belle personne, froide, calme, d'une conduite irréprochable, dont l'Empereur avait dit en la nommant: « Je donne à l'Impératrice une véri-« table dame d'honneur. » Madame la comtesse de Luçay, douce, inoffensive, d'une grande honnêteté de mœurs et de manières, fut nommée dame d'atour. Le service intérieur, composé, au temps de l'impératrice Joséphine, de quatre dames d'annonce, fut augmenté de deux nouvelles dames, dont

les attributions eurent un caractère plus austère; elles furent choisies dans la maison impériale et royale d'Écouen, la préférence fut donnée aux filles ou veuves d'officiers; l'un d'elles, madame Durand, était veuve d'un général. Elles faisaient auprès de l'Impératrice le service que les aides-de-camp faisaient auprès de l'Empereur, si ce n'est qu'elles ne l'accompagnaient pas au dehors, mais elles se tenaient constamment auprès d'elle pendant le jour; et, pendant la nuit, l'une d'elles couchait dans une chambre attenant à sa chambre à coucher; elles ne laissaient pénétrer aucun homme dans son appartement privé, c'était leur consigne; elles assistaient à ses leçons de dessin et de musique, écrivaient des billets sous sa dictée ou par son ordre, et présidaient à l'ensemble du service intérieur.

La cassette de l'Impératrice était de cinquante mille francs par mois; dix mille francs étaient distribués chaque mois aux pauvres avec discernement et après des informations prises soigneusement, le reste était employé aux dépenses de sa toilette. Elle était économe et veillait à ce que son budget ne fût point dépassé; elle donnait beaucoup en présents; elle avait toujours en réserve dans son secrétaire une bourse de vingt-cinq mille francs, à laquelle elle ne touchait pas.

Tous les poëtes s'évertuèrent à chanter le grand événement du mariage; Fouché leur avait intimé

des recommandations à cet effet. L'Empereur le blâma, parce qu'il avait l'air d'avoir commandé son propre éloge; il voulait qu'on laissât les auteurs à leurs inspirations, qui n'avaient pas, au reste, besoin d'être provoquées. Il disposa plus tard d'une somme de cent mille francs, prise sur sa cassette, pour leur être distribuée en témoignage de sa satisfaction.

Pendant que les muses françaises, interprètes des sentiments publics, payaient aux augustes époux un tribut d'hommages et d'affection, des démonstrations moins sincères éclataient au château de Valençay; il s'y établit entre les princes espagnols une rivalité d'adulations. Un *Te Deum* fut chanté dans leur chapelle. Ils présidèrent à un banquet qu'ils donnèrent en l'honneur de l'Empereur et de l'Impératrice, dans lequel les toasts les plus louangeurs, accompagnés des compliments les plus obséquieux, furent portés à la prospérité des époux, aux acclamations et aux vivat souvent répétés du prince Ferdinand. Le *Moniteur*, qui rendit compte de cette fête, dit que le prince porta en ces termes la santé de Leurs Majestés : « A la santé de *nos* augustes souverains, le grand Napoléon, et Marie-Louise, son « auguste épouse. » Un feu d'artifice termina cette fête, dont l'exagération des signes extérieurs ne pouvait tromper personne. L'absence de toute dignité excitait en même temps un sentiment pénible.

Pour la couronner dignement, le prince Ferdinand pria l'Empereur de l'adopter pour fils, et de lui accorder l'honneur de venir figurer à sa cour.

Il y eut à Compiègne de grandes audiences diplomatiques, des présentations d'étrangers de marque, et réceptions de nombreuses lettres de félicitation des cours étrangères.

V

Motifs du voyage en Belgique et dans le Brabant hollandais. — Négociation infructueuse entamée par le roi Louis à Londres. — Discussions entre l'Empereur et le roi Louis. — Cession de la frontière de Hollande. — Anecdote. — Voyage de Leurs Majestés. — Abdication et fuite du roi Louis. — Retour à Saint-Cloud. — Fêtes données à Paris. — Fête donnée par le prince Schwarzemberg. — L'impératrice Joséphine à la Malmaison et à Navarre. — Lucien se dispose à passer aux États-Unis. — Canova à Paris. — Principaux événements de l'année 1810. — Vues des Suédois sur Bernadotte. — Le trône futur de Suède proposé par l'Empereur au prince Eugène. — Deuxième retraite de Fouché. — Réflexions à ce sujet. — Le fou de Charenton.

Des fêtes et des réjouissances publiques se préparaient à Paris pour célébrer le mariage. L'Empereur voulut profiter du temps nécessaire à l'achèvement de leurs préparatifs pour faire un voyage en Belgique et dans la partie de la Hollande qui venait d'être cédée à la France. Le désir de procurer à l'Impératrice une distraction et de la montrer aux peuples de la Belgique et de ses nouvelles provinces n'était pas le seul motif de ce voyage; son principal but était de voir par ses yeux ce qui s'y passait,

de juger des conséquences qu'avait eues pour ce pays l'expédition anglaise, d'apprécier l'étendue des infractions qu'y subissait le système continental, de reconnaître ce qu'il pourrait faire pour atténuer le dommage que l'interruption des communications avec l'Angleterre causait au commerce hollandais, et d'arriver à concilier, autant qu'il le pourrait, leur intérêt présent avec la rigueur des mesures prohibitives.

Il est peut-être nécessaire, pour l'intelligence des raisons qui portaient l'Empereur à faire ce voyage, que je parle des causes qui amenèrent la réunion à l'Empire des pays situés sur la rive droite de l'Escaut, et, par suite, de la Hollande. L'Empereur avait eu à se plaindre de la mollesse avec laquelle les Hollandais avaient défendu l'île de Walcheren contre l'invasion des Anglais commandés par lord Chatam ; il voyait que les autorités du pays ne s'opposaient pas à la circulation des marchandises anglaises dont l'occupation de l'île de Walcheren avait inondé le pays, et même la capitale et la cour du roi.

Quand l'Empereur fut forcé par les arrêts du conseil britannique de recourir au système continental, il était évident que la Hollande ne pouvait conserver son indépendance que par l'exécution fidèle de ce système ou par la paix maritime. La réponse du roi aux instances de l'Empereur, qui le pressait de fermer ses ports au commerce anglais,

était que le système continental était la mort de la Hollande, et que mieux vaudrait pour elle se réunir à la France, qui lui donnerait des relations libres avec quarante millions d'hommes. Le roi fut engagé à présenter lui-même cette question à l'Angleterre, et à la solliciter de faire la paix pour conserver les avantages qu'elle tirait de l'indépendance de cet État. Les conditions de la France furent communiquées au cabinet anglais; elles étaient modérées. De l'aveu de l'Empereur, M. Labouchère fut envoyé à Londres, en avril 1810, par le roi de Hollande. Fouché, qui ne rêvait qu'aux moyens de se rendre nécessaire, apprenant les démarches tentées auprès du cabinet de Londres, entama lui-même, et de son autorité privée, à l'insu du roi Louis et de l'Empereur, une double négociation auprès du marquis de Wellesley; ce fut M. Ouvrard qu'il chargea de cette mission. Il ne se contenta pas de cet intermédiaire, un autre agent qu'il avait à Londres fut également chargé d'entrer en communication avec le ministre anglais; ce ministre, peu disposé à la paix, fit une réponse négative à M. Labouchère. Ces diverses ouvertures lui paraissant d'ailleurs suspectes, il se hâta d'y mettre fin.

L'Empereur fut obligé de reconnaître que la sécurité de nos frontières et la stricte exécution du système continental ne lui permettaient pas de différer l'occupation militaire de la frontière de Hol-

lande : des négociations furent ouvertes à cet effet ; le roi Louis se trouvait alors à Paris. Ce prince, l'un des plus honnêtes hommes de son royaume, placé entre ce qu'il devait à son frère et la rigidité de ses principes, ne put se résoudre à les faire fléchir dans cette importante circonstance ; il montra la plus forte opposition aux désirs de l'Empereur ; des explications très-vives eurent lieu entre les deux frères. La menace d'une occupation de vive force fut articulée. Le roi écrivit en Hollande pour ordonner qu'on résistât aux troupes françaises par tous les moyens, même par l'inondation ; il défendit qu'on obéît à ses ordres, s'il en donnait de contraires à son injonction, et prescrivit qu'on tînt bon jusqu'à son retour. Ces ordres furent bientôt connus. Le roi Louis, mis en demeure, et que la réflexion avait éclairé sur la responsabilité que ferait peser sur lui la ruine de son pays, finit par céder. Le 16 mars fut signé un traité stipulant la cession à l'Empire des provinces hollandaises situées à la droite de l'Escaut et sur la rive gauche du Waal, et l'interdiction de tout commerce avec l'Angleterre, jusqu'à ce que le cabinet anglais eût révoqué ses arrêts du conseil. Pendant ces débats, dont la violence faisait redouter l'issue, le maréchal Oudinot avait reçu l'ordre d'occuper les forteresses de Berg-op-Zoom et de Breda.

La bonne intelligence parut rétablie entre les

deux souverains (1). Lorsque après avoir assisté à toutes les fêtes, le roi retourna en Hollande avec la reine, de nouvelles difficultés surgirent. Des tracasseries de toute espèce, des exigences toujours croissantes de part et d'autre, et une insulte essuyée par la livrée de l'ambassadeur de France à la porte du palais, amenèrent une rupture. Ni prières, ni conseils, ni remontrances, ni promesses d'indemniser à la paix les Hollandais des sacrifices exigés d'eux, ne purent vaincre les scrupules du roi. Ce prince jugea son devoir, son honneur, sa religion même intéressés à compatir aux maux présents de la Hollande, à n'admettre aucune composition, et à ne tenir aucun compte des avantages futurs que sa coopération devait lui procurer. Un matin, l'Empereur reçut à Rambouillet la nouvelle de l'abdication et de la fuite de son frère, sans qu'aucun avertissement, aucun concert préalable entre eux ne fussent venus couvrir ou diminuer le mauvais effet que devait produire en Europe un pareil éclat. Après la lecture de ces dépêches, qui fut interrompue par des exclamations de surprise et d'indi-

(1) Je me souviens que l'Empereur tenait un jour dans sa main un couteau d'un travail précieux, représentant sa statuette, avec une combinaison de lames et de pièces accessoires qui en faisaient un chef-d'œuvre d'industrie. Ce couteau lui avait été offert par le coutelier qui l'avait fabriqué. L'Empereur le donna au roi Louis, qui hésitait à le prendre, en disant que cela coupait l'amitié. « Bah ! lui dit l'Empereur, cela ne coupe que le pain. »

gnation, l'Empereur se leva, et, jetant les dépêches sur mon bureau, il déplora dans les termes les plus forts ce qu'il appelait l'ingratitude de son frère; la douleur et le dépit lui arrachaient des larmes. « Devais-je m'attendre, s'écriait-il, à un tel outrage « de la part d'un homme à qui j'ai servi de père? « Je l'ai élevé avec les faibles ressources de ma « solde de lieutenant d'artillerie; j'ai partagé avec « lui mon pain et les matelas de mon lit. Où va-t-il? « Chez les étrangers, pour faire croire qu'il n'est « pas en sûreté en France ou dans les États soumis « à mon influence. » Il lui envoya M. Decazes, conseiller à la cour impériale et secrétaire des commandements de sa mère, pour le décider à quitter les États autrichiens et à venir habiter du moins un pays gouverné par un membre de sa famille. Il écrivit à M. Otto, son ambassadeur à Vienne, qui lui dépêcha, de son côté, un secrétaire pour l'engager à se rendre au désir de l'Empereur. Les instances ni les conseils ne purent vaincre la volonté du roi ni le faire renoncer à sa résolution de se vouer désormais à la vie privée. L'Empereur, prenant en considération une vocation si décidée, et touché de l'état de santé du roi Louis, n'insista pas davantage, et finit par céder à ses scrupules, respectables sans doute, puisqu'ils partaient d'une âme honnête et sincère, mais infiniment regrettables à cause de ses conséquences. Il le laissa maître de choisir le lieu

de sa retraite. Le roi Louis alla s'établir à Gratz, en Styrie, où les événements de 1814 le trouvèrent encore.

La situation de la Hollande était telle alors, que son plus sûr moyen de salut était sa réunion à l'Empire. Dans la nouvelle composition de l'Europe, elle ne pouvait être laissée à elle-même. Réunie à la France, son incorporation dans un grand et puissant empire la ferait participer au moins aux avantages d'une protection plus immédiate, à la faveur de laquelle sa prospérité commerciale pourrait renaître un jour; aussi les gens sensés, et ils sont peut-être plus nombreux en Hollande qu'ailleurs, désiraient sa réunion à l'Empire; elle fut prononcée. L'Empereur appela en France le prince royal, que le roi avait laissé à Harlem aux soins de madame de Boubers, sa gouvernante, et sous la garde du général Bruno, grand-écuyer. Il envoya l'architrésorier Lebrun à Amsterdam en qualité de gouverneur-général.

Leurs Majestés partirent de Compiègne à la fin d'août; elles s'arrêtèrent à Saint-Quentin, où l'Empereur s'occupa avec son activité ordinaire de détails administratifs, des besoins et des ressources de l'industrie, montrant sa sollicitude par des questions aussi remarquables par leur précision et leur justesse que par leur importance. Il visita avec l'Impératrice le canal, dont ils traversèrent en voiture

la première partie, qui n'était pas entièrement terminée. Ils parcoururent en gondole, dans un trajet d'environ une lieue et demie, la partie où l'eau était déjà introduite.

Le séjour à Anvers fut de cinq jours, que l'Empereur, à cheval dès le lever du soleil, employa à visiter les travaux du port, l'arsenal dans ses détails, et les fortifications, à passer des revues, et à inspecter la flotte. On lança un vaisseau de haut bord, le plus grand qui ait été construit sur les cales de ce port. Les autorités furent présentées à l'Empereur et à l'Impératrice; l'Empereur causa longuement avec chacune d'elles, entrant dans l'examen de toutes les parties de l'administration, s'enquérant des améliorations possibles; l'Impératrice fut affable, simple et sans faste. Le souvenir des grâces et de l'ardent désir de plaire que déployait Joséphine nuisait peut-être à Marie-Louise. On aurait pu attribuer sa réserve à l'orgueil dynastique allemand, il n'en était rien; personne n'avait plus de simplicité et moins de hauteur. Sa timidité naturelle et la nouveauté du rôle qu'elle était appelée à jouer lui donnaient seules l'apparence de la roideur. Elle s'était tellement identifiée avec sa nouvelle position, et était si touchée des égards et de l'affection que lui témoignait l'Empereur, que quand il lui proposa de l'attendre à Anvers pendant la tournée qu'il allait faire dans les îles de la Zé-

lande, elle le conjura de l'emmener, sans qu'il eût à craindre pour elle la fatigue du voyage. L'Empereur partit donc avec elle pour aller visiter Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Breda, Middelbourg, Flessingue et l'île de Walcheren, que les Anglais avaient évacuée quatre mois auparavant, après une expédition en apparence préparée pour opérer une diversion favorable à l'Autriche, mais entreprise en réalité pour détruire les beaux établissements maritimes et militaires d'Anvers, qui leur portaient tant d'ombrage. Il revint dans cette ville par le North et le Sud-Beveland, en remontant l'Escaut; il inspecta en détail les fortifications des différentes places. La rapidité et la sûreté de son coup d'œil étaient telles, qu'en faisant le tour de l'enceinte d'une place souvent au galop, il en saisissait les parties faibles, et, à son retour, il dictait des notes qui prouvaient qu'il n'en avait pas négligé le plus petit détail.

Après ce voyage, il alla passer trois jours au château de Laëcken; il en partit le 17 mai, parcourut rapidement les villes de Gand, de Bruges, d'Ostende, de Dunkerque, de Lille, de Calais, de Boulogne, de Dieppe, du Havre, et termina sa course par la ville de Rouen, où il passa deux jours. Il n'est pas besoin d'ajouter que sa présence dans ces villes ne fut pas sans fruit, et qu'il y laissa des traces bienfaisantes de son passage. L'Impératrice était dans l'enchantement de l'accueil vraiment

triomphal qui lui avait été fait dans ce voyage. Partout elle fut reçue sous des arcs de triomphe; elle jouit de tout ce qui pouvait la flatter, l'enthousiasme et l'enivrement populaires; les illuminations, les bals, les fêtes, lui furent prodigués. Elle avait pu apprécier le caractère français, et juger qu'elle s'accoutumerait facilement à un pays où l'attachement qu'on portait au souverain, la prodigieuse influence qu'il y exerçait, l'affection qu'il avait pour elle, celle que les populations paraissaient lui porter à cause de l'Empereur, lui faisaient espérer d'heureux jours. L'Empereur se félicitait, de son côté, d'avoir une compagne à laquelle toute idée d'intrigue répugnait, discrète, et qui ne pensait qu'à lui plaire. Le grand-duc de Wurtzbourg, frère de l'empereur d'Autriche, la reine de Naples, le roi et la reine de Westphalie, le prince Eugène, les deux ministres autrichiens, MM. de Metternich et Schwarzemberg, étaient du vogage.

Le 1^er^ juin vit Leurs Majestés de retour à Saint-Cloud. Ce mois fut consacré aux fêtes splendides que donnèrent la ville de Paris, la garde impériale, etc. Des réjouissances publiques y firent participer le peuple. Dans les intervalles de ces fêtes, l'Empereur alla visiter avec l'Impératrice plusieurs établissements publics, la Bibliothèque nationale, le Jardin des Plantes, etc., et se montra avec elle aux principaux théâtres. Une fête fut offerte à Leurs Ma-

jestés par le prince Schwarzemberg, le 1er juillet; elle est devenue tristement célèbre par la catastrophe qui la termina. Je n'entrerai pas dans le détail des malheurs occasionnés par l'incendie qui éclata dans la principale salle du bal. La famille impériale, qui fut l'objet de la première sollicitude du prince Schwarzemberg, fut bientôt mise en sûreté. Alors l'Empereur fit monter l'Impératrice en voiture, et s'y plaça à côté d'elle pour la rassurer; mais, arrivé aux Champs-Élysées, il la laissa continuer sa route sur Saint-Cloud, et revint à l'hôtel de l'ambassade pour contribuer par sa présence à arracher quelques victimes à l'incendie. Ce malheur fit une triste diversion aux réjouissances qu'aucun accident n'avait troublées jusque-là. Le souvenir de la calamité qui affligea les fêtes du mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette se présenta à tous les esprits; de fâcheux pressentiments réveillèrent des inquiétudes dont l'impression passagère se perdit bientôt dans l'éclat de cette union et dans le prestige de la fortune de Napoléon. Le lendemain, le premier soin de l'Empereur fut d'envoyer demander des nouvelles des personnes qui avaient souffert de cet affreux accident.

Pendant ce temps, l'impératrice Joséphine, après avoir passé le mois d'avril à Navarre, était revenue à la Malmaison. Livrée à une profonde mélancolie, elle avait peine à s'accoutumer à son nouvel état.

Elle conservait après son divorce le titre et le rang d'impératrice-reine, avec la jouissance d'un revenu de trois millions. Elle tenait, à la Malmaison, une cour où l'étiquette était observée comme aux Tuileries. L'Empereur avait voulu qu'elle continuât à recevoir les personnes de la cour, les grands dignitaires, les ministres et les principales autorités; c'était même lui plaire que de fréquenter la Malmaison.

Pour la distraire de cette mélancolie, il l'engagea à aller aux eaux; elle partit à la fin de juillet pour Aix en Savoie. Après la saison des eaux, elle désira visiter la Suisse, qu'elle ne connaissait pas; mais, arrivée à Genève, des avis officieux, venus de Paris, lui firent craindre que l'Empereur ne voulût l'éloigner de la France; elle chargea sa fille, la reine Hortense, de s'en expliquer confidentiellement avec lui. L'Empereur, qui n'avait point du tout cette pensée, et qui ne voulait que lui procurer des distractions, s'empressa de lui écrire pour la rassurer. Il l'encouragea à aller voir le vice-roi à Milan; mais il lui laissa le choix de ce voyage ou de son retour à Navarre, voulant qu'elle restât maîtresse de faire ce qui lui conviendrait le mieux. Joséphine, sous l'impression de la crainte qui lui avait été inspirée, renonça à son voyage de Suisse, et se hâta de revenir à Navarre, où elle passa le reste de l'année 1810 et la plus grande partie de

l'année 1811. Ce ne fut qu'en 1812 qu'elle alla à Milan pour assister aux couches de sa belle-fille.

Dans le courant du mois de juillet de la même année 1810, Lucien écrivit à l'Empereur pour lui exprimer le désir de se retirer en Amérique. Depuis l'entrevue de Mantoue, toute tentative pour opérer une réconciliation entre les deux frères avait échoué. Un projet vague d'alliance avec le prince des Asturies avait porté l'Empereur à faire venir à Paris, avec l'assentiment de son père, une des filles que Lucien avait eues de son premier mariage. Cette idée n'ayant pas eu de suite, autant parce que les événements survenus en Espagne avaient fait renoncer à cette combinaison, que parce que cette union répugnait à la jeune fille, celle-ci, qui était venue demeurer chez madame-mère, fut renvoyée à son père. L'Empereur, après avoir tenté un dernier et inutile effort, consentit à l'expatriation de son frère, qui ne put gagner les États-Unis; car il fut arrêté dans les eaux de Cagliari par une frégate anglaise, et conduit prisonnier en Angleterre, où il resta jusqu'en 1814, charmant sa captivité par la culture des lettres, et mettant la dernière main à ses poëmes de *Charlemagne* et de *la Cirnéide*.

Canova, qui était venu à Paris au mois de novembre 1802, pour faire le buste du premier Consul, fit un second voyage en octobre 1810, appelé par l'Empereur, qui voulut confier à son ciseau

la statue de l'impératrice Marie-Louise. Canova représenta cette princesse sous les traits de la Concorde; cette statue se trouve aujourd'hui à Parme. Dans le cours des séances que l'Impératrice accorda au célèbre sculpteur, celui-ci entretint l'Empereur, qui assistait à ces séances, de l'état de détresse de l'Académie de Saint-Luc de Rome, qui n'avait ni revenus ni écoles, de la nécessité de disposer de quelques fonds pour des réparations indispensables à faire à la basilique de Florence, et pour la conservation et l'entretien des nombreux monuments et objets d'art dont cette ville et ses églises sont remplies. Canova, que j'avais connu lors de son premier voyage en 1802, m'écrivit dans les premiers jours de novembre pour me prier de rappeler au souvenir de l'Empereur les intentions bienfaisantes dans lesquelles il l'avait laissé et les promesses qu'il en avait reçues. Étant sur le point de retourner en Italie, il désirait vivement y porter l'annonce de l'accomplissement de ces promesses. Le 7 novembre, j'étais en mesure de lui répondre que l'Empereur avait ordonné : 1° qu'une partie du collége allemand, appelé la *Fabbrica vecchia*, fût accordée à l'Académie de Saint-Luc pour y transporter le lieu de ses séances et ses écoles; 2° qu'une rente de cent mille francs fût assignée en toute propriété à cette Académie, dont vingt-cinq mille francs appliqués à l'Académie et soixante-quinze mille francs

à l'entretien des monuments antiques; 3° qu'une somme de trois cent mille francs fût mise à la disposition du président de l'Académie de Florence, savoir : deux cent mille pour des fouilles d'objets d'antiquité, et cent mille francs pour encouragements accordés aux artistes; 4° que des fonds fussent également alloués pour les réparations nécessaires. Canova me remercia avec effusion des bonnes nouvelles que je lui transmettais, et partit de Paris, fort joyeux d'en être le messager.

Vers la fin de cette même année, un jour que l'Empereur chassait dans les environs de Grosbois, un homme vint se jeter à ses pieds et lui demander justice. Cet homme se disait dépouillé par la violence de l'héritage de ses pères, et renfermé à Charenton par l'avidité d'une tante qui le faisait passer pour fou, afin de s'emparer de son bien. Il avait trompé la surveillance de ses gardiens et était parvenu à s'échapper, ayant appris que l'Empereur chassait dans les environs. Napoléon, frappé de l'accent désespéré de ce malheureux et de son air égaré, ordonna au général Duroc de se rendre à Charenton et de prendre des informations à son égard. Le résultat de cette enquête fut que le pauvre plaignant se nommait Bligny; qu'il était neveu d'une dame de Saint-Sauveur qui l'avait retiré chez elle à la mort de ses parents; que cette dame, profitant de la faiblesse d'esprit du pauvre orphelin,

avait voulu le contraindre à lui abandonner son héritage, qui consistait dans la belle terre de La Grange-du-Milieu, près d'Hyères; qu'elle avait longtemps et inutilement renouvelé ses obsessions auprès de son neveu; qu'alors elle l'avait fait pratiquer par son avocat, M. de Seze, qui fut sans doute trompé; que les raisonnements et les manœuvres qui furent employés auprès de Bligny eurent plus de succès, et qu'enfin il fut amené à signer la cession de son patrimoine, moyennant une pension de douze cents francs; que sa tête s'était égarée; qu'il avait été placé à Charenton, où sa pension de douze cents francs cessa de lui être payée à la mort de sa tante, et que depuis il aurait été réduit à la plus grande misère sans les soins compatissants du respectable abbé Coulmier, directeur de l'hospice de Charenton, qui pourvoyait à ses besoins de sa propre bourse. Le malheureux Bligny était dans un état d'aliénation mentale qu'avait empiré le ressentiment de l'injustice dont il était victime, et qui ne laissait aucun espoir de guérison. L'Empereur fit examiner cette affaire; mais il ne retira de cet examen que la conviction de l'impuissance où il était de réparer le tort fait au pauvre aliéné, et de punir l'attentat commis à son égard.

L'année 1810 fut plus féconde en événements importants qu'aucune des autres années de l'Empire; elle vit la cession du Hanovre au roi de West-

phalie, la création du grand-duché de Francfort en faveur du prince Eugène, l'abdication et la fuite du roi Louis, la réunion de la Hollande à l'Empire, l'élection de Bernadotte, due à la condescendance de l'Empereur, et qui eut des suites si fatales (1), la réunion à l'Empire du Valais, de l'Oldembourg, des villes anséatiques, et des États romains. J'ai

(1) « En 1807, lors de l'évacuation de la Poméranie par les Suédois, « deux frères Moërner, officiers dans le régiment qui portait leur nom, « faits prisonniers, furent présentés au maréchal Bernadotte, qui leur « donna sa maison pour prison, et, environ un mois après, les renvoya « en Suède. En juin 1810, l'un de ces officiers, devenu colonel, se fait « annoncer chez Bernadotte, à Paris, rue d'Anjou, demande à lui parler « en particulier, et lui fait part des vues que quelques Suédois ont sur « lui pour remplacer le prince royal, qui venait de mourir frappé d'apo- « plexie. Bernadotte reçoit cette ouverture en riant, et sans y attacher « d'abord de l'importance, résolu de ne point faire de démarches au- « près du Gouvernement français, jusqu'à ce qu'il lui en soit parlé plus « particulièrement. Quelques jours après, l'envoyé extraordinaire de « Suède, le baron de Wrede, vient le voir, lui confirme ce qu'avait dit « le colonel Moërner, et lui demande une réponse. C'était un samedi. « Le lendemain, Bernadotte se rend à Saint-Cloud avant la messe, et « rend compte de ce qui se passe à l'Empereur, qui lui dit : « Je sais « tout; je vous laisse le maître d'accepter ou de refuser ; je ferai à cet « égard ce que vous voudrez. J'avais cependant d'autres vues. J'avais « chargé Alquier de proposer une régence et d'attendre les événements. « Le fils du dernier roi aurait pu être rappelé plus tard ; mais on ne veut « plus, en Suède, de cette famille. J'aime mieux vous voir là que tout « autre. Je vous appuierai de mon consentement : faites vos démarches. » « Bernadotte envoie à Stockholm un jeune homme, parent de Signeul, « consul de Suède à Paris, pour s'entendre avec ses partisans, et l'auto- « rise à promettre tout l'argent nécessaire. »

(*Examen critique de l'ouvrage du comte Ph. de Ségur*, par le général Gourgaud.)

Les agents de Bernadotte manœuvrèrent habilement, et entraînèrent les irrésolus avec le nom de l'Empereur. Deux millions environ, avancés par l'Empereur ou prêtés par le général, aujourd'hui maréchal Gérard, furent les seuls fonds que le futur roi de Suède versa à la Banque. Ce récit est exact; ces particularités se sont passées sous mes yeux.

déjà eu occasion de parler de quelques-uns de ces événements; le détail des autres se trouve dans toutes les publications officielles ou historiques. J'ajouterai seulement à ce qui concerne l'élection de Bernadotte comme prince royal de Suède, que cette élection a entièrement dépendu de l'Empereur. Si le choix de ce maréchal de l'Empire ne lui avait pas convenu, il eût suffi qu'il l'eût témoigné, pour empêcher cette élection. Les Suédois n'avaient jeté les yeux sur Bernadotte, que parce qu'il était l'allié de Napoléon (madame Bernadotte était belle-sœur du roi Joseph), et pour gagner sa bienveillance. Cependant, une juste défiance des sentiments de Bernadotte, que l'événement n'a que trop justifiée, portait l'Empereur à désirer que le trône de Suède fût occupé par un prince plus français. Sous l'empire de cette prévention, il chargea le général Duroc de se rendre un matin à l'Élysée, où demeurait le prince Eugène pendant les fêtes du mariage, et de lui proposer la future couronne de Suède. Le prince Eugène demanda le délai d'un jour pour réfléchir à cette proposition. Le lendemain, Duroc alla chercher la réponse. Eugène répondit qu'après avoir mûrement médité, la vice-reine et lui, sur les avantages et sur les inconvénients de ce nouvel établissement, ils avaient reconnu qu'ils devaient se contenter de leur position présente en Italie; et que d'ailleurs, l'obligation d'abjurer la religion catho-

lique répugnait extrêmement à la princesse sa femme. Napoléon dit le même jour au prince Eugène qu'il avait peut-être raison, et que quoiqu'il l'eût vu avec plaisir accepter son offre, il ne pouvait lui savoir mauvais gré de son refus.

Je dois aussi parler de la disgrâce de Fouché, importante par sa cause, qui fut la double négociation si connue, qu'il entama à Londres, à l'insu de l'Empereur, concurremment avec les ouvertures de paix que le roi de Hollande y faisait faire par l'intermédiaire de M. Labouchère; il ne sera point inutile non plus de faire connaître les regrets que la retraite de ce ministre fit éprouver au faubourg Saint-Germain. Il avait su persuader à ce dernier asile de l'opposition qu'il était son protecteur auprès de l'Empereur; et que, si quelque disgrâce venait à atteindre l'un des membres de cette opposition, c'est qu'il n'avait pu l'empêcher, mais qu'on devait s'en reposer sur lui pour en détruire ou en atténuer l'effet. On eût dit que Fouché tenait Napoléon sous l'empire d'un charme. Avec les plus justes motifs de l'éloigner, l'Empereur hésitait encore. Un jour, à Saint-Cloud, il vint s'asseoir, selon son habitude assez fréquente, sur un coin de mon bureau ; il était un peu soucieux. Après quelques paroles insignifiantes, il me dit, par une brusque transition : « Meneval, j'ai envie de renvoyer Fouché. » Cette interpellation paraissait être l'expression

d'une pensée indécise sur laquelle il cherchait à fixer son irrésolution. Je ne pus m'empêcher de m'écrier : « Sire, je m'y attendais; je ne suis étonné que « d'une chose, c'est que vous ne l'ayez pas encore « renvoyé. » Il se leva lentement sans me répondre, fit quelques tours dans son cabinet, les mains croisées derrière le dos, puis il s'occupa d'autre chose. Cette hésitation de la part de l'Empereur prouve combien Fouché avait eu l'art de se rendre nécessaire, ou plutôt combien Napoléon avait de peine à se détacher des personnes qui avaient eu part à sa confiance, même quand elle était le plus ébranlée. Cette bienveillance, cette mémoire des services rendus dans une sphère élevée, s'étendaient aux plus modestes emplois de sa maison. On ne renvoyait pas un ancien domestique sans que l'Empereur eût approuvé le rapport qui lui était fait à son sujet; ce n'était qu'à la seconde, et souvent à la troisième récidive, qu'il consentait à son expulsion. Un pauvre diable de cocher subalterne, qu'un état d'ivresse continuel rendait incapable de faire son service, a longtemps esquivé son congé, parce qu'il avait conduit un fourgon à la bataille de Marengo.

Le premier huissier du cabinet de Napoléon (Landoire), que ce prince aimait, et dont il appréciait les anciens et fidèles services, étant devenu veuf, des arrangements de famille lui firent désirer d'épouser une sœur de sa femme. Le Code civil

prohibait de telles alliances. L'Empereur, auquel Landoire eut recours, allégua l'impossibilité où il était d'accorder cette demande; mais, vaincu par ses instances, il finit par charger le grand-juge de lui faire un rapport à ce sujet. Les conclusions du rapport du ministre furent que, quoique la personne que Landoire voulait épouser fût sœur de sa première femme d'un second lit, les prohibitions étaient tellement formelles, que l'Empereur ne pouvait autoriser l'alliance projetée, sans une violation flagrante de la loi. Napoléon entra dans la peine de son serviteur; il lui fit suggérer d'aller se marier dans quelque État voisin, non soumis à la législation du Code civil. Landoire ne se maria qu'en 1814, lorsque les alliances de cette nature cessèrent d'être frappées d'une prohibition absolue.

Si les exemples de la bienveillance de Napoléon se bornaient à ceux que je viens de citer, ils ne seraient pas concluants en faveur de la bonté de son caractère. Il n'y a pas de tyran, quelque farouche qu'il soit, qui n'ait de bons moments; mais tel était l'état habituel de son âme. Cette bénignité, dont j'aurai à citer d'autres exemples, s'exerçait en toute occasion; et même quand il avait cru devoir punir par des paroles amères, le fond de son caractère reprenait le dessus, et tôt ou tard le tort qu'il avait pu faire était réparé.

VI

Générosité de l'Empereur. — Napoléon susceptible d'amitié. — Sa partialité pour un officier-général. — Pension accordée à Palissot. — Le comte de Las-Cases. — Sur le manuscrit de Sainte-Hélène. — Le prince de Neufchâtel. — M. de Talleyrand. — L'empereur Alexandre. — Déclaration de la grossesse de l'Impératrice. — Réception du Sénat à cette occasion. — Envoi d'un officier à Vienne. — Madame de Mailly traitée comme maréchale. — Société de charité maternelle. — Étrennes données par l'Empereur à l'Impératrice. — Plan du palais du roi de Rome. — Monument du respect de l'Empereur pour les propriétés. — Nomination d'une gouvernante des enfants de France. — Temps de la grossesse de l'Impératrice.

Je craindrais de multiplier les digressions, si je mentionnais les nombreux exemples de cette disposition de Napoléon à se souvenir des services passés, ces exemples sont, pour la plupart, assez connus; je citerai seulement les suivants, qui le sont moins. En 1809, le général Carnot se trouva endetté; il s'était tenu, depuis l'avénement de Napoléon à l'Empire, dans une opposition prononcée contre son gouvernement. Comme sa conduite était le résultat de sa conviction, et non l'effet d'une

haine personnelle contre l'Empereur, il présuma assez de sa magnanimité pour recourir à lui dans cette circonstance critique : il m'adressa, par l'intermédiaire d'un M. Collignon, son parent, avec lequel j'avais des liaisons, une lettre pour demander à l'Empereur le prêt d'une somme dont il avait besoin pour arranger ses affaires. L'Empereur, touché de la confiance de Carnot, s'empressa de venir à son secours. Par un sentiment de délicatesse louable, il ne voulut pas connaître l'état de ses affaires, et l'obliger à *déposer son bilan*. Il s'informa auprès du ministre de la Guerre de l'époque à laquelle Carnot avait cessé de recevoir ses appointements de général, et lui fit payer l'arriéré avec les accessoires, ce qui produisit une somme supérieure à celle pour laquelle Carnot était engagé; il lui accorda en même temps une pension de dix mille francs, comme ancien ministre. Carnot, pour reconnaître la générosité dont l'Empereur usait à son égard, lui offrit ses services. Il s'établit alors entre eux un échange de procédés qui les honore également. L'Empereur, par ménagement pour les convictions politiques de Carnot, ne pensa pas à lui assigner un poste dans lequel la nature de ses devoirs lui aurait imposé de la contrainte; il l'invita à écrire un livre sur la défense des places, l'engageant à soutenir de l'autorité de son nom le principe de la défense jusqu'à la dernière extrémité.

Des exemples récents faisaient sentir la nécessité de remettre ce principe en vigueur.

Carnot s'empressa de répondre à l'invitation de l'Empereur, et peu de mois après, il lui adressa son ouvrage accompagné de la lettre suivante :

« Paris, le 27 février 1810.

« SIRE,

« N'ayant pu moi-même offrir à Votre Majesté « le premier exemplaire de mon ouvrage sur la dé- « fense des places, j'ai prié S. E. le ministre de la « Guerre de vous en faire l'hommage en mon nom. « J'y ai fait tous mes efforts, pour tracer aux jeunes « militaires destinés à ce genre de service, la vraie « ligne de leurs devoirs et pour leur inspirer les « sentiments d'honneur et de dévouement à votre « personne qui doivent les animer. J'ai moi-même « été guidé dans mon travail par celui de ma pro- « fonde reconnaissance envers vous. Puisse-t-il « avoir suppléé au talent qui m'eût été nécessaire « pour remplir dignement vos intentions?

« Je suis, sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur « et fidèle sujet.

« *Signé* CARNOT. »

Plus tard, en 1814, quand le malheur vint peser

sur la France, et que l'importance de nos places se fut accrue par l'imminence de l'invasion du territoire, Carnot, par une lettre touchante, offrit le secours de son épée et de son expérience; son offre fut acceptée, et il fut envoyé à Anvers, où il joignit l'exemple au précepte qu'il avait si savamment et si éloquemment professé.

Chénier, devenu l'adversaire de l'Empereur, qu'il a même attaqué dans ses écrits, recourut à lui pour obtenir un emploi dont il avait besoin; c'est par mon intermédiaire que sa lettre fut remise, parce que je l'avais connu autrefois. L'Empereur lui fit offrir une place d'administrateur des postes, qui se trouvait alors vacante. C'était une espèce de sinécure qui lui aurait permis de continuer ses travaux littéraires. Chénier eut la noble fierté de vouloir gagner les émoluments de sa place. Il fut fait inspecteur-général de l'Université; il insista même pour faire, en cette qualité, une longue tournée pour l'inspection des écoles. La fatigue de ce voyage acheva de détruire sa santé déjà délabrée; il mourut quelque temps après.

L'abbé Sicard n'eut pas à se repentir de la confiance qui le porta à recourir à l'Empereur. Plusieurs autres personnes furent secourues de sa bourse, entre autres des sénateurs qui, aux jours de l'adversité, ne se montrèrent pas aussi généreux à son égard qu'il l'avait été envers eux.

Je profiterai de cette occasion pour essayer de redresser une erreur trop accréditée ; on a supposé que Napoléon n'était pas susceptible d'amitié. La passion, qui a travaillé avec un si aveugle acharnement à défigurer ce noble caractère, ne pouvait manquer de chercher à le dépouiller du plus précieux attribut de la vraie grandeur. Napoléon a eu des amis sincères qu'il a constamment payés de retour : Desaix, Lannes, Duroc, Bessières, Muiron et autres dont les noms ne sont pas, en ce moment, présents à ma mémoire. Le malheur est un creuset où l'amitié s'épure, et où souvent elle se dissout ; mais les amis que j'ai nommés lui seraient restés fidèles, comme il l'a été à leur mémoire. Je pourrais citer plusieurs exemples des occasions où le sentiment de l'amitié l'a emporté sur la rigidité de ses principes ; je me bornerai à celui-ci. Un officier-général, qu'il avait adopté dès son entrée dans la carrière, qu'il avait soutenu et guidé avec un intérêt particulier, auquel il avait fourni les occasions les plus favorables de se distinguer, venait d'être promu au premier grade militaire. Le duc de Raguse se rendit, après sa promotion, dans la tente de l'Empereur pour le remercier. « Je vous « ai nommé, lui dit Napoléon, et j'ai eu un grand « plaisir à vous donner cette nouvelle marque de « mon affection ; mais je crains d'encourir le re- « proche d'avoir écouté plutôt ma partialité que

« vos droits à cette éminente distinction. Vous avez « beaucoup d'esprit; mais il faut à la guerre des « qualités qui vous manquent encore, et que vous « devez travailler à acquérir; vous n'avez pas « assez fait, entre nous, pour m'absoudre entière- « ment de mon choix; toutefois, j'ai la conscience « que je n'aurai qu'à m'applaudir de vous avoir « nommé, et que vous me justifierez aux yeux de « l'armée. » Celui auquel ces paroles s'adressaient, ému de ces sentiments paternels, convint de ce qu'il devait à la bonté de l'Empereur, en protestant de l'intention où il était de s'en rendre tout à fait digne, et de lui donner de nouvelles preuves de son dévouement

Descendant dans un rang moins élevé, je citerai une autre anecdote dont la précédente me rappelle le souvenir. L'Empereur n'agissait pas ici par l'impulsion d'une bienveillance immédiate; il était assez bon pour seconder l'amitié d'un tiers. Je lui avais demandé une pension, sur le journal de l'Empire, pour mon vieil ami Palissot. Je bataillai longtemps avec lui sur la quotité de la pension; il voulait qu'elle ne fût que de trois mille francs, quoiqu'il en eût accordé tout récemment une de six mille francs au poëte Lebrun (Écouchard). Après l'espèce de débat qu'il voulut bien soutenir avec moi sur le mérite respectif des deux poetes, il me permit de lui présenter un projet de décret

pour accorder à Palissot une pension, mais de trois mille francs seulement. Comme il souffrait volontiers la contradiction sur les objets qui au fond l'intéressaient médiocrement, et que même il cédait souvent, je lui dis que, puisqu'il consentait à donner une pension à mon protégé, je ne pouvais pas en porter le chiffre au-dessous de six mille francs dans le décret que je présenterais à sa signature; il ne répliqua rien. Quand je lui soumis le décret, il se récria, se retourna de mon côté pour m'attraper l'oreille, geste qui lui était familier, et me reprocha en riant d'avoir voulu surprendre sa signature; puis, posant la plume, il recommença ses objections contre l'infériorité du mérite de Palissot, comparé à celui de Lebrun. Enfin, après quelques railleries bienveillantes sur ma ténacité, il voulut bien composer avec moi et accorder quatre mille francs de pension à mon respectable ami, qui en a joui jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée au moment où la Restauration venait lui enlever cette pension.

Je n'ai point compté le prince de Neufchâtel parmi les amis de l'Empereur, à cause de sa conduite en 1814; j'ai eu tort; si un moment d'erreur l'a séparé alors de l'Empereur, il avait conservé de lui un souvenir qui était trop profondément enraciné pour ne pas survivre à l'adversité. J'ai failli me croiser avec lui à Waldsée, ville de Wurtem-

berg, en 1815, lorsque, comme une plante qui se tourne vers l'astre aux rayons duquel elle est accoutumée, il venait rejoindre celui qui l'appelait son frère d'armes, son fidèle compagnon de guerre, *sa femme*. L'Empereur, de son côté, ne pouvait l'oublier; il disait en riant qu'il n'en tirerait d'autre vengeance, quand il lui reviendrait, ce dont il ne doutait pas, que de l'obliger à venir le voir en uniforme de capitaine des gardes de Louis XVIII; et il ne l'aurait certainement pas exigé.

L'adversité avait rapproché de Napoléon à Sainte-Hélène des hommes dont il n'aurait pas eu l'occasion d'apprécier tout le dévouement dans la prospérité, entre autres le comte de Las-Cases, dans le cœur et dans l'esprit duquel l'illustre captif avait trouvé des ressources qui contribuèrent à consoler son exil. Les sentiments de Napoléon à son égard éclatent dans une lettre, monument d'une véritable amitié, qu'il lui adressa lorsqu'il fut séparé de lui à Longwood. M. de Las-Cases a répondu à ces sentiments par la courageuse publication d'un livre qui, malgré ses défauts, est devenu et restera populaire: Le *Mémorial de Sainte-Hélène* a été la première et la plus puissante protestation contre un système de calomnie et de diffamation inspiré par la haine et par l'abus de la victoire. Le *Mémorial* a fait oublier un écrit qui avait excité, lors de son apparition, une curiosité générale en Europe. Je veux

parler du *manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*. A l'époque où ce livre a paru, la manière mystérieuse dont il était parvenu en Angleterre et avait été adressé au plus célèbre libraire de Londres, le vif désir d'obtenir de Napoléon des révélations sur lui-même, le dégoût des diatribes par lesquelles il était poursuivi, et l'intérêt qu'excitait la grandeur de son infortune, firent accueillir avec avidité le prétendu manuscrit de Sainte-Hélène. D'un autre côté, des anachronismes, des invraisemblances et des erreurs vulgaires mêlées à des pages où respiraient des idées grandes et des expressions pittoresques et caractéristiques, tenaient les esprits en suspens. On expliquait les anachronismes en disant qu'il avait fallu, pour soustraire les feuilles du manuscrit à l'inquisition du geôlier de Sainte-Hélène, les disséminer et les expédier en Europe par des voies détournées, de sorte que la confusion qui en était résultée avait empêché qu'elles ne fussent placées dans leur ordre naturel. On tirait de ces anachronismes mêmes une preuve en faveur de l'originalité du livre, et l'on faisait remarquer qu'un pseudonyme ne les aurait pas faits. On imputait les erreurs de fait à la perte de quelques feuilles qu'une plume étrangère aurait réparées. Ces explications, bonnes ou mauvaises, étant admises, l'écrit avait été adopté comme l'œuvre de Napoléon par un grand nombre de personnes que

leurs fonctions avaient mises autrefois en rapport direct avec lui. Cependant la réflexion et un examen plus approfondi accrurent le doute sur l'authenticité du manuscrit. On nomma, comme en étant les auteurs, d'abord madame de Staël, puis Benjamin Constant; l'Empereur lui-même l'attribua à un conseiller d'État qu'il ne nomma point, et qu'il dit avoir été en service ordinaire sous le Consulat. Enfin, l'opinion s'était arrêtée sur un parent du comte Siméon, qui occupe une place de finances dans le midi de la France. Le comte Siméon, consulté, avait accepté pour son parent la responsabilité de l'ouvrage. Le secret que le véritable auteur avait gardé a été enfin confié à sa famille il y a deux ans. Le manuscrit de Sainte-Hélène, qui paraissait destiné à rester couvert du mystère qui enveloppe encore les *Lettres de Junius* et d'autres écrits ou faits historiques dont les auteurs ou les acteurs seront probablement pour toujours inconnus, est dû à la plume de M. Frédéric Lullin de Châteauvieux, Genevois déjà connu dans le monde savant. Cet écrivain a avoué, après vingt-cinq ans de silence, qu'il l'avait composé en 1816; qu'il l'avait porté lui-même à Londres, et l'avait mis à la poste à l'adresse du libraire Murray. Le brouillon de cet opuscule, écrit en entier de la main de M. de Châteauvieux et surchargé de ses ratures, a été trouvé, après sa mort, dans ses papiers. Le

cousin de M. Siméon a sans peine abandonné une paternité qu'on s'obstinait à lui attribuer.

Napoléon a eu aussi un faible à l'égard de M. de Talleyrand. Celui-ci avait deviné sa future élévation, lorsqu'il était ministre du Directoire. Le premier Consul et l'Empereur s'en sont souvenus; peut-être est-ce là le secret de sa sympathie pour ce ministre. Même lorsque des collusions coupables, des affaires d'argent, des avis donnés même par des souverains étrangers, l'eurent obligé à lui ôter le portefeuille des Relations extérieures et à l'éloigner de ses conseils, un penchant involontaire le ramenait vers lui. En 1803, il avait demandé au pape sa sécularisation, un sentiment de convenance le portant à le placer dans des termes plus conformes à l'état mondain qu'il avait embrassé; il n'eut pas la même condescendance lorsque M. de Talleyrand lui exprima le désir de se marier. Madame Bonaparte, amie de madame Grant, servait cette dame de tout son crédit sur l'esprit de l'Empereur; mais Napoléon était sourd à ses instances. Quelquefois Joséphine montait par le petit escalier qui faisait communiquer son appartement avec le cabinet, et venait frapper à la porte. Me trouvant seul, j'allais lui ouvrir : c'était pour prévenir Bonaparte que madame Grant était chez elle, et qu'elle le suppliait de l'écouter un instant. Napoléon se laissa un jour séduire; il descendit chez sa femme,

et y trouva madame Grant dans l'attitude d'une suppliante, qui le conjura à mains jointes de ne pas mettre obstacle à son mariage. Napoléon ne pouvait résister aux larmes ni aux prières d'une femme; il promit de garder la neutralité, c'était tout ce qu'il pouvait promettre. Ce mariage se fit; il ne pouvait pas être heureux.

En 1810, lorsque M. de Talleyrand eut perdu quatorze à quinze cent mille francs dans la faillite du banquier Simon, mari de mademoiselle Lange, l'Empereur, bien qu'il eût contre l'ex-ministre de justes sujets de plainte, vint à son secours. Il acheta l'hôtel Monaco, que M. de Talleyrand avait besoin de vendre, au prix de deux millions et quelque cent mille francs. Cependant cette acquisition était contraire à la loi qu'il s'était faite de n'acheter ni maisons ni terres d'un entretien dispendieux, et dont il n'avait nul besoin, les châteaux et domaines impériaux devant lui suffire.

Napoléon aimait aussi véritablement l'empereur Alexandre, qu'il trouvait supérieur aux souverains de son temps; son esprit, sa grâce, son amabilité, l'avaient séduit. Malgré les démonstrations les plus caressantes, il faut reconnaître aujourd'hui que l'affection de ce prince pour l'Empereur n'a jamais été sincère. Quant à Napoléon, il est mort sous le charme de l'adroit Alexandre. Il avait de fortes raisons pour s'en éloigner à jamais; cependant il avait

conservé pour lui des sentiments tels, qu'une heure d'entretien aurait suffi pour effacer toute trace de son ressentiment.

Le reste de l'année 1810 se partagea en séjours alternatifs à Saint-Cloud, à Rambouillet, à Trianon, à Paris et à Fontainebleau; c'est à Fontainebleau que la cour fut la plus brillante. Il y eut de grandes chasses, des spectacles, des concerts et des cercles nombreux. La grossesse de l'Impératrice fut déclarée et annoncée au Sénat par un message à la fin de novembre. Cet événement, qui comblait les vœux de l'Empereur et ceux de la nation, excita un intérêt général. Les évêques prescrivirent des prières, et appelèrent les bénédictions du ciel sur cette heureuse fécondité. Le baron de Mesgrigny, l'un des écuyers de l'Empereur, fut envoyé à Vienne avec une lettre pour l'empereur d'Autriche, dans laquelle la grossesse de sa fille, parvenue à son cinquième mois, lui était annoncée. M. de Mesgrigny était de retour le 13 novembre avec les réponses de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche, remplies de félicitations. Il y eut, à l'occasion de la déclaration de la grossesse de l'Impératrice, spectacle à la cour et cercle dans les grands appartements.

Le 2 décembre, jour anniversaire du couronnement et de la bataille d'Austerlitz, l'Empereur donna audience au Sénat, qui vint le remercier de la

communication qu'il lui avait faite de la grossesse de l'Impératrice. Il y eut spectacle, illumination, messe et *Te Deum* dans la chapelle des Tuileries. Douze jeunes filles, dotées par l'Impératrice, furent conduites à l'autel, par les maires, dans l'église métropolitaine; d'abondantes aumônes furent distribuées; enfin, la plus grande solennité fut donnée à un événement qui était d'un intérêt tout national.

Une circonstance peu importante en soi, mais qui fut remarquée, fut l'admission de madame de Mailly, veuve du maréchal de ce nom, à jouir du rang et des prérogatives des femmes des grands-officiers de la couronne, et l'autorisation de reprendre son titre de maréchale. En conséquence, un billet d'invitation lui fut adressé à l'occasion de la solennité du 1^er^ janvier suivant, et elle vint prendre possession du rang qui lui était accordé.

Le ministre de l'Intérieur présenta, vers le même temps, à l'Impératrice une députation du commerce de Lyon, qui lui offrit une superbe robe, produit des manufactures lyonnaises; l'Impératrice la porta le premier jour de l'an.

Dès que la grossesse de l'Impératrice fut connue, l'Empereur créa une société de charité maternelle, dont le but était de donner des secours aux femmes en couches indigentes, et de pourvoir à leurs besoins et à l'allaitement de leurs enfants; l'Impéra-

trice en fut nommée protectrice; madame de Ségur, femme du grand-maître des cérémonies, et madame Pastoret furent nommées vice-présidentes. Cette société se composait de mille dames brevetées par l'Impératrice, de quinze dames dignitaires, d'un grand conseil siégant à Paris et de conseils d'administration dans les départements, d'un secrétaire-général, qui était le grand-aumônier, et d'un trésorier-général. Le fonds de la société était de cinq cent mille francs de rentes sur le grand-livre, fournis par le domaine extraordinaire et par des souscriptions volontaires. Les souscriptions furent promptement remplies: le nombre des dames qui demandèrent à faire partie de la société dépassa de beaucoup celui qui avait été fixé. Cette idée, grande comme toutes celles qui émanaient d'une tête féconde en hautes conceptions, avait pour but patent d'exciter une émulation qui devait accroître les ressources des établissements de maternité. Des publicistes ont pensé que l'action du Gouvernement s'y faisait trop sentir, et qu'en concentrant la direction dans une seule main, et tous les fonds dans une caisse centrale à Paris, cette institution a été moins profitable que ne l'eussent été des associations de bienfaisance, organisées par des particuliers dans les diverses localités; mais il n'y a pas d'institution qui ne prête par quelque côté à la critique. Le véritable motif de l'Empereur était de mettre la nouvelle Impératrice en évidence et de

lui concilier la sympathie publique; c'était de plus un acte de munificence. La société de charité maternelle fut utile, et n'arrêta en rien le cours des charités privées.

Si l'Empereur aimait à donner à l'Impératrice des témoignages publics de sa considération et de son estime, il n'était pas moins attentif à lui prouver sa bienveillance dans la vie privée. L'anecdote suivante, dont les détails m'ont été racontés par M. Ballouhey, intendant des dépenses de l'Impératrice, fera connaître par quelles prévenances délicates il cherchait à lui plaire et allait au-devant de ses désirs. Le joaillier de la couronne lui avait présenté une parure de rubis du Brésil d'un goût exquis; elle en était ravie et trouvait qu'elle lui allait à merveille; mais cette parure coûtait quarante-six mille francs. L'état de son budget ne lui permettait pas de faire cette dépense; cependant elle ne pouvait s'en détacher; plus elle l'essayait, plus elle était charmée; enfin, la raison l'emporta. Le jour de l'an approchait; elle voulait faire à ses sœurs quelques cadeaux d'étrennes dont la valeur pouvait monter à vingt-cinq mille francs; il ne restait sur le compte du mois qu'une somme disponible d'une quinzaine de mille francs. En rejetant une partie des dépenses sur le mois suivant, on pouvait trouver facilement le paiement de ces acquisitions; mais ajouter à cette somme celle de

quarante-six mille francs pour une fantaisie, c'était déranger l'ordre et l'économie du budget; elle renvoya donc la parure de rubis au joaillier. M. Ballouhey, qui avait à parler au général Duroc, grand-maréchal du palais, passa chez lui avec l'écrin qu'il était chargé de reporter; le général voulut savoir ce qu'il contenait; l'intendant lui montra la parure, en lui en faisant l'historique. Le grand-maréchal la trouva si belle, qu'il eut l'idée d'en faire présent à sa femme si elle lui convenait, ou du moins il prit ce prétexte pour la garder. Le lendemain il la rendit en disant que madame Duroc ne l'avait pas trouvée à son gré; mais en réalité il l'avait montrée à l'Empereur en lui disant le motif qui avait empêché l'Impératrice de l'acheter, et en lui parlant des cadeaux qu'elle voulait faire à ses sœurs. L'Empereur, charmé de la sagesse de l'Impératrice et de son esprit d'ordre qui l'avait emporté sur une innocente coquetterie, ordonna qu'on préparât une parure de rubis pareils aux premiers, mais d'une valeur de trois à quatre cent mille francs, et recommanda qu'on gardât le silence sur ce qu'il avait appris et sur ce qu'il avait l'intention de faire. La parure fut offerte à l'Impératrice au nom de l'Empereur. Elle fut éblouie de la magnificence du présent et vivement touchée de l'attention tendre et délicate à laquelle elle le devait. Aux approches du jour de l'an, l'Empereur, désirant lui donner de

l'argent pour ses étrennes, lui demanda si elle n'avait pas l'intention de faire quelques cadeaux à ses sœurs. Elle dit qu'elle y avait déjà pensé, et qu'elle avait commandé quelques bijoux pour une somme d'environ vingt-cinq mille francs. Comme il trouvait cela un peu mesquin, elle répondit que ses sœurs n'étaient pas gâtées comme elle l'était, et qu'elles trouveraient ses cadeaux superbes. Alors l'Empereur dit qu'il voulait lui donner vingt-cinq mille francs pour ses étrennes; puis il se ravisa et lui en promit cinquante mille; et, en définitive, on remit à l'Impératrice cent mille francs de sa part. On peut se figurer quelles furent la joie et la reconnaissance de cette princesse; quand elle sut comment les choses s'étaient passées, elle gronda son intendant de son indiscrétion, mais si doucement, que celui-ci dut regarder cette réprimande comme un remerciement. C'est par cette munificence, digne d'un grand prince, qu'éclatait l'affection de l'Empereur pour sa compagne; mais si ses libéralités n'étaient pas toujours d'un aussi grand prix, ce qui ne leur manquait jamais, c'était la bonne grâce qui y présidait.

L'Impératrice, voulant reconnaître ces bons procédés de l'Empereur à son égard, s'occupait de lui dans ses travaux domestiques; elle lui broda, entre autres ouvrages, une écharpe et un baudrier à différents intervalles. De telles prévenances réciproques

prouvent l'harmonie qui régnait dans l'auguste ménage.

La perspective de la naissance d'un héritier porta l'Empereur à donner le nom du *roi de Rome* au palais qu'il projetait d'élever sur la montagne de Chaillot. A mesure qu'il réfléchissait aux avantages de cette position privilégiée, sur laquelle son habile architecte, Fontaine, avait attiré son attention, le plan de cet édifice grandissait dans son esprit. Il chargea M. Fontaine de rechercher les plans des diverses résidences royales de l'Europe, et de les étudier. Le modèle qui lui fut proposé, s'il avait pu être exécuté, en eût fait le palais le plus vaste, le plus magnifique et le plus merveilleusement situé qui fût en Europe; le parc aurait été le bois de Boulogne. Ce modèle en relief, fait sur les dessins de M. Fontaine, fut exposé au Louvre, et excita l'admiration générale. Lorsque les temps furent devenus critiques, la réduction des dépenses entraîna celle des dimensions du palais. L'Empereur avait fini par ne plus désirer que l'habitation d'un riche particulier, au lieu d'un grand palais, une maison de repos, enfin un second Sans-Souci.

Une bicoque occupée par un tonnelier se trouvait sur l'emplacement destiné aux dépendances de ce palais. L'intendant-général fut chargé d'en faire l'acquisition; le prix d'estimation fut doublé; mais, au moment de signer le contrat de vente, le pro-

priétaire exigea un prix très-supérieur au prix convenu. On en référa à l'Empereur, qui donna l'ordre de le satisfaire; mais les prétentions du propriétaire croissant en raison de la facilité qu'il trouvait, la Liste civile renonça à l'acquisition. « Je veux, dit « l'Empereur, que cette maison reste où elle est, « comme un monument de mon respect pour les « propriétés. » Cette maison existait encore à l'époque de la Restauration; le propriétaire, qui en avait refusé un prix décuple de sa valeur, fut heureux de la donner pour quelques centaines de francs.

L'Empereur nomma une gouvernante des enfants de France, qui fut madame la comtesse de Montesquiou, femme du grand-chambellan; ce choix fut unanimement approuvé. Née dans une classe élevée, madame de Montesquiou jouissait d'une considération justement acquise; elle avait quarante-six ans; sa réputation était intacte. Pieuse, elle avait une dévotion exempte de pratiques minutieuses, une grande simplicité de manières, un ton digne mais bienveillant, un caractère ferme et des principes solides. Elle réunissait les qualités désirables dans la charge importante que lui avait confiée l'Empereur, d'après ses propres inspirations.

La grossesse de l'Impératrice avançait heureusement; les indices s'en étaient révélés par de fréquents malaises passagers qui ravissaient l'Empe-

reur ; il entourait Marie-Louise de sa sollicitude, la soutenait dans ses bras, et l'encourageait avec l'empressement le plus tendre. J'ai été quelquefois témoin de ces scènes de ménage où éclatait le naturel aimant de Napoléon, qui n'a pu être accusé d'insensibilité que par ceux qui ne l'ont pas connu. Quand le temps le permettait, l'Impératrice se promenait sur la terrasse des Tuileries qui longe la rivière. On avait fermé cette terrasse par des grilles à hauteur d'appui, et un escalier pour y arriver était pratiqué au rez-de-chaussée du palais. Plus tard, on construisit à l'extrémité de cette terrasse un pavillon élégant dans lequel le roi de Rome passait les belles journées du printemps, quand la cour habitait les Tuileries.

VII

Naissance du roi de Rome. — Sollicitude de l'Empereur. — Ivresse générale. — Missions des officiers et des pages. — Ondoiement. — Inconvénients d'une trop grande familiarité. — Anecdote. — Réjouissances publiques. — Déclaration faite à Napoléon par M. Dubois. — Relevailles. — Voyage à Rambouillet. — Voyage à Cherbourg et en Normandie. — Retour à Paris. — Baptême. — Fêtes du baptême. — Fête à l'Hôtel-de-Ville. — Fêtes à Saint-Cloud et à Trianon. — Intérieur de l'Empereur et de l'Impératrice. — Leçons d'équitation. — Séjour à Compiègne. — Mort du général Ordener. — Tendresse de l'Empereur pour son fils. — Il l'envoie à l'impératrice Joséphine. — La mère de l'Empereur.

Enfin arriva le moment de la délivrance, attendu avec tant d'impatience par l'Empereur, et on peut ajouter par toute la France. Cent un coups de canon annoncèrent, le 20 mars matin, que le roi de Rome était né. Cent un coups de canon devaient saluer la naissance d'un prince, et vingt-un seulement la naissance d'une princesse. On se ferait difficilement une idée de l'anxiété avec laquelle les premiers coups de canon furent comptés. Un profond silence régna jusqu'au vingt-unième; mais quand le vingt-deuxième éclata, il se fit une explosion d'applaudissements et d'accla-

mations qui retentirent simultanément dans tous les quartiers de Paris; l'ivresse fut générale; c'est l'exacte vérité; mais l'enfantement de l'être sur lequel allaient reposer de si grandes destinées devait être laborieux :

Tantæ molis erat romanam condere gentem !

Les premières douleurs se firent sentir la veille au soir; elles furent supportables jusqu'au jour; elles cessèrent alors, et l'Impératrice put s'endormir. L'Empereur avait passé le commencement de la nuit auprès d'elle; la voyant endormie, il remonta dans son appartement, et se mit au bain. Une heure après, l'Impératrice fut éveillée par des douleurs très-vives, qui faisaient présager que l'accouchement serait prochain; mais le docteur Dubois ne tarda pas à s'apercevoir qu'il serait très-difficile, parce que l'enfant se présentait de côté. L'Empereur était dans une parfaite sécurité, lorsque M. Dubois ouvrit brusquement la porte, et annonça, tout troublé, à l'Empereur que les préliminaires de l'accouchement lui donnaient de vives inquiétudes. Sans lui répondre, l'Empereur s'élança hors du bain, passa à la hâte une robe de chambre, et, suivi de l'accoucheur, descendit chez l'Impératrice. Il s'approcha de son lit en dissimulant son inquiétude, embrassa tendrement sa femme, et l'encou-

ragea par les mots les plus rassurants. Les douleurs augmentaient d'intensité. L'Impératrice était frappée de terreur, et criait qu'on allait la sacrifier. L'Empereur était dans une extrême agitation, et disait que si l'enfant ne pouvait venir à bien, il fallait avant tout qu'on sauvât la mère. Enfin, après les efforts les plus douloureux, cet enfant si désiré vint au jour; c'était un fils, mais il ne donnait aucun signe de vie. L'Empereur, rassuré sur l'état de la mère, avait reporté toute sa sollicitude sur son fils; il contemplait avec une vive anxiété cet enfant en apparence inanimé, quand un faible cri que poussa ce dernier fit évanouir ses inquiétudes. Les membres de la famille impériale, les grands dignitaires, les principaux officiers et dames de la cour, avaient été mandés au palais lorsque les premières douleurs se firent sentir; mais vers cinq heures du matin, M. Dubois ayant pensé que la délivrance pourrait n'avoir lieu que dans vingt-quatre heures, l'Empereur avait renvoyé tout le monde; mesdames de Montebello, de Luçay et de Montesquiou étaient seules restées avec le médecin, les dames d'annonce et les femmes de chambre. L'archichancelier accourut en toute hâte, et successivement arrivèrent le prince de Neufchâtel, toute la cour et les principaux fonctionnaires de l'État, qui devaient être témoins de l'accouchement. L'Empereur, dans l'effusion de sa joie, annonça lui-même la naissance

de son fils à toute sa maison ; il était encore ému du spectacle douloureux de l'accouchement de l'Impératrice, et disait qu'il aurait préféré assister à une bataille. La nouvelle de cet heureux événement s'était répandue dans Paris comme par enchantement. Quand le bourdon de Notre-Dame et le canon l'annoncèrent, une foule considérable était déjà rassemblée dans le jardin, sous les fenêtres du palais. Pour contenir la foule, et l'empêcher de troubler le repos de l'auguste accouchée, on avait tendu un cordeau le long de la terrasse dont le roi Louis-Philippe a fait depuis un parterre, à partir de la grille du Pont-Royal jusqu'au pavillon du milieu. Cette frêle barrière imposait plus à la foule que n'eût fait une muraille, et les spectateurs, dont le nombre grossissait à chaque instant, se tenaient même à une distance respectueuse du cordeau, et observaient un silence qui témoignait de l'intérêt et de la sympathie populaires. L'Empereur contemplait avec attendrissement, de l'intérieur des appartements, un spectacle si doux pour lui.

Les officiers de la maison impériale, des pages et des courriers furent expédiés avec des lettres et des messages pour les grands corps de l'État, pour les bonnes villes, et pour les ambassadeurs et ministres français et étrangers. Les pages qui furent envoyés aux corps municipaux furent reçus avec de grandes marques de considération ; le conseil municipal de

Paris et celui de Turin votèrent des pensions aux pages porteurs de l'heureuse nouvelle.

La bonne impératrice Joséphine ne fut pas oubliée; l'Empereur lui envoya un page à Navarre, et il répondit à la lettre que ce page lui rapporta avec sa brièveté ordinaire, mais avec la cordialité affectueuse qu'il a toujours conservée pour cette princesse.

Le soir du même jour, le nouveau-né fut ondoyé dans la chapelle des Tuileries, avec les cérémonies en usage dans l'ancienne cour de France, par le cardinal grand-aumônier.

Le lendemain, l'Empereur, assis sur le trône, reçut les félicitations de la cour, du Sénat, du Corps Législatif et des principaux corps de l'État, des premières autorités et du Corps diplomatique. En sortant de cette audience solennelle, on se rendit chez le roi de Rome, qui était couché dans le magnifique berceau en vermeil que, le 5 mars précédent, le comte Frochot, préfet de la Seine, accompagné du corps municipal, avait présenté à l'Empereur au nom de la ville de Paris.

Le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur et le grand-chancelier de la Couronne-de-Fer déposèrent sur le berceau les grands cordons de ces ordres. Le prince Schwarzemberg, ambassadeur d'Autriche, présenta, quelques jours après, la grande décoration de l'ordre de Saint-Étienne.

Les formes employées dans cette circonstance, empruntées aux anciens usages de la monarchie, ont paru à quelques esprits austères des actes serviles et frivoles. Après l'établissement de l'Empire, ils n'en étaient que la conséquence. Sans doute le sage, dans l'indépendance de la solitude, le philosophe spéculatif, le républicain austère, regarderont en pitié ce vain cérémonial et n'y verront que des pratiques adulatrices; mais ce n'est pas avec des idées abstraites que doivent se considérer les formes d'un grand État. Il y a des usages et des conventions consacrées par le temps, qui, quoique puérils aux yeux même de ceux qui les prescrivent, sont cependant impérieusement commandés par la hiérarchie des fonctions, par la nécessité d'établir des habitudes de respect et de déférence envers les dépositaires du pouvoir, et d'éloigner la familiarité facile au caractère national, mais si nuisible à la prompte et ponctuelle exécution des ordres. Les places de cour ne donnaient lieu à aucun abus ni à aucun privilége; elles n'altéraient point les principes d'égalité, base du gouvernement impérial. Le service d'honneur était tout à fait distinct du service matériel; il était réglé par un cérémonial qui n'avait rien de commun avec ce dernier, et ses formes, gothiques si l'on veut, purgées de ce qu'elles avaient eu de servile, étaient circonscrites dans d'étroites limites; c'était un progrès. Il y aurait eu de l'inconvénient à

s'isoler des autres monarchies de l'Europe, et à entretenir par le dédain de leurs usages, une méfiance qu'il importait au nouveau Gouvernement d'écarter. Pour s'affranchir de ces nécessités, il faut qu'il se fasse dans les mœurs et dans les idées une révolution complète; elle arrive lentement; mais jusqu'à ce qu'elle soit opérée, on ne peut se dispenser de se conformer aux usages reçus et pratiqués autour de soi.

J'ai parlé des inconvénients d'une trop grande familiarité. En effet, les habitudes militaires, les mœurs républicaines et la promiscuité des rangs, inspirées par l'esprit d'égalité, avaient autorisé des libertés et une indépendance qu'excitait même la comparaison relative d'une position hors ligne. L'excès de la familiarité devenait incompatible avec la dignité du rang qu'occupait Napoléon et avec le respect dû à son autorité. J'ai encore été témoin des parties de barre de la Malmaison, des jeux de colin-maillard, auxquelles le premier Consul prenait part dans la première année du Consulat. Il dut y renoncer parce que ces jeux donnaient lieu à des inadvertances qu'excusait l'espèce de camaraderie qu'ils établissaient, mais qui pouvaient dégénérer en licence et jeter du ridicule sur la personne du chef de l'État. L'anecdote suivante, qui vient à l'appui de cette opinion, ne peut nuire au respect qui est dû à la mémoire de l'illustre guerrier qu'elle concerne.

Un jour que le premier Consul avait fait venir dans la cour du château de la Malmaison des chevaux barbes qui lui avaient été envoyés en présent, l'officier auquel je fais allusion proposa au premier Consul d'en jouer un au billard. Celui-ci accepta; il voulait et devait perdre; son adversaire gagna en effet facilement la partie. « Je t'ai gagné, dit-il au « premier Consul qu'il avait gardé l'habitude de tu- « toyer; ainsi j'ai le droit de choisir. » Et sans attendre une autorisation qu'il ne demandait pas, il court examiner les chevaux l'un après l'autre, choisit le plus beau, le fait seller, et quand il est en selle, il dit : « Adieu, Bonaparte, je ne dînerai pas ici; je « m'en vais, car si je restais, tu serais capable de « reprendre ton cheval. » Le premier Consul n'eut pas le temps de lui répondre; il était déjà loin. Pour prévenir le retour de pareilles scènes, Napoléon sentit le besoin de l'éloigner temporairement, mais en lui conférant un poste honorable et d'une haute distinction; il le nomma ambassadeur à Lisbonne. Son estime et son amitié n'en furent pas diminuées.

Le général Dutaillis, n'étant que simple officier, avait l'habitude de tutoyer Berthier, depuis prince de Neufchâtel; le premier Consul fit cesser cette camaraderie, au moins en public.

Si Napoléon, reconnaissant les inconvénients de la familiarité, s'était vu forcé de l'interdire, il n'en était pas moins bon ni moins indulgent dans ses

relations habituelles; il était sobre de louanges par système, mais sa satisfaction s'exprimait par des manières plus affectueuses et par des récompenses qui se faisaient quelquefois attendre, mais qui arrivaient toujours à propos. Il y a peu d'individus que leurs fonctions ou des circonstances particulières aient approchés de sa personne, qui n'aient à citer quelque trait de bonté de sa part. Le détail en serait trop long.

Le général Gourgaud est un de ses officiers dont il aimait à reconnaître le dévouement et l'activité; il dérogea en sa faveur au règlement qui prononçait que ses officiers d'ordonnance ne resteraient auprès de sa personne que durant dix-huit mois, et que, s'ils obtenaient de l'avancement pendant ce temps, ils rentreraient avec leur nouveau grade dans les corps de l'armée. Il créa pour lui la place de premier officier d'ordonnance, et lui donna des marques particulières de bienveillance. Gourgaud y répondit par un dévouement chevaleresque; il fut assez heureux pour écarter de sa tête l'arme d'un cosaque à la bataille de Brienne, et il l'accompagna à Sainte-Hélène.

Le général Lemarrois, le plus ancien aide-de-camp de Napoléon, était un jour de service aux Tuileries. La journée, qui s'était passée en revues et en courses, avait été si pénible, que Lemarrois était excédé de fatigue; supposant que le premier Consul ne l'était pas moins, et qu'il ne s'éveillerait pas pendant

la nuit, il alla coucher dans son appartement pour être sûr que son sommeil ne serait pas troublé. Il arriva que le valet de pied qui couchait à la porte de l'appartement du premier Consul rêva que la vie du chef de l'État était menacée; sous l'empire de cette hallucination, il entre brusquement dans la chambre où dormait le premier Consul, et s'approche de son lit. Celui-ci, réveillé en sursaut, troublé de l'apparition et de l'action de cet homme, auquel, dans le premier moment de surprise, il suppose un mauvais dessein, s'élance, le saisit à la gorge et le renverse sous lui; ce fut l'affaire d'un moment. Le pauvre diable, surpris à son tour, se débattait et demandait grâce. Le Consul ne tarda pas à s'apercevoir que ce prétendu ennemi était un serviteur fidèle que son zèle avait fait accourir au secours de son maître, qu'il croyait attaqué. Cette aventure se répandit rapidement dans le palais. Le général Lemarois fut éveillé et apprit avec une vive inquiétude ce qui s'était passé; il ne délibéra pas, il descendit à la hâte et se présenta au premier Consul, qui n'était pas encore levé. Il fut, comme on le pense bien, fort mal accueilli; mais, après la première explosion de son ressentiment, Napoléon se contenta des explications de son aide-de-camp; il finit même par lui dire qu'il l'autorisait à prendre dans ses écuries le cheval qu'il voudrait choisir, en excep-

tant les deux ou trois chevaux qu'il montait de préférence, et qu'il lui nomma.

L'officier d'ordonnance Duchand, aujourd'hui lieutenant-général d'artillerie, se trouvait de service auprès de l'Empereur au couvent de Tordesillas, dans la campagne de 1808 en Espagne. Le froid et la fatigue l'avaient porté à se placer devant un brasero, la tête reposant dans ses mains et les coudes appuyés sur les genoux. L'Empereur vint à sortir de sa chambre, qui précédait la salle de service; croyant Duchand endormi, il s'apprête à le gourmander quand il s'aperçoit qu'il est dans un état voisin de l'asphyxie; il s'approche aussitôt de lui, et, sans éveiller ses camarades, qui dormaient étendus sur la paille, il le saisit dans ses bras, l'enlève de la chaise sur laquelle il était assis, et le traîne sur un fauteuil qui était dans la pièce; puis, rentrant précipitamment dans son appartement, il s'empresse d'envoyer son mameluk auprès de l'officier malade, avec le flacon d'eau-de-vie que Roustan avait l'habitude de porter en bandoulière à la suite de l'Empereur, et de l'eau de Cologne, qu'il le chargea de lui faire respirer.

Les théâtres rivalisèrent d'empressement pour fêter la naissance du roi de Rome. Des réjouissances de toute espèce, une illumination générale, des fêtes improvisées par des corporations, firent

éclater les témoignages de l'ivresse publique. Les archevêques et évêques publièrent des mandements. Toutes les cours de l'Europe avec lesquelles on était en paix envoyèrent à l'Empereur leurs félicitations et des ambassadeurs extraordinaires. Au nombre de ceux-ci, se trouvait le prince Poniatowsky, envoyé par le roi de Saxe, comme grand-duc de Varsovie, pour assister à la cérémonie du baptême. Napoléon, qui faisait le plus grand cas de ce prince, le reçut avec distinction. Il lui fit présent d'une somme de trois cent mille francs et d'une terre en Pologne. Les rois d'Espagne, de Naples et de Westphalie se rendirent en personne à Paris.

Le docteur Dubois, qui avait accouché l'Impératrice, fut magnifiquement récompensé; il reçut cent mille francs et fut nommé baron. Cet accouchement, qui avait exigé l'emploi des instruments de chirurgie, avait présenté un tel caractère de gravité que le médecin avait jugé de son devoir de déclarer à l'Empereur qu'un nouvel accouchement mettrait inévitablement les jours de l'Impératrice en danger. Cette révélation fit impression sur l'esprit de Napoléon; elle eut des conséquences qu'on ne pouvait alors prévoir. La naissance d'autres enfants aurait sans doute exercé une salutaire influence sur les sentiments de l'Impératrice, et en multipliant les liens qui unissaient les deux époux, aurait peut-être rendu leur séparation plus difficile. M. Dubois, en

obéissant à sa conviction, a rempli un devoir d'honnête homme; mais la nature est plus puissante que la science, elle a des ressources cachées qui échappent à la sagacité de celle-ci, elle s'est chargée de donner un démenti au savant praticien huit ans plus tard.

Un mois après son accouchement, l'Impératrice fit ses relevailles dans la chapelle des Tuileries. Cette cérémonie se fit avec quelque solennité; elle reçut à cette occasion les hommages de la cour.

La naissance de l'héritier d'une grandeur élevée avec tant d'efforts paraissait devoir être un gage de durée de la nouvelle dynastie. La joie que faisaient éclater toutes les classes de la société avait surtout pour cause l'espérance que cet enfant était l'ange de la paix, et que ses jeunes mains allaient fermer le temple de Janus; l'Empereur ne se faisait pas cette illusion. L'Angleterre n'était point découragée; ses intrigues et son or trouvaient chez toutes les puissances du continent des esprits accessibles aux premières et des mains toujours ouvertes pour recevoir l'autre. L'avenir, aux yeux de l'Empereur, était gros de tempêtes.

Le retour de la belle saison engagea Napoléon à aller passer huit jours avec l'Impératrice à Rambouillet, pour y prendre l'exercice de la chasse. Dans cette résidence, plus simple et moins vaste que les autres châteaux impériaux, l'Empereur était

pour ainsi dire en famille; mais il ne pouvait y faire un long séjour, à cause de son exiguïté.

La santé de l'Impératrice s'étant tout à fait rétablie, après que deux mois se furent écoulés depuis ses couches, il partit de Rambouillet avec elle pour faire un voyage en Normandie et pour s'assurer par ses yeux de la situation des grands travaux du port de Cherbourg. Il s'arrêta trois jours à Caen, parcourut à cheval la côte aux environs de cette ville, accompagné du ministre de la Marine et des inspecteurs-généraux des ponts-et-chaussées. De là il se rendit à Cherbourg; l'importance de ce port, situé en face des côtes d'Angleterre, ne pouvait échapper à son attention; il avait repris, dès son arrivée au pouvoir, les travaux commencés par Louis XVI, dont l'abandon pendant les crises de la Révolution avait causé la ruine presque totale. Le lendemain de son arrivée, il commença dès le point du jour, selon son habitude, l'inspection des fortifications, parcourut les hauteurs de la ville et visita les chantiers; il déjeuna avec l'Impératrice sur la digue, découvrant, du point où la table avait été dressée, les vaisseaux anglais stationnés dans le lointain. Il commanda à l'escadre plusieurs évolutions, et fit monter l'Impératrice sur le vaisseau-amiral, qu'elle vit en détail, spectacle nouveau pour elle; puis il visita les autres vaisseaux. Il descendit dans le vaste bassin qu'il faisait creuser

dans le granit depuis plusieurs années, et qui touchait à sa fin, ouvrage gigantesque et chef-d'œuvre de patience. Ce bassin, d'une profondeur de quarante pieds, peut contenir cinquante vaisseaux de ligne; on y travaillait avec des pics qui n'enlevaient que des écailles à la fois; c'était comme une auge immense d'une seule pierre, contenant plusieurs millions de pieds cubes d'eau.

Parti de Cherbourg, l'Empereur s'arrêta à Saint-Lô, à Alençon, à Chartres, et était de retour à Saint-Cloud le 4 juin. Le passage de Leurs Majestés dans ces différentes villes fut marqué par des mesures utiles et par des actes de bienfaisance; des grâces furent accordées, et d'abondantes aumônes furent laissées. Indépendamment des secours et des pensions que l'Empereur accordait sur les fonds de la Liste civile, il me chargeait de tenir une cassette dans laquelle le trésorier de la couronne versait chaque mois une somme de dix mille francs. Cette cassette servait à acquitter les gratifications ou charités qu'il distribuait dans ses voyages, sur l'ordre verbal qui m'était transmis par l'écuyer ou par l'aide-de-camp de service. Ces dépenses étaient inscrites sur un livre de comptes que l'Empereur arrêtait tous les mois. Partout l'Empereur et l'Impératrice furent reçus avec enthousiasme. La naissance d'un héritier de son nom et de sa gloire avait accru au plus haut degré sa popularité. La mère du roi de Rome partagea ces témoi-

gnages d'affection ; elle y répondit par l'aménité de l'accueil qu'elle fit aux autorités et aux populations des départements.

Le retour à Paris de Leurs Majestés fut commandé par l'approche des fêtes dont les préparatifs avaient été faits pendant leur absence ; celles qui accompagnèrent la cérémonie du baptême du roi de Rome ne le cédèrent pas en magnificence à celles du mariage.

Le baptême se fit à Notre-Dame, en présence des trois grands corps de l'État, du Sénat, du Conseil d'État et du Corps Législatif, des cours et tribunaux, du corps municipal et des députations des cinquante bonnes villes, ainsi que du Corps diplomatique. La belle tenue des troupes qui bordaient la haie depuis les Tuileries jusqu'à Notre-Dame et la magnifience du cortége impérial offraient un coup d'œil éblouissant ; mais ce qui rehaussait l'éclat de cette marche triomphale, c'était le concours immense de spectateurs parisiens ou étrangers à Paris ; on aurait dit que les habitants de toutes les maisons étaient descendus dans les rues et sur les places. Sur le passage du cortége, la façade des maisons était tendue en tapisseries, et des drapeaux flottaient aux fenêtres. A l'aspect de la voiture dans laquelle l'enfant impérial reposait sur les genoux de sa gouvernante, et qui précédait la voiture de Leurs Majestés, l'air retentissait d'acclamations générales et de

souhaits de prospérité. La cérémonie religieuse eut lieu avec une pompe inusitée. Le parrain, qui était l'empereur d'Autriche, était représenté par le grand-duc de Wurtzbourg; la marraine était madame-mère; la seconde marraine était la reine de Naples, représentée par la reine Hortense. Le silence et le recueillement régnèrent pendant la cérémonie; mais lorsque l'Empereur, prenant son fils dans ses bras, le montra aux assistants, les vivat et les applaudissements, qui avaient été contenus par la sainteté de l'acte et par la solennité du lieu, éclatèrent de toutes parts.

En sortant de la cathédrale, Leurs Majestés se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, où elles furent reçues par le préfet, accompagné du corps municipal; un banquet suivi d'un concert leur fut offert au nom de la ville. Après le concert, elles parcoururent les salles dans lesquelles étaient rangées les personnes invitées, et adressèrent à toutes les dames des paroles bienveillantes. Vers minuit, elles rentrèrent aux Tuileries à la lueur des illuminations qui éclairaient sur leur passage des emblèmes et des allégories plus ou moins ingénieuses, mais toutes interprètes d'un sentiment vrai. Un temps doux et serein favorisa cette belle journée. Des fêtes consistant en spectacles, danses, distribution de vivres, illuminations, aérostats, furent offertes au peuple dans les Champs-Élysées et autres lieux publics.

Dans tous les départements des réjouissances eurent lieu.

Six jours après, une fête fut donnée dans le parc fermé de Saint-Cloud ; elle rappela à l'Impératrice des souvenirs de sa patrie. Des orchestres dispersés dans des quinconces jouaient des airs de danses et de valses exécutées par des danseurs et des danseuses de l'Opéra sous le costume de bergers et de paysans allemands. Un intermède, *la Fête de village*, composé par Étienne et mis en musique par Nicolo, fut représenté sur un théâtre en plein air. Madame Blanchard s'éleva dans un ballon et plana quelque temps à la hauteur des arbres. A un signal donné, l'aéronaute s'éleva majestueusement dans les airs. A une certaine hauteur, une étoile en artifice d'une grande dimension éclata et répandit pendant quelques minutes une lumière éblouissante. Malheureusement la fin de la fête fut troublée par une pluie abondante qui y mit un peu de désordre.

Les fêtes se succédaient presque sans interruption. Le 15 août amena la fête de l'Empereur et celle du roi de Rome ; elles furent célébrées à Saint-Cloud par un feu d'artifice qu'exécuta l'artillerie de la garde impériale, et où figurèrent les chiffres des deux époux et de leur fils, par des illuminations, des danses, des hymnes appropriés à la circonstance, des loteries, etc. Dix jours après, le 25 août, arriva la fête de l'Impératrice ; ce fut à Trianon

qu'elle fut célébrée. Les mêmes divertissements y furent à peu près répétés; mais les délicieux jardins du petit Trianon et la réunion des deux châteaux leur donnèrent de nouveaux développements; ils furent favorisés par un temps magnifique qui avait succédé à une journée orageuse; les fabriques, les lacs, les îles de ce séjour enchanté, se prêtaient à des scènes et à des combinaisons dont les ordonnateurs de la fête tirèrent un merveilleux parti. Une pièce composée par M. Alissan de Chazet, *le Jardinier de Schœnbrunn*, suivie d'un ballet exécuté par les principaux sujets de l'Opéra, fut représentée sur le théâtre de Trianon. L'Empereur, le chapeau à la main, donnant le bras à l'Impératrice, et suivi de toute la cour, se promena pendant quelque temps dans le petit parc; des cantates, dont la musique fut composée par Paër, furent chantées en leur honneur; la fête se termina par un souper magnifique.

Cette fête, la plus agréable de celles qui furent données, termina la série des fêtes du mariage et de la naissance du roi de Rome; Marie-Louise y parut avec une grâce et une dignité qui furent généralement remarquées. L'Empereur paraissait heureux; il était affable dans son intérieur et affectueux avec l'Impératrice; s'il la trouvait sérieuse, il l'amusait par des propos enjoués et déconcertait sa réserve par de bonnes et franches embrassades; mais en public il la traitait avec de grands égards

et avec cette dignité qui n'exclut pas une familiarité noble; ses manières avec elle respiraient en général une affection pleine de confiance. Voulant conserver dans sa pureté primitive une innocence qui avait tant de charmes pour lui, et écarter d'elle les soupçons que la légèreté française admet si facilement, il avait établi dans la maison de l'Impératrice un ordre de service hérissé d'entraves qui auraient pu faire croire qu'il était jaloux. La timidité de Marie-Louise, son goût pour la vie intérieure, la défiance qu'elle avait d'elle-même et les préventions qui lui avaient été suggérées contre la plupart des personnes de la cour et contre l'esprit de moquerie particulier aux Français, l'éloignaient des liaisons qui auraient contrarié l'Empereur, et qui n'avaient d'ailleurs pour elle aucun attrait; elle reportait sur la dame admise, par les devoirs de sa place, dans son intimidité, les habitudes de favoritisme dans lesquelles elle avait été élevée, et dont son isolement lui créait le besoin. L'attachement qu'elle conçut pour madame la duchesse de Montebello, sa dame d'honneur, remplit ce vide. Elle n'avait pas de causeries d'abandon avec les personnes de son service; mais, à défaut de familiarité confiante, elle les traitait avec bonté et avec indulgence.

L'Empereur avait voulu qu'elle montât à cheval; les premières leçons d'équitation qu'elle reçut dans les premiers mois de son mariage lui furent données

dans le manége de Saint-Cloud. Il marchait à pied à côté d'elle, la tenant par la main pendant que l'écuyer tenait la bride de son cheval; il calmait sa peur et l'encourageait. Elle profita de ses leçons, s'enhardit, et finit par se tenir très-bien à cheval. Quand elle fut devenue une écuyère qui faisait honneur à son maître, les leçons furent continuées quelquefois dans l'allée du parc réservé qui faisait suite au salon de famille, ainsi nommé parce qu'il était orné des portraits de tous les membres de la famille impériale. L'Empereur, quand il avait un moment de loisir après déjeuner, faisait venir des chevaux, montait lui-même à cheval en bas de soie et en souliers à boucles, et chevauchait à côté de l'Impératrice; il excitait son cheval et le mettait au galop, en riant de bon cœur des cris que la peur de tomber lui arrachait, danger au reste prévu par la présence de piqueurs échelonnés, prêts à arrêter son cheval et à prévenir une chute.

Après les fêtes de Trianon, la cour retourna à Compiègne, où elle passa trois semaines. Ce château, où l'Empereur avait reçu Marie-Louise à son arrivée, était alors l'objet de sa prédilection. Pendant son dernier voyage, il avait ordonné des travaux exécutés par les soins de l'architecte Berthault avec une rapidité qui tenait du prodige; cet architecte avait créé des jardins et donné à cette résidence un nouvel aspect. Les embellissements

qu'il y avait faits étaient tels, qu'on aurait pu croire que dix ans auraient à peine suffi à leur achèvement. C'était une des plus belles et des plus élégantes maisons de plaisance de l'Empereur. Son arrivée y fut attristée par la mort du général Ordener, gouverneur du château, qui fut frappé le lendemain d'une apoplexie foudroyante, et mourut dans les bras du docteur Lerminier. Ce général s'était rendu la veille à Compiègne pour y recevoir Leurs Majestés, et l'Empereur lui avait fait compliment sur sa bonne santé. Il le regretta comme l'un de ses plus braves et de ses meilleurs officiers. Le général Ordener avait longtemps commandé avec distinction les grenadiers à cheval de la garde. Sa brusque franchise avait fait sourire quelquefois les dames de la cour; mais c'était un de ces hommes d'une organisation de fer au moral comme au physique, un peu inculte, mais d'une loyauté sans alliage, de principes rigides, rompu aux lois d'une austère discipline, et incapable de transiger sur ses devoirs.

Pendant ce temps, le roi de Rome croissait en force et en beauté sous la tutelle vigilante de madame de Montesquiou, qui l'aimait comme un fils, et avait de lui les soins les plus minutieux. On le portait chaque matin à sa mère, qui le gardait jusqu'à l'heure de sa toilette. Pendant la journée, dans les intervalles de ses leçons de musique ou de dessin, elle allait le voir dans son appartement, et travail-

lait à côté de lui à un ouvrage d'aiguille. Souvent, suivie de la nourrice qui portait l'enfant, elle le menait à son père pendant son travail. Quand on l'annonçait, l'Empereur se levait pour aller le recevoir. L'entrée de son cabinet étant interdite à tout le monde, il n'y laissait pas entrer la nourrice, et priait Marie-Louise de lui apporter son fils; mais l'Impératrice était si peu sûre d'elle-même, en le recevant des mains de la nourrice, que l'Empereur, qui l'attendait à la porte de son cabinet, s'empressait d'aller au-devant d'elle, prenait son fils dans ses bras et l'emportait en le couvrant de baisers. Ce cabinet, qui vit éclore ces combinaisons savantes destinées à repousser les attaques de nos éternels ennemis, et de vastes et généreuses pensées d'administration, fut bien souvent aussi le confident des tendresses d'un père. Combien de fois n'ai-je pas vu l'Empereur y retenant son fils auprès de lui, comme s'il eût été impatient de l'initier à l'art de gouverner! Soit qu'assis sur sa causeuse favorite auprès d'une cheminée que décoraient deux magnifiques bustes en bronze de Scipion et d'Annibal, il fût occupé de la lecture d'un rapport important; soit qu'il allât à son bureau, échancré au milieu, dont les côtés, disposés en ailes, étaient couverts de ses nombreux papiers, pour signer une dépêche dont chaque mot devait être pesé, son fils, placé sur ses genoux ou serré contre sa poitrine, ne le quittait pas. Doué

d'une merveilleuse puissance d'attention, il savait dans le même temps vaquer aux affaires sérieuses et se prêter aux fantaises d'un enfant. Quelquefois, faisant trêve aux grandes pensées qui occupaient son esprit, il se couchait par terre à côté de ce fils chéri, jouant avec lui comme un autre enfant, attentif à ce qui pouvait l'amuser ou lui épargner une contrariété.

Il avait fait faire des pièces de manœuvre; c'étaient de petits morceaux de bois d'acajou de longueur inégale et de couleurs différentes, dont le sommet était dentelé, et qui figuraient des bataillons, des régiments et des divisions. Quand il voulait essayer quelque nouvelle combinaison de troupes, quelque nouvelle évolution, il se servait de ces pièces, qu'il rangeait sur le tapis du parquet, pour se donner un champ plus vaste. Quelquefois son fils le surprenait sérieusement occupé de la disposition de ces pièces et préludant à quelqu'une de ces savantes manœuvres qui lui assuraient le succès dans les batailles. Son fils, couché à ses côtés, charmé de la forme et de la couleur des pièces de manœuvre, qui lui rappelaient ses joujoux, y portait à chaque instant la main et dérangeait l'ordre de bataille, souvent au moment décisif et quand l'ennemi allait être battu; mais telle était la présence d'esprit de l'Empereur et sa condescendance pour son fils, qu'il n'était point troublé par le désordre porté dans ses

manœuvres, et il recommençait, sans se fâcher, la disposition de ses pièces. Sa patience et sa complaisance pour cet enfant étaient inépuisables. Ce n'était pas seulement l'héritier de son nom et de sa puissance qu'il aimait dans son fils. Lorsqu'il le tenait dans ses bras et qu'il s'enivrait de ses caresses, les idées d'orgueil et d'ambition étaient loin de son esprit.

L'Empereur déjeunait seul. Madame de Montesquiou conduisait chaque jour le roi de Rome à son déjeuner. Il le prenait sur ses genoux, s'amusait à le faire manger et à approcher son verre de ses lèvres; il riait beaucoup, en le gourmandant, de la grimace qu'il faisait quand une goutte de vin lui piquait la langue. Un jour, il lui présenta un morceau, je ne sais de quel mets, qu'il avait pris sur son assiette, et quand l'enfant approcha la bouche pour le saisir, il le retira. Il voulut continuer ce jeu dont il s'amusait, mais à la troisième épreuve l'enfant détourna la tête; son père lui abandonna alors le morceau, mais il le refusa obstinément. Comme l'Empereur s'en étonnait, madame de Montesquiou dit que l'enfant n'aimait pas qu'on cherchât à le tromper, qu'il était fier... et sensible, ajouta-t-elle. « Il est fier et sensible, répéta Napo-« léon : cela est très-bien! Voilà comme je l'aime. » Et ravi de trouver dans son fils ces deux qualités, il l'embrassa avec tendresse. Il oubliait les affaires

dans ces courts moments. Le très-petit nombre de personnes qu'il admettait dans l'intimité de cette heure de ses repas, étaient assurées d'un accueil toujours gracieux.

L'impératrice Joséphine avait sollicité comme une faveur que l'Empereur permît qu'on lui amenât le roi de Rome. L'Empereur le promettait, mais craignait pour elle l'émotion que l'aspect de cet enfant devait lui causer. Il se rendit cependant à ses instances; madame de Montesquiou le conduisit à Bagatelle, petite maison de plaisance du bois de Boulogne. Ce fut à l'insu de l'Impératrice Marie-Louise, qui était animée d'un sentiment de jalousie fondé sur la crainte de l'ascendant que pourrait exercer sur l'esprit de son époux une femme qu'il avait beaucoup aimée. L'excellente princesse ne put retenir ses larmes à la vue d'un enfant qui lui rappelait de douloureux souvenirs et la privation d'un bonheur que le ciel lui avait refusé; elle l'embrassa avec transport; elle paraissait se complaire dans l'illusion produite par la pensée qu'elle prodiguait ses caresses à son propre enfant; elle ne cessait d'admirer sa force et sa grâce, et ne pouvait s'en détacher. Les moments pendant lesquels elle le tint sur ses genoux lui parurent bien courts.

L'homme qui était le meilleur des pères ne pouvait être que bon fils. Napoléon a eu pour sa mère un attachement constant et respectueux. Sa ten-

dresse pour elle était mêlée en public de déférence et de gravité. Il lui en avait donné une marque que cette femme vénérable prisait au-dessus de toutes les autres, en la nommant protectrice générale des établissements de charité. C'était une matrone romaine par l'aspect et aussi par l'élévation des sentiments. La prospérité ne l'avait pas plus éblouie que la mauvaise fortune ne l'avait abattue. On s'est plu à railler sa parcimonie; mais ses enfants l'ont toujours trouvée prête à les secourir de sa fortune personnelle. Lorsque l'Empereur était à Sainte-Hélène, elle lui transmit l'état général de sa fortune, en le priant de disposer de tout ce qui lui appartenait, ce que Napoléon n'accepta pas. Quelqu'un lui ayant représenté qu'elle se réduisait par là à l'indigence : « Qu'importe, répondit-elle; quand je « je n'aurai plus rien, je prendrai mon bâton, et « j'irai demander l'aumône pour la mère de Napo- « léon. »

VIII

Voyage en Hollande. — Séjour de l'Empereur à bord du *Charlemagne*. — Courses et inspections de l'Empereur à Anvers et à Utrecht. — Entrée solennelle à Amsterdam. — Visite de Marie-Louise aux villages de Broëck et de Saardam. — Départ de Leurs Majestés d'Amsterdam. — Visite aux principales villes et places fortes. — Sollicitude de l'Empereur pour les intérêts des Hollandais. — Retour à Saint-Cloud.

Après quelques semaines données aux douceurs de la paternité, l'Empereur partit pour le voyage qu'il méditait en Hollande. Son but était de visiter ce pays d'une physionomie particulière, dont les localités et les règles d'administration attiraient son attention. Il avait à voir les travaux entrepris ou achevés, ceux qui étaient nécessaires pour relier sa troisième capitale avec la métropole, siége de son empire, et pour établir une communication rapide entre Amsterdam et Paris. Il précéda l'Impératrice, à laquelle il donna rendez-vous à Anvers, voulant lui épargner la fatigue d'un voyage militaire, dans lequel elle ne pouvait d'ailleurs figurer

d'une manière convenable. Marie-Louise, en partant de Compiègne, se dirigea sur le château de Laecken. L'Empereur n'était pas fâché de la laisser voir aux provinces autrefois gouvernées par la maison d'Autriche. L'Impératrice fit plusieurs excursions à Bruxelles, où elle fut accueillie comme elle devait l'être; elle parut au théâtre, et visita quelques fabriques où elle commanda des dentelles pour une somme considérable. L'Empereur voulut donner un grand éclat à son voyage de Hollande, et désira que l'Impératrice parût partout avec une cour brillante. Pour lui, accompagné d'une suite peu nombreuse, il dirigea sa route sur Boulogne, où il passa trois jours, visitant les petits ports de cette côte, inspectant la flottille, et la mettant aux prises avec la station anglaise, contre laquelle elle eut l'avantage. De Boulogne, il s'achemina vers Ostende et Breskens, port situé vis-à-vis de Flessingue, et où l'Empereur avait ordonné des travaux. Le temps était détestable; l'Empereur fit une partie de la route à cheval; il parcourut l'île de Cadzand, dont il examina les forts en détail. Son projet était de visiter un à un les trente vaisseaux de la flotte d'Anvers; cette revue aurait été profitable à la flotte en particulier et à la marine en général. A cet effet, il monta à bord du *Charlemagne*, vaisseau-amiral, où le commandant Missiessy avait arboré son pavillon; il était accompagné par le ministre de la

Marine. Le temps était assez beau, mais il changea dans la nuit, et, dès l'aurore, il régnait une bourrasque violente qui dura trois jours sans perdre de son intensité. Les vents de l'équinoxe étaient si impétueux, qu'aucune chaloupe ni aucun canot ne purent être mis à la mer; l'Empereur fut donc obligé de rester oisif à bord du *Charlemagne*, sans pouvoir communiquer avec la terre. Il employa ce séjour forcé à se faire rendre compte de la situation de la flotte, à distribuer des récompenses aux marins, à contempler, armé de sa lorgnette, de la galerie ou du pont, quand il pouvait s'y tenir en équilibre, le spectacle d'une mer furieuse, à se livrer, étendu sur son lit, à ses hautes méditations, et à maudire la tempête, qui lui causait un avant-goût du mal de mer et qui lui faisait perdre des moments précieux qu'il aurait si utilement employés. Rien n'est moins gai que la vie de vaisseau lorsqu'on y est retenu forcément; on ne sait qu'y faire, on y est mal à l'aise, dans une gêne continuelle et sans autre distraction que les manœuvres bruyantes et monotones des matelots. Les papiers du cabinet de l'Empereur et presque tous ses effets étaient à bord de poones et d'un yacht que le gros temps dispersa dans les petits ports de la côte. Des pages et des gens de sa maison qui les accompagnaient errèrent pendant quatre ou cinq jours au gré des vents, sans pouvoir aborder ni le vaisseau

ni la terre, menacés à chaque instant de périr; ils pensaient à faire leur testament, sans savoir s'il pourrait leur survivre.

Lorsque la violence des vents fut apaisée et que la mer eut recouvré un peu de calme, l'Empereur profita de ce moment de répit pour gagner Flessingue. Il y passa un jour, occupé à visiter les immenses travaux qu'il avait ordonnés après la retraite de l'expédition anglaise. Ces travaux avaient pour objet de faire entrer, armée dans le port, la flotte de l'Escaut, pour l'y mettre à l'abri de toute entreprise. Il s'embarqua ensuite pour Anvers, en remontant le fleuve et en inspectant successivement les différents forts qui bordent les deux rives. Il arriva de nuit à Anvers, où l'Impératrice le rejoignit le lendemain. Pendant un séjour de quatre jours qu'il fit dans cette ville, où les fêtes de tout genre se succédèrent, il ne resta pas un moment inactif. La ville et les établissements maritimes, militaires et commerciaux que son génie organisateur avait créés en si peu d'années, attirèrent toute son attention. En quatre ans, il avait fait d'Anvers une ville nouvelle, une place du premier ordre et le port de l'Empire le plus important. Quais, digues, canaux, bassins, chantiers de construction ayant trente vaisseaux sur leurs cales, enceinte fortifiée, rade continue de Flessingue à Anvers, protégée par les lignes de forts, où cent

vaisseaux pouvaient être à l'abri d'une expédition ennemie, étaient sortis de ses mains comme frappés par une baguette magique.

Il partit d'Anvers le 4 octobre à trois heures du matin, s'arrêta à Willemstadt et Helvoet-Sluys, coucha dans son yacht, mouillé auprès de l'île de Gorée, et arriva le lendemain à Gorcum, où il retrouva l'Impératrice. L'architrésorier, gouverneur-général de la Hollande, et le maréchal Oudinot, commandant les troupes, qui étaient venus à sa rencontre, s'y trouvaient aussi. L'Empereur continua son voyage, accompagné de l'Impératrice, par une route bordée de maisons de campagne, toutes plus élégantes et plus nettes les unes que les autres. Il s'arrêta à Utrecht; Leurs Majestés y furent reçues par les autorités et par une population immense, que ni le mauvais temps ni la nuit n'empêchèrent pas de circuler sur les quais et dans les rues. Avant d'entrer dans la maison préparée pour le recevoir, l'Empereur monta à cheval et alla passer la revue des troupes, malgré une pluie battante. Quoique mouillé jusqu'à la peau, il donna audience en rentrant aux autorités de la ville qui l'attendaient, sans prendre le temps de changer de vêtements. Parmi les corps qui se présentèrent à cette audience, on remarqua un clergé janséniste réuni en congrégation; la cour de Rome ayant repoussé leurs demandes, les dissidents s'étaient mis hors de sa dépendance.

L'entrée solennelle eut lieu à Amsterdam le 9; l'Impératrice était dans une voiture dorée à huit glaces; une garde d'honneur, composée de jeunes gens des premières familles, était venue au-devant de Leurs Majestés. L'Empereur fit son entrée à cheval, entouré d'un brillant état-major. Les Hollandais paraissaient avoir oublié pour le moment leur flegme naturel.

Leurs Majestés passèrent quinze jours à Amsterdam. Le séjour qu'y fit l'Empereur fut coupé par des excursions au Helder, l'une de ses créations, au Texel et aux fameuses digues de Medemblick. On a élevé sur ce point des digues très-hautes qui protégent le pays contre l'invasion du Zuiderzée. Les terres sont plus basses que la mer, dont les eaux atteignent quelquefois la hauteur des digues. Alors on couvre ces digues de voiles qui rompent l'impétuosité des flots et les empêchent de renverser ces remparts élevés par l'industrie des habitants. Pendant l'absence de l'Empereur, qui dura trois jours, l'Impératrice fit quelques promenades aux environs d'Amsterdam; elle s'arrêta au village de Broëck, renommé comme offrant le plus parfait modèle du luxe mignard et de l'excès de propreté dont les Hollandais se rendent les esclaves. Les maisons de Broëck sont bâties autour d'un lac et sur le lac même, qu'on appelle la mer de Broëck; elles sont peintes à l'extérieur de couleurs tranchées, et le

marbre y est prodigué. Les voitures ne passent point dans les rues, qui sont pavées en briques imitant des fleurs; une exception fut faite pour la voiture de l'Impératrice. La maison qu'elle allait visiter était celle du maire; elle vit l'appartement d'étiquette et de cérémonie, qui n'est ouvert que les jours du mariage, du baptême et de la mort. Hors ces trois jours solennels, cet appartement est soigneusement fermé, et les trois marches qui mènent à la porte sont même enlevées. Le devant de quelques maisons est couvert d'un sable blanc, sur lequel sont tracés des dessins en sable de couleur. L'intérieur de la maison était aussi lustré, aussi poli que l'extérieur; des rideaux de belles soieries de la Chine garnissaient les fenêtres; de grandes armoires gothiques étaient remplies de riches porcelaines du Japon. Du reste, on n'apercevait ni traces d'habitation ni marques de l'usage des meubles; en un mot, ces maisons ont l'air d'être placées là pour le seul plaisir des yeux, comme une décoration d'opéra. Il n'y a dans le village, ou plutôt dans cet assemblage symétrique de maisons de plaisance, dont les jouets de Nuremberg sont la miniature, ni granges, ni greniers, ni étables, ni écuries, ni cuisines. Tout ce qui sert à la vie animale, et même à la vie intellectuelle, est relégué hors de cette enceinte. On couche et l'on mange sans doute dans quelques bouges cachés à tous les yeux; car on ne

peut admettre que ces habitations soient faites pour servir de séjour à des corps glorieux.

Le bourgmestre, ou plutôt le maire, ne crut pas donner à l'Impératrice une médiocre marque de sa déférence, en levant pour elle les interdictions qu'il s'imposait à lui-même. L'entrée d'une des maisons a été refusée une fois à la reine de Hollande, Hortense, et le roi l'a approuvé, parce qu'elle n'avait pas fait annoncer d'avance sa visite. Les propriétaires, qui sont tous des millionnaires, ont toujours été ménagés, parce qu'ils sont les colonnes du commerce hollandais. Même pendant les révolutions, ils n'ont point reçu de garnison ni supporté aucune corvée personnelle; aussi ces républicains sont-ils très-fiers : ils ne font acception ni des personnes ni des rangs.

Un autre bourg, qui n'est pas moins célèbre, est Saardam, où le czar Pierre le Grand a passé dix mois pour étudier l'art de la construction des vaisseaux. Ce bourg, quoique ce nom ne lui convienne pas plus qu'à Broëck, offre une suite de maisons où le luxe moderne s'allie aux recherches minutieuses et à cette excessive propreté qui est la manie des Hollandais; les maisons s'étendent sur un espace de près de trois quarts de lieue. Saardam, comme Broëck, est habité par des négociants qui se sont enrichis par le commerce des Indes et de la Chine; mais ce n'est pas l'élégance de ce lieu qui y

attire les curieux, c'est une pauvre cabane construite en planches, composée de deux chambres dénuées des commodités de la vie, sans cour ni grenier, enfin assez semblable à une grange. On y conserve le lit de camp où a dormi Pierre Ier; les murs, nus, sont couverts d'inscriptions en l'honneur de ce monarque, grand même dans ses bizarreries. Il y a, dans une mauvaise armoire où il mettait ses modestes vêtements et ses provisions, deux gros volumes dont les pages sont couvertes des noms des étrangers qui sont venus visiter ce séjour, frappés du contraste de la puissance du grand prince qui l'a habité avec l'humble condition qu'il s'était imposée. L'Empereur, en mémoire de Pierre le Grand, éleva Saardam au rang de ville.

Le voyage de Hollande fut très-brillant; l'Empereur s'était fait suivre par une cour nombreuse et par plusieurs de ses ministres. Talma, Damas, mademoiselle Bourgoin et une partie du Théâtre-Français avaient été appelés pour donner des représentations; M. de Chazet, le poëte dramatique des fêtes de l'hymen et de la naissance (1), fit jouer

(1) Je n'ai pas eu l'intention de blesser M. Alissan de Chazet par cette qualification. M. de Chazet, dégagé, par l'acte d'abdication de Fontainebleau, de tout lien d'obéissance envers Napoléon, prêta aux Bourbons de la branche aîné un serment qu'il tint, m'a-t-on assuré, avec un tel scrupule, qu'en 1830, il se démit de ses places et se réduisit, ainsi que sa famille, à la détresse, pour obéir à ses convictions.

un vaudeville de sa composition, *le Chantier de Saardam.*

L'Impératrice fut très-goûtée des Hollandais; ses manières simples et affables sympathisaient avec la bonhomie hollandaise. Je ne sais si l'amour de la nouveauté, ou plutôt le prestige du grand nom de Napoléon agissait sur eux; mais l'accueil qu'ils firent partout à l'Empereur et à l'Impératrice pouvait laisser croire que la réunion de leur pays à la France obtenait tous les suffrages.

L'Empereur ne laissa passer aucune journée sans sortir, n'ayant pour escorte que la garde d'honneur de cette ville, soit pour faire des excursions dans les postes militaires ou maritimes des environs d'Amsterdam, soit pour visiter les fabriques, les chantiers, le port, l'arsenal, les vaisseaux, la flottille, soit pour passer des revues. Il donna des audiences à toutes les autorités, s'entretint avec chacune de sa spécialité, s'informant des localités, des règlements d'administration, de l'esprit des habitants, de la situation physique et morale du pays, des usages, etc. Il recueillit de ces entretiens, et de ce qu'il avait lui-même observé avec cette pénétration prompte et subtile qui n'a jamais été égalée, des notions précises sur tout ce qui méritait son attention. Il travailla avec le gouverneur-général et avec l'infatigable M. Daru, ministre secrétaire d'État. Il rechercha avec sollicitude quels adoucisse-

ments il pourrait apporter au malaise que faisait éprouver aux Hollandais la suspension du commerce maritime; il leur témoigna la plus grande bienveillance, assista à toutes les fêtes qui lui furent données, parlant à chacun de ce qui lui était propre, traitant tout le monde avec l'aménité et la bonne grâce qu'il savait si bien déployer, et secondé merveilleusement en cela, il faut le dire, par l'Impératrice.

L'Empereur partit d'Amsterdam fort content de la réception qui lui avait été faite dans cette grande ville, dont sa sollicitude, son langage bienveillant et ses promesses pleines d'avenir avaient ranimé les espérances. Il était venu en Hollande avec peu de sympathie pour ses habitants, peut-être parce qu'on disait qu'ils lui étaient hostiles. Ses sentiments changèrent après qu'il se fut mis en contact avec eux; il se prit même d'un goût prononcé pour leur caractère; il en était presque à justifier son frère de la partialité qu'il leur avait montrée. En général, la moralité des Hollandais, leur esprit d'ordre, lui avaient plu; il désirait sincèrement leur prospérité, et s'intéressait au souvenir de leur grandeur passée. Il s'arrêta quelques heures à Harlem, ville moitié gothique, moitié japonaise, autrefois célèbre par la passion romanesque de ses habitants pour les tulipes et pour les fleurs; il visita en passant l'écluse de Cattvick, et vint coucher à La Haye; il

ne séjourna pas dans cette ancienne résidence des stathouders, où rien ne réclamait particulièrement son attention : Rotterdam l'intéressait davantage. Il y passa deux jours, accueillit les autorités et le peuple avec bienveillance, eut de longs et fréquents entretiens avec les autorités sur les moyens d'alléger les souffrances du commerce, visita le port, qui est le plus beau et le plus commode de la Hollande, les arsenaux, et appliqua aux intérêts de cette grande et importante ville sa féconde activité. Il quitta Rotterdam un peu plus tôt qu'il ne l'avait arrêté dans son itinéraire; il voulut presser son retour à Paris. Les pluies, qui faisaient présager l'invasion prochaine de la mauvaise saison, rendaient le voyage pénible dans un pays coupé de canaux et de marais. Effectivement le temps était affreux et donnait au pays, d'ailleurs si pittoresque, un aspect des plus tristes. L'Empereur craignait aussi l'influence d'un air chargé d'humidité sur la santé de l'Impératrice. Il partit de Rotterdam, le 27 octobre, pour le château de Loo, en traversant Utrecht; l'Impératrice resta à Loo pendant l'excursion qu'il fit à Zwoll, place importante que rend très-forte sa situation avantageuse sur l'Aa et sur l'Issel, dont les eaux remplissent un double fossé d'enceinte. Placée sur une hauteur, elle domine la campagne environnante. Cette ville s'enorgueillit d'avoir donné naissance à l'auteur auquel on a at-

tribué le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, Thomas A Kempis, dont la mémoire y est aussi vénérée que celle d'Érasme est respectée à Rotterdam, qui lui a élevé une statue de bronze sur la place du Marché.

L'Empereur revint au château de Loo et en partit le lendemain pour Nimègue avec l'Impératrice. Il voulait aller visiter le grand-duché de Berg, dont il avait donné l'investiture au fils aîné du roi Louis; mais, avant de se rendre à Dusseldorf, capitale du grand-duché, il fit une pointe sur Wesel, où il séjourna un jour. L'Impératrice partit de Nimègue en même temps que l'Empereur, alla coucher au château d'Ottenberg près Xanten, et arriva, le 1er novembre, à Dusseldorf; l'Empereur l'y rejoignit le lendemain. Après un séjour de deux jours, donnés aux soins de l'administration, aux réceptions et aux fêtes qui furent offertes par la ville à Leurs Majestés, elles rentrèrent en France par Cologne, et dirigèrent leur route par Liége, Givet, Mézières et Compiègne. Le 11 novembre, elles étaient de retour à Saint-Cloud, après une absence de près de trois mois, la plus longue que l'Empereur eût faite dans les provinces de la vieille ou la nouvelle France. Sa présence en Hollande et dans le grand-duché de Berg fut signalée par des actes nombreux utiles à ces pays; il porta son attention sur les détails les plus minutieux de l'administration, sur les travaux publics, la dette publique, le commerce, les ma-

nufactures, les finances et sur la défense du pays, réformant les abus, rendant une justice impartiale à tous, récompensant les services et le talent, s'occupant de procurer aux peuples tout le bien-être que comportait la difficulté des circonstances, et tendant tous les ressorts de son génie pour assurer et accroître leur prospérité dans l'avenir.

En considérant ces réunions forcées à l'Empire, qui ont servi de texte pour accuser l'Empereur d'une ambition effrénée, accusation que la coalition a pris tant de soin d'accréditer, il se présente à l'esprit une réflexion que le voyage de Hollande rend plus frappante. Elle est suggérée par la conduite que tint Napoléon envers ces peuples. La nécessité de resserrer le cercle dans lequel il doit renfermer l'Angleterre le porte à incorporer à l'Empire, temporairement pour la plupart, les pays servant de refuge ou de protection au commerce anglais, qui ne peuvent ou ne veulent pas se garder eux-mêmes; il ne fait point servir ces pays à la grandeur et à la domination exclusive de la France; il s'occupe au contraire avec un zèle infatigable des moyens de les soulager, et tous ses pas sont marqués par une mesure qui leur est profitable. En combinant leurs ressources avec celles de l'Empire, pour le genre de guerre qu'il soutient contre l'Angleterre, seul moyen de conquérir une paix

durable, il les fait participer aux avantages du protectorat français. Il s'occupe de la répression des abus et du soin de leurs intérêts avec autant de sollicitude que de ceux de la France; il introduit dans ces provinces des améliorations importantes; il diminue leurs dettes, il allége le poids des impôts et ne les détourne pas au profit de la France. Il appelle dans ses conseils, dans la représentation nationale, aux divers emplois de la justice et de l'administration, les hommes les plus distingués, pour l'éclairer de leurs lumières, et être les avocats et les patrons de leur pays. Enfin, il n'apparaît dans les provinces acquises à la France que pour y apporter le bienfait de ses codes, de son habile administration, d'une industrie plus avancée, et pour déposer dans leur sein les germes de prospérité que le temps doit développer.

IX

Pressentiments de la guerre avec la Russie. — Conduite du cabinet russe. — Réflexions sur la réunion à l'Empire des villes anséatiques. — Motifs et résultats futurs du système continental. — Réflexions à ce sujet. — Efforts de Napoléon pour éviter la guerre. — Coup d'œil sur les affaires d'Espagne. — Ouvertures de paix tentées à Londres. — Intrigues anglaises à Pétersbourg et à Constantinople. — Espoir de conserver la paix évanoui. — Projet d'envoyer M. de Talleyrand à Varsovie. — Napoléon fait nommer le prince Schwarzemberg feld-maréchal.

Tandis que l'Empereur donnait ainsi carrière à son génie créateur, aussi étonnant dans les travaux de la paix que dans les combinaisons militaires, et préparait le succès des mesures hardies qui devaient porter le coup le plus sensible à l'Angleterre, la coalition, cette hydre aux cent têtes toujours renaissantes, ne restait pas oisive. Un nuage formidable s'épaississait dans le Nord, portant dans son sein le germe du plus terrible orage qui ait fondu sur l'Empire. La rupture avec la France était arrêtée dans les conseils du cabinet russe. Si

le rapprochement des faits ne parlait pas assez haut, les aveux échappés dans l'ivresse du triomphe aux écrivains étrangers, et la publicité donnée aux actes cachés pendant la lutte dans le secret des cabinets confirmeraient pleinement les projets arrêtés par les coalisés. Sans entrer dans l'examen détaillé de ces projets, je me bornerai à citer les faits qui précédèrent l'année 1811, et dont la date s'oppose à ce qu'ils puissent être considérés comme des représailles provoquées par le gouvernement français. L'insignifiante coopération d'un détachement de troupes russes, inférieur des quatre cinquièmes au nombre qui avait été convenu, et qui fut plutôt un corps d'observation contre l'armée française qu'il n'en fut l'auxiliaire dans la guerre de 1809, annonçait que la Russie n'avait pas rompu avec la coalition, dont l'Autriche était l'avant-garde. Les aveux du colonel Boutourlin ne laissent là-dessus aucun doute (1). Le refus de la main de la grande-duchesse Anne, déguisé sous le prétexte d'obtenir le consentement de l'impératrice-mère, consentement qui s'était fait attendre

(1) « Le cabinet russe avoue que, lors de la guerre de 1809, il engagea « l'Autriche à retarder son agression, parce qu'elle ne pouvait lui être « utile, à cause de l'éloignement de ses armées, occupées en Suède et « en Turquie. » (Page 57 du tome 1er de l'*Histoire militaire de la campagne de* 1812, par le colonel Boutourlin, aide-de-camp de l'empereur de Russie.) On sait que cette histoire a été écrite avec des matériaux fournis par le cabinet de l'empereur Alexandre.

pendant deux mois, n'indiquait pas que l'Empereur Alexandre tînt à resserrer son alliance avec la France. L'opiniâtreté invincible avec laquelle ce prince persista dans les termes inacceptables, impérieusement imposés par lui, de la convention relative à la Pologne, et la ratification anticipée qu'il apposa à cette convention, qui ne pouvait être qu'un projet, puisqu'elle n'avait pas été communiquée au cabinet français, serait inexplicable si elle n'eût pas été calculée (1). Les formes insolites de cet acte, qui excluaient toute réciprocité, tendaient à rendre la France gratuitement odieuse à des peuples qui lui étaient attachés par tant de liens, et même à l'armer contre eux. Le cabinet russe re-

(1) Une convention avait été signée à Pétersbourg par l'ambassadeur de France, le 5 janvier 1810; les stipulations principales étaient les suivantes : 1° le royaume de Pologne *ne sera jamais rétabli;* 2° les noms de Pologne et de Polonais ne figureront désormais dans aucun acte public; 3° toute réunion au grand-duché de Varsovie d'une partie de territoire qui aurait appartenu à l'ancien royaume de Pologne, est interdite. Cette convention avait été immédiatement ratifiée par l'empereur Alexandre, et transmise à Paris pour recevoir la ratification de l'empereur Napoléon. Elle ne pouvait être acceptée sans examen par le cabinet des Tuileries, parce que l'ambassadeur n'avait reçu aucune instruction spéciale pour la conclure, et parce qu'elle n'avait pas été communiquée à la puissance intéressée avant sa ratification. La dignité de la France était blessée des termes absolus et exclusifs de cet acte, de sa forme et de la ratification anticipée de l'empereur de Russie; car tous les usages reçus avaient été violés. A cette convention, qui ne pouvait être considérée que comme un projet, Napoléon substitua un autre projet qui contenait l'engagement, de la part de la France, de ne favoriser aucune entreprise tendante à rétablir la Pologne, et qui rendait commune à la Russie, comme au duché de Varsovie, l'interdiction de toute extension de territoire pris sur l'ancien royaume de Pologne.

poussa toute rédaction qui, en remplissant le même but, le non-rétablissement de la Pologne, lui accordait ce qu'il demandait, dans des termes conformes aux principes de convenance et d'égalité qui doivent régler les rapports des États entre eux; il laissa constamment sans réponse les propositions, plusieurs fois renouvelées par l'empereur Napoléon, de s'engager par un traité à ne rien faire directement ni indirectement qui pût favoriser le rétablissement de la Pologne. Cette persévérance de la Russie dans les termes de la première convention n'était pas une preuve d'intentions conciliantes, mais annonçait plutôt le dessein de faire, du refus de ratifier la convention proposée, un de ces griefs dont on était bien sûr d'obtenir le prétexte de l'homme le plus jaloux de l'honneur national, grief que la coalition garderait en réserve pour s'en servir lorsque l'occasion qu'elle attendait serait arrivée. Ces projets, sur lesquels on pourrait se méprendre, si la pensée en était restée ensevelie dans le for intérieur des princes de la coalition et de leurs ministres, ne peuvent plus être niés, aujourd'hui que les faits accomplis en ont démontré l'existence, et que les écrivains, organes de la coalition, en ont même vanté l'habile combinaison.

Si à ces indices d'une déviation naissante de l'alliance, on ajoute les ordres donnés secrètement, dont on ne peut assigner la date, mais qui doivent

être antérieurs à 1811, pour des travaux de fortification à faire sur la frontière du duché de Varsovie, pour la création de nouveaux régiments, pour des mouvements de troupes rappelées de Sibérie, de Finlande et des armées de Moldavie et de Valachie, préparatifs toujours niés quand on en demandait l'explication; si l'on se rappelle l'ukase du 31 décembre 1810 (11 janvier 1811), qui, sous couleur d'un règlement de douanes, longtemps élaboré dans les bureaux, prononçait non-seulement la prohibition, mais même la destruction par le feu des produits de l'industrie française, tandis qu'il admettait les marchandises anglaises sous pavillon neutre, reconnu pour couvrir et convoyer les produits du commerce anglais; si l'on se ressouvient enfin de la formation d'une armée de près de cent mille hommes destinés à assurer l'exécution de ces mesures destructives du commerce français, sous la dénomination de *gardes-frontières*, on sera forcé de reconnaître dans ces actes la résolution arrêtée de renoncer au système continental, base de l'alliance entre les deux pays, et de faire de nouveau cause commune avec l'Angleterre.

Les réunions du littoral des villes anséatiques, de l'Oldenbourg et de la Poméranie, qui avaient eu lieu après des avertissements réitérés, et quand la conviction fut acquise de l'impuissance où étaient ces provinces d'en empêcher l'accès au commerce

de l'Angleterre, ou de la connivence des autorités avec les croiseurs anglais, ne pouvaient être alléguées comme une violation du traité de Tilsitt, puisqu'elles tendaient au contraire à réaliser l'exécution des engagements contractés. Pour donner plus de poids aux reproches de provocation faits par la Russie, quoique la plupart des mesures hostiles de cet État fussent antérieures à ces réunions, on n'a cessé de répéter que les pays situés aux embouchures de l'Elbe, de l'Ems et du Weser n'avaient été réunis à l'Empire que pour y être définitivement incorporés. Les injustes attaques des ennemis de la France avaient toujours eu pour effet d'augmenter sa puissance : la coalition a dû supposer que la victoire inspirerait à Napoléon la tentation de garder les villes anséatiques; elle a présenté leur occupation comme une réunion définitive. L'Empereur les eût détenues, en effet, tant que la guerre maritime aurait duré; mais comment admettre que l'imprévoyance de l'avenir aurait poussé un esprit aussi pénétrant à conserver, à la paix, ces provinces, comme parties intégrantes d'un empire nouveau? il pouvait prévoir, sans orgueil, que ses successeurs, en héritant de l'empire français, n'hériteraient sans doute pas de son génie. Cette prétention, soutenue dans un congrès assemblé pour la pacification générale, n'eût abouti qu'à rendre toute paix illusoire, si même elle ne l'eût rendue tout à fait impossible.

Conclure du message de Napoléon au Sénat qu'il ait affiché cette prétention, c'est oublier que tout ce qui pouvait convaincre les ennemis du continent que le commerce français trouverait toujours des moyens de s'affranchir de leurs lois tyranniques, entrait dans ses combinaisons. Dans ce message, au reste, Napoléon renouvelait la déclaration qu'il n'avait jamais cessé de faire, qu'aussi longtemps que le conseil britannique persisterait dans ses arrêts, il persisterait dans les mesures que ces arrêts l'avaient forcé de prendre.

Personne ne niera que la pensée de soustraire la France et les États du continent à l'humiliante domination de l'Angleterre, ne fut une pensée élevée et généreuse. Le désir ardent, exclusif de l'Empereur, était de contraindre cette puissance à la paix. Toutes ses tentatives pour l'y amener par les négociations avaient été infructueuses; son projet de descente en Angleterre avait échoué; une seule voie restait ouverte, celle de fermer au commerce anglais tout accès sur le continent. C'était un moyen plus lent, mais certain, de soustraire le continent aux lois de cet irréconciliable ennemi. La première clause de la paix avec la Russie, la Suède et la Prusse, avait été l'adhésion de ces puissances au système continental; c'était aussi la condition imposée aux autres États du continent. L'Angleterre était mise ainsi au ban de l'Europe. Cette entreprise n'était

pas à la portée d'un esprit vulgaire; Napoléon hésita longtemps. Les prétentions toujours croissantes de l'Angleterre, ses efforts toujours renouvelés pour troubler le continent, enfin les arrêts du conseil du 16 mai 1806, qui mirent en état de blocus les côtes de France et de Hollande, depuis l'Elbe jusqu'à Brest, le décidèrent; les moyens extraordinaires employés pour mener à fin cette difficile entreprise en étaient la conséquence. Une fois engagé dans la lutte, Napoléon ne devait reculer devant aucun obstacle pour exécuter un dessein qui promettait de si utiles et de si glorieux résultats. Là était le prix des efforts des nations continentales. Encore un an, et le but était atteint! Si le hardi projet d'attaquer dans sa source la prépondérance de l'Angleterre a paru à la génération actuelle, froissée dans ses intérêts présents et dominée par des passions ou par des préventions qui ne sont pas encore dissipées, une conception désordonnée et impraticable, elle n'a pas assez considéré que ce projet n'était pas au-dessus du génie qui l'avait conçu, ni de sa puissance, qui était suffisante pour l'exécuter; enfin que le succès, malgré les obstacles qui devaient nécessairement l'entraver, était infaillible. Indépendamment d'événements impossibles à prévoir, tels que les désastres de la retraite de Moscou, cette entreprise n'a pas trouvé dans les États que les conseils et l'or de l'Angleterre ont aveuglés sur leurs inté-

rêts, la conviction et l'indépendance nécessaires, ni dans les peuples les efforts héroïques qui pouvaient en assurer la réussite; mais Napoléon n'avait pas compté crédulement sur l'unanimité des efforts. Il ne faut point se le dissimuler, la France est trop grande et trop puissante pour que l'Angleterre consente à vivre en paix avec elle; si une main énergique ne la soutient pas, ce n'est qu'en se tenant dans la dépendance et en se soumettant aux lois de sa rivale qu'elle trouvera un calme trompeur. Tant que l'Angleterre a eu les moyens de soulever le continent et d'échauffer les passions des cabinets et de l'aristocratie européenne, elle les a employés à consommer la ruine de la France et de la dynastie impériale; c'était pour elles le *to be or not to be* de Shakspere. Il fallait, ou qu'elles subissent le joug de cette éternelle ennemie et les conséquences de ses haines immortelles, en renonçant au seul moyen de la ramener dans des termes d'égalité, ou qu'elles persistassent dans l'emploi de ce moyen. C'est dans cette alternative qu'est la question; quant aux détails de l'exécution, l'histoire les jugera.

Dans les accusations sans nombre dont on a cherché à ternir la renommée de l'Empereur, on n'a pas assez tenu compte des nécessités de sa position, tant envers l'Angleterre et les autres puissances de l'Europe, qu'envers les partis et les artisans d'intrigues et de machinations de l'intérieur, ni

assez considéré qu'il n'a presque jamais eu le choix des moyens. Les calomnies répandues contre le caractère de l'homme le plus grand et l'un des plus vertueux des temps modernes, passeront comme ces accusations banales de despotisme et de haine de la liberté dont on est convenu de charger sa mémoire. L'impartiale postérité lui tiendra compte de ce qu'il a fait pour la France, de ce que les circonstances où il s'est trouvé l'ont empêché de faire; elle dira, en considérant l'impulsion des esprits vers le système du gouvernement représentatif, que nul souverain en Europe n'était, plus que lui, par sa position et par son influence, en mesure de jeter les fondements d'une sage liberté, qui est l'objet des vœux de tous les peuples et le but constant de leurs efforts. L'incompatibilité de la France nouvelle, soit sous la République soit sous l'Empire, avec la vieille Europe, ne pouvait cesser que par le triomphe de la première. La réaction libérale pour laquelle les peuples n'étaient pas mûrs alors, et qui marchait sourdement, mais non à l'insu de Napoléon, se fût accomplie inévitablement si la paix eût pu être le fruit de nos victoires. Quel a été le secret de Napoléon, et quelle fut la cause de ses succès? C'est qu'il a constamment étudié les dispositions et les besoins de la nation, qu'il a su juger la tendance générale des esprits, et qu'il s'en est emparé. Les amis impartiaux de l'Empereur n'ont pu voir

qu'avec peine les reproches adressés à sa mémoire, tout récemment encore, dans une des solennités de l'Institut, par des hommes graves et éminents ; on l'a accusé d'avoir été possédé d'une *ambition insatiable*, et d'avoir acheté la *grandeur* au prix de la *vertu*. Ces accusations ont-elles leur source dans l'amertume des regrets causés par le renversement des hautes espérances qu'il avait été permis de concevoir pour l'avenir de notre patrie ? est-ce une concession faite à des idées puisées dans l'étude des institutions et du génie d'un peuple transatlantique, placé dans des conditions si différentes des nôtres ? Napoléon a été ambitieux, mais il ne l'a été que dans un but patriotique ; il n'a entrepris que ce qu'il était capable d'accomplir, et son ambition a toujours eu pour mobile un ardent amour du pays, auquel il rapportait toutes ses pensées et toutes ses actions. S'il a commis des fautes (eh ! quel est l'homme infaillible ?), elles ont toujours eu ce noble sentiment pour cause et pour excuse ; et ces fautes mêmes, à quelle hauteur n'ont-elles pas élevé la France !

L'empereur de Russie parut partager à Tilsitt les sentiments de Napoléon à l'égard de l'Angleterre. La première parole d'Alexandre sur le radeau du Niemen : « Je suis comme vous l'ennemi de l'Angleterre, » flatta le cœur de Napoléon et dut aplanir tous les obstacles. Plus tard, lorsque les deux sou-

verains se réunirent à Erfurth, l'empereur Alexandre affecta de persévérer dans les mêmes sentiments. Ce fut pour s'assurer un allié puissant contre l'ennemi commun que Napoléon se résolut à des sacrifices que, plus tard, il a eu l'occasion de regretter. A Tilsitt, il empêcha la réoccupation, par les Turcs, de la Moldavie et de la Valachie; à Erfurth, il consentit à la cession de ces provinces à la Russie; à Tilsitt, il avait prêté la main à l'affaiblissement de la Suède, alors, il est vrai, l'alliée la plus persévérante de l'Angleterre, par l'abandon de la Finlande à la Russie, concession d'un prix inestimable pour cette puissance. Il se plaignait plus tard avec raison, dans une de ses lettres à l'empereur Alexandre, de n'avoir contribué à l'agrandissement de la Russie que pour voir le commerce français exclu par elle depuis la Moldavie jusqu'à la Finlande; cependant la ligue qu'il avait formée contre l'Angleterre avait un but profitable, non pas à la France seulement, mais à la Russie elle-même et aux puissances maritimes du Nord.

L'année 1811 et les premiers mois de 1812 furent remplis par l'échange de notes diplomatiques entre les ministres français et russes, et par une correspondance entre les deux souverains, dont la substance était de la part de Napoléon : « Vous faites « des préparatifs de guerre; ce ne peut être que « contre moi; mais je défends contre l'Angleterre

« nos intérêts communs; je n'ai donc pas envie de « vous attaquer. Vous m'obligez à vous imiter; la « guerre pourra en résulter, quoique je ne la veuille « pas, et que vous-même peut-être ne la désiriez « point. N'y a-t-il aucun moyen de s'entendre? »
Pendant ce temps, la Russie faisait secrètement ses dispositions pour commencer la guerre. Le colonel Boutourlin, déjà cité, dit à la page 58 du tome premier de son *Histoire militaire de la campagne de* 1812, que la Russie voulait attaquer au printemps de l'année 1811, mais qu'elle reconnut qu'elle n'était pas alors en mesure.

Enfin, dans le mois de février 1812, quand le formidable déploiement des forces de la Russie, cessant de menacer ses ennemis naturels, fut venu s'étendre sur la frontière du grand-duché de Varsovie, l'Empereur fit venir le colonel Czernitcheff, aide-de-camp d'Alexandre, qui, depuis 1808, résidait presque constamment auprès de sa personne comme intermédiaire confidentiel. Il s'ouvrit à lui sur les sujets de différends existant entre la Russie et la France, et le chargea de propositions conciliatrices pour son maître. Czernitcheff partit, mais ne revint pas; il emportait avec lui les états de situation des armées françaises, qu'il s'était fait livrer par un employé des bureaux de la Guerre, nommé Michel, qui paya de sa tête la séduction de l'aide-de-camp russe.

Napoléon n'avait qu'à perdre à la guerre. Le système continental, si funeste aux intérêts de l'Angleterre, se trouvait ajourné, détourné de son but et soumis à des chances incertaines. Les cris de détresse qui se faisaient entendre à Londres, à Liverpool, à Bristol, etc., annonçaient le prochain et complet succès de ce système. Les affaires d'Espagne réclamaient impérieusement tous ses efforts. Il se rendit compte à plusieurs reprises de sa situation dans des notes qu'il dicta ; il fit son thème de plusieurs façons, et trouva toujours, au bout de ses combinaisons, qu'il ne pouvait faire la guerre sans courir des chances qu'il était de son intérêt de ne pas subir; il l'aurait évitée s'il avait pu gagner trois ans; le but du système continental aurait été atteint; l'Espagne aurait été pacifiée; il avait tout à espérer du temps et de la consolidation que deux ou trois années de paix auraient donnée à sa puissance. Le cabinet anglais le sentit; son commerce était aux abois. L'heureuse issue des affaires d'Espagne rendrait Napoléon maître de la péninsule; l'Angleterre n'avait pas à balancer; il fallait le lancer dans la lutte avec tous les embarras inhérents à sa position.

Depuis 1809, l'Autriche entretenait à Londres un agent, le baron de Wessemberg, avec lequel on pouvait communiquer par Calais. Ce fut par son intermédiaire qu'une tentative désespérée fut faite

pour arriver à un accommodement qui était impossible; cette négociation fut courte. La proposition de l'empereur Napoléon avait principalement pour objet l'évacuation de l'Espagne par les armées française et anglaise, l'intégrité et l'indépendance de ce pays *sous la dynastie actuelle*. Lord Castlereagh déclara en réponse que si l'exclusion de Ferdinand VII et de ses héritiers était maintenue, les engagements du cabinet britannique ne lui permettaient pas d'accéder à la proposition du gouvernement français; cette déclaration arrêta la négociation dès son début. Qu'il me soit permis de résumer succinctement les motifs qui ont dirigé Napoléon dans cette circonstance; on l'a blâmé à tort d'avoir sacrifié l'espérance de la paix à sa partialité pour son frère. Ce n'est pas pour faire son frère Joseph roi qu'il a enlevé l'Espagne à la dynastie espagnole; des nécessités impérieuses l'y ont décidé : d'abord la situation géographique de cet État, qui, depuis Louis XIV, en fait une annexe de la France, ensuite l'impossibilité d'abandonner à l'influence de l'Angleterre une vaste étendue de côtes qui fournirait à sa marine des ressources contre la France et un débouché à une armée anglaise qui y serait portée par ses vaisseaux. La levée de boucliers du prince de la Paix, en 1805, a donné à réfléchir à Napoléon; l'Espagne, encore douteuse, dans la main d'un ministre habile, pouvait, en cas

de revers, donner à la France les plus grandes inquiétudes; l'Espagne ne pouvait être que française ou liée étroitement à l'Empire. Depuis Richelieu, les gouvernements qui se sont succédé ont compris cette politique. Si Napoléon avait pu compter sur les princes espagnols, il les eût conservés; l'occupation de l'Espagne n'a point péché par les principes, mais par les formes, et l'amour-propre des Espagnols n'a peut-être pas été assez ménagé. Le dessein de Napoléon avait été mûri avec la prudence et la lenteur nécessaires; quand il l'a exécuté, une alliance formidable l'unissait à la Russie, et le moment paraissait favorable. La coalition, ou plutôt l'Angleterre, en l'entraînant sans cesse dans des luttes nouvelles, l'a empêché d'y porter toutes ses forces. Il s'est cru assez fort pour mener de front ses grandes entreprises; il a craint que le temps ne lui manquât. Les événements ont démontré plus tard quel intérêt la France avait à l'union des deux royaumes; les Pyrénées ont été ouvertes à une armée anglaise, comme la violation du territoire suisse a livré la France à l'invasion étrangère. L'expédition d'Espagne en 1808 était une entreprise nationale, comme l'acte de médiation suisse était un acte de haute politique.

La tournure qu'ont prise les affaires d'Espagne a nui à Napoléon dans l'opinion publique. On a observé avec raison que la résistance d'un peuple

abandonné à lui-même excite plus d'intérêt que la chute d'un roi ou d'une dynastie, et que les succès obtenus dans cette lutte nationale flattent les passions des peuples, et réagissent plus défavorablement sur l'adversaire puissant contre lequel elle est soutenue.

L'Empereur s'appliquait de tout son pouvoir à affaiblir l'effet des mesures prohibitives qu'il était forcé de prendre; il proposa des équivalents, le système des licences au moyen desquelles on empêchait l'Angleterre de tirer du continent de l'argent en échange des produits de son commerce. C'était une modération du système continental, imparfaite à la vérité; mais il était peut-être impossible de faire mieux dans les circonstances où l'on était placé. Tout vaisseau qui en était porteur, chargé d'une cargaison indigène, pouvait l'échanger en Angleterre contre pareille valeur en denrées coloniales et en matières premières seulement, mais non manufacturées. Ainsi, l'Angleterre ne recevait pas d'espèces, et le continent ne recevait pas de marchandises de fabrique anglaise. La Russie pouvait faire usage de ce moyen pour se procurer les denrées coloniales nécessaires à sa consommation et les matières premières que réclamait son industrie, en échange de ses goudrons, de ses bois, etc.; mais l'empereur Alexandre n'était plus le maître, l'Angleterre s'était tout à fait emparée de lui; il n'y

avait pas d'intrigues qu'elle n'employât pour exalter ses passions contre l'empereur Napoléon : supposition de pièces, falsification d'écritures et de signatures, tout lui était bon. A la fin de 1811, une cabale, dont le principal agent était le baron d'Armfeld, dès longtemps soudoyé par l'Angleterre, supposa des preuves d'une corruption dont l'empereur Napoléon aurait été le principal auteur, et le secrétaire du cabinet russe, Speranski, le complice. Ce dernier entretenait avec le secrétaire-général du Conseil d'État français une correspondance relative à des objets d'administration intérieure, qui avait été ordonnée par l'empereur Alexandre et autorisée par le gouvernement français. Ces communications, tout à fait étrangères à la politique, furent transformées en complot. Speranski fut brusquement disgracié et exilé sans avoir été entendu. Après lui, le comte Nesselrode et le prince Grégoire Gagarin furent nommés secrétaires du cabinet. C'était par des artifices de ce genre que l'Angleterre agissait sur l'esprit soupçonneux de l'empereur Alexandre, et qu'elle le conduisait à s'engager par un traité qu'on convint de tenir secret jusqu'au moment où éclateraient les hostilités.

Quand Napoléon vit que tout espoir de conserver la paix était évanoui, il se résolut à la guerre, et sans attendre que l'invasion, méditée en 1811 par la Russie et par la Prusse, se réalisât, il s'assura

d'alliances sur lesquelles il était autorisé à compter, tant qu'il serait victorieux; les deux plus importantes lui échappèrent, celles de la Suède et de la Turquie. Les circonstances de la rupture avec la Suède sont assez connues; la défection de la Turquie fut motivée par la croyance inspirée au divan que la France abandonnait son alliance pour celle de la Russie, et par l'absence, dans cette occasion importante, de notre ambassadeur. Dès le mois de février 1812, un homme éminemment Français, qui avait conservé de ses missions en Turquie des relations auxquelles il devait de fidèles informations, M. le chevalier Amédée Jaubert, alarmé des avertissements que ses correspondances particulières avec Constantinople lui donnaient de l'influence toujours croissante exercée par les Russes sur le divan, prit sur lui d'aller en donner communication au ministre des Relations extérieures. Ce ministre, frappé d'un état de choses dont sa correspondance diplomatique ne lui avait pas révélé toute la gravité, prit à ce sujet les ordres de l'Empereur. Une prévoyance qui était rarement en défaut avait fait comprendre à Napoléon la nécessité d'avoir à Constantinople un ambassadeur, dont la parole aurait plus de poids que celle d'un simple chargé d'affaires; il nomma sur-le-champ à cette ambassade le général Andréossy. Cet envoyé partit pour Laybach, où il demeura, attendant qu'on lui

envoyât les présents d'usage, sans lesquels il ne voulait pas aborder les autorités turques. Pendant ce temps l'habile diplomatie moscovite n'était pas oisive; les intrigues et la corruption avaient gagné du terrain et fait des progrès que l'autorité d'un ambassadeur actif aurait arrêtés. L'Empereur, depuis le mois de juin, ne cessait de recommander qu'on donnât par tous les moyens, à Constantinople, des nouvelles de sa marche contre les Russes, pour soutenir la foi chancelante du divan. Je ne déciderai pas la question de savoir à quoi le long séjour du général Andréossy à Laybach doit être attribué. L'ambassadeur en partit enfin et fit la plus grande diligence; mais quoiqu'il eût fait une grande partie du voyage à franc étrier, il ne put arriver à Terapia que le 25 juillet. Une prétendue lettre de Napoléon à l'empereur Alexandre, proposant pour premier article de la paix le partage de la Turquie, fut présentée au grand-vizir. Joseph Fonton, drogman stipendié de l'Angleterre, consulté par Ghalib-Effendi, attesta l'authenticité de cette pièce. Le fait de la présence de M. de Narbonne à Vilna acheva la conviction du ministre ottoman et celle du Grand-Seigneur, qui avait refusé de ratifier le traité dont les préliminaires, signés le 25 mai à Bucharest par les plénipotentiaires de la Porte et de la Russie, étaient arrivés le 6 juin à Constantinople. Ce ne fut que le 14 juillet suivant

que le sultan s'y décida, et l'ambassadeur Andréossy n'arriva à Constantinople que dix jours après.

Dans le courant de mars 1812, l'Empereur, faisant violence aux sentiments de répulsion que lui inspirait l'esprit d'intrigue de M. de Talleyrand, eut l'idée de l'envoyer à Varsovie; il s'ouvrit à lui confidentiellement de ce projet, en lui recommandant le secret. Peu de temps après cette ouverture, il apprend qu'on achète à Vienne des ducats pour le compte de son ministre, et que le secret de sa mission y a transpiré. L'Empereur, mécontent de voir son projet ébruité, et interprétant cet arrangement domestique comme un agiotage sur les fonds publics de Vienne, renonça au choix qu'il avait fait de M. de Talleyrand, et nomma à sa place l'abbé de Pradt, qui l'avait suivi à Dresde.

L'Empereur désira vivement que, si la campagne s'ouvrait contre les Russes, le contingent que fournirait l'Autriche fût commandé par le prince Schwarzemberg, qui était ambassadeur à Paris depuis 1809; il demanda à cet effet pour lui le grade de feld-maréchal. Comme le prince était un des plus jeunes généraux de cavalerie en activité, et l'avant-dernier dans l'ordre des promotions, cette demande fut éludée; il s'ensuivit entre les deux empereurs une correspondance particulière. L'empereur d'Autriche, après avoir allégué la rigueur des règlements militaires, céda pour plaire à Napo-

léon, et eut soin de faire connaître que la nomination du prince Charles Schwarzemberg n'était due qu'à sa déférence pour la recommandation de l'empereur des Français.

Il ne restait plus à Napoléon qu'à confier le sort de cette grande entreprise à la plus belle armée qu'il eût pu mettre en campagne. Voulant disposer de toutes ses forces pour frapper un grand coup, et revenir promptement en Espagne (où il a tenu pendant deux ans un détachement de sa maison, le chambellan de Brigode, des écuyers, des brigades de chevaux, des mulets de bât, et tout un service de campagne), il attendit le moment de commencer la guerre à laquelle il était contraint, avec confiance dans sa force et dans son droit; il ne perdit cependant pas l'espoir de l'éviter; et jusqu'au passage du Niemen, il voulut se flatter qu'il pourrait arriver à quelque arrangement. Il profita de toutes les occasions pour arriver au cœur de l'empereur Alexandre. Il aimai véritablement ce prince et avait, dans ses sentiments personnels, une foi que l'événement ne justifiait guère; il était persuadé qu'une heure d'entretien avec lui arrangerait tout. Il lui fit écrire même dans la plus grande chaleur des hostilités, et quand les chances de la guerre ne lui étaient pas défavorables. Il lui écrivit lui-même par toutes les voies, soit à l'occasion des parlementaires que l'échange de quelques généraux russes prisonniers

amenait à son quartier-général, soit dans d'autres circonstances, pour atténuer les maux causés par la barbarie avec laquelle les Russes faisaient la guerre.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Pages.

AVANT-PROPOS. III

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER. — Ma sortie du collége. — Palissot. — Détails qui lui sont relatifs. — Hommes de lettres et artistes qui le fréquentaient. — Mademoiselle Bourgoin et M. Antoine. — Urbain Domergue. — Je fais chez lui la connaissance de Louis Bonaparte. — Retour du général Bonaparte de l'Égypte. — Sur sa relâche en Corse. — Lettres du Directoire qui le rappellent. — Louis Bonaparte. — Sur le discours du lieutenant d'artillerie Bonaparte, destiné au concours ouvert par l'Académie de Lyon. — Opinion de Napoléon sur J.-J. Rousseau. — Napoléon Français, non Italien. — La conscription m'atteint. — Séjour de six mois au 5e régiment de dragons. — Prise et exécution de Frotté à Verneuil. — Retour à Paris. — Ma présentation à Joseph Bonaparte. — Mon emploi auprès de ce ministre. — Fête donnée à Mortfontaine à l'occasion de la paix avec les États-Unis d'Amérique. — Description de cette terre. — J'y vois Napoléon pour la première fois. — M. de Lafayette. — Réflexions à son sujet, 1

Pages.

CHAPITRE II. — Joseph Bonaparte est nommé plénipotentiaire au congrès de Lunéville. — Refus du plénipotentiaire autrichien de traiter sans le concours d'un ministre anglais. — De l'admission d'un plénipotentiaire anglais au congrès. — Note dictée par l'Empereur à ce sujet. — Renouvellement des hostilités. — Passage de Moreau et de Lahorie à Lunéville. — Victoire de Hohenlinden. — Signature de la paix. — Du traité de Lunéville. — Personnel de la légation française. — Le général Clarke. — Anecdote. — Le général Hugo et ses fils Abel et Victor. — Anatole de Lawoestyne. — Retour à Paris. — De la répartition des indemnités. — Été passé à Mortfontaine. — Le comte de Cobenzl et M. Hoppé. — Hôtes divers du château. — Le poëte Casti. — Andrieux. — Le Plessis-Chamant. — Lucien Bonaparte. 40

CHAPITRE III. — Excursions de Mortfontaine à la Malmaison. — Énumération des événements politiques de 1800 à 1802. — Négociations et signature du concordat. — Épuration du Tribunat. — Opposition de quelques généraux. — Bernadotte. — Préliminaires de Londres. — Note dictée par l'Empereur. — Coup d'œil jeté sur les résultats de l'administration du premier Consul. — Arrivée de lord Cornwallis à Paris. — Conférences préliminaires. — Ouverture du congrès d'Amiens. — Négociations. — M. Merry. — Lord Cornwallis. — Loyauté de ce ministre. — Signature de la paix à l'Hôtel-de-Ville. — Insinuation faite au premier Consul de se faire roi. — Aveu du général Sébastiani à la Chambre des Députés. — État de maison des ministres plénipotentiaires. — Accueil des principales autorités. — Un chant inédit du poëme de *Vert-Vert*. — Mariage de Louis Bonaparte. 68

CHAPITRE IV. — Communication de Joseph Bonaparte relative à mon entrée au cabinet du premier Consul. — Réception aux Tuileries par madame Bonaparte. — Dîner avec le premier Consul. — Audience donnée le soir dans son cabinet. — Première journée. — Description de ce cabinet. — Bureau des cartes et bibliothèque. — Secrétaires interprètes. — Le père Dupuis. — Souvenirs vivants de la jeunesse de Napoléon. — État de la maison du premier Consul. — Premiers travaux du cabinet. — M. de Bourrienne. — Sur quel pied il était auprès du premier Consul. — Disgrâce de M. de Bourrienne. — Cause de sa disgrâce. — Je reste seul au cabinet. — Détails à ce sujet. — Prise de possession du château de Saint-

Pages.

Cloud. — Portraits de Charles XII et de Gustave-Adolphe. — Arrivée à Paris de Canova et de Paësiello. — Profanation de la statue de Napoléon. — Démarche du cabinet prussien auprès du comte de Lille à Varsovie. — Lettre de ce prince et réponse du premier Consul. — Altération d'une lettre de Napoléon au roi Joachim. — Projet de chasser les Barbaresques de la côte d'Afrique. — Vie familière du premier Consul à la Malmaison. — Anecdotes. — Retraite de Fouché. 105

CHAPITRE V. — Rupture de la paix d'Amiens. — Réflexions. — Conspiration de Georges. — Commission donnée à ce sujet à M. de Bourrienne. — Première mesure ordonnée contre l'Angleterre. — Mystification des agents diplomatiques anglais. — Anxiété produite en Angleterre par les préparatifs de l'expédition de Boulogne. — Complots tramés par le gouvernement anglais. — Rassemblement des émigrés français sur le Rhin. — Révélation de Querel. — Ordres donnés pour l'arrestation du duc d'Enghien. — Mission du conseiller d'État Réal à Vincennes. — Retraite du premier Consul à la Malmaison. — Aspect du salon de la Malmaison le jour du jugement. — Notes écrites de la main de l'Empereur sur un récit de l'affaire du duc d'Enghien. 131

CHAPITRE VI. — L'Empire. — Création d'une noblesse. — Présence du pape à Paris. — Protocole du cabinet impérial. — La nourrice de Napoléon. — Flottille de Boulogne. — Négociation à La Haye relative au prince d'Orange. — Altération passagère de mes rapports avec Napoléon. — Ce qui s'ensuivit. — Préparatifs de l'expédition de Boulogne. — Anecdote à l'occasion du couronnement. — Voyage en Italie. — Couronnement. — Statut constitutionnel du royaume d'Italie. — Revues passées sur les champs de bataille de Marengo et de Castiglione. — Joséphine ne peut se séparer de Napoléon. 179

CHAPITRE VII. — Travail de nuit de l'Empereur. — État de situation des armées de terre et de mer. — Levée du camp de Boulogne. — Commencement de la campagne d'Autriche. — L'empereur Alexandre à Berlin. — Combat de Dirnstein. — Réflexions de Napoléon sur la captivité du roi Richard. — Bataille d'Austerlitz. — Situation critique de l'empereur Alexandre. — Entrevue au moulin de Sar-Uchitz. — Le comte d'Haugwitz. — Expulsion

Pages.

des Bourbons de Naples. — Sur les arcs de triomphe. — Mariage du prince Eugène. — Royaumes et principautés donnés. — Toilette de l'Empereur. — Bonaparte, lieutenant d'artillerie. — Manière de vivre de l'Empereur. — Administration de la maison impériale. — M. de Talleyrand. — Création de deux places de secrétaires du cabinet. — Une de ces places donnée au général Clarke. — L'Empereur veut me marier. — Indisposition de trois jours. — Manière de travailler de l'Empereur. — J'obtiens un collaborateur. — Décret portant organisation du cabinet. — Dédicace de la traduction des *Géorgiques* par Delille. — Sollicitude de Napoléon pour la liberté individuelle. — Accident de voiture. 209

CHAPITRE VIII. — Négociations avec la Prusse, avec la Russie, avec l'Angleterre. — Ruptures. — Campagne de Prusse. — Batailles d'Iéna et d'Awerstadt. — Campagne de Pologne. — Séjour à Varsovie, à Osterode et à Finckenstein. — Réception des ambassadeurs de Perse et de Turquie. — Le maréchal Lefebvre, duc de Dantzig. — Entrevue des deux empereurs sur le radeau du Niemen. — Séjour à Tilsitt. — La reine de Prusse. — Projet de partage de la Turquie. — Sur l'alliance de Tilsitt. — Mort du prince royal de Hollande. — Déposition et mort du sultan Sélim. — Mariage du prince Jérôme. — Bombardement de Copenhague attribué à tort à la révélation au gouvernement anglais des engagements secrets de Tilsitt. — Retour de l'Empereur à Paris. — Vues de l'Empereur pour mon avenir. — Voyage en Italie. — Décret de Milan. — Entrevue de Napoléon et de Lucien à Mantoue. — Voyage à Marrac. — Affaires d'Espagne. — Entrevue d'Erfurth. — Voyage du roi et de la reine de Prusse à Pétersbourg. — Campagne de 1808 en Espagne. — Reproches violents faits par l'Empereur à M. de Talleyrand à l'issue d'un conseil privé. — Exil de quelques personnes appartenant au faubourg Saint-Germain. — La duchesse de Gesvres. 243

CHAPITRE IX. — Tableau représentant l'Empereur dans son cabinet. — Nomination aux deux places de secrétaires du cabinet restées vacantes. — Note sur le baron Mounier. — Départ de l'Empereur pour la campagne de 1809. — L'Empereur blessé devant Ratisbonne. — Combat d'Ebersberg. — Bataille d'Essling. — Mort du duc de Montebello. — Soins de l'Empereur pour les blessés. — Second passage du Danube. — Bataille de Wagram. — Armistice,

Pages.

— Paix de Vienne. — Événements importants qui se passèrent pendant la campagne. — Refus d'accorder une grâce. — Réunion des États romains à l'Empire. — Enlèvement du pape. — Méprise de lettres. — Second mariage de l'Empereur. — Guerre de 1812. — Retour de l'Empereur à Paris. — Je suis nommé secrétaire des commandements de l'Impératrice régente. — Mes audiences du soir. — Revers. — Voyage à Blois et ensuite à Vienne. — Mon retour à Paris à la fin des Cent-Jours. 291

NAPOLÉON ET MARIE-LOUISE.

CHAPITRE PREMIER. — Pensée de divorce. — Éveil donné à ce sujet par Fouché, à la fin de 1807. — Projet d'un second mariage. — Ouverture faite à l'empereur Alexandre. — Proposition de l'Autriche. — Choix de l'archiduchesse Marie-Louise. — Les quatre femmes de l'empereur François. — Éducation des princesses autrichiennes. — Marie-Louise. — Premier mouvement de l'archiduchesse à la proposition de mariage. — Sentiments hostiles de ses frères et sœurs. 319

CHAPITRE II. — Anxiété de l'impératrice Joséphine. — La glace est rompue. — Sentiments généreux de Napoléon pour Joséphine. — Portrait de cette princesse. — Belle conduite de ses enfants. — Anecdote concernant mademoiselle Despaux. — Causes de nullité du premier mariage civil de Napoléon. — Scène d'adieux. — L'Empereur à Trianon. — Son retour à Paris. — Signature de l'acte des fiançailles avec l'archiduchesse Marie-Louise. — Aménité des journaux anglais. — Réflexions. — Lettre autographe de Napoléon à l'empereur d'Autriche. — Visite du roi et de la reine de Bavière. — Envoi du prince de Wagram à Vienne, comme ambassadeur extraordinaire. — Dispositions prescrites par Napoléon. — Réception de l'ambassadeur à Vienne. — Mariage civil et religieux à Vienne. — Distinction inusitée avec laquelle l'ambassadeur est traité. — Départ de la nouvelle Impératrice pour la France. — Regrets des Viennois. — Voyage de l'Impératrice à travers l'Allemagne. — Cette union ne rétablit pas la bonne intelligence entre les deux États.

Pages.

CHAPITRE III. — Coup d'œil rétrospectif sur la guerre qui a précédé l'alliance avec l'Autriche. — Réflexions à ce sujet. — Projets de la coalition. — Le comte Pozzo di Borgo. 357

CHAPITRE IV. — Arrivée de l'Impératrice à Strasbourg. — Correspondance des deux époux. — L'habit de fantaisie. — L'Impératrice arrive à Soissons. — Sa rencontre avec l'Empereur. — Le cérémonial arrêté n'est pas observé. — Arrivée à Compiègne. — Portrait de Marie-Louise. — Présentations. — Décision de l'Empereur concernant la couronne que l'Impératrice doit porter. — Mariage civil. — Entrée solennelle à Paris. — Mariage religieux. — Fêtes données à cette occasion. — Présents de la ville de Paris. — Retour à Compiègne. — Composition de la maison de l'Impératrice. — Sa cassette. — Fête donnée à Valençay par les princes espagnols. 367

CHAPITRE V. — Motifs du voyage en Belgique et dans le Brabant hollandais. — Négociation infructueuse entamée par le roi Louis à Londres. — Discussions entre l'Empereur et le roi Louis. — Cession de la frontière de Hollande. — Anecdote. — Voyage de Leurs Majestés. — Abdication et fuite du roi Louis. — Retour à Saint-Cloud. — Fêtes données à Paris. — Fête donnée par le prince Schwarzemberg. — L'impératrice Joséphine à la Malmaison et à Navarre. — Lucien se dispose à passer aux États-Unis. — Canova à Paris. — Le fou de Charenton. — Principaux événements de l'année 1810. — Vues des Suédois sur Bernadotte. — Le trône futur de Suède proposé par l'Empereur au prince Eugène. — Deuxième retraite de Fouché. — Réflexions à ce sujet. — Le premier huissier du cabinet. 382

CHAPITRE VI. — Générosité de l'Empereur. — Napoléon susceptible d'amitié. — Sa partialité pour un officier-général. — Pension accordée à Palissot. — Le comte de Las-Cases. — Sur le manuscrit de Sainte-Hélène. — Le prince de Neufchâtel. — M. de Talleyrand. — L'empereur Alexandre. — Déclaration de la grossesse de l'Impératrice. — Réception du Sénat à cette occasion. — Envoi d'un officier à Vienne. — Madame de Mailly traitée comme maréchale. — Société de charité maternelle. — Étrennes données par l'Empereur à l'Impératrice. — Plan du palais du roi de Rome. — Monument du respect de l'Empereur pour les propriétés. — Nomination d'une gouvernante des enfants de France. — Temps de la grossesse de l'Impératrice. 403

Pages

CHAPITRE VII. — Naissance du roi de Rome.—Sollicitude de l'Empereur. — Ivresse générale. — Missions des officiers et des pages. — Ondoiement. — Inconvénients d'une trop grande familiarité. — Anecdote. — Réjouissances publiques. — Déclaration faite à Napoléon par M. Dubois. — Relevailles. — Voyage à Rambouillet. — Voyage à Cherbourg et en Normandie. — Retour à Paris. — Baptême. — Fêtes du baptême. — Fête à l'Hôtel-de-Ville. — Fêtes à Saint-Cloud et à Trianon. — Intérieur de l'Empereur et de l'Impératrice. — Leçons d'équitation. — Séjour à Compiègne. — Mort du général Ordener — Tendresse de l'Empereur pour son fils. — Il l'envoie à l'impératrice Joséphine. — La mère de l'Empereur. 424

CHAPITRE VIII. — Voyage en Hollande. — Séjour de l'Empereur à bord du *Charlemagne*. — Courses et inspections à Anvers et à Utrecht. — Entrée solennelle à Amsterdam. — Visite de Marie-Louise aux villages de Broëck et de Saardam. — Départ de Leurs Majestés d'Amsterdam. — Visite aux principales villes et places fortes. — Sollicitude de l'Empereur pour les intérêts des Hollandais. — Retour à Saint-Cloud. 451

CHAPITRE IX. — Pressentiments de la guerre de Russie. — Conduite du cabinet russe. — Réflexions sur la réunion à l'Empire des villes anséatiques. — Motifs et résultats futurs du système continental. — Réflexions à ce sujet. — Efforts de Napoléon pour éviter la guerre. — Coup d'œil sur les affaires d'Espagne. — Ouvertures de paix tentées à Londres. — Intrigues angiaises à Pétersbourg et à Constantinople. — Espoir de conserver la paix évanoui. — Projet d'envoyer le prince de Bénévent à Varsovie.— Napoléon fait nommer le prince Schwarzemberg feld-maréchal. 466

DELHI AIRA

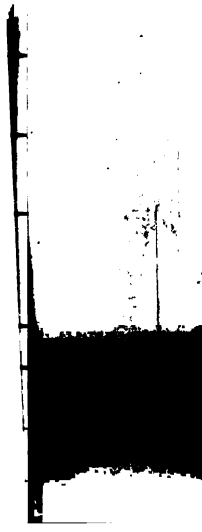

YB 58454
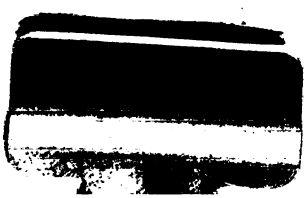
DC216
M52
v.1
Mineral
5865